

Université de Montréal

**Vers une actualisation des espaces d'habitation destinés aux personnes âgées :
étude comparative des milieux de vie en faveur du bien-être des résidents**

Par

Sarah Keo-Touzeau

Faculté de l'Aménagement

Mémoire présenté à la Faculté des Études Supérieures et Postdoctorales en vue de l'obtention du
grade de Maîtrise ès Sciences Appliquées (M.Sc.A.) en Aménagement, option Design et
Complexité

Janvier 2021

© Sarah Keo-Touzeau, 2021

Université de Montréal
Faculté de l'aménagement

Ce mémoire intitulé

**Vers une actualisation des espaces d'habitation destinés aux personnes âgées :
étude comparative des milieux de vie en faveur du bien-être des résidents**

Présenté par

Sarah Keo-Touzeau

A été évalué(e) par un jury composé des personnes suivantes

Pierre De Coninck

Président-rapporteur

Virginie LaSalle

Directrice de recherche

Sébastien Lord

Membre du jury

À ma grande tante, Charlotte,

*Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges
Jeter l'ancre un seul jour ?*

Alphonse de Lamartine,
Méditations poétiques (1820), le Lac.

Résumé

Cette recherche s'intéresse à l'environnement bâti, et plus particulièrement aux manières de concevoir des espaces propices au vieillissement des aînés en devenir. Actuellement, le Canada comme le reste du monde est sujet au vieillissement démographique. Il a été par estimé par l'OMS (2016b) que 20 à 24% de la population canadienne était âgée de 60 ans et plus en 2015. Ces chiffres permettent de prédire qu'au minimum 30% de la population canadienne aura 60 ans et plus en 2050. Ayant un mode de vie davantage actif et souhaitant demeurer intégrés à la communauté, ils préconisent des modèles d'habitation évolutifs proches de leurs familles, amis et communauté. Cependant, il est remarqué que les modèles d'habitation les plus répandus ne sont pas forcément les plus populaires chez les aînés en devenir, qui souhaitent vieillir dans des conditions différentes de celles de leurs parents. Dans le contexte du vieillissement de la population, il semble important de travailler à une actualisation des modèles d'habitation, répondant aux volontés des aînés en devenir aux aspirations changeantes. Ce changement de représentation du vieillissement questionne la définition du bien-être des personnes aînées et la manière par laquelle l'environnement bâti des modèles d'habitation soutient leurs aspirations.

Cette recherche se revendique de la tradition phénoménologique d'une part par l'emphase portée à la compréhension de la réalité vécue des personnes aînées, d'autre part, par la volonté de cerner l'essence du bien-être à travers des paramètres spatiaux et architecturaux. L'observation du phénomène de l'habiter a influencé la construction de la stratégie méthodologique reposant sur la conduite d'entretiens semi-dirigés avec des habitants, concepteurs et personnes ressources ainsi que l'observation directe de deux complexes d'habitation pour aînés.

Les résultats provenant du terrain permettent l'identification de paramètres spatiaux et architecturaux ayant une incidence sur le bien-être des seniors. Néanmoins, la pluralité de la vieillesse rend une généralisation des besoins et aspirations difficile tant l'habitation reflète les spécificités propres à chaque individu. De ce fait, l'importance du choix et la conception de milieux de vie offrant un contrôle aux habitants sont à préconiser.

Mots-clés : design d'intérieur, vieillissement, bien-être, inclusion.

Abstract

This research focuses on the built environment, and more specifically on ways to design spaces that are conducive to the aging of the developing elderly. Currently, Canada, like the rest of the world, is subject to demographic aging. It has been estimated by the WHO (2016b) that 20 to 24% of the Canadian population will be aged 60 and over in 2015. These figures predict that at least 30% of the Canadian population will be 60 years of age or older in 2050. With a more active lifestyle and a desire to remain integrated into the community, they advocate for progressive housing models that are close to family, friends and community. However, it is noted that the most common housing models are not necessarily the most popular among future seniors, who wish to age in conditions different from those of their parents. In the context of the aging population, it seems important to work on updating housing models, responding to the wishes of future seniors with changing aspirations. This change in the representation of aging questions the definition of seniors' well-being and the way in which the built environment of housing models supports their aspirations.

This research is in keeping with the phenomenological tradition, on the one hand, through its emphasis on understanding the lived reality of seniors and, on the other hand, through its desire to identify the essence of well-being through spatial and architectural parameters. The observation of the phenomenon of living influenced the construction of the methodological strategy based on the conduct of semi-directed interviews with inhabitants, designers and resource persons as well as the direct observation of two housing complexes for seniors.

The results from the field allow the identification of spatial and architectural parameters that have an impact on the well-being of seniors. Nevertheless, the plurality of old age makes it difficult to generalize the needs and aspirations, as the housing reflects the specificities of each individual. As a result, the importance of choice and the design of living environments offering control to the inhabitants are to be recommended.

Keywords: interior design, aging, well-being, inclusion.

Table des matières

Abstract.....	9
Table des matières.....	11
Liste des figures.....	15
Liste des tableaux.....	18
Liste des sigles.....	18
Remerciements.....	19
Avant-propos.....	21
Chapitre 1 _ Introduction : Regard global sur la recherche.....	23
1.1 Portrait de la situation.....	23
1.2 Espaces d’habitation.....	24
1.3 Les personnes âgées et leur rapport aux milieux de vie.....	27
1.3.1 Diversité des modèles d’habitation pour âgés.....	28
1.3.2 Bien-être des âgés et habitation.....	29
1.3.3 Question de recherche.....	29
1.4 Contribution visée par la recherche.....	30
1.5 Démarche générale.....	31
Chapitre 2 _ Posture théorique centrée sur l’usager.....	33
2.1 Perspective phénoménologique.....	33
2.2 Multiplicité de la dimension éthique.....	34
2.2.1 Éthique du <i>care</i>	35
2.2.2 Éthique de l’environnement.....	36
2.2.3 Éthique de l’esthétique.....	38
2.3 Vers des conceptions centrées sur l’usager.....	40
Chapitre 3 _ Contexte et état des connaissances.....	43
3.1 Une population vieillissante : un enjeu contemporain.....	43
3.1.1 Définir les personnes âgées dans le cadre de la recherche.....	43
3.1.2 Des personnes âgées aux aspirations différentes.....	45
3.1.3 Vieillir dans d’autres conditions.....	45
3.2 Perspective historique et culturelle sur la vieillesse.....	46
3.1.1 La vieillesse, ses valeurs et ses lieux selon les époques.....	47

3.1.2	Portrait des personnes âgées.....	51
3.1.3	Perceptions occidentales de la vieillesse au XXI ^{ème} siècle.....	52
3.3	Implication des gouvernements et stratégies appliquées au marché du logement	61
3.3.1	Spécificités des programmes internationaux.....	61
3.3.2	Cadre national sur le vieillissement canadien.....	63
3.3.3	Collectivités-amies des aînés au Canada.....	63
3.3.4	Potentiel des programmes.....	64
3.4	L'environnement bâti conçu pour les seniors.....	65
3.4.1	Milieus de vie médicalisés	66
3.4.2	Milieus de vie évolutifs.....	70
3.4.3	Synthèse.....	84
3.5	Conclusion.....	88
Chapitre 4 _ Sphères du bien-être humain.....		89
4.1	Représentation occidentale du bien-être	89
4.1.1	Les états du bien-être	90
4.2	Inclusion par l'environnement.....	98
4.2.1	Préserver son autonomie dans l'avancée en âge.....	99
4.2.2	Vivre et vieillir chez-soi.....	100
4.3	Approches de l'environnement dans les modèles théoriques et instruments d'évaluation 105	
4.3.1	Modèle de développement humain - Processus de production du handicap de Patrick Fougeyrollas et al., RIPPH.....	106
4.3.2	Modèle de promotion de la santé pour les personnes vivant des incapacités de Donald Patrick.....	108
4.3.3	Modèle d'occupation humaine de Gary Kielhofner.....	110
4.3.4	Modèle écologique de Urie Bronfenbrenner	112
4.3.5	Instruments d'évaluation	114
4.3.6	Instrumentalisation des modèles théoriques.....	116
4.4	Conclusion.....	116
Chapitre 5 _ Question méthodologique.....		119
5.1	Stratégie de recherche	119
5.2	Stratégie méthodologique.....	121
5.3	Échantillonnage	122
5.4	Les habitants	124

5.4.1	Rencontre préliminaire.....	124
5.4.2	Seconde rencontre.....	125
5.5	Les personnes-ressources et les concepteurs.....	126
5.6	Collecte, analyse et interprétation des données.....	128
5.6.1	Collecte des données.....	128
5.6.2	Analyse.....	130
5.6.3	Interprétation.....	134
Chapitre 6 _ Analyse et interprétation des résultats.....		137
6.1	Visite des lieux.....	137
6.1.1	Le Projet Solano.....	137
6.1.2	La résidence Ora.....	141
6.2	Observation directe.....	143
6.2.1	Le Projet Solano.....	143
6.2.2	La résidence Ora.....	146
6.3	Questionnaires et entretiens semi-dirigés.....	148
6.3.1	Activités.....	148
6.3.2	Services.....	152
6.3.3	Satisfaction envers les activités et services.....	154
6.3.4	Socialisation et participation sociale.....	156
6.3.5	Milieus de vie.....	161
6.3.6	Autonomie et le maintien à domicile.....	173
6.3.7	Qualité de vie.....	176
6.3.8	Exercice de projection.....	177
6.4	Émergence.....	184
6.4.1	Avoir le choix.....	184
6.4.2	Entraide co-habitante.....	185
6.4.3	Appropriation et personnalisation active.....	187
6.4.4	Géographies personnelles.....	192
6.4.5	Contexte pandémique.....	194
6.5	Discussion : bilan et réflexion.....	196
6.5.1	La chambre, pièce intime.....	196
6.5.2	Le salon et la cuisine, lieu de vie et d'accueil.....	197
6.5.3	La pièce supplémentaire aux multiples usages.....	198
6.5.4	La terrasse et le balcon, une ouverture vers le monde.....	199

6.5.5	L'importance du choix	200
Chapitre 7	_ Conclusion générale	209
7.1	Regard rétrospectif sur la recherche	209
7.2	Retour sur les objectifs et questions de recherche	211
7.2.1	Objectifs de recherche	212
7.2.2	Questions de recherche	219
7.3	Intérêts et limites de la recherche	231
7.3.1	Échantillonnage	232
7.3.2	Questionnaires	232
7.3.3	Entrevues	233
7.3.4	Analyse	235
7.4	Ouvertures et intérêts pour les recherches futures	235
Références bibliographiques	237
Annexes	253
Annexe 1	_ Les instruments d'évaluation en ergothérapie	253
Annexe 2	_ Certificat éthique	254
Annexe 3	_ Lettre de présentation de la recherche pour les habitants	256
Annexe 4	_ Description du projet de recherche	257
Annexe 5	_ Lettre de présentation de la recherche pour les concepteurs	260
Annexe 6	_ Lettre de présentation de la recherche pour les personnes ressources	261
Annexe 7	_ Formulaire de consentement pour les habitants	262
Annexe 8	_ Le questionnaire adressé aux habitants	266
Annexe 9	_ Le support d'entretien pour les habitants	268
Annexe 10	_ Formulaire de consentement pour les concepteurs	270
Annexe 11	_ Formulaire de consentement pour les personnes ressources	274
Annexe 12	_ Le support d'entretien pour les concepteurs	278
Annexe 13	_ Le support d'entretien pour les personnes ressources	279

Liste des figures

- Figure 1 : Façade de la résidence Carpe Diem centre de ressources Alzheimer, Trois-Rivières. Carpe Diem (2017). Reproduction utilisée repérée à : <https://alzheimercarpediem.com/visite-de-consultation-et-dinformation-la-maison-carpe-diem/>. Consulté le 2020-10-26. 69
- Figure 2 : Façade de la résidence la Brunante, Racine. Boulay, M. (2020). La Tribune. Reproduction utilisée repérée à : <https://www.latribune.ca/actualites/estrie-et-regions/deux-deces-a-la-residence-la-brunante-a-racine-96683171f0ee8d0ee504d873835d8579>. Consulté le 2020-10-26. 73
- Figure 3 : Moment de vie au Mahr ale wohnen, Zurich. Marburg, J. (2016). Danish Architecture Center. Reproduction utilisée repérée à : <https://dac.dk/en/knowledgebase/architecture/mehr-als-wohnen/>. Consulté le 2020-10-26. 74
- Figure 4 : Au cœur du Sølund, maison de retraite urbaine, Copenhagen. CF Møller Architects (2015). Reproduction utilisée repérée à : <https://www.cfmoller.com/p/Soelund-urban-nursing-home-i3312.html>. Consulté le 2020-10-26. 77
- Figure 5 : Façade de la maison des Babayagas, Seine-Saint-Denis. Loubaton, S. (2013). Le moniteur. Reproduction utilisée repérée à : <https://www.lemoniteur.fr/article/la-maison-des-babayagas-a-releve-un-defi-financier.627134>. Consulté le 2020-10-26. 79
- Figure 6 : Vue extérieure de l’Ilot 35, Ivry-sur-Seine. STAR strategies + architecture (2015). Reproduction utilisée repérée à : <https://st-ar.nl/ilot-3h-ivry-sur-seine-grand-paris-ongoing-project/>. Consulté le 2020-10-26. 81
- Figure 7 : Vue extérieure de la résidence le Cours des arts, Rennes. Chalmeau, S. (2019). Chroniques d’architecture. Reproduction utilisée repérée à : <https://chroniques-architecture.com/le-cours-des-arts-zac-beauregard-lta/>. Consulté le 2020-10-26. 84
- Figure 8 : La pyramide des besoins d’Abraham Maslow. Valencia, C. (n.d.). Reproduction utilisée repérée à : <https://www.estime-de-soi-amour-propre.com/quelle-est-la-hierarchie-besoins-de-maslow.html>. Consulté le 2020-10-26. 94
- Figure 9 : Le modèle de développement humain - Processus de production du handicap. Fougeyrollas. P. et al., RIPPH (1998). Reproduction utilisée repérée à : <https://ripph.qc.ca/modele-mdh-pph/le-modele/>. Consulté le 2020-10-26. 107
- Figure 10 : Modèle de la promotion de la santé pour les personnes vivant des incapacités. Patrick, D. (1997). Reproduction utilisée repérée à : https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/860_PerspectiveVieillesseSante.pdf. Consulté le 2020-10-26. 110

Figure 11 : Modèle d'occupation humaine. Kielhofner G. (1985 ; 1992 ; 1995 ; 2008). Reproduction utilisée repérée à : http://docplayer.fr/80533000-Rg-go-revue-des-ergotherapeutes-du-quebec-janvier-numero-1.html . Consulté le 2021-02-26.	112
Figure 12 : Modèle écologique de Bronfenbrenner. Bronfenbrenner, U. (1979). Reproduction utilisée repérée à : https://www.researchgate.net/figure/Modele-ecologique-de-Bronfenbrenner-1979_fig1_241112205 . Consulté le 2020-10-26.	114
Figure 13 : Plan des sous-sols du Projet Solano. Projet Solano (2005).	139
Figure 14 : Plan du rez-de-chaussée du Projet Solano. Projet Solano (2005).	140
Figure 15 : Plan de l'étage du Projet Solano. Projet Solano (2005).	140
Figure 16 : Plan du 12ième étage avec logements et salon panoramique central. Groupe Maurice (2018). Reproduction utilisée repérée à : https://www.legroupemaurice.com/residences-pour-personnes-agees/ora/ . Consulté le 2020-10-26.	142
Figure 17 : La grande cour arrière du Solano. Victor (2020).	157
Figure 18 : Salle à manger de la résidence Ora. Groupe Maurice (2018). Reproduction utilisée repérée à : https://www.legroupemaurice.com/residences-pour-personnes-agees/ora/ . Consulté le 2020-10-26.	159
Figure 19 : Salon avec foyer à la résidence Ora. Crédit photo : Groupe Maurice (2018). Reproduction utilisée repérée à : https://www.legroupemaurice.com/residences-pour-personnes-agees/ora/ . Consulté le 2020-10-26.	160
Figure 20 : Le mur courbe qui accompagne la lumière. Honoré (2020).	162
Figure 21 : La fenêtre sur le monde Victor. Victor (2020).	163
Figure 22 : Le bureau caché de Victor. Victor (2020).	165
Figure 23 : L'espace ouvert de Simone et Honoré. Honoré (2020).	165
Figure 24 : La cuisine d'une pâtissière. Colette (2020).	166
Figure 25 : Une clarté apparente et une vue de qualité chez Marguerite. Marguerite (2020).	168
Figure 26 : Le mobilier de chambre de Hélène. Hélène (2020).	169
Figure 27 : La pièce maîtresse du logement de Hélène. Hélène (2020).	170
Figure 28 : La cuisine « dépanneur » de Virginia. Virginia (2020).	171
Figure 29 : Des améliorations à prévoir : la cuisine d'Agatha. Agatha (2020).	172

Figure 30 : Des améliorations à prévoir : la salle de bain d'Agatha. Agatha (2020).....	173
Figure 31 : Plan du logement d'Emily. Le gris représente la surface d'habitation souhaitée. Projet Solano (2005).....	180
Figure 32 : Plan du logement de Colette. Le bleu représente la surface d'habitation supplémentaire souhaitée. Projet Solano (2005).....	181
Figure 33 : Plan de l'appartement de Marguerite. Groupe Maurice (2018). Reproduction utilisée repérée à : https://www.legroupemaurice.com/residences-pour-personnes-agees/ora/ . Consulté le 2020-10-26.	182
Figure 34 : Ces objets qui créent l'identité d'un lieu : la cuisine de Simone et Honoré et la chambre à coucher de Victor. Honoré et Victor (2020).	188
Figure 35 : Plan de l'appartement de Virginia. Groupe Maurice (2018). Reproduction utilisée repérée à : https://www.legroupemaurice.com/residences-pour-personnes-agees/ora/ . Consulté le 2020-10-26.	189
Figure 36 : La cuisine d'Hélène, une touche d'appropriation. Hélène (2020).	190
Figure 37 : L'espace nuit réaménagé de Virginia. Virginia (2020).	191

Liste des tableaux

Tableau 1. – Tableau comparatif des typologies d’habitation destinées aux seniors.....	86
Tableau 2. – Les principes fondamentaux du design universel. Institut pour une conception centrée sur l’être humain (1997).	102
Tableau 3. – Description de l’échantillonnage	120
Tableau 4. – Grille des facteurs de bien-être et des paramètres d’observation	132
Tableau 5. – Tableau comparatif du Projet Solano et de la résidence Ora.....	203
Tableau 6. – Les instruments d’évaluation.....	253

Liste des sigles

BÊS : Bien-être subjectif

CHSLD : Centre d’hébergement de soins de longue durée

CNV : Cadre national sur le vieillissement

Coop-h : Coopérative de solidarité en habitation

MPH-PPH : Modèle de développement humain – Processus de production du handicap

OBSL : Organisme sans but lucratif

OMS : Organisation mondiale de la santé

RIPPH : Réseau international sur le processus de production du handicap

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux personnes qui m'ont accompagné dans ce cheminement. Mes pensées vont à Virginie LaSalle, ma directrice de recherche, pour m'avoir guidée tout au long de ce travail, mais également pour sa confiance, ses échanges stimulants, ses conseils, ses encouragements, son écoute, sa disponibilité ainsi que son suivi et son soutien rigoureux qui m'ont permis d'être fière du travail accompli ces dernières années ; à Tiiu Vaïkla-Poldma pour son enseignement d'une grande richesse qui m'a aidé à trouver ma voie ; à Zakia Hammouni, Pierre De Coninck et Jacqueline Rousseau, parmi d'autres professeurs rencontrés tout au long de mon trajet, pour leurs précieux conseils qui ont enrichis ma réflexion au fil de nos rencontres ; à Geneviève Bédard, dans l'ombre mais toujours présente, pour sa rigueur et la richesse de nos échanges ; aux participants interrogés, pour leur temps consacré à ce projet de recherche et la richesse de leurs expériences de vie ; et enfin à ma famille et amis, pour leurs encouragements et leur accompagnement sans faille ces dernières années.

Avant-propos

Il y a trois ans de cela, je me rendais pour la première fois dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, visiter ma grande tante Charlotte qui y avait emménagé quelques mois auparavant. Pour la première fois, j'avais du mal à réaliser que je ne me rendais pas chez elle, en tout cas pas dans la maison avec laquelle j'étais familière depuis mon enfance. Le destin en avait décidé autrement. Je ne parcourais plus quelques dizaines de mètres à pied pour la visiter comme je l'avais toujours fait. C'est accompagné de ma maman que nous traversions la vallée en voiture afin de nous rendre à destination. Une fois arrivée, s'est dressée devant nous une résidence familiale entourée d'un stationnement de taille modeste. Nous y étions. J'étais heureuse de la revoir, bien qu'anxieuse je dois l'avouer ; je n'avais jamais pénétré dans ce type d'institution auparavant. Peu de temps après avoir franchi le seuil de la porte d'entrée, j'ai été saisie par l'étonnement de n'être accueillie par personne, de ne trouver que des corridors déserts et quelques portes ouvertes par lesquelles nous apercevions les résidents dans leur intimité. Après avoir déambulé de longues minutes dans le bâtiment, d'étage en étage et de pièce en pièce, à la recherche de Charlotte ou d'une personne pouvant nous guider, nous avons décidé de prendre à nouveau l'ascenseur et d'appuyer sur le seul bouton que nous n'avions pas encore essayé. Quelques secondes plus tard, les portes de l'ascenseur s'ouvrirent sur une grande salle de jour. Elle était là, assise sur sa chaise et regardant la télévision, entourée des autres résidents. Notre entrée fut remarquée et tous les regards se tournèrent progressivement vers nous. Nous étions des intruses dans cet espace dans lequel nous n'avions pas été invitées. Le malaise m'envahit peu à peu, tout comme l'émotion. Après avoir partagé un goûter avec ma grande tante, nous avons décidé de nous en aller. Nous l'avons raccompagnée dans sa chambre animée par quelques tableaux et photographies témoignant d'un passé révolu. Cette pièce ressemblait si peu à la maison que je connaissais que j'en étais troublée. Au moment de partir, j'avais le cœur lourd et je ne pouvais me résoudre à la laisser là au milieu d'inconnus, dans ce chez-soi qui n'était pas le sien.

Cette première visite dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes a été marquante, et bien que je n'eusse pas de préconceptions sur ce type d'établissement, j'en suis néanmoins repartie confuse. Avec ma sensibilité de designer d'intérieur, je demeurais dans un état d'hébétément et d'incompréhension, encore sous le choc de cette première visite.

Plusieurs questions me préoccupent depuis cet évènement et j'avais besoin d'obtenir des réponses satisfaisantes afin d'apaiser mon esprit. En cela, cette expérience a influencé les trois dernières années de ma vie, durant lesquelles mon parcours académique a été l'occasion de me pencher davantage sur ce sujet en alliant passions et préoccupations. C'est pour cela, que prendre part au changement du regard porté sur les personnes âgées en vue d'une perception plus positive de la vieillesse se tient au cœur de ce projet de recherche.

Chapitre 1 _ Introduction : Regard global sur la recherche

La présente recherche tient pour origine un intérêt profond pour les disciplines du design (le design d'intérieur, le design industriel et l'architecture), doublé d'une sensibilité dirigée à l'égard des populations vulnérables. C'est donc naturellement que le questionnement initial de cette recherche porte sur les espaces d'habitation propices au bien-être des personnes âgées. La qualité des espaces de vie destinés aux seniors représente une véritable préoccupation en vue du vieillissement de la population. Mais aussi, car tous les êtres humains connaîtront le processus du vieillissement et feront face aux défis qui en découlent.

Avant d'introduire le questionnement qui sous-tend cette recherche et les contributions visées, un portrait de la situation actuelle est dressé en vue d'une compréhension adéquate du contexte de ce travail. En introduction est présentée une description de la question de l'habitation et de la condition des personnes âgées, suivie d'une mise en contexte des sphères du bien-être favorables à la construction d'un chez-soi. En guise de conclusion, la démarche générale articulant ce travail de maîtrise est présentée.

.....

1.1 Portrait de la situation

L'avancement dans l'âge entraîne une baisse d'autonomie et nécessite des besoins différents, plus appropriés, qui incitent certaines personnes à s'installer dans un environnement adapté à leur condition et besoin, tels que les résidences pour personnes âgées, les établissements offrant divers niveaux de soins ou des soins infirmiers. Néanmoins, ces milieux de vie ne semblent plus correspondre aux attentes des aînés en devenir qui souhaitent vieillir dans des conditions différentes de celles de leurs parents. Car, selon la spécialiste des relations intergénérationnelles Josée Garceau (2012), la génération des aînés en devenir est différente de celles qui la précèdent et de celles qui la suivent. Elle attend notamment des lieux d'habitation qu'ils favorisent leur bien-être en offrant un plus grand potentiel d'identification et d'appartenance aux résidents.

Le phénomène du vieillissement de la population en général impose aux concepteurs et chercheurs des disciplines de l'aménagement de remettre en question les modèles d'habitation actuels, destinés aux seniors. Cette recherche s'interroge alors sur les manières par lesquelles la conception de l'environnement bâti participe au bien-être des aînés. Sur ce terrain, les disciplines du design ont prouvé l'utilité de leur savoir-faire.

1.2 Espaces d'habitation

Les mots qui représentent les espaces d'habitation sont nombreux et leurs significations se rejoignent¹. L'inventaire présenté propose l'acception des termes employés dans ce travail. L'habitat et le logement, termes génériques aux significations rapprochées, représentent pour LaSalle (2018) le « produit architectural répondant à une économie de l'espace d'habitation » (p.30). Alors que l'habitation telle que définie par le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (n.d.) est le « lieu (clos) couvert où l'on habite. » Cette définition introduit davantage la notion d'habiter absente dans l'habitat et le logement. Meliouh et Tabet Aoul approfondissent cette définition et avancent que :

« L'habitation est un microcosme dans lequel l'homme retrouve son identité, et à laquelle il s'identifie. C'est la projection de l'image du monde dans lequel il vit à petite échelle, comparer au monde plus vaste où il vit avec ses semblables. Il y retrouve un refuge, un repos, et plus important encore un miroir à travers lequel il se remet en cause, se concilie avec lui-même, et fait évoluer sa vision de son environnement idéal, tout en y recherchant continuellement, plus de confort et de réconfort » (2001, p.64).

En cela, l'habitation fait écho aux significations véhiculées par la demeure et la maison.

Par soucis de précision, la sociologue franco-américaine, Perla Serfaty-Garzon (2015), établit une distinction entre la signification de la maison et la maison dans sa territorialité dans les propos suivants :

« L'image de la maison territoire évoque pour nous sa maîtrise et sa possession. Cette maison est celle où même le charbonnier est maître chez lui, peut fermer sa porte et avoir

¹ Plusieurs auteurs dont Perla Serfaty-Garzon et Amos Rapoport – dans leurs ouvrages respectifs auxquels il est fait référence à la fin de ce travail – se sont déjà prêtés à cet exercice.

la paix. Elle est indépendante de sa forme physique et peut être un appartement, un pavillon de banlieue ou une cabane, etc., pourvu qu'elle soit close et protégée. Elle suscite un imaginaire du blottissement, du repli sur soi et sur la famille, de la paix et de la liberté dont la force est mythique. Dans la réalité cependant, la vraie maison est un espace social, de partage, d'accords et de conflits, où le sentiment d'être chez soi est constamment gauchi par les diverses réalités de la coexistence » (p.7).

La définition de la maison telle que formulée par Serfaty-Garzon, est approfondie dans la préface de l'une de ses œuvres par le psychologue québécois Jean Morval qui affirme qu'« [h]abiter c'est vivre en symbiose avec une maison et les personnes qui y vivent. »

La sémantique de l'habitation étant abondante, ce travail de mémoire emploiera les termes énoncés précédemment afin de laisser transparaître la richesse de cette notion. Les formes de l'habitation sont multiples bien que la caractéristique qui les compose est semblable d'une culture à l'autre. Cette multiplicité des formes de l'habitation se trouve également dans les termes employés pour y référer.

Le vieillissement de la population interroge les conditions de vie des seniors, plus spécifiquement en termes d'habitation et du lieu où celle-ci prend place. L'habitation est primordiale pour tous les individus bien que sa forme puisse varier. La sociologue française Dominique Schnapper (1975, p.149) formule le constat suivant sur l'œuvre *Pour une anthropologie de la maison* d'Amos Rapoport :

« Cherchant à analyser [...] « et à comprendre » ce qui agit sur les formes d'habitation et des groupes d'habitation », Amos Rapoport [...] élimine tout déterminisme : le climat, le matériau, le site, le système économique, la religion ne sont pas déterminants. L'environnement physique fournit seulement des possibilités, parmi lesquelles chaque groupe choisit en fonction de ses choix culturels fondamentaux, la maison étant, en définitive, l'expression de la conception du monde propre à chaque groupe humain. »

En bref, les formes de l'habitation sont la « représentation mentale et culturelle du lieu du chez-soi, lié à une connotation sociale de l'espace d'habitation » (LaSalle, 2018, p.30).

Du point de vue de l'architecte polonais Amos Rapoport (1982), la maison comporte une dimension sociale importante dans la mesure où elle témoigne de l'appartenance à un groupe par la revendication d'un territoire. Elle est un symbole de communication de l'identité sociale et personnelle liant les individus à leur collectivité. Dans sa démarche de compréhension de l'identité personnelle dans l'habitation, Rapoport tire la conclusion que celle-ci transparait dans ce qu'il nomme les éléments semi-fixes, « comme les boîtes aux lettres, les volets, les auvents, les couleurs, les niveaux d'entretien et bien d'autres (...). La taille, l'élaboration, la localisation dans l'espace ou des complexes entiers de paysages culturels peuvent également être utilisés² » (1982, p.9). Rapoport définit ces éléments semi-fixes comme « les moyens d'exprimer ou de communiquer son identité à soi-même et/ou aux autres³ » (1982, p.10).

L'habitation telle qu'envisagée par Rapoport est le reflet de l'identité sociale et individuelle alors que pour le philosophe français Gaston Bachelard, la maison habitée dans la longue durée se charge de souvenirs et se fait gardienne de l'identité. Cette idée est illustrée de la manière suivante dans son œuvre *La poétique de l'espace* (1957) dans laquelle il avance que « [s]i on revient dans la vieille maison [...], c'est que les souvenirs sont des songes, c'est que la maison du passé est devenue une grande image, la grande image des intimités perdues. » À cet égard, la maison originelle est idéalisée et affectivée, car elle représente le berceau de l'intimité. Elle est aussi définie par Balard et Somme (2011) comme gardienne de la mémoire qui établit un lien entre le passé et le présent.

Il est remarqué précédemment par Bachelard, Balard et Somme, qu'une forme d'attachement se développe envers la maison, lieu dans lequel se déroule la trame de fond de la vie. En raison de cet attachement, Déoux et al. (2011) soulignent que la majorité des aînés souhaitent demeurer le plus longtemps possible chez eux lors du vieillissement ; puisque c'est dans ce lieu du chez-soi, que l'action d'habiter se charge d'intimité et de fidélité. En plus d'exprimer « la stabilité, l'enracinement », le chez-soi est un ancrage structurant ainsi qu'« une stimulation nécessaire [au] désir de vivre » (Déoux et al., 2011, p.93-94).

² Citation originale : “ as mailboxes, shutters, awnings, colours, levels of maintenance and many others, (...). Size, elaboration, localisation in space or whole cultural landscape complexes may also be used.”

³ Citation originale : “the ways and means of expressing or communicating identity to self and / or others.”

Bachelard (1957) reprend cette idée et avance que la valeur donnée par les êtres humains à leur demeure est subjective puisqu'elle revêt une signification différente à la suite de sa perte. Tandis que Déoux et al. (2011, p.94) affirment que la potentielle perte de la demeure comme source de stimulation « préfigure la perte de la vie. » Autrement dit, la demeure traduit un attachement émotionnel essentiel propice à la construction de soi et à l'affirmation de l'identité. Cet attachement est tel qu'il permet à ses habitants de répondre aux questions suivantes soulevées par Cuba et Hummon (1993) : « Qui suis-je ? Où suis-je ? Où est ma place ? »

Bachelard répond aux questions précédentes et emprunte les propos de Michelet pour affirmer que « la maison, c'est la personne même » (1957, p.128). Alors que Déoux et al., ajoutent que « "se sentir bien chez-soi", c'est donc tout simplement "se sentir soi" » (2011, p.93). Dans une même continuité, Bachelard afin d'illustrer son idée emprunte l'exemple du célèbre personnage du romancier français Victor Hugo : tout comme Quasimodo l'espace appelé le *chez-soi* comprend notre monde. Celui-ci revêt peu à peu la forme du *nid*, de la *maison*, de la *patrie* et de l'*univers* ; il est un tout auquel s'identifient les êtres humains. Une extension de leur être, leur *carapace* et leur *enveloppe* (Bachelard, 1957). Les formes du chez-soi évoquées précédemment font écho à celle de l'identité des lieux soulevée par Cuba et Hummon. Celle-ci est « construite, maintenue et transformée » (1993, p.112), ce qui amène à penser que la demeure agit de manière similaire sur les habitants en construisant, maintenant et transformant leur identité.

1.3 Les personnes âgées et leur rapport aux milieux de vie

Bien que les personnes âgées se sentent chez-elles et elles-mêmes au sein de leur demeure, il arrive fréquemment qu'avec les changements dus à l'avancée dans l'âge, celles-ci ne répondent plus à leurs besoins et attentes (Csikzentimihalyi et Rochberg-Halton, 1981). Conséquemment, de nombreuses personnes âgées, qu'elles soient vulnérables ou en santé, sont amenées à faire le choix de quitter la demeure où elles résident de longue date et d'emménager dans des lieux spécialement conçus pour les seniors.

La première partie fait état de l'offre de logements québécois destinés aux seniors et établit une distinction entre les modèles d'habitation traditionnels et émergents sur lesquels repose ce

mémoire. Puis est défini le bien-être des personnes âgées directement lié à la qualité de l'expérience d'habitation. Enfin est amenée la question de recherche liée aux préoccupations soulevées par une potentielle actualisation des modèles d'habitation traditionnels destinés aux seniors.

1.3.1 Diversité des modèles d'habitation pour aînés

Actuellement, l'offre de logements pour seniors au Québec est diversifiée et renvoie à la multiplicité de la vieillesse et plus particulièrement à l'unicité du vieillissement de chaque être humain. Pourtant malgré la diversité des modèles d'habitation proposés, le plus souvent ce sont les ressources financières ainsi que l'état de santé psychologique et physique des personnes qui vont influencer ce choix. En cela, la décision sera différente pour les personnes autonomes, semi-autonomes, requérant l'assistance d'un proche aidant ou des soins médicaux, ou non autonomes (Lavoie et al., 2016).

Depuis la fin du XX^{ième} siècle, apparaissent des types d'habitation novateurs destinés aux aînés, qui se distinguent des modèles antérieurs dans leur conception, leur gestion et le style de vie qu'ils offrent. Dans le cadre de cette recherche, ces types sont recensés comme des « modèles émergents », regroupant des milieux de vie médicalisés et évolutifs. La genèse et la diversification de ces modèles proviennent notamment d'une volonté de certains individus souhaitant habiter, durant leur vieillesse, des espaces d'habitation différents de ceux qui leur étaient offerts.

Les modèles d'habitation émergents s'articulent selon des typologies différentes dans lesquelles les personnes peuvent occuper une chambre, un appartement ou même une maison. Ces espaces d'habitation sont généralement composés d'espaces privés et communs nécessaires au bon fonctionnement des lieux. Le nombre de résidents dans chaque habitation varie d'une typologie à l'autre, de même que les services offerts – comprenant par exemple la préparation des repas, un service de blanchisserie, les médicaments, les soins médicaux ainsi que ceux d'hygiène personnelle – internes ou externes, dispensés par des organismes privés ou publics. En plus d'avoir un nombre de résidents par logement inégal selon le type d'habitation, ceux-ci sont caractérisés par des atouts et limites qui leur sont propres. Cette diversification de l'offre de logements a pour objectif principal en matière d'habitation d'« [a]méliorer la qualité de vie des aînés [...], leur donner la

possibilité de choisir leur milieu de vie et d'évoluer dans un environnement aménagé selon leurs besoins » (Joanette, 2013).

1.3.2 Bien-être des aînés et habitation

La qualité de l'habitation est au cœur de cette recherche, qui s'intéresse plus spécifiquement au bien-être qu'éprouvent les seniors dans leurs lieux d'habitation. Dans son acception générale, le bien-être est défini par Spini dans la Revue Médicale Suisse (2003) comme :

« Une facette essentielle de l'identité psychosociale, dans le sens où il indique l'état subjectif de la personne en révélant par là un rapport plus ou moins positif à l'environnement. Il est encore peu utilisé dans la recherche scientifique, probablement parce que sa définition renvoie à des composantes diverses du bonheur, depuis la satisfaction jusqu'à la plénitude ».

Il est donc un état subjectif qui se mesure grâce à l'étude de paramètres objectifs. Il s'inscrit dans des sphères psychologiques, physiques, sociales et environnementales, sélectionnées dans le cadre de ce travail de recherche.

La qualité de l'expérience d'habitation des aînés participe à la création du sentiment de bien-être, puisqu'elle est comprise dans la sphère environnementale mentionnée ci-dessus. Celle-ci interagit avec différents processus tels que la dignité, l'autonomie, la participation, l'équité et la sécurité, qui ont un impact significatif sur l'épanouissement de tous les individus (Guibet Lafaye, 2007). Elle sous-tend diverses notions participant non seulement au bien-être des seniors, mais aussi plus largement à leur reconnaissance sociale.

1.3.3 Question de recherche

D'une manière générale, cette recherche s'intéresse aux modèles d'habitation contemporains offerts aux seniors de la société québécoise, notamment aux formules émergentes qui s'annoncent mieux adaptées aux préoccupations des personnes âgées d'aujourd'hui. Ces modèles d'habitation émergents visent à actualiser les modèles d'habitation traditionnels en proposant des adaptations correspondant davantage aux besoins et aspirations des personnes âgées. Plus spécifiquement, les questions qui sous-tendent cette recherche sont :

- (1) De quelles manières ces modèles d'habitation émergents tentent-ils de favoriser le bien-être des seniors ?
- (2) Quels paramètres spatiaux et architecturaux favorisent le bien-être des seniors ?

1.4 Contribution visée par la recherche

La présente recherche a pour objectif général de faire émerger des pistes propices à l'actualisation des modèles d'habitation destinés aux personnes âgées, afin d'améliorer les caractéristiques spatiales et architecturales qui favorisent leur bien-être. À cet effet, elle souhaite contribuer à une réflexion sur les modèles d'habitation présentement offerts, à partir de leurs limites et de leurs potentiels. En premier lieu en approfondissant la compréhension des paramètres architecturaux qui favorisent le bien-être psychologique et physique des seniors. En second lieu, en participant à l'émergence de pistes propices à une actualisation des habitations destinées aux seniors.

Cette recherche comporte trois objectifs spécifiques mettant en relation des modèles d'habitation émergents pour âgés, l'expérience vécue de résidents et les caractéristiques spatiales et architecturales de ces lieux. Il s'agit de :

- (1) Décrire l'offre des modèles d'habitation destinés aux personnes âgées et présentant un caractère émergent en ce début de XXI^{ème} siècle. Une typologie de ces modèles d'habitation sera réalisée de manière à mettre en évidence les relations entre les paramètres du bien-être et les caractéristiques spatiales et architecturales des modèles recensés ;
- (2) Identifier et définir des paramètres du bien-être des personnes âgées d'aujourd'hui, sur lesquelles les caractéristiques spatiales et architecturales du lieu d'habitation ont une influence. Pour ce faire, il sera effectué un état des connaissances actuelles, basé sur une revue critique de littérature ;
- (3) Évaluer les atouts et limites de deux cas d'études présentant un caractère émergent, afin de mieux comprendre l'impact de ceux-ci sur l'expérience du lieu. À cet effet, seront extraites les spécificités des deux complexes d'habitation en vue d'une évaluation des paramètres spatiaux et architecturaux ayant une incidence sur le bien-être des seniors.

1.5 Démarche générale

Ce travail de recherche est réparti en sept chapitres. Alors que le premier chapitre annonce l'essence de la recherche et ses buts, le chapitre deux introduit l'approche phénoménologique et définit les rapports qu'entretient l'être humain avec son environnement. La troisième partie porte dans un premier temps sur la signification de la vieillesse dans la culture occidentale et le portrait dressé des personnes âgées dans le cadre de cette étude. Dans la même partie, il est également effectué une revue de l'offre des modèles d'habitation destinés aux personnes âgées à l'aube du XXI^{ème} siècle. La quatrième partie s'articule autour de théories contemporaines liées au bien-être corporel, social et environnemental. Elle approfondit plus spécifiquement la dimension environnementale en empruntant des modèles théoriques propres à l'ergothérapie, permettant d'observer les relations qu'entretiennent les individus avec l'environnement. Puis, est précisée la stratégie et méthodologie employée dans ce travail de recherche. L'étude se centre ensuite sur l'analyse de deux complexes d'habitation destinés aux seniors suivants des thèmes qui contribuent à la construction de l'état de bien-être à travers l'environnement bâti. Enfin, le septième et dernier chapitre porte un regard rétrospectif sur la recherche. Il effectue ensuite un retour sur les questions et objectifs de recherche avant de réexaminer les intérêts et limites de ce travail. Dans la dernière section est amenée une ouverture et formulation des pistes de travail pour les recherches futures.

Chapitre 2 _ Posture théorique centrée sur l'utilisateur

Le second chapitre introduit dans un premier temps l'approche phénoménologique, définissant la manière de concevoir les rapports qu'entretiennent les êtres humains avec l'environnement. De cette approche sont construits les aspects méthodologiques propres à ce mémoire. Dans un second temps sont présentées les prémisses du cadre théorique général, propre à la multiplicité de l'éthique du *care*. Successivement sont abordées les relations du *care* telles que définit par Joan Tronto d'un point de vue environnemental et esthétique. Enfin, l'approche phénoménologique et les principes de la notion du *care* convergent vers les conceptions environnementales centrées sur les usagers propre aux disciplines de l'aménagement.

.....

2.1 Perspective phénoménologique

Merleau-Ponty publie son œuvre intitulée *Phénoménologie de la perception* (1945) dans laquelle il explique que la phénoménologie permet de décrire la construction des perceptions. Il prend comme point de départ les expériences humaines et plus spécifiquement les interactions des êtres humains avec leur environnement, contrairement aux philosophes intellectualistes qui prônent une approche rationaliste. Il justifie sa pensée de la manière suivante en avançant que « la perception naturelle n'est pas une science, elle ne pose pas les choses sur lesquelles elle porte, elle ne les éloigne pas pour les observer, elle vit avec elles » (1945, p.389).

Une des thématiques majeures de cet ouvrage est le corps, présenté comme un médium de structuration du monde vécu. Cet organisme structuré se compose de membres et sens, tendant vers une même finalité, puisque pour l'auteur, les êtres humains peuvent explorer le monde et interagir avec celui-ci grâce à leur corps. En d'autres termes, le corps anime et alimente le monde en interagissant avec lui. Pour reprendre l'idée de Merleau-Ponty, la perception du monde et du corps sont les deux faces d'une même pièce. Le corps déploie les intentions humaines et permet une adaptation aux situations quotidiennes grâce à son habilité à produire de nouvelles connexions sensorielles répondant aux sollicitations du monde. Cette adaptation est possible grâce à l'expérience vécue des individus.

L'intérêt se porte sur la compréhension des relations qu'entretiennent le corps et le monde extérieur. Pour cela, il est nécessaire de placer les êtres humains comme référence de toute chose et de se baser sur leur expérience vécue et l'analyse de leurs comportements pour mieux cerner leur condition, leurs besoins et leurs aspirations. Centrer la conception environnementale autour de ces êtres sensibles invite à porter un regard critique sur les designs considérés comme les meilleures façons de concevoir, mais qui ne sont pas nécessairement adaptés aux besoins de tous les individus. Il est aujourd'hui nécessaire de questionner les modèles d'habitation traditionnels pour aînés et d'œuvrer à leur actualisation afin qu'ils correspondent aux préoccupations actuelles.

Une actualisation de ces modèles est susceptible d'avoir un impact sur la qualité de vie d'un grand nombre de personnes âgées, par l'humanisation de leurs espaces de vie possible à travers une réflexion architecturale basée sur une approche dans laquelle le design est centré sur ses usagers. La mise en place d'un design adapté aux populations vulnérables peut favoriser le bien-être des individus, pour lesquels il a été conçu. Cette approche a pour but de répondre aux préoccupations sociales et aux besoins particuliers des usagers marginalisés.

2.2 Multiplicité de la dimension éthique

Selon Causse la pluralité éthique « est au cœur de nombreuses discussions actuelles sur l'universel et le particulier dans un monde qui est à la fois celui de l'un et du multiple, de la mondialisation unifiante et de la pluralisation continue » (2008, p.108). D'après cet auteur, la pluralisation est propre aux individus quand ils se retrouvent face à un véritable choix puisque choisir peut entraîner une fracture entre les volontés personnelles et individuelles envers le bien-être de la communauté. La capacité de faire un choix est ici dissociée de la notion d'autonomie et de son caractère intime intérieur au profit d'une conscience extérieure construite par le monde extrinsèque.

La pluralité des éthiques abordée dans cette partie s'inscrit dans la quête d'une identité individuelle et collective dans laquelle le corps dans son unité est un lien manifeste vers le phénomène de spatialisation (Canivez et Couloubaritsis, 2019). Dans la logique phénoménologique exprimée par le philosophe français Merleau-Ponty, celle-ci prend berceau dans les perceptions et se réfère à

l'expérience des êtres humains dans le monde et aux interactions qu'ils développent avec leur environnement. Ainsi dans son œuvre *Phénoménologie de la perception* (1945, p.371-372) :

« La perception naturelle n'est pas une science, elle ne pose pas les choses sur lesquelles elle porte, elle ne les éloigne pas pour les observer, elle vit avec elles, elle est l'« opinion » ou la « foi originare » qui nous lie à un monde comme à notre patrie, l'être du perçu est l'être antéprédicatif vers lequel notre existence totale est polarisée. »

C'est selon cette approche que le corps et l'esprit forment un tout indivisible animant et alimentant l'espace dans lequel il se trouve. En cela, les éthiques du *care*, de l'environnement et de l'esthétique établissent le rapport entre les individus et l'environnement, mais aussi entre les au travers des réciprocitys ainsi qu'un rapport personnel, intrinsèque à leur réalité vécue.

2.2.1 Éthique du *care*

L'approche du *care*, selon la politicologue et féministe américaine Joan Tronto, est décrite telle une « activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre monde de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible » (2009 [1993], p.143). La notion du *care* est avancée par Tronto et Gilligan comme concept universel variable selon les groupes sociaux et culturels, devant être davantage valorisée par nos sociétés. Elle met en tension les représentations de l'autonomie et de la dépendance et invite à une redéfinition du rapport à la vulnérabilité en transformant celle-ci en interdépendance faisant écho à l'éthique de la réciprocité de Malherbe (1994). En vue d'un changement des mentalités et de l'acceptation du *care* comme approche, il semble nécessaire d'admettre que les êtres humains font preuve de vulnérabilité – lors de l'enfance et de la vieillesse (Gilligan, 1982). Dans son œuvre *Une voix différente*, Gilligan va plus loin en faisant référence au sentiment de pitié inspiré par les vulnérabilités de la manière suivante :

« Une partie des raisons pour lesquelles nous préférons méconnaître les formes routinières du *care* en tant que telle est de préserver l'image que nous avons de nous-mêmes comme n'étant pas soumis au besoin. Le besoin étant conçu comme une menace pour notre autonomie, ceux qui ont davantage de besoins que nous paraissent moins autonomes et donc comme disposant de moins de pouvoirs et de capacités » (1982, p.166).

En plus d'un changement des représentations, l'approche du *care* implique une remise en question de la structure des pouvoirs instaurée, qui « contribuent à perpétuer les structures de pouvoir et de privilège, de genre, de classe et de race au travers de la construction de l'"altérité" » (Gilligan, 1982, p.141). Cela fait écho aux processus de soin incomplet si ce n'est inadapté auquel Patrick (1997) réfère dans son modèle ; les différentes formes de soins sont catégorisées selon l'importance que les politiques et programmes leur accordent. L'approche du *care* s'en trouve dévalorisée au même titre que les personnes recevant et prodiguant les soins de santé. En cela, le *care* repose sur la redistribution en termes de ressources et compétences en vue d'une équité sociale.

L'anthropologie du *care* prend naissance dans la sollicitude et le soin ayant la particularité d'être des notions variables selon les cultures et époques. En cela, cette perspective s'appuie sur les préoccupations et besoins des individus. Pour Gilligan (1982 p.147), l'approche du *care* se développe selon quatre axes qui sont : (1) se soucier de (*caring about*) ; (2) prendre en charge (*taking care of*) ; (3) prendre soin de (*care giving*) et (4) recevoir le soin (*care receiving*). D'après Blanc, l'éthique du *care* :

« Est à comprendre à l'échelle de l'acteur, et notamment de ses émotions, de ses bonheurs et de ses valeurs, et non à celle de l'action. De la sorte, le bonheur n'est pas uniquement plaisir, mais correspond à l'adéquation des valeurs de l'individu et de sa reconnaissance au sens plein du terme, c'est-à-dire de la place qu'il a su prendre dans le monde » (2008, p.7).

Cette théorie a la particularité d'être appliquée aux êtres vivants tout comme aux objets et environnements (Gilligan, 1982).

2.2.2 Éthique de l'environnement

En reprenant la logique de l'éthique du *care* et en la transposant à l'échelle environnementale, il est remarqué que « contrairement aux relations de *care* entre des personnes, nos relations à l'environnement ne sont pas structurées par des dépendances directes » (Bertrand, 2013, p.49). Au contraire, ce sont les hiérarchies socio-économiques qui régissent les rapports qu'entretiennent les individus avec l'environnement. De plus, l'approche du *care* se revendiquant du mouvement féministe dans son application valorise l'attention et le souci des autres en plaçant la vulnérabilité au centre de son fondement (Laugier, 2015). Lier l'approche du *care* à l'environnement met en lumière l'impact de la vision féministe traitant les questions environnementales « et inversement,

de montrer comment le terrain et l'espace de la question environnementale sont un lieu crucial de définition des enjeux du *care* » (Laugier, 2015, p.127). Selon Lesch « [n]ous sommes interpellés éthiquement quand ce cadre rassurant de la vie ne fonctionne plus et quand nous devons faire face aux incapacités, à l'échec, à la dépendance et à la finitude » (2015, p.16). Bien que l'autonomie soit un enjeu fondamental de la vie, elle prend un sens d'autant plus fort avec l'avancée en âge. Ainsi, il est nécessaire de reconnaître que tous les individus dépendent des solidarités des autres. L'éthique de la réciprocité, mais aussi celle du souci de l'autre se construit sur les vulnérabilités et les liens multiples unissant les êtres humains les uns aux autres.

D'après Blanc l'éthique environnementale :

« Invite chacun à réfléchir sur les conditions de son adaptation dans le contexte économique et social auquel il/elle est confronté/e. S'adapter, c'est aussi maintenir les conditions de sa vie heureuse, qui suppose une ouverture sur l'environnement. Plus encore qui repose sur la connaissance de cet environnement en vertu de quoi il sera possible de se créer une vie heureuse, c'est-à-dire où les différents faits entrent en concordance de telle façon à produire les effets désirés intérieurement » (2008, p.7).

L'éthique de l'environnement questionne la vie humaine ainsi que la place attribuée au corps et ses répercussions sur l'environnement.

Luca Pattaroni (2008) appuie les intuitions soulevées par Gilligan et conçoit que l'approche du *care* puisse s'étendre à l'exclusion sociale. Dans le même ordre d'idée, Grenier et Guberman (2009 ; 2006) ont défini dans leurs travaux l'état d'exclusion sociale et invitent à questionner les valeurs, politiques, structures et institutions de nos sociétés en vue d'une meilleure inclusion des individus. De ce fait, l'approche du *care* et l'éthique de l'environnement peuvent être mises en relation avec la notion de justice environnementale. Elle regroupe les inégalités sociales et environnementales tout en s'appuyant sur le principe de reconnaissance – de la valeur sociale des personnes âgées dans la société – et de redistribution – en termes d'accès aux ressources et pouvoirs. Bullard (1993, p.6) s'indigne que « les lois, réglementations et politiques environnementales du pays ne soient pas appliquées de manière uniforme⁴ » aux différents groupes de population. Se distingue deux modèles d'équité : le premier, l'équité horizontale, s'opère à

⁴ Citation originale : “the nation's environmental laws, regulations, and policies are not applied uniformly.”

l'intérieur des sociétés concernées et entre celles-ci ; la seconde, l'équité verticale, se matérialise entre les générations, bien qu'il existe des discontinuités entre elles, davantage perceptibles chez les seniors. De plus, selon Scharf et al. (2005), le fait de vivre en zone isolée, où les ressources sont peu nombreuses et inadaptées aux besoins génère un état de bien-être assez faible. Il en résulte des contraintes qui entravent la participation sociale des individus et plus généralement leur intégration sociétale. Les questionnements que soulèvent les milieux de vie et les enjeux liés au « chez-soi » sont d'autant plus importants, peu importe la matérialisation du logement, tels que la chambre, l'appartement, la maison ou encore la rue. Ce questionnement est d'autant plus important en considérant que l'avancée en âge et les pertes de mobilité qu'elle suscite réduisent significativement les géographies personnelles (Clément et al., 1998 ; Oswald et al., 2005), alors qu'est soulevé le rôle essentiel que jouent les milieux de vie dans l'inclusion et la reconnaissance des seniors (Smith, 2010 ; Burns et al., 2011) tout en influençant l'état de bien-être.

2.2.3 Éthique de l'esthétique

L'éthique de l'environnement est intimement liée à celle de l'esthétique, dans la mesure où cette dernière est nécessaire au bon fonctionnement des individus dans leur environnement et par la lecture esthétique entreprise en vue d'en saisir son fonctionnement (Blanc, 2008). Les êtres humains ont ce besoin de comprendre la structure de l'environnement pour développer une vie harmonieuse. De plus, s'inscrivant dans l'approche du *care*, l'éthique de l'esthétique porte un regard chargé d'affection faisant écho au principe de sollicitude. Comme le souligne Blanc, « [e]lle constitue un regard aimant ou, tout au moins attentif, ce qui correspond aux exigences du *care* et change dramatiquement la perception de la responsabilité et de l'agentivité : ce souci est une activité mobile, une mobilité sensible autant qu'intellectuelle » (2008, p.10). Selon l'Office québécois de la langue française (2007), l'agentivité est la faculté d'agir et d'influencer les êtres et événements. En cela, le « bien-être s'identifie notamment à la protection de cette singularité irremplaçable que représente le bel objet (ou le bel environnement) » tel que le mentionne Blanc (2008, p.7). Tout comme le « bien de mon bien-être s'identifie également dans l'idée de participation à un bien commun en résistance à des politiques publiques ou à des conduites humaines que l'on peut qualifier de déprédatrices » (Blanc, 2008, p.7). Cette représentation place l'esthétique comme indice du bien-être (Blanc, 2008 ; Laugier, 2015).

Selon Blanc, l'esthétique s'emploie telle une approche permettant la transmission des connaissances de ce qui est considéré comme juste dans un environnement, « qui permet donc la meilleure adaptation ou reconnaissance des valeurs portées par les individus et le collectif » (2008, p.9). Le jugement esthétique a la particularité d'être construit sur la connaissance de l'action. De plus, l'esthétique est employée par les êtres humains afin de légitimer la place de ce qui construit l'environnement, englobant le patrimoine, les paysages et « les modes d'affirmation de l'identité des lieux que véhiculent les récits sont des façons de rendre compte de l'irréductibilité naturelle et singulière des lieux » (Blanc, 2008, p.9). Selon cette idée, l'esthétique n'est plus restreinte à la beauté et à la connaissance de l'environnement, mais est élargie de façon à devenir un espace dans lequel les individus développent et exercent leur goût, partagé par la suite avec autrui en vue d'un environnement commun. La représentation collective de l'environnement se superpose à la représentation individuelle. D'après Blanc, pour développer la participation esthétique des individus il faut :

« Enrichir l'analyse de la sensibilité à l'environnement, [car] il est urgent de développer un véritable art de l'environnement qui engage esthétique et éthique ; s'il est vrai que le sens de l'environnement est plus complet quand ses dimensions esthétiques sont prises en considération, l'art en ce qu'il constitue soi-disant l'avant-garde pour l'avenir de la perception et de la représentation, peut contribuer à la réflexion : l'environnement est un art, un art éminemment social, l'art collectif, l'art du milieu de vie » (2008, p.13).

Enfin, les êtres humains transforment et adaptent l'environnement naturel et artificiel selon une esthétique qui leur est propre. L'environnement, selon la manière dont il est conçu, peut répondre au besoin de ses utilisateurs. Dans une logique semblable à celle du soin dispensé, les individus peuvent s'exprimer sur la qualité de l'environnement dans lequel ils évoluent. La qualité de l'environnement renvoie quant à elle à son efficacité et questionne les qualités nécessaires à la création d'un bon environnement et les paramètres devant être considérés (Bertrand, 2013). Une remise en question des habitudes et perceptions générationnelles de chaque culture est à prendre en considération afin d'aborder les enjeux de la qualité de l'habitation (Bertrand, 2013). Il importe de favoriser une cohérence entre la réalité – situation et contexte –, les préoccupations et attentes, ainsi que les enjeux relevés par la création de milieux de vie favorisant le bien-être. Ces variables sont les piliers d'un environnement de qualité faisant écho aux principes du *care*.

2.3 Vers des conceptions centrées sur l'utilisateur

La conception de milieux de vie, infrastructures et services sécuritaires et sains aux différentes échelles d'une même société participe à la création d'environnements sécurisants et de qualité. Dans le même ordre d'idée, l'éthique du *care* prône la notion de multiplicité, dans laquelle l'environnement et l'esthétisme révèlent les interactions qui s'opèrent entre les personnes et leur environnement. Tandis que le recensement de paramètres architecturaux ayant un impact sur le bien-être guide les praticiens dans leur conception de projets. L'objectif d'une meilleure compréhension des interactions et comportements des individus envers l'environnement (Merleau-Ponty, 1945) est propice au développement d'approches de conception centrées sur les usagers prenant en considération la pluralité des modes d'habiter (Demilly, 2014).

Bien que les professionnels de l'aménagement se réfèrent à leurs expériences personnelles ou celles d'autrui, il leur est impossible de saisir toutes les subtilités de la condition des individus. De plus, il est probable que, dans leur vie, les individus soient confrontés à une situation de handicap temporaire ou permanente et qu'ils ressentent un décalage entre leurs attentes et besoins, leurs capacités et leurs milieux de vie. Certains obstacles architecturaux, en raison de certaines déficiences ou incapacités des personnes âgées sont handicapants. La déficience est définie par le logiciel Antidote comme étant une « insuffisance organique ou fonctionnelle. » Alors que l'incapacité et le handicap sont des termes aux significations proches, assimilés à l'idée de réalisation ou d'accomplissement. L'incapacité est « l'état d'une personne qui est incapable de faire quelque chose » alors que le terme de handicap est davantage nuancé et représente « l'impossibilité ou la difficulté permanente de faire quelque chose à cause d'un mauvais fonctionnement ou d'un non-fonctionnement d'une partie du corps » (Antidote). Winance (2008) va plus loin et intègre la déficience et le handicap à une dimension sociale dans les lignes suivantes :

« Le terme «handicap» se substitue progressivement aux termes tels qu'invalides, infirmes, mutilés, idiots... et, durant les années 1970, s'impose comme catégorie unifiant l'ensemble des personnes atteintes d'une déficience, quelle que soit sa nature et son origine. Il met l'accent sur les conséquences sociales dues à la déficience, sur le désavantage qui en découle pour la personne. Il désigne l'écart à la norme sociale (celle de «l'homme moyen valide»), elle-même définie en termes de performances sociales, écart provoqué par la possession d'une déficience. Or, cette représentation des personnes porteuses de

déficiences, couverte par la notion «handicap», ainsi que les pratiques et les politiques qui la concrétisent, ont conduit à une mise à l'écart des personnes handicapées, implicite ou explicite » (p.378-379).

En cela, penser les lieux de manière à intégrer les usagers au centre de l'expérience promeut l'état de bien-être et la réalisation de soi. D'après l'architecte finlandais Juhani Pallasmaa dans son œuvre *Le regard des sens* (1996) : « l'inhumanité de l'architecture et des villes contemporaines peut être comprise comme la conséquence de la négligence du corps et des sens, et d'un déséquilibre de notre système sensoriel⁵ » (p.17-19).

⁵ Citation originale : “the inhumanity of contemporary architecture and cities can be understood as the consequence of the negligence of the body and the senses, and an imbalance in our sensory system.”

Chapitre 3 _ Contexte et état des connaissances

*Avant qu'elle ne fonde sur nous, la vieillesse est une chose qui ne concerne que les autres.
Ainsi peut-on comprendre que la société réussisse à nous détourner de voir dans les vieilles gens
nos semblables.*

Simone de Beauvoir,
La vieillesse (1970)

Le chapitre trois sur l'état des connaissances, dresse tout d'abord un portrait des personnes âgées et formule leurs attentes quant à la qualité de leur habitation. Puis il effectue une anthropologie de la vieillesse, d'après une perspective historique et culturelle. Il présente ensuite le contexte dans lequel les milieux de vie dits « amis des aînés » sont conçus. Enfin est établie une recension des milieux de vie destinés aux seniors dans laquelle sont mis en lumière les caractères perçus comme des facilitateurs à l'habitation.

3.1 Une population vieillissante : un enjeu contemporain

Actuellement, le Canada comme le reste du monde est sujet au vieillissement démographique. L'OMS (2016b) estime que 20 à 24% de la population canadienne était âgée de 60 ans et plus en 2015. Il est prévu que ce phénomène perdure et s'accroisse les années à venir. Il est estimé dans ce même rapport qu'en 2050 un minimum de 30% des canadiens auront 60 ans et plus.

3.1.1 Définir les personnes âgées dans le cadre de la recherche

Qui sont les personnes âgées ? Comment sont-elles perçues ? Les recherches sur le sujet démontrent la difficulté à établir une définition objective représentant les personnes âgées au XXI^{ème} siècle (Turcotte et Schellenberg, 2007 ; Posner, 1995 ; Blein et al., 2010), aussi connu depuis le XX^{ème} siècle sous les appellations d'« âge d'or » et de « troisième âge » dont les

significations ont été remaniées ces trente dernières années. Les appellations employées pour désigner les personnes âgées sont nombreuses et à connotations variées. Un article publié par Radio Canada (2017) résume l'entrevue d'Ignace Olazabal, anthropologue québécois à l'Université de Montréal. Ce dernier se prononce sur les "lexiques pour décrire les personnes vieillissantes." Dans cette entrevue Olazabal précise que les termes employés en privé sont différents de ceux étant socialement acceptés dans le domaine public. Les personnes de 65 ans et plus sont désormais désignées par les appellations suivantes : (1) *les personnes âgées* car le terme est « relativement vague et [...] faiblement connotée » ; (2) *les aînés* ou *les personnes aînées* qui sont les expressions « connotée[s] de la façon la plus positive qui soit » car elles « suggère[nt] une prépondérance sociale des plus vieux sur les plus jeunes, issue des ancienne sociétés [...] dans lesquelles les anciens étaient vénérés » ; (3) *les seniors* est l'appellation la plus courante en France et aux États-Unis, ce terme tire son origine du latin senior et son utilisation contemporaine provient d'un anglicisme lexical que se sont appropriés les Français afin de désigner les plus âgés. Dans le cadre de ce travail de mémoire l'étudiante-chercheuse emploiera les termes précédemment cités pour faire référence aux personnes de 65 ans et plus.

Avec l'arrivée d'un grand nombre de personnes aînées à la retraite, il est pertinent de questionner la définition des aînés qui refléterait mieux les conditions, préoccupations et attentes de cette génération (Blein et al., 2010). Les aînés représentent un segment de la population très hétérogène qu'il demeure difficile de catégoriser. Vivre ce tournant de vie est propre à chacun, bien qu'en lien avec la génération, la visibilité sociale et les représentations qui s'y rattachent (Ennuyer, 2011).

Ce dernier quart de siècle, l'image associée au vieillissement se fait plus positive (Keller, Leventhal et Larson, 1989). La littérature parle de « bien vieillir », de « vieillissement réussi » et de « vieillir en santé » (Gangbé et Ducharme, 2006). Les aînés d'aujourd'hui vieillissent généralement en meilleure santé et souhaitent être actifs plus longtemps au sein de la société puisque nombre d'entre eux le sont et se regroupent dans des associations où ils mettent leur savoir-faire en œuvre (Fougeyrollas et Noreau, 2003). Ils revendiquent davantage leur place dans la société au travers de leur implication dans la communauté sociale (Kozma et al., 1991).

3.1.2 Des personnes âgées aux aspirations différentes

Les aînés en devenir chamboulent peu à peu les perceptions de la vieillesse. Ils appellent à une redéfinition de celle-ci, plus adaptée à leurs valeurs, attentes et préoccupations. Certains des seniors revendiquent le droit de vieillir différemment. Ils expriment ainsi leur souhait de ne pas vieillir dans les mêmes conditions que leurs parents et d'avoir la possibilité d'habiter des espaces qui leur correspondent davantage. Comme le souligne Ariès en 1983 :

« Il n'y a pas de loi de génération. Il est évident que le changement se fait par génération parce qu'il ne peut pas se faire à l'intérieur de l'une d'elles, il concerne des choses excessivement profondes sur lesquelles un homme ou une femme ne changeront pas au cours de leur vie. Ce n'est donc pas au sein d'une génération que l'on observera des changements de mentalité aussi profonds, mais c'est une génération qui basculera par rapport à la précédente. Ce n'est pas une loi, c'est une mesure comme en musique, c'est une tension » (p.53-54).

Les personnes âgées d'aujourd'hui sont sensiblement différentes de la génération précédente en termes de santé et de préoccupations sociales. Elles souhaitent s'impliquer davantage afin de préserver leur statut social. La modification de leurs aspirations donne lieu à l'émergence de nouveaux modèles d'habitation qui se développent depuis plusieurs années, en Europe et en Amérique du Nord principalement. Ces modèles d'habitation prennent souvent forme sous l'initiative d'aînés ou de personnes touchées par la cause, ayant une conception bien définie de l'idéal d'habitation, où passer le reste de leurs jours (Lavoie et al., 2016).

3.1.3 Vieillir dans d'autres conditions

De nouveaux modèles d'habitation ont été développés en réaction aux résidences spécialisées dont les caractéristiques ne répondaient pas aux attentes des aînés d'aujourd'hui. Ces types d'habitation dits « émergents » sont privilégiés par certains, car ils leur permettent de conserver un pouvoir décisionnel et offrent sécurité, soutien et socialisation sous un même toit (Le quartier des générations, 2019), une situation s'apparentant plus à un chez-soi qu'à une institution. L'environnement bâti auquel ils aspirent doit avoir pour fonction d'abriter et de protéger. Il leur demande aussi d'apprendre à cohabiter avec les autres résidents ou voisins, ce qui favorise

l'entraide entre les individus qui partagent des espaces de vie communs (Leroux, 2008). L'environnement bâti doit être conçu comme un soutien dans leur quotidien, il fait office d'environnement prothétique. Les espaces de vie, quant à eux, offrent de multiples possibilités dans leurs aménagements, ils sont polyvalents, flexibles tout en s'accordant avec la programmation. Il est de ce fait possible de les concevoir en fonction des besoins et aspirations des individus ; par exemple, les usagers augmentent leur potentiel d'appropriation de l'espace s'il leur est possible de contrôler des paramètres tels que la lumière, l'acoustique, la qualité de l'air, etc. En cela, un espace, selon la manière dont il est conçu, peut encourager le bien-être social des personnes âgées, en favorisant la participation et l'inclusion de celles-ci : c'est la reconnaissance des individus. Plus généralement, l'architecte française Nadège Leroux (2008) souligne que le lieu d'habitation est une source de reconnaissance sociale ; puisqu'il témoigne de la place des individus et de leur intégration au sein de la société.

3.2 Perspective historique et culturelle sur la vieillesse

Les préconceptions de nos sociétés envers la vieillesse sont contrastées et variables selon les époques et cultures, comme l'a souligné Ariès (1983). La valeur associée à la vieillesse, et donc indirectement celle des aînés, dépend de la culture et de l'époque dans laquelle elle s'inscrit. Tandis que les préconceptions et les modes de pensée sont propres aux cultures et varient subtilement les unes des autres, si bien que la place des aînés au sein des ménages est variable de l'Antiquité à nos jours. Les représentations de la vieillesse sont associées aux différents rôles qu'elle joue selon les époques (Ariès, 1983).

Un bref historique de la vieillesse est utile d'une part afin de mieux comprendre les représentations des personnes âgées qui ont sous-tendu les époques antérieures. D'autre part, parce que les lieux d'habitation qui leur sont destinés expriment les représentations de la vieillesse à une époque donnée. Ils offrent une meilleure compréhension du déplacement du logement des personnes âgées, depuis la cellule familiale vers les lieux d'habitation spécialisés leur étant exclusivement réservés.

3.1.1 La vieillesse, ses valeurs et ses lieux selon les époques

La vieillesse est considérée comme une phase singulière de la vie humaine depuis la période de l'Antiquité. Les seniors y sont respectés, car reconnus pour leur savoir (Ariès, 1983, p.47) ; ils détiennent « un rôle d'éducateur » et « une fonction d'autorité » (Corvisier, 2018). Les aînés de l'Antiquité se doivent de travailler afin de conserver leur utilité sociale et l'image du « noble vieillard » qui leur est attribuée (Ariès, 1983, p.47). À l'Antiquité, les seniors se doivent d'être autonomes le plus longtemps possible, en vivant de leurs revenus et dans leur propre habitation. Néanmoins « [l']obligation morale que les enfants supportent l'affaiblissement de leurs parents et l'obligation légale de subvenir à leurs besoins, de leur assurer sépulture et culte des morts les protègent au moins un peu » (Corvisier, 2018).

Cette manière de percevoir la vieillesse et d'accompagner les aînés demeure semblable jusqu'au Moyen-Âge qui témoigne d'un changement de rôle de la vieillesse. Néanmoins, faute de pouvoir contribuer pleinement à la vie active à cause de diverses infirmités, « il[s] se retir[ent] du monde » (Ariès, 1983, p.47). Les aînés de l'époque médiévale occupent une place de second ordre ; lorsqu'ils ressentent le poids et la fatigue de l'avancée en âge, ils transfèrent leurs pouvoirs et rôles dans la gestion du ménage et des biens familiaux à la génération postérieure (Laumonier, 2015). D'après les travaux de Laumonier, des variantes sont toutefois observées à cette époque :

« Il existe [...] de multiples manières de vieillir dans le giron familial. Ces différentes situations, ainsi que les processus menant éventuellement des unes aux autres, se comprennent en fonction du rang occupé dans le ménage par les personnes aînées, de la nature des liens qui les unissent à leurs parents, de l'investissement émotionnel de ces relations et des capacités cognitives et physiques des individus. »

Il est alors commun que les seniors soient intégrés à la cellule familiale – directe ou élargie – durant la vieillesse, peu importe la classe sociale (Laumonier, 2015). Toutefois, il semble qu'une certaine aisance financière est avantageuse pour les familles ayant une ou deux bouches supplémentaires à nourrir. Il est remarqué qu'il est plus facile de prendre congé de ses occupations sociétales quand les personnes vivent déjà avec leur descendance ou qu'ils ont la possibilité de s'installer dans la même habitation (Laumonier, 2015). La mise en place de solidarités familiales est propice au renforcement des liens et encourage l'entraide entre les générations. Sans réseau de soutien familial, les plus vulnérables et démunis mènent la vie dure, à tel point que la vieillesse

grandissante, les ressources s'amenuisent, rendant d'autant plus vulnérables les individus isolés (Laumonier, 2015). Ils sont contraints de conserver une vie active pour subvenir à leurs besoins, vivant en partie de la charité et de l'aumône.

Dès le XVII^{ième} siècle, il est constaté dans les ouvrages incontournables de Bartholomaeus (1556), Richelet (1680), Furetière (1690) et Trévoux (1704) s'emploient à définir et catégoriser les seniors. Il s'en dégage une forte tendance à opposer la vieillesse à la jeunesse, ce qui tend à encourager l'idée de compétition entre les générations (Jenson et Martin, 2003). La valeur de l'existence des personnes âgées semble dépendre de l'importance que lui accordent les générations ultérieures.

Le paradoxe d'une vieillesse à deux masques existe depuis l'Antiquité : une première interprétation vilipendée et dénigrée dans laquelle le vieillard est la représentation traditionnelle ; la seconde distinguée pour sa sagesse et son savoir qui revêt l'aspect d'un « noble vieillard à la belle figure » (Ariès, 1983, p.47). Ce paradoxe reflète les modalités de prise en charge des personnes âgées de cette époque. Traditionnellement, les seniors étaient pris en charge dans la cellule familiale quand ils n'étaient plus en mesure de subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Celle-ci les soutenait lors de l'avancée en âge en les intégrant au ménage, sinon en convenant de dispositions alternatives. Les âgés n'ayant plus de proches pour subvenir à leurs besoins, tous comme les pauvres ou les invalides étaient recueillis dans les hospices où l'on prenait soin d'eux tout en réduisant la mendicité présente dans la ville. Dans son *Atlas historique du Québec* (2014), l'historien québécois François Guérard, utilise l'exemple de l'Hôpital Général de Québec fondé par Saint-Vallier, inspiré des hôpitaux généraux français de l'époque. Il réfère dans le même ouvrage au complexe de l'Hôpital Général actif du XVII^{ième} au XIX^{ième} siècle, basant son modèle sur une approche philanthropique. C'est avec l'urbanisation des villes de la seconde partie du XIX^{ième} siècle et les mesures d'hygiène publique que l'hôpital tel qu'il est connu est transformé, « tant dans ses fonctions que dans son organisation interne » (Guérard, 2014). Par conséquent, des hôpitaux ayant des fonctions spécifiques et destinées à des groupes de population distincts – aux marins et immigrants, aux femmes enceintes, etc. – font leur apparition en Amérique du Nord. À cette époque, les soins sont majoritairement dispensés à domicile, ce qui explique selon Guérard (2014) le peu d'hôpitaux au Québec. Ceux-ci sont des lieux recevant les plus démunis, seuls et sans

ressources, n'ayant ni logement ni famille pouvant s'occuper d'eux. À partir de 1880, l'hôpital tel que connu actuellement prend forme. Il devient un lieu de soin ouvert à l'ensemble de la population bien que l'hôpital se divise en sections dédiées à des fonctions spécifiques. D'un côté des soins en chambre privée pour les plus aisés, de l'autre, les plus démunis sont placés dans des salles communes (Guérard, 2014). Peu à peu, le caractère caritatif de l'hôpital public s'efface et les démunis quittent les hôpitaux. Les seniors sans famille et aux maigres revenus doivent subvenir à nouveau à leurs propres besoins et investissent la ville.

Il faudra attendre l'adoption d'une loi sur l'assistance publique en 1921, pour que des habitations destinées exclusivement aux personnes âgées voient le jour. L'adoption d'une telle loi témoigne de l'effacement progressif du stéréotype même du « mauvais vieillard ». La société fait preuve envers les personnes âgées de plus de sympathie, de bienveillance et de respect. Elle valorise la vieillesse et l'aîné se voit acquérir un nouveau rôle et statut social. Il prend la place du patriarche de la famille, faisant figure de sagesse et d'autorité. De 1920 à 1970, l'idée d'un vieillissement réussi est possible dans les établissements réservés spécialement aux seniors. C'est à cette période que le marché immobilier destiné aux seniors prend son essor et que les résidences pour aînés prolifèrent. Les habitants de ces établissements n'ont en commun que l'âge ; ils sont en couple ou seul et sont en différents états de santé. Au XX^{ième} siècle, les avancées techniques et technologiques permettent à un grand nombre d'aînés de voir leur quotidien amélioré. En effet, « la poursuite de leurs activités leur était facilitée par les aménagements matériels de la vie, comme la voiture, l'ascenseur et bien d'autres choses » (Ariès, 1983, p.51), des avancées qui ont participé à la mobilité et à l'autonomie des seniors. En parallèle, se développe un marché de consommation exclusivement réservée aux seniors, les produits de consommation envahissent les ménages et facilitent la vie quotidienne des ménagères. À partir des années 1950, avec l'entrée dans la société de consommation et des prêts d'argent favorisés par les politiques de l'époque, les couples et ménages s'affirment davantage et accèdent plus facilement à la propriété, effaçant peu à peu les solidarités familiales au profit du couple (Bonvalet, 1997).

Au début des années 1970, la société modifie son regard sur la vieillesse et envisage le vieillissement à domicile grâce à l'introduction des soins d'assistance – du quotidien et médicaux – dans les ménages. Cette approche permet aux seniors de demeurer plus longtemps dans un

environnement familial. À la sortie des Trente glorieuses, sont privilégiées les solidarités familiales afin de faire face à la crise économique, au chômage et à la difficulté de se loger (Bonvalet, 1997). Le modèle de la famille élargie – famille nucléaire et sa parenté – se reconstruit et les ménages abritant trois à quatre générations deviennent de plus en plus communs. En parallèle, Bonvalet (1997) souligne que le pouvoir d'achat des aînés – plus élevé en comparaison à celui des générations précédentes – leur confère un rôle clé dans l'accès à la propriété des générations postérieures au point de permettre aux générations une nouvelle décohabitation. Les observations de ces solidarités familiales amènent à conclure qu'elles sont la représentation des liens intergénérationnels qui unissent les individus d'une même famille.

Cette perception du vieillissement sera de nouveau tourmentée et les aînés une nouvelle fois marginalisés, car l'image du vieux gâteux demeure au fond des esprits. Comme le souligne Ariès (1983, p.48), « ce n'est que très récemment que nous avons vu le noble vieillard basculer du côté de l'hospice tandis qu'une autre attitude devant la vieillesse émergeait, qui consiste, comme chacun le sait, à la mettre à part et à faire en sorte qu'on ne la voit pas. » Il attribue cela à la place des jeunes adultes qui dévaluent la vieillesse en cette « époque où les connaissances s'usent très vite et où il faut un renouvellement constant » ; devise s'appliquant autant aux objets qu'aux individus (1983, p.52). Ariès conclut en avançant que le vieillard ne peut donc pas se placer en position de supériorité face à la jeunesse puisque « ses connaissances accumulées sont périmées » (1983, p.52).

Malgré cette dévaluation des seniors, un marché de consommation qui leur est exclusivement adressé se développe en parallèle. Peu à peu, des milieux de vie, « des biens de consommation et des professionnels spécialisés » prennent d'assaut le quotidien des seniors (1983, p.53). Pour Ariès, ces mesures ne sont « pas contradictoire, car il y a une certaine marge entre la politique officielle et ses applications d'une part, les attitudes et comportements sociaux d'autre part » (1983, p.53). Afin d'illustrer ce paradoxe, il met en parallèle la retraite – période où l'on pense davantage à soi – à ce qu'il qualifie de « bienveillance gouvernementale » pouvant être perçue comme des moyens d'occuper les seniors. Il souligne aussi l'ambiguïté de ces situations servant à « remettre en circulation l'argent des vieux » (1983, p.53).

Une perspective historique et culturelle de la vieillesse permet de contextualiser la prise en charge des personnes âgées par la famille et plus généralement par la société. La relation entre les valeurs sociétales et les représentations véhiculées au fil du temps ont une concordance sur les modèles d'habitation offerts aux seniors. C'est ainsi que s'opèrent à travers les époques, la migration des âgés de la cellule familiale vers les hospices, puis vers les habitations spécialisées telles que connues aujourd'hui.

Après ce regard historique sur la vieillesse depuis l'Antiquité, un portrait des personnes âgées et des représentations attachées à la vieillesse au XXI^{ème} siècle est dressé, orienté sur l'état de bien-être des seniors.

3.1.2 Portrait des personnes âgées

Les personnes âgées forment un groupe distinct (Henrard, 2003) et sont comprises dans ce dernier à partir d'un âge clairement défini dès le XVIII^{ème}. Les caractéristiques péjoratives qui représentent la vieillesse demeurent similaires d'une époque à l'autre comme le montre la précédente perspective historique. Durant de nombreuses années, les personnes âgées ont été dénigrées puis respectées.

L'image revêtue dans le passé par les seniors persiste, bien que les âgés d'aujourd'hui et de demain soient considérablement différents. Trop souvent, des préjugés subsistent : les âgés sont isolés, plongés dans une routine monotone, drainés de vitalité et d'initiatives. Poids pour la société, dépendant constamment d'autrui. Investissement onéreux et peu rentable pour l'état. Ils sont représentés comme des personnes inactives et improductives, victimes du déclin de leurs capacités motrices et cognitives (Verdon, 2016). Voici le portrait dressé des personnes âgées : une vision négative et incorrecte. Dans un article de Clarke et al., les personnes âgées partagent la manière dont ils perçoivent leur vieillesse : « la plupart des personnes voient le vieillissement de manière positive, le décrivant comme une période positive d'évaluation de la vie, de réflexion philosophique, de sagesse et de maturité accrues⁶ » (2000, p.140). Il est remarqué que les visions

⁶ Citation originale : *“most people view aging positively, describing it as a positive period of life evaluation, philosophical reflection, increased wisdom and maturity.”*

soulevées par Verdon et Clarke et al. dressent des portraits des seniors aux antipodes l'un de l'autre. Par ailleurs, la vision positive du vieillissement exprimée par Clarke et al. fait écho aux propos de Gangbé et Ducharme mettant en lumière le rôle de la société lors de l'avancée en âge :

« Le bien vieillir est intimement lié à l'image sociale que l'on a de la personne aînée, à la place que la société lui accorde, au type de société. Ainsi, dans les sociétés occidentales fondées sur l'individualisme, où l'indépendance et l'autosuffisance de l'individu sont prônées du début de la vie jusqu'à la vieillesse, bien vieillir exige le maintien de son autonomie fonctionnelle et cognitive » (2006, p.297).

À son contraire, dans les « sociétés plus relationnelles » telles que définies par ces mêmes auteurs, bien vieillir consiste en l'intégration des seniors par les opportunités à « pouvoir tenir les rôles sociaux associés à son âge, indépendamment de son état de santé » (2006, p.297).

Depuis 1950, l'espérance de vie a augmenté de 25 ans (Ennuyer, 2011) pour s'établir à 80 ans. Conséquemment, de nombreuses personnes aînées vivent plus longtemps qu'auparavant (Posner, 1995). Par conséquent, malgré l'augmentation de l'espérance de vie, les aînés deviennent « vieux » plus jeunes, car l'âge auquel ils sont considérés « vieux » demeure inchangé. Ils bénéficient en moyenne d'une vingtaine d'années à la retraite ; pour plusieurs, c'est une période synonyme de libération des contraintes, une tranche de vie dans laquelle ils investissent davantage en eux, se cherchent et se découvrent encore (Verdon, 2016). Ils s'essaient à de nouvelles passions et s'autorisent à nouer de nouvelles relations ; la nouveauté et l'exploration encouragent l'épanouissement et s'inscrivent dans la découverte perpétuelle de soi, qui est nécessaire à l'épanouissement (Clarke et al., 2000). Ils explorent de nouveaux modes de vie et types d'habitation selon leurs valeurs et aspirations ; vivent seul ou en concubinage, avec leur famille ou leurs amis, si ce n'est avec des inconnus qui ont une situation et des préoccupations similaires. Dès lors, côtoyer des individus qui partagent des préoccupations et intérêts similaires semble être bénéfique pour la santé et le bien-être.

3.1.3 Perceptions occidentales de la vieillesse au XXI^{ème} siècle

La revue de littérature montre que la période de la vieillesse se charge de connotations variables et ambiguës selon les époques. Il est vrai que les sociétés actuelles ont davantage pour préoccupations

les personnes âgées et plus spécifiquement leur bien-être, néanmoins il est remarqué un manque de cohérence entre ces préoccupations d'actualité et l'état de bien-être généré chez ce groupe.

L'une des incohérences constatées face à la vieillesse provient des nombreux termes à connotations négatives qui lui sont associés tels que : la maladie, le déclin, la mort, l'incapacité, la fragilité, la dépendance, etc. Ces termes négatifs ternissent le regard que porte la société sur les seniors et déterminent à tort les valeurs qu'ils véhiculent. Par ailleurs, biologiquement, le processus de croissance puis de maturité laisse progressivement place à celui du vieillissement. Phase de vie durant laquelle l'âge et la perception du corps vieillissant (Zúñiga, 1990) sont davantage pris en compte dans la définition de l'essence des individus. Dans la dimension anthropologique explorée par David le Breton (2007), le corps est un organisme façonné par les sociétés humaines sous les différents aspects de la forme, des émotions, des perceptions sensorielles et du statut culturel qui lui sont accordés. Son travail expose ses réflexions sur l'invention du corps par nos sociétés, ses représentations et usages. En vue de construire une anthropologie du corps, il souligne que le corps ne peut être posé comme un objet à part entière, car il abrite une âme avec laquelle il forme un tout, composé de chair et d'esprit tout comme le mentionnait également Merleau-Ponty en 1945.

Vieillir est une expérience subjective, différente d'un individu à l'autre comme souligné plus tôt. Les individus vieillissent dans des conditions différentes et représentent chacun un cas unique de ce processus, puisque dans une même société les individus et leurs parcours sont variables. Charpentier et al. (2010) parlent de pluralité des expériences vécues durant la vieillesse, car les individus disposent de leurs propres perceptions et interprétations (le Breton, 2007). De plus, il existe de nombreux paramètres influençant la vieillesse des personnes qui sont : le genre ; l'origine ethnoculturelle ; la situation financière ; vivre chez soi ; en milieu urbain ou rural ; en hébergement, etc. (Charpentier et al., 2010) ; être l'aidant d'un proche ou avoir besoin d'aide ; avoir des problèmes de santé nouveaux ou chroniques (Laforest et al., 2008a et b). Néanmoins bien que soient reconnues les multiplicités de la vieillesse, il est effectué une généralisation des singularités où les seniors se voient catégorisés dans le groupe des 65 ans ou plus. Cette généralisation est réalisée pour des raisons « pratiques » – tel que les recensements de la population, les statistiques, les études, etc. – excepté qu'elle n'est pas représentative des multiples vieillesse.

Le vieillissement peut être dans certains cas perçu comme un retrait de la vie en société. Parfois assimilé à un processus de désengagement (Cummings et Henry, 1961) et vécu comme un processus de déprise graduelle du monde (Clément et Membrado, 2010 ; Caradec, 2004). Toutefois de plus en plus de personnes âgées s’opposent à ce qui a été souligné par Cummings et Henry (1961), Clément et Membrado (2010) et Caradec (2004), car elles souhaitent continuer à jouer un rôle dans la société. Les propos particulièrement pertinents venant d’une âgée de quatre-vingt-treize ans, recueillis dans le cadre du travail de Champagne et al. (1992) et expliqué par De Ladoucette (2011, p.14), serviront à illustrer cette idée intemporelle :

« Il y a des gens qui commencent à se préparer à mourir quand ils approchent de soixante-dix ans ; il y en a d’autres qui se préparent à vivre jusqu’à ce qu’ils aient quatre-vingt-dix ans. Si ceux qui se préparent à vivre jusqu’à quatre-vingt-dix ans, meurent à soixante-dix ans, ils ne sauront pas la différence... Mais si ceux qui se préparent à mourir à soixante-dix vivent jusqu’à quatre-vingt-dix, les vingt dernières années peuvent être infernales. »

Interactions sociales

L’inclusion sociale et le développement d’un sentiment d’appartenance chez les individus s’opèrent au travers des interactions sociales. Mucchielli décrit l’interaction sociale comme étant une « relation interhumaine par laquelle une intervention verbale ou une attitude, une expression significative ou une action provoquent une action en réponse, qui retentit sur l’initiateur » (1991, p.81). L’interaction sociale se place alors au centre des échanges humains et prend place dans les milieux de vie. Ainsi, il est pertinent de comprendre comment le design peut développer et influencer ces interactions en invitant les individus à communiquer et s’engager davantage, puisqu’il peut être un véritable défi pour certains individus de sortir de leur domicile et de socialiser selon leurs ressources et capacités physiques ou psychologiques propres. Dans le cas des personnes âgées, un sentiment de marginalisation peut être ressenti à cause des dysfonctionnements liés à l’avancée en âge et aux freins que ce dysfonctionnement impose quant aux possibilités d’accéder à des lieux favorisant la socialisation et qui limitent les possibilités d’interactions sociales.

Bien que l’interaction avec autrui – famille, proches, inconnus – soit nécessaire à tous les individus et considérée comme un besoin social fondamental, de tels échanges ne sont pas aisément accessibles à tout le monde. Les interactions sociales peuvent être favorisées par la pratique d’activités ayant du sens pour les personnes. Les activités choisies, en plus de permettre un contact

social, ont l'avantage d'atténuer le sentiment de marginalisation parfois ressenti par les seniors. Rejoindre un groupe leur permet d'affirmer leur identité.

Les vertus de liens sociaux ont été étudiées par Berkman et Syme (1979) qui ont constaté que les individus ayant une vie active vivaient plus longtemps que ceux moins bien intégrés ayant peu de relations. Dans leurs recherches sur les relations, la socialité et la santé des individus, ces auteurs ont remarqué que les personnes ayant une hygiène de vie moyenne, mais de forts liens sociaux ont une espérance de vie plus importante que celles qui ont une vie saine et de faibles interactions sociales.

Dévalorisation sociétale, exclusion et inclusion sociale

La revue de littérature scientifique fait état des contradictions et ambiguïtés qui s'attachent à la vieillesse. Ces dernières mettent à mal le sentiment de bien-être des seniors à travers diverses situations tendant vers leur dévalorisation et exclusion dans différentes sphères de la vie. Dans le cadre de cette recherche, l'accès à un logement décent qui favorise le maintien du potentiel de chacun est recherché.

D'une manière générale, la dévalorisation de la vieillesse peut être vécue à travers des situations d'exclusion sociale, qui ont des impacts sur le bien-être. D'autant plus que le processus d'exclusion sociale participe à la dégradation de l'état de santé des individus. Ainsi, cette notion amène notre société à questionner ses valeurs, ses politiques, ses structures et ses institutions, qui sont autant de facteurs contribuant à l'exclusion sociale (Grenier et Guberman, 2009 ; 2006). En approfondissement de ce questionnement, une attention doit être spécialement portée aux espaces qui caractérisent la société ainsi qu'à leurs aménagements, comme facteurs potentiels de contribution à l'exclusion – ou à l'inclusion – sociale des personnes âgées.

Charpentier et al. définissent l'exclusion sociale comme « un processus de non-reconnaissance et de privation de droits et de ressources, à l'encontre de certains segments de la population, qui se réalise à travers des rapports de forces entre groupes aux visions et intérêts divergents » (2010, p.5). Ce processus mène à des inégalités et une potentielle mise à l'écart dans les sept dimensions de la vie en société (Bilette et Lavoie, 2010) : (1) exclusion symbolique – envers les personnes

âînées – ; (2) exclusion identitaire – au travers du prisme de l'âge – ; (3) exclusion sociopolitique ; (4) exclusion institutionnelle ; (5) exclusion économique ; (6) exclusion des liens sociaux significatifs – réduction des interactions sociales et de leur qualité – ; (7) exclusion territoriale – réduction significative des déplacements géographiques. La multiplicité des dimensions implique des exclusions dans une ou plusieurs sphères de la vie sans que les autres sphères soient affectées selon Bilette et Lavoie (2010).

À l'échelle du Québec, Jenson et Martin (2003) constatent que les politiques sociales établies par l'état misent principalement sur l'insertion de la jeunesse et des jeunes adultes, au détriment des âînées qui sont parfois perçus comme un fardeau social. La compétition entre les générations est encouragée, ce qui impacte les droits et l'estime des personnes âînées tout en questionnant leur place dans la société. De telles politiques défavorisent les personnes âînées en termes d'accès au logement, au bénévolat, aux formations ainsi qu'aux divers services desquels ils pourraient bénéficier.

L'inclusion sociale, notion inverse à celle d'exclusion sociale, favorise le bien-être des personnes âînées et leur intégration à la vie en société. D'après Ogg et Renaut (2012), les questionnements en lien à l'inclusion sociale des personnes âînées sont de nos jours encore trop peu étudiés. Qu'appelle-t-on l'inclusion sociale ? Séguin et al. (2015), la définissent comme « un processus complexe de cocréation d'un projet social qui reconnaît les possibilités et la diversité des participations de chacun, en tant que membre socialement valorisé ». Ce projet social ne peut s'opérer sans reconnaissance et redistribution des ressources – économiques, matérielles et territoriales telles que définit par Bilette et al., (2012) – ainsi que des droits, des pouvoirs et des possibilités (Honneth, 2000 et 2006 ; Lamoureux, 2000 et Young, 2000). Plus spécifiquement, le géographe américain Edward Soja défend l'idée d'une répartition égalitaire des ressources ayant pour potentiel de répondre aux enjeux soulevés par la justice spatiale⁷, puisqu'il observe que « les

⁷ Edward Soja expose que la réflexion spatiale contemporaine se fonde sur les points suivants :

« (1) celui de la spatialité ontologique des êtres humains (nous sommes tous des êtres spatialement tout autant que socialement et historiquement situés) ;
(2) celui de la production sociale de la spatialité (l'espace est produit socialement et peut du coup être transformé socialement) ;
(3) celui de la dialectique socio-spatiale (le spatial est socialement produit et donc la réciproque est aussi vraie) » (2010, p.2).

géographies que nous vivons au quotidien ont des impacts positifs et négatifs sur presque toutes nos actions » (2010, p.2). Selon lui :

« L'espace n'est plus considéré comme un simple réceptacle, comme la scène sur laquelle l'activité des hommes se déploierait, voire comme une simple dimension physique, mais comme une force active qui façonne notre expérience de la vie. On réfléchit désormais par exemple de manière plus approfondie à la causalité spatiale urbaine afin de mieux mesurer l'influence des métropoles sur notre comportement au quotidien, mais aussi sur un ensemble de processus: l'innovation technologique, la créativité artistique, le développement économique, le changement social, mais aussi la dégradation de l'environnement, la polarisation sociale, l'accroissement des inégalités de revenus, la politique internationale et, plus spécifiquement, la production de justice et d'injustice » (2009, p.2).

Les facteurs précédemment énoncés révèlent et alimentent les problèmes de redistribution des ressources qui traduisent des répercussions sur la reconnaissance des seniors. Une redistribution inégalitaire des ressources économiques, matérielles et territoriales (Bilette et al., 2012) entre les différentes catégories populationnelles amène ce qu'Honneth qualifie de fausse reconnaissance sans redistribution. Par exemple, le revenu moyen perçu par les hommes et femmes retraités s'établit respectivement à 24 000\$ annuel pour les hommes en comparaison aux femmes qui perçoivent entre 15 000\$ et 18 000\$ (Vaillancourt et Diaconu, 2008). Une perception mensuelle en dessous du revenu moyen peut limiter l'accès à un logement décent et réduire la qualité du lieu d'habitation. Cela démontre que le bien-être des seniors passe par la reconnaissance de leur valeur à travers l'accès égalitaire aux structures ainsi qu'aux services sociaux et de santé. Un changement de paradigme permettrait d'ajuster ces inégalités, en explorant de nouvelles façons d'interagir, d'accueillir l'autre et d'être solidaire avec lui.

Développement d'un sentiment d'appartenance

Le psychologue américain Abraham Maslow, dans la pyramide des besoins⁸ qu'il propose en 1943, avance que les motivations des individus proviennent de ses besoins non satisfaits. Selon lui, ces derniers doivent être hiérarchisés et s'organisent de la base au sommet de la pyramide de la manière

⁸ L'étudiante-chercheuse à connaissance de l'existence de théories similaires.

suivante : (1) besoins physiologiques ou fondamentaux ; (2) besoin de sécurité ; (3) besoins sociaux ; (4) besoin d'estime de soi ; (5) besoin de réalisation de soi. Une fois les besoins physiologiques et fondamentaux satisfaits – alimentation, repos, santé, etc. – les êtres humains peuvent se tourner vers la satisfaction de leur besoin de sécurité. Avoir un emploi et la sécurité financière qu'il apporte permet aux personnes d'investir un milieu de vie qui fait écho à leurs valeurs et aspirations. Une volonté similaire pousse les aînés à questionner les modèles d'habitation et à en changer au besoin. Une fois le besoin de sécurité assouvi, les individus peuvent satisfaire ces besoins d'ordre social – développement affectif, acceptation, affection, etc. La satisfaction des besoins sociaux entraîne un sentiment de reconnaissance et d'accomplissement d'eux-mêmes. En ce sens, les êtres humains constituent des groupes sociaux tels que les clubs et associations. Ils se regroupent sur la base de caractéristiques ou idéologies communes – valeurs, objectifs, croyances, etc. Ces rassemblements témoignent d'un besoin d'appartenance et de reconnaissance, puisque la prise de conscience de sa valeur ne peut s'opérer sans le regard d'autrui. Jacob (2016) souligne que les individus se sentent reconnus ont tendance à s'engager davantage et éprouvent les sentiments de fierté et de satisfaction.

Pour les adultes, le sentiment d'appartenance devient plus profond, car il véhicule l'image que les individus projettent dans la société. Selon le sociologue québécois Guy Rocher (1968), l'appartenance à une collectivité est possible grâce au partage de ses idées et traits communs avec les différents membres. Ces caractéristiques communes, en plus de rassembler les hommes, leur permettent de s'identifier à un « nous », puisque le sentiment d'appartenance ne peut se former seul (Aebischer et Oberlé, 2016). Néanmoins, pour que les individus partagent leurs idées, ils doivent mutuellement s'accepter et se reconnaître comme les membres du groupe. Bien que les individus s'identifient à un groupe à un moment donné, Aebischer et Oberlé (2016, p.54) soulignent :

« Il y a des moments dans l'existence où, plus ou moins brusquement, l'individu prend du recul par rapport à ses groupes d'appartenance, ou certains d'entre eux. Il commence à s'y sentir moins bien, à remettre en question la signification qu'ils avaient pour lui, à les critiquer, et parfois à vouloir les quitter. »

Ces auteurs étoffent leur vision en précisant que les groupes auxquels appartiennent les individus leur fournissent des éléments de comparaison qui leur permettent de s'évaluer au travers de normes

et modèles agissant sur leurs attitudes et comportements. De plus, ces groupes permettent d'établir une comparaison avec les autres groupes, confirmant ou invalidant le sentiment d'appartenance qui leur sont rattachés.

Toujours selon Aebischer et Oberlé, « c'est bien essentiellement à des groupes concrets, à des appartenances catégorielles ou désirées que l'individu se réfère dans ses jugements, ses opinions, les valeurs auxquelles il adhère, ou quand, se projetant dans l'avenir, il cherche à définir ses aspirations » (2016, p.55). Dans ce contexte, le mot groupe – concret ou catégorie sociale – sous-entend la multiplicité des réalités vécues par les individus (Aebischer et Oberlé, 2016 ; Jacob, 2016). De plus, tout au long de leur vie, les individus entreprennent la quête d'un sentiment d'appartenance, impliquant souvent l'actualisation de celui-ci. Il est aisé pour certains individus de mettre en place un terrain propice à la construction de ce sentiment alors que cette tâche pourrait s'avérer plus laborieuse pour d'autres individus selon leurs caractères et motivations. Il en est de même avec le segment populationnel comprenant les 65 ans ou plus ; bien qu'il soit évoqué les multiplicités du vieillissement, les seniors se rassemblent en groupes selon leurs intérêts et idéologies.

Construction sociale de la vieillesse

Au sein de nos sociétés, l'âge conditionne des actions dans les différentes sphères de la vie, qui sont : la famille, l'éducation, la protection sociale, la santé et le travail. Comme le souligne Ennuyer (2011), au fil des siècles, la notion de l'âge a acquis une dimension politique très forte, employée pour qualifier des étapes de vie et attribuer des droits liés à des tranches d'âges particulières tels l'âge de la retraite ou celui pour le tarif senior. Il présente l'âge comme une construction sociale assurant le fonctionnement de nos sociétés. Il est toutefois légitime de remettre en question cette catégorisation arbitraire. En termes de vieillissement, le seul facteur de l'âge ne peut pas être pris en compte, étant donné que ce phénomène est complexe et nécessite la prise en considération de multiples facteurs. Ainsi, le vieillissement étant vécu différemment par les individus, il engendre une multiplicité des trajectoires de vie.

D'un point de vue normatif, la catégorie des personnes âgées regroupe les personnes ayant 65 ans ou plus. C'est à partir de cet âge que de nombreuses personnes s'entendent dire que l'ils deviennent

« vieux », car il est assimilé par les institutions sociales à celui de la retraite dans de nombreux pays tels que le Québec, la France, l'Allemagne, la Belgique et l'Espagne. L'âge pour prendre sa retraite commence à 60 ans dans certains pays tels que la France (Bozio, 2019) et le Québec, bien que l'âge légal fixé ou parfois recommandé par les états pour commencer à recevoir une pension de retraite est compris entre 65 et 67 ans. Historiquement, la retraite permettait de se retirer de l'effervescence de la société en faveur de la réflexion et du repos. Puis, la retraite s'est pourvue d'une connotation religieuse, assimilée à la demande du salut. Selon Bourdelais qui fait état des mentalités de l'époque, « la retraite devient, surtout à la fin de la vie, une sorte de moment privilégié, une transition vers la mort, un purgatoire terrestre » (1993, p.22). Plus généralement, d'un point de vue philosophique, la retraite est propice à la réflexion et l'introspection. Selon la logique scientifique, sous une lentille pragmatique, elle est le résultat d'une altération des capacités physiques. Actuellement, certains pays à la manière du Canada encouragent de plus longues carrières (Retraite Québec, n.d.), puisque l'espérance de vie a augmenté significativement. Ce qui permet de garantir la stabilité des systèmes économiques par l'allongement des durées de cotisations en répondant non seulement aux enjeux liés à l'augmentation de l'espérance de vie, mais aussi à ceux qu'engendre l'arrivée des baby-boomers à la retraite.

Les institutions sociales ayant largement contribué à définir le seuil de vieillesse à 65 ans, de nombreux travaux et études ont été réalisés sur cette base, ce qui rend difficile si ce n'est impossible d'établir un autre seuil de vieillesse, car il modifierait la tranche d'âge dans laquelle est compris ce segment de population et rendrait les précédentes études invalides (Turcotte et Schellenberg, 2007). Néanmoins, le seuil de vieillesse tend à être repoussé et la définition établie des personnes âgées doit être actualisée. Comme l'a souligné Ennuyer (2011), le passage à la retraite et le fait de se sentir « vieux » sont deux étapes tout à fait distinctes pour certains. L'un n'entraînant pas forcément l'autre, tout est une question de mentalité et de projection de soi dans cette tranche de vie. Certains seniors se questionnent sur les enjeux liés au vieillissement et les manières de l'appréhender. Il est remarqué que la thématique de l'habitation revient régulièrement. En effet, les aînés s'interrogent sur leur maintien à domicile durant le grand âge ou une éventuelle transition en habitation spécialisée.

3.3 Implication des gouvernements et stratégies appliquées au marché du logement

Cette partie a pour intérêt de présenter le contexte dans lesquels les milieux de vie pour personnes âgées sont développés à l'échelle mondiale puis du Canada. Les questions soulevées par le vieillissement de la population et la diversification de l'offre de logements destinés aux personnes âgées demeurent délicates et complexes. Dès lors la problématique du bien-être des seniors dans leur habitation nécessite un regard multidisciplinaire convoquant les disciplines de l'aménagement (urbanisme et design urbain, architecture, design d'intérieur et design industriel) ainsi que les savoirs des sciences sociales.

Dans l'optique d'aborder les défis liés aux besoins des personnes âgées en relation avec le phénomène d'urbanisation et de vieillissement de la population, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) favorise la création d'environnements « amis des aînés » dans de nombreux pays. Puisqu'il a été estimé qu'environ 2 milliards de personnes auront plus de 60 ans en 2025, l'OMS (2002) a mis en place diverses stratégies afin d'encourager les villes à s'adapter davantage aux besoins des seniors. À cet égard, ces considérations ayant pour ligne directrice le bien-être doivent permettre d'inclure les aînés pour développer leur potentiel.

Une ville dite « amie des aînés » a pour caractéristique d'adapter ses structures et services à tous dans l'intention de permettre aux seniors de bénéficier d'un accès équitable à celui offert aux personnes dites en santé (OMS, 2002). Cette adaptation des structures et services s'inscrit dans une approche écologique faisant le lien entre les individus et l'environnement physique et social dans lequel ils évoluent (Eckert et Murrey, 1984).

3.3.1 Spécificités des programmes internationaux

La création de villes et communautés amies des aînés a de nombreuses caractéristiques clés qui sont énoncées dans le travail de Steels (2015), qui procède par comparaison de cadres conceptuels et de modèles développés dans plusieurs pays. La synthèse que propose Steels permet l'extraction de caractéristiques récurrentes et essentielles à la planification d'environnements amis des aînés. Premièrement, les personnes âgées sont au cœur des préoccupations puisque les projets se veulent

centrés sur les usagers. Dans une démarche de conception inclusive, est privilégiée la consultation de parties prenantes multidisciplinaires (spécialistes de santé, urbanistes et architectes, personnes âgées et leurs famille, gouvernements, etc.) apportant des pistes de réflexion spécifiques et complémentaires. De plus, l'environnement physique et la communauté deviennent propices à l'entraide des générations tout en promouvant l'engagement social et civique des seniors par la création d'opportunités d'implication qui font échos à l'inclusion sociale. Enfin, les cadres de travail proposés par les pays ont pour objectif commun de répondre aux besoins des aînés en optimisant leur état de bien-être. Celui-ci peut être amélioré grâce aux politiques adoptées et aux aménagements et services offerts qui favorisent l'indépendance et l'inclusion des plus vulnérables.

Ces spécificités constituent une base pour le développement de politiques de vieillissement et de planification à grande échelle en vue de créer des villes qui intègrent mieux les populations vieillissantes. En dépit des nombreuses caractéristiques clés relevées par Steels (2015), ces programmes sont rarement transposables d'un pays à un autre en plus d'être majoritairement créés dans les pays développés. Cela limite le potentiel de leur généralisation à des pays en développement, où le climat, la culture ou encore les moyens financiers sont radicalement différents.

La collaboration d'acteurs multidisciplinaires favorise le succès des environnements sociaux et physiques dit « amis des aînés », puisque l'engagement des communautés et des gouvernements appuie le développement et la mise en place de programmes en faveur des personnes âgées. Malgré cela, Steels (2015) remarque que l'implication du gouvernement à l'échelle locale, provinciale ou nationale n'est pas systématique à cause de l'omniprésence des communautés qui prennent en charge certains projets. Selon l'OMS, afin qu'un plus grand nombre de personnes âgées bénéficient de ces programmes, les gouvernements doivent systématiquement être intégrés aux projets. De cette manière devient possible la promotion du bien-être des plus vulnérables grâce à la collaboration des gouvernements qui se doivent d'intégrer les programmes aux échelles locales, provinciales et nationales (Steels, 2015).

En bref, ce mouvement a pour objectif de mettre en place des environnements physiques et des politiques sociales de manière à ce que « les bons choix en matière de santé soient les choix les

plus faciles à faire » (OMS, 2002, p.17). L'OMS (2002) va plus loin et affirme que ces projets sont des succès s'ils ont un impact positif sur les différentes sphères qui composent la société : éducation, emploi, santé et action sociale.

3.3.2 Cadre national sur le vieillissement canadien

Anticipant le vieillissement de la population canadienne en 1994, les ministères fédéraux, provinciaux, territoriaux responsables des aînés, hormis le Québec⁹, ont élaboré un Cadre national sur le vieillissement (CNV). Une consultation des aînés canadiens a permis de valider les thématiques majeures qui le composent. Ledit cadre se veut être un guide applicable aux mesures qui visent les seniors. Bien que les individus vieillissent différemment, cinq thèmes communs se sont dégagés des consultations publiques : la dignité, l'autonomie, la participation, l'équité et la sécurité. Le guide devient une base à l'élaboration des programmes et « des politiques qui ont une incidence sur les aînés » (Santé Canada, 1998, p.4). Il est pensé de manière à orienter les mesures qui favorisent le bien-être et la participation des personnes aînées. De plus, il permet d'aider les décideurs à prendre davantage en considération les valeurs et besoins des seniors. En complément du guide d'analyse des politiques, une banque de données est élaborée dans le cadre du CNV. Celle-ci recense « toutes les politiques et tous les programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux destinés principalement aux aînés » et permet d'obtenir un regard élargi sur les initiatives prises dans le pays (Santé Canada, 1998, p.6).

3.3.3 Collectivités-amies des aînés au Canada

Afin d'aborder le vieillissement de la population canadienne, le gouvernement mise sur le vieillissement en santé de sa population aînée en créant des collectivités « amies des aînés ». D'après l'OMS :

« Une ville-amie des aînés encourage le vieillissement actif en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés, pour améliorer leur qualité de vie. Concrètement, une ville-amie des aînés adapte ses structures et ses services afin que les

⁹ Les principes du Cadre national sur le vieillissement : Guide d'analyse des politiques (1998), mentionne que le Québec souhaite définir son propre cadre bien qu'il approuve la vision et les principes soulevés par les gouvernements.

personnes âgées aux capacités et aux besoins divers puissent y accéder et y avoir leur place » (2007).

Les principes employés dans la création de collectivités « amies des aînés » sont similaires à ceux préconisés par l’OMS dans le rapport *Vieillir en restant actif* publié en 2002. Santé Canada (2006) désigne les cinq sphères autour desquelles le pays développe ses programmes comme étant les suivantes : les liens sociaux, l’activité physique, l’alimentation saine, la prévention des chutes ainsi que la lutte contre le tabagisme. Tandis que le même communiqué souligne que les actions entreprises sont axées autour de cinq principes clés qui sont la dignité, l’indépendance, la participation, l’équité et la sécurité. En somme, les principes nord-américains sont cohérents avec ceux préconisés par l’OMS, puisqu’ils prennent en considération l’environnement physique et le logement ; l’environnement social, la communication et la participation ; l’accès aux transports ; aux services de santé et de soutien communautaires ; et les possibilités en lien avec la participation (Menec et al., 2011).

3.3.4 Potentiel des programmes

Les programmes *age-friendly* ont pour objectif de penser au bien-être global des citoyens. En effet, développer de tels programmes aiderait à diminuer le nombre de décès chez les adultes et réduire le nombre d’aînés ayant des incapacités dues aux maladies chroniques. De même, offrir une meilleure qualité de vie et privilégier la participation dans les domaines culturels, sociaux, politiques et économiques des seniors est propice au vieillissement actif (OMS, 2002). Ce sont autant de facteurs qui contribuent à faire diminuer le nombre de personnes ayant besoin de certains services et traitements médicaux onéreux (OMS, 2002).

Afin d’aborder les enjeux liés au vieillissement de la population, tout projet doit mettre l’emphase sur différents paramètres. Dans un premier temps, il est recommandé d’utiliser une approche de conception dite centrée sur les usagers en prenant en considération les différentes influences culturelles et sociales qui composent une même communauté (OMS, 2002). De plus, favoriser les échanges entre générations est crucial, car il permet la cohésion de la communauté. Ces différents points participent au succès de ce type de projet et permettent de les adresser à davantage de personnes (OMS, 2002).

Dans ses recommandations l’OMS (2002) ne fait pas exclusivement référence à l’environnement dans sa généralité et sous-entend l’importance d’un environnement bâti de qualité. Ce dernier englobe divers facteurs contribuant au bien-être et à l’épanouissement qui regroupent : les espaces publics, communs et privés validant qui favorisent l’indépendance et réduisent les risques potentiels. En cela, l’accès équitable à un logement et voisinage sécuritaire est fondamental.

3.4 L’environnement bâti conçu pour les seniors

Une recension des types d’habitations québécoises destinés aux personnes âgées permet de mieux comprendre leur diversité. Il en résulte deux modèles d’habitation distincts – (1) milieux de vie médicalisés ; (2) milieux de vie de type évolutifs – composés chacun de plusieurs types.

Le premier modèle d’habitation regroupe ce qui a été défini dans cette recherche comme les milieux de vie médicalisés. Ce sont des habitations ayant pour particularité d’être des milieux de vie, mais aussi des milieux de soin (LaSalle, 2018) tel que le centre d’hébergement de soins de longue durée (CHSLD) et la maison écologique. Ces milieux sont destinés aux aînés les plus vulnérables, dont l’état de santé physique ou psychologique nécessite une attention toute particulière.

Le second modèle d’habitation comprend les milieux de vie de type évolutifs qui s’adressent aux personnes âgées autonomes et en légère perte d’autonomie. En quête de socialisation, de maintien de l’autonomie et de sécurité, certains d’entre eux explorent de nouveaux modèles d’habitation répondant davantage à leurs attentes et besoins dans cette tranche de vie (Lavoie et al., 2016 ; Membrado et Rouyer, 2013 ; Bigonnesse et al., 2011). Afin de dresser un portrait de la variété de l’offre de logement à caractère émergent au Québec, quatre types ont été sélectionnés. Ce modèle regroupe la coopérative de solidarité en habitation, la maison-centre de services, le cohabitat ainsi que l’habitat partagé.

Le gouvernement du Québec estime dans un rapport intitulé *Les aînés du Québec, Quelques données récentes*, que « sur 8.4 millions de Québécois, on compte 3.4 millions de personnes âgées de 50 ans ou plus et 1.6 million de personnes âgées de 65 ans ou plus (Gouvernement du Québec, 2018, p.4). Autrement dit, il est estimé par l’Institut de la statistique du Québec dans le même

rapport que « le quart des Québécois seront âgés de 65 ans ou plus en 2031 et près du tiers en 2061 » (Gouvernement du Québec, 2018, p.4). Dans ce même rapport, il est recensé à l'échelle du Québec dans le groupe des 65 ans ou plus que 10.5% vivent en ménage collectif et 89.5% en ménage privé, dont 26.9% vivent seules.

Les prochaines sections sont successivement consacrées à la présentation (1) milieux de vie médicalisés ; (2) milieux de vie de type évolutifs. Tout d'abord, est proposée une introduction générale du modèle, suivie par la présentation d'exemples de lieux d'habitation leur correspondant. Le modèle et les types qu'il regroupe répondent à la prise en charge des personnes en corrélation à l'avancée dans l'âge. Ces nouveaux types d'habitation sont issus de l'innovation dans le logement face à la transition démographique actuelle.

3.4.1 Milieux de vie médicalisés

Le premier modèle identifié regroupe les milieux de vie médicalisés tels que le CHSLD et la maison écologique, qui seront successivement décrits. Comme l'a soulevé LaSalle (2018), ces types d'habitation ont pour spécificité d'être à la fois des milieux de vie et de soin, « qui accueill[ent] quatre types d'occupants : 1) les résidents ; 2) le personnel de soins et de services au résident, 3) le personnel de soutien (service alimentaire ou entretien) et 4) le personnel administratif – en bref les travailleurs de l'établissement ; la famille, les visiteurs et bénévoles ; la clientèle externe ».

Le centre d'hébergement de soins de longue durée

Le premier type de milieu de vie médicalisé exploré est le CHSLD. C'est un milieu de vie substitut accueillant des personnes qualifiées en perte d'autonomie puisque dans l'incapacité d'effectuer d'elles-mêmes certaines tâches de la vie quotidienne et d'assumer pleinement leurs rôles sans recevoir l'aide d'autrui tel qu'un proche aidant ou auxiliaire de vie. Le modèle générique du CHSLD est défini par le ministère de la Santé et des Services sociaux de la manière suivante (Benoit, 2018, p.1) :

« La mission d'un centre d'hébergement et de soins de longue durée est d'offrir, de façon temporaire ou permanente, un milieu de vie substitut, des services d'hébergement, d'assistance, de soutien et de surveillance ainsi que des services de réadaptation,

psychosociaux, infirmiers, pharmaceutiques et médicaux aux adultes qui, en raison de leur perte d'autonomie fonctionnelle ou psychosociale, ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel, malgré le support de leur entourage ». Extrait de l'article 83 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS)

Ce type d'établissement offre une palette variée de services en plus de l'assistance médicalisée ; ces services comprennent la préparation des repas, l'aide à l'hygiène et à l'habillement, un service de blanchisserie et ménage. Cette organisation de la vie des personnes âgées se veut rassurante, puisque tout ce dont elles auraient besoin est intégré au modèle. De cela, la programmation d'une journée type en résidence est structurée et laisse peu de place à l'imprévu.

La maison écologique

Le second type de milieu de vie médicalisé est illustré par la maison écologique, qui est un modèle de petite taille répondant à divers besoins. Ce type d'habitation est basé sur la philosophie de l'*Eden Alternative* développée par le Docteur Bill Thomas, auteur, interprète et autorité internationale en médecine gériatrique et en soins aux personnes âgées. Ce type d'habitation a été développé dans les années 1990 aux États-Unis. L'*Eden Alternative* a pour objectif d'améliorer le bien-être des personnes âgées et de leurs auxiliaires de soins en modifiant les espaces dans lesquels ils vivent et travaillent. Ces modifications s'opèrent grâce à la réduction de la solitude, de l'impuissance et de l'ennui (Thomas, 2004). L'*Eden Alternative* est basé sur dix principes qui émergent d'une approche centrée sur les personnes âgées (Thomas, 2004). D'après le fondateur de cette philosophie, le Dr Bill Thomas :

« Le bien-être est une idée bien plus vaste que la qualité de vie ou la satisfaction du client. Il est basé sur une compréhension holistique des besoins et des capacités de l'homme. Le bien-être est insaisissable, hautement subjectif et constitue le bien le plus précieux de l'humanité¹⁰ » (2004).

¹⁰ Citation originale : "Well-being is a much larger idea than either quality of life or customer satisfaction. It is based on a holistic understanding of human needs and capacities. Well-being is elusive, highly subjective, and the most valuable of all human possessions."

La maison écologique recrée un milieu de vie familial dans lequel les résidences accueillent de six à douze résidents ayant une importante perte d'autonomie ou en état de démence. Son aspect architectural extérieur, proche de celui d'une résidence familiale, ne laisse pas transparaître qu'il est un établissement dédié aux soins (Cutler et Kane, 2009), ce qui permet d'éviter une potentielle stigmatisation de ses habitants. Un atout majeur de la maison se trouve dans la possibilité d'appropriation des espaces des seniors, qui sont encouragés à meubler et décorer espaces personnels et espaces communs (Thomas, 2004). Les divers services tels que la cuisine, l'entretien ménager, la buanderie, les soins, les loisirs et les animations sont exclusivement encadrés par le personnel (Thomas, 2004). Les aidants sont peu, ce qui permet la création de liens privilégiés entre résidents et aidants. De plus, les aînés sont encouragés à prendre soin de plantes et d'animaux (Thomas, 2004), ainsi qu'à participer aux tâches journalières et à la planification de leurs semaines en ayant la possibilité de choisir leurs activités ou les menus de la semaine (Koren, 2010). Les résidents conservent leur droit au choix et acquièrent des responsabilités qui sont gratifiantes et épanouissantes au quotidien.

La maison Carpe Diem

La Maison Carpe Diem illustre les préceptes de la maison écologique telle que définie précédemment par le Dr Bill Thomas (2004). Depuis 1986, ce centre de ressources situé en Mauricie (Québec) offre un service d'hébergement à long terme pour les personnes ayant la maladie d'Alzheimer ou l'un de ses dérivés. Organisme communautaire autonome, à but non lucratif, dans lequel a été instauré un fonctionnement démocratique. La maison prône, « une vision globale de la santé et du bien-être des personnes et de la société, par une approche globale, par une action basée sur l'autonomie des groupes et des individus et par une capacité d'innover » (Maison Carpe Diem, 2017). C'est grâce à son statut d'organisme autonome qu'il est possible à la Maison Carpe Diem de proposer des services plus ajustés aux besoins évolutifs de ses pensionnaires ainsi que de conserver une relative autonomie en termes d'action, sans restriction imposée par le gouvernement (Carpe Diem, 2017). Aussi, le projet a pour particularité le fait que la majorité des membres du conseil d'administration de la maison ont la maladie d'Alzheimer ou l'un de ses dérivés. Ces personnes ont un pouvoir décisionnel non négligeable lors de la prise de décisions concernant les services proposés à l'ensemble de la maisonnée. Les décisions sont basées sur la réalité vécue, ce qui permet de mieux cerner les besoins de ce groupe spécifique. Un autre point

fort majeur de ce modèle est le fait qu'il soit un « lieu souple venant en aide aux proches par le biais du soutien à domicile, de l'hébergement, de courts séjours, et qui offre les services connexes à la même enseigne » (Carpe Diem, 2017). Au total, ce sont quatorze résidents qui bénéficient de ces services de soutien et d'accompagnement.

De nombreux principes animent la Maison Carpe Diem. Dans un premier temps, l'accompagnement est axé sur les capacités et ressources des résidents et non sur leurs incapacités ; cela leur permet de demeurer actifs et de jouer un rôle dans la vie de la maison (Carpe Diem, 2017). Dans un second temps, les accompagnants ajustent les structures et les services en fonction des personnes et de leurs besoins particuliers ; ce qui permet à tous les résidents d'instaurer une routine ponctuée d'activités (sportives, artistiques, de socialisation, tâches ménagères) quand ils le souhaitent et en accord avec leurs intérêts (Carpe Diem, 2017). Enfin, les relations humaines et les échanges qui, en plus de contribuer au bien-être et à la réalisation des personnes, favorisent l'établissement de relations de confiance entre aidés et aidants (Carpe Diem, 2017).



Figure 1 : Façade de la résidence Carpe Diem centre de ressources Alzheimer, Trois-Rivières. Carpe Diem (2017).
Reproduction utilisée repérée à : <https://alzheimercarpediem.com/visite-de-consultation-et-dinformation-la-maison-carpe-diem/>. Consulté le 2020-10-26.

3.4.2 Milieux de vie évolutifs

Le second modèle identifié regroupe divers milieux de vie n'étant pas nécessairement médicalisés, tels que la coopérative de solidarité en habitation, la maison-centre de services, le cohabitat et l'habitat partagé. Ces types d'habitation sont privilégiés pour les personnes autonomes ne souhaitant pas emménager dans des habitations médicalisées et demeurer à domicile plus longtemps. Ces types ont la particularité d'être évolutifs, car il est possible d'intégrer peu à peu aux logements divers services au résident. Dépendamment de l'établissement et de sa capacité, les services sont dispensés par celui-ci, sinon par du personnel externe ou des proches aidants.

La coopérative de solidarité en habitation

La coopérative de solidarité en habitation (coop-h) est un type d'habitation autogéré pour personnes âgées engagées. Il illustre les préoccupations contemporaines des aînés concernant leur avancée dans l'âge, les aînés d'aujourd'hui et de demain souhaitant vieillir dans un espace auquel ils s'identifient davantage et où leur opinion compte. En réaction à ces volontés, dès 1990 ce modèle d'habitation se développe davantage. Cela est possible depuis la modification de la loi sur les coopératives de 1997, qui légalise la création de coop-h. Dans le contexte québécois, il existe de nombreuses habitations basées sur ce type, conçues pour aînés autonomes, handicapés autonomes, en légère baisse d'autonomie ou non.

Ce type d'habitation bénéficie de services variés prenant en charge les repas, l'entretien, ainsi qu'une aide au maintien à domicile. La mise en place de ces services permet aux résidents de recevoir ses membres de soutien (tels que les familles, amis, représentants d'organismes communautaires ou municipaux, représentants financiers) et des membres travailleurs (cuisiniers, aide-cuisiniers, concierges, préposés d'entretien) essentiels à l'accomplissement de tâches d'entretien et administratives (CQCH, 2013). Cependant, aucune coopérative ne peut offrir de services de soins d'hygiène, d'aide à l'alimentation, d'aide aux transferts, de distribution de médicaments et de soins infirmiers, qui sont des services d'assistance personnelle (CQCH, 2013). Néanmoins, si ces services sont indispensables au bien-être des personnes, il est recommandé de se diriger vers une autre institution les offrant. La taille d'une coop-h varie d'une dizaine de logements à plus de 150, selon les ressources et la capacité d'accueil de celle-ci. Chaque unité privée se compose d'une à deux chambres et est équipée d'une cuisine ainsi que d'une salle de

bain. De plus, les résidents ont la possibilité d'accéder aux espaces et services communs mis à disposition dans les résidences.

D'après une étude de satisfaction faite par l'Alliance de recherche université-communautés - Développement territorial et coopération (ARUC-DTC) en 2013, les résidents répondants ont dit être « très satisfaits quant aux biens et services offerts par la coopérative ». Il en est de même pour les activités proposées, la diversité et qualité des repas et la sécurité des lieux. Cependant, les répondants ont mentionné de minimes insatisfactions dont la nature n'a pas été précisée dans le cadre du rapport. Généralement, la vie en coop-h permet de préserver les aînés de possibles maltraitances, ce qui est sécurisant et rassurant (OMS, 2016a). Vivre en coop-h a de nombreux avantages. L'entraide des générations et la coopération sont mises de l'avant, ce qui permet à chacun la mise en œuvre de ses capacités pour vivre en société et atteindre le but commun : bien vieillir dans sa communauté. Le renforcement des liens sociaux, possible grâce à l'implication de la communauté et d'organismes locaux, permet de soutenir la coopérative et de créer des liens avec l'extérieur (Voisins solidaires). De tels partenariats sont encouragés, car ils permettent une meilleure intégration des projets à la communauté. Cette implication de la communauté et de divers organismes encourage la participation des aînés à l'organisation d'évènements culturels et sociaux qui rassemblent l'ensemble de la communauté.

La Brunante

La Brunante implantée en milieu rural, à Racine (Estrie), a été créée en 2003. Coop-h destinée aux personnes âgées de 75 ans et plus, autonomes ou en légère perte d'autonomie, ce projet d'habitation alternative encourage le vieillissement des aînés dans leur communauté, entourés de leurs familles et amis (OMS, 2016a). Cette approche est privilégiée, car il a été souligné par Gaston Michaud que le maintien du tissu social influence significativement le bien-être physique et mental des personnes (L'économie sociale, n.d.). À la Brunante, les membres de coop-h sont originaires du village, y sont nés ou l'ont habité la majeure partie de leur vie. Les garder dans la communauté évite leur déracinement, pouvant avoir dans certains cas des conséquences négatives ou pire, précipiter la fin de vie des personnes âgées.

Cet ambitieux projet a été soutenu par la municipalité, au travers de subventions et du don du terrain utilisé pour abriter les activités des membres (Voisins solidaires, n.d.). Différents programmes ont rendu ce projet possible et s'en sont inspirés (Voisins solidaires, n.d.). Dans le cas du présent projet, les ressources employées ont été d'ordre public, communautaire et privé (Société d'habitation Québec, 2019). La coop-h compte vingt membres résidents et douze membres de soutien faisant office de proches aidants. Cette organisation permet aux aînés de garder le contrôle de la maison, tout en ayant la possibilité de bénéficier de l'aide de ressources extérieures (OMS, 2016a ; L'économie sociale, n.d.). Les loyers et repas, à faibles coûts, sont un avantage qui permet aux membres d'avoir une bonne qualité de vie et qui témoigne d'une meilleure redistribution des ressources (L'économie sociale, n.d.).

L'entraide générationnelle et le développement de liens sociaux ancrent la Brunante dans la communauté et font d'elle un lieu attractif du village. Donner la possibilité aux aînés de vieillir dans leur communauté en prolongeant leur autonomie, c'est aussi prendre soin de la santé des individus et des communautés (OMS, 2016a ; Voisins solidaires, n.d.). Être reconnu pour ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent apporter à la communauté est gratifiant ; cela développe le sentiment d'appartenance à un groupe nécessaire à tous les individus pour se sentir bien (OMS, 2016a ; Voisins solidaires, n.d.). De plus, être libre de choisir de leur propre gré les activités et tâches à accomplir, contribue au maintien de l'autonomie. Dans le cas de la coop-h, les tâches ne sont pas strictement réparties, ce qui permet aux membres de décider s'ils ont envie d'effectuer certaines d'entre elles comme faire le jardin ou de cuisiner. Enfin, la socialisation est propice dans ce type d'habitation, car les membres partagent les tâches du quotidien et les repas journaliers. Néanmoins, les moments de retrait et de solitude sont aussi respectés. En bref, la coop-h serait même « un antidote au vieillissement » pour Gaston Michaud (L'économie sociale, n.d.).



Figure 2 : Façade de la résidence la Brunante, Racine. Boulay, M. (2020). La Tribune. Reproduction utilisée repérée à : <https://www.latribune.ca/actualites/estrie-et-regions/deux-deces-a-la-residence-la-brunante-a-racine-96683171f0ee8d0ee504d873835d8579>. Consulté le 2020-10-26.

Le Mahr als wohnen

Le modèle d'habitation de coop-h est aussi populaire à Zurich, en Suisse, depuis plus d'un siècle. Le concept de coopérative habitante, autrement connue sous l'appellation de *cluster*, a été révisité et actualisé lors de la création de *Mehr als wohnen*. Dans cette version, il s'adapte particulièrement à la réalité des personnes âgées en termes de revenu, flexibilité d'aménagement, situation géographique et besoins sociaux. Il comprend trois cent quatre-vingts appartements répartis dans treize immeubles de huit étages. Au total, ce sont mille deux cents habitants. Claudia Thiesen (Le Temps, 2015) relate les motivations liées au développement de ces habitations : « Nous avons voulu créer un laboratoire d'innovations en matière de logement durable, qui favorise les interactions sociales et offre des loyers raisonnables. » Zurich étant la ville où le coût de la vie est le plus dispendieux de Suisse, se loger est devenu un véritable défi pour sa population. Pour cette raison, des *clusters* de trente-cinq mètres carrés sont attribués par personne, ce qui est inférieur à la moyenne suisse fixée par la Confédération à quarante-six mètres carrés par personne (2017). Toutefois, la réduction de l'espace de chacun permet d'atteindre des objectifs écologiques et économiques (Le Temps, 2015).

Ces immeubles de huit étages comprennent chacun de multiples logements ainsi que des espaces communs. Les zones communes sont libres d'occupation et les propriétaires en choisissent les fonctions (Le Temps, 2015). Par exemple, certaines ont été transformées un atelier de réparation, en salle de méditation, en salle de projection ou encore en salle de musique. De plus, selon les besoins de chaque ménage, il est possible d'agrandir les appartements en louant des espaces supplémentaires tels que des salles de bains, des chambres et des bureaux. Ce sont des alternatives utiles lorsque les individus souhaitent accueillir un membre de la famille comme un parent âgé ou un jeune adulte cherchant son indépendance, mais ne voulant pas s'éloigner du domicile familial (Le Temps, 2015). Le choix des appartements varie du studio au *cluster*. Enfin, l'une des particularités de ce modèle d'habitation est que certains logements sont ouverts au public ; au total, vingt-deux chambres sont disponibles à la location par des personnes extérieures à la coopérative. Ce type d'habitation est intéressant pour les personnes âgées dans la mesure où il existe la possibilité de faire évoluer son logement selon son chemin de vie et ses besoins changeants. En plus d'être une habitation modulable et abordable, le développement des relations et solidarités intergénérationnelles y est encouragé.



Figure 3 : Moment de vie au Mahr ale wohnen, Zurich. Marburg, J. (2016). Danish Architecture Center. Reproduction utilisée repérée à : <https://dac.dk/en/knowledgebase/architecture/mehr-als-wohnen/>. Consulté le 2020-10-26.

La maison-centre de services

La maison-centre de service est un type d'habitation qui fait partie des modèles évolutifs pour aînés développés dans les pays scandinaves, le vieillissement à domicile étant populaire au Danemark et en Suède depuis plusieurs décennies. Il encourage les soins et services au domicile des personnes âgées jusqu'à un stade avancé dans l'âge (Regnier et Scott, 2001 ; Scheidt, 2012). Néanmoins, quand les besoins en termes de soins et de surveillance sont plus assidus et nécessitent une assistance particulière, il est possible pour les aînés de quitter leur logement au profit d'une habitation évolutive adaptée et adaptable à leurs besoins. D'origine suédoise, la maison-centre de service regroupe sous un même toit les services d'habitation et de soutien à domicile (Regnier et Scott, 2001). Ayant pour fonction principale d'être une résidence pour seniors en baisse d'autonomie, elle a pour atouts d'offrir à ses résidents des services de livraison de repas, d'aide-ménagère ainsi que des soins hygiéniques à domicile (Regnier et Scott, 2001 ; Scheidt, 2012). C'est l'offre et l'organisation des différents services qui contribuent à la construction d'une relation de confiance entre les personnes âgées et leur institution. De plus, le personnel de la résidence est chargé de dispenser les soins à domicile. Cette approche permet aux personnes âgées de rendre plus douce la transition du domicile à la résidence quand elle sera nécessaire, grâce à la relation préalablement développée avec l'aidant (Regnier et Scott, 2001).

Une résidence type se compose d'appartements avec chambre, cuisine et salle de bain complète. Aussi, il est courant de trouver un vestibule qui fait office d'espace neutre, apprécié lorsque les soins sont prodigués aux résidents par le personnel. Celui-ci protège d'une intrusion dans la vie privée des aînés et permet une meilleure dissociation entre espaces privés et espaces de soins. Selon Scheidt (2012), les valeurs fondamentales de ce modèle d'habitation sont le respect de l'intimité, le maintien de l'autonomie ainsi que le pouvoir de décision des résidents.

Le Sølund

Le *Sølund* est l'une des plus prometteuses transpositions de la maison-centre de services de ces dernières années. Élaboré par CF Møller Architects, il est l'un des plus importants projets résidentiels en construction depuis 2015 au Danemark. Basé sur le concept de la maison de retraite urbaine, le *Sølund* laisse à penser qu'il deviendra un modèle de référence comme centre de soins (Tredje Natur, n.d.). Ce projet architectural et social vient s'inscrire dans la dynamisation du

quartier Nørrebro, entre ville et nature ; il a la particularité de prendre corps entre la rivière et les bâtiments corporatifs et résidentiels de la ville. Le choix de l'implantation du bâtiment est prometteur en termes de création d'espaces pour petits et grands, propice à l'interaction et au partage des résidents (Tredje Natur, n.d.).

Le projet se compose de 360 unités de maisons de repos, 150 logements pour jeunes ainsi que 20 logements attribués à des personnes âgées. Le parc locatif est agrémenté d'une garderie, de magasins et de parkings, qui en feront un lieu actif et attractif proposant de nombreux services et activités concentrés au même endroit (CF Møller Architects, n.d.). L'espace de soin et les unités pour âgés ont été réunis dans le même bâtiment, tandis que les logements pour les jeunes ont été placés dans un bâtiment séparé. Cependant, dans l'intention de favoriser les échanges intergénérationnels, des espaces communs sont aménagés en vue d'encourager le mélange des différents segments de population qui cohabitent.

En plus des logements, services et facilités, le *Sølund* dispose de trois espaces extérieurs qui sont le square des générations, la cour centrale et l'espace vert que représente la zone boisée. Le square des générations est doté d'espaces communs multifonctionnels qui comprennent une bibliothèque, un centre de mise en forme et des aires de restauration. Cette configuration permet aux résidents de bénéficier de divers services au même endroit. La cour centrale, la plus importante des trois, rappelle l'idée du jardin par la présence d'une végétation luxuriante.

Pour Ninna Thomson, la mairesse de la santé et des soins de Copenhague :

« Le nouveau Sølund est une toute nouvelle façon d'intégrer une crèche, en impliquant les personnes âgées dans la communauté locale et dans la vie de la ville. Copenhague est une ville qui offre de la place pour la diversité et la dissimilitude, et c'est exactement ce que le nouveau Sølund soutient¹¹ » (Tredje Natur, n.d.).

¹¹ Citation originale : “*The new Sølund is a completely new way to incorporate a daycare center, involving the elder in the local community and the life of the city. Copenhagen is a city with room for diversity and dissimilarity, which is exactly what the new Sølund supports.*”



Figure 4 : Au cœur du Sølund, maison de retraite urbaine, Copenhagen. CF Møller Architects (2015). Reproduction utilisée repérée à : <https://www.cfmoller.com/p/Soelund-urban-nursing-home-i3312.html>. Consulté le 2020-10-26.

Le cohabitat

Le cohabitat est un type d'habitation autogéré pour aînés engagés. C'est en Scandinavie dans les années 1940 que ce modèle d'habitation hybride, alliant les atouts de la propriété privée à ceux de l'habitation collective, a été conçu en se basant sur ses principaux usagers : les personnes âgées (Glass, 2009). L'espace de la maison en cohabitat se divise en espaces privés et espaces communs. Les espaces privés sont des logements autonomes, dont la taille est réduite puisque différentes fonctions et services tels que la cuisine, la buanderie et les rangements ont été placés dans les espaces communs (Glass, 2009). L'aménagement des espaces communs participe au bon fonctionnement de la vie en communauté et permet aux résidents de se retrouver et de socialiser. De plus, la maison commune est en général équipée d'un appartement supplémentaire qui permet, en cas de besoin, de faciliter le logement d'un proche aidant, d'une personne en convalescence ou en fin de vie (Durrett, 2009). Les soins et l'aide à domicile peuvent être apportés aux résidents de différentes manières. D'une part par la communauté, qui emploie une personne pour effectuer ces tâches. D'autre part, par le biais de l'État et ses services de soutien à domicile. Le cas échéant, les communautés ont recours à des services privés (Durrett 2009). Par exemple un service de repas peut être mis en place afin de soutenir les personnes âgées en les aidant à organiser leur quotidien.

Ce type d'habitation permet de contrer l'isolement puisque certains aînés vivent loin de leurs familles et amis et bénéficient de moments d'échange moins fréquents. Vivre en cohabitat c'est aussi vivre dans un milieu qui favorise les liens sociaux avec autrui. C'est vivre en communauté, faciliter les échanges, tisser des liens avec les autres, ce qui permet une meilleure qualité de vie. La cohabitation véhicule de nombreuses valeurs telles que le partage, la tolérance et l'entraide. L'entraide, ici très importante, repose sur le souci des autres. L'« *interdependent living* » encourage les personnes âgées à prendre soin les unes des autres dans les activités quotidiennes, par exemple pour faire l'épicerie, cuisiner ou encore se déplacer (Le Réseau Canadien de Cohabitation, 2019). Cela permet aux personnes d'évoluer tout en bénéficiant du soutien de leurs voisins, qui participent au maintien de leur indépendance durant le processus de vieillissement (Le Réseau Canadien de Cohabitation, 2019). Il en ressort la volonté de rendre le vieillissement positif et actif en réduisant l'isolement et la dépendance des personnes (Le Réseau Canadien de Cohabitation, 2019). Ce type d'habitation a l'avantage de donner le pouvoir décisionnel au résident sur son milieu de vie : l'aîné participe directement à la gestion de l'habitation et est impliqué dans la prise de décisions. Il a été remarqué par Critchlow (2015), que les aînés en cohabitat utilisaient les services d'aide à domicile « six à huit ans plus tard que les aînés vivant en domicile privé régulier. »

Les Babayagas

La résidence des Babayagas est une habitation qui illustre l'une des formes possibles du cohabitat. C'est une résidence féministe et participative, autogérée par vingt et une femmes engagées de plus de 60 ans. La maison des Babayagas prend corps dans une habitation à loyer modéré (HLM) de Montreuil en France, en fonctionnement depuis 2013. Cette résidence émerge des préoccupations de Thérèse Clerc, une femme s'étant battue pour les droits des femmes. Elle rêvait de concevoir une résidence dans laquelle les femmes seraient « actrices de leur vieillesse. » Les activistes vivant dans ces appartements partagent sa volonté de briser l'isolement durant le vieillissement. De plus, l'une des résidentes explique que les femmes habitant les Babayagas sont avant tout des citoyennes de leur ville, puisqu'elles sont actives et solidaires (Harau, 2016). C'est un projet de vie qui ne s'arrête pas au logement et son environnement architecturé, mais s'étend à différentes sphères sociales telles que la participation, l'inclusion et la reconnaissance.

De nombreux retards ont été rencontrés depuis la mise en route du projet majoritairement lié à l'administration et aux difficultés internes. La résidence misant sur la démocratie participative (Harau, 2016), les résidentes peuvent exprimer leur opinion lors de la prise de décisions. Ces retards s'expliquent par l'importance accordée au processus et valeurs de cette habitation qui implique ses résidents dans un souci d'équité. De même, dans le but de maintenir l'ordre du ménage, chaque locataire se voit signer une charte qui pose les bases de cette « anti-maison de retraite » où les valeurs prônées sont l'écologie, le féminisme, l'implication citoyenne et la solidarité (Harau, 2016).

Des activités telles que des ateliers créatifs sont mises en place afin de rythmer les journées de la résidence. Il est également remarqué un développement de l'entraide entre les résidentes lors des déplacements ou dans le dépannage des courses. Il leur arrive parfois d'effectuer des sorties ensemble et d'organiser elles-mêmes leurs vacances. Comme le souligne Iro Bardis (Harau, 2016), « ce qu'on fait dans cette maison, c'est bien vieillir, de la même façon qu'on a bien vécu. »



Figure 5 : Façade de la maison des Babayagas, Seine-Saint-Denis. Loubaton, S. (2013). Le moniteur. Reproduction utilisée repérée à : <https://www.lemoniteur.fr/article/la-maison-des-babayagas-a-releve-un-defi-financier.627134>. Consulté le 2020-10-26.

L'îlot 3H

Îlot 3H est une autre forme possible de cohabitat imaginé par la designer d'intérieur Beatriz Ramo. C'est en France, à Ivry-sur-Seine, que des tours de cinquante-six mètres de hauteur ont été construites pour abriter trois cent cinquante-huit unités d'habitation. La conceptrice souhaite changer la typologie spatiale traditionnelle qui répartit l'espace de la majorité des appartements selon la division en espaces de jour et de nuit. De plus, elle prend en considération la diversification des profils de ménages, dépassant le standard du couple et ses deux enfants (Duquesne, 2016). Elle imagine un logement pouvant s'adapter aux familles monoparentales ou recomposées (Duquesne, 2016). Il s'agit d'un milieu de vie qui peut faciliter la cohabitation des personnes âgées avec leur aidant, ou encore permettre de sous-louer un T1¹² ou T2 à un étudiant (Duquesne, 2016).

Les T1, T2 ou T3 traditionnels sont transformés en T1+ ou T2+ puisque dotés d'espaces intermédiaires. Les T4 et T5 sont quant à eux évolutifs, l'espace dédié aux enfants est séparable du reste de l'appartement. Quand l'enfant est jeune adulte, il a la possibilité de conserver son logement tout en ayant plus d'intimité et d'indépendance. En effet, séparer son espace de vie de celui de ses parents par des cloisons lui permet de créer un chez-soi, davantage adapté à ses besoins de jeune adulte. Grâce à certains paramètres pensés dès la conception des unités, le jeune adulte a accès à une salle d'eau autonome, une porte d'entrée indépendante, au chauffage, à l'électricité et une bonne isolation sonore du logement. Ces éléments, pris en compte dès la conception du logement, permettent de faciliter les divisions et regroupements d'unités (Duquesne, 2016).

Pour les personnes âgées, ce type d'habitation est prometteur puisqu'il permet de céder des espaces non occupés du logement - correspondant à un T1 ou T2 - en vue d'un meilleur ajustement de l'habitation aux besoins du résident, ainsi qu'un ajustement du loyer. Cette alternative est innovante par son potentiel évolutif, puisque les espaces libérés peuvent éventuellement être combinés aux unités voisines afin de créer un autre logement.

Ces appartements adaptés et adaptables aux habitants semblent être un moyen de pallier la crise du logement qui sévit en France, où trouver un logement décent à un prix abordable peut être difficile.

¹² En Europe pour parler des superficies des logements il est fréquemment utilisé la dénomination « T » (pour type) suivi d'un numéro (qui indique le nombre de pièces). Voici les équivalences entre le système européen et le système québécois : T1 = 2 ½, T2 = 3 ½, T3 = 4 ½, T4 = 5 ½, T5 = 6 ½.

Cette proposition permettrait aux différents segments de la population de vieillir dans les mêmes espaces, tout en ayant la possibilité d'ajuster leurs besoins en termes de logement sans être contraints de déménager.



Figure 6 : Vue extérieure de l'Ilot 35, Ivry-sur-Seine. STAR strategies + architecture (2015). Reproduction utilisée repérée à : <https://st-ar.nl/ilot-3h-ivry-sur-seine-grand-paris-ongoing-project/>. Consulté le 2020-10-26.

L'habitat partagé

L'habitat partagé est un modèle d'habitation de petite taille répondant à des besoins variés qui existent depuis des siècles dans les pays asiatiques et le sud de l'Europe. Une étude commandée par Statistique Canada évalue la popularité de ce type d'habitation ; les logements multigénérationnels représentent 2.9% du marché soit 2.2 millions de personnes (Alarie, 2019). Il demeure pratique courante de partager une partie de son logement avec un ou des membres de sa famille (De Jong Gierveld, De Valk et Blommesteijn, 2002). Cette pratique peut être initiée par les enfants afin de s'acquitter des « dettes morales » contractées envers leurs parents, une volonté qui s'inscrit dans un processus de reconnaissance et redistribution – économiques, matérielles et territoriales. Cette notion de « dettes morales » se traduit dans nos sociétés occidentales par la manière de prendre soin des aînés (Saillant et Gagnon, 2001).

Comme son nom l'indique, l'habitat partagé repose sur le principe du partage du logement avec autrui. Ce partage de l'espace d'habitation permet aux personnes âgées de demeurer à domicile tout en bénéficiant des nombreux avantages liés à la présence d'une autre personne dans le logement (Sanchez, Garcia, Diaz et al., 2011). L'aîné ou le couple d'aînés loue ainsi une partie de son domicile, allant d'une chambre à un étage, à un jeune ou un adulte en échange d'une compensation monétaire (Sanchez, Garcia, Diaz et al., 2011) ou de services rendus, dépendamment des accords établis. Les services rendus par le locataire sont généralement en lien à ce que Boulianne (2006) englobe dans la « dimension domestique », allant de l'entretien du logement à l'épicerie, ainsi qu'à divers déplacements en voiture. Le locataire offre son soutien à l'accomplissement de tâches qui peuvent être contraignantes ou impossibles à réaliser pour le locateur. Au Québec, la colocation intergénérationnelle est soutenue par une organisation sans but lucratif (OSBL) qui s'occupe de la sélection de potentiels locataires et locateurs. Ce processus débute par une présélection comprenant la vérification du casier judiciaire ainsi qu'un questionnaire ciblant la personnalité et les intérêts des candidats. Une fois cette étape réalisée, un jumelage est alors effectué entre locateur et locataire. Afin de s'assurer du bon fonctionnement de cette entente entre deux générations sous le même toit, l'OSBL effectue un suivi tous les trois mois avec les principaux concernés.

Afin d'encourager le développement de telles initiatives, il serait possible de développer davantage des partenariats avec des universités et des entreprises, incitant étudiants et jeunes professionnels à se rapprocher de leur lieu d'activité tout en payant un loyer abordable (Garon et al., 2018). Il est remarqué que le choix de ce type d'habitation permet au locateur ainsi qu'au locataire de réduire leur budget alloué au logement (Boulianne, 2006). Enfin, ce type d'habitat peut aussi convenir aux familles monoparentales ou à des couples.

Le triplex de la famille Girouard

Un projet de maîtrise en sociologie portant sur l'habitat partagé à Montréal narre l'expérience de la famille Girouard lors du processus de création de ce type d'habitation (Gagnon, 2013). Ce projet est motivé par la volonté de parents de permettre à leurs enfants et à leurs partenaires d'accéder à la propriété, bien que ceux-ci n'aient pas les ressources économiques suffisantes pour le faire d'eux-mêmes. Trois ménages se sont engagés dans ce projet d'envergure. Lors de nombreuses

rencontres formelles, les ménages ont formulé leurs attentes et exprimé leurs critères de sélection respectifs, ce qui a permis de cadrer les recherches de la bâtisse idéale. La visite des lieux était indispensable afin de se projeter davantage dans le logement et son quartier. Les rencontres familiales ont aussi permis de poser les limites du projet, autant financières que relationnelles, afin de préserver une cohésion dans la famille. Suite à l'achat du triplex, il fallut planifier les rénovations de chaque plex, moment propice à la mise aux normes du bâtiment ainsi qu'au travail de design permettant à chaque étage d'être en adéquation avec les modes de vie et besoins de ses propriétaires (Gagnon, 2013). De nos jours, les jeunes parents Véronique et Bastien vivent au rez-de-chaussée avec leur fils Antoine, au premier étage résident leurs parents Marielle et Benoit, alors que les jeunes adultes Gabrielle et Clément se sont établis au second étage.

Ce projet a été possible grâce à la proximité résidentielle et la solidarité familiale, qui ont dynamisé la vie en habitat partagé grâce à la répartition des tâches collectives, des services rendus ainsi qu'au partage de repas et gestes du quotidien (Gagnon, 2013). Ce type d'habitation encourage la mixité générationnelle et puise son essence dans la solidarité intergénérationnelle. Il a l'avantage d'avoir un impact positif sur les liens familiaux. Néanmoins, il peut ne pas convenir à tout le monde.

La résidence du Cours des arts

L'une des variantes de l'habitat partagé est la pièce partagée, qui se retrouve dans le programme intergénérationnel des résidences du bailleur rennais Néotoa, où il est courant d'avoir une pièce partagée placée entre deux logements. La pièce est accessible depuis les deux logements et donne la possibilité aux habitants de se réunir quand ils le souhaitent. Cette pièce partagée s'inscrit dans la logique du « vivre ensemble séparément » (Capgeris, 2013).

Ce sont cent dix-sept logements, allant du T1 au T6, qui ont été créés pour favoriser la mixité « sociale, générationnelle et fonctionnelle » (Capgeris, 2013). Les appartements sont abordables, pour les étudiants ou jeunes adultes actifs, jeunes familles ou personnes âgées. En plus, des services de commodités habituels et des espaces verts, des projets culturels et artistiques ainsi que des ateliers ont été créés et permettent de solidariser la communauté.

Afin d'encourager les liens entre les résidents, des binômes de logements sont créés par affinités. Puisque chaque appartement a son propre accès à la pièce partagée et que ce sont les habitants qui choisissent la vocation de cette pièce, il est important que cet espace partagé corresponde aux aspirations des locataires des deux unités d'habitation (Capgeris, 2013). Cette pièce peut être un bureau, un salon, une salle de jeux, une chambre supplémentaire pour recevoir sa famille ou un aidant. Cette alternative permet de tisser des liens avec ses voisins, d'avoir des contacts sociaux et de réunir les habitants.



Figure 7 : Vue extérieure de la résidence le Cours des arts, Rennes. Chalmeau, S. (2019). Chroniques d'architecture. Reproduction utilisée repérée à : <https://chroniques-architecture.com/le-cours-des-arts-zac-beauregard-lta/>. Consulté le 2020-10-26.

3.4.3 Synthèse

Une recension des modèles d'habitation médicalisés et évolutifs ainsi qu'une description des variantes typologiques permettent de dresser un portrait des caractères qui présentent un potentiel de facilitateur à l'habitation des personnes âgées. Les types sélectionnés ont permis de développer

un regard spécifique à la mise en application de facilitateurs architecturaux grâce à l'exploration de cas porteurs de pistes de compréhension des besoins et aspirations actuels des seniors.

Le modèle médicalisé qui regroupe les types d'habitation du CHSLD et de la maison écologique est privilégié quand les personnes âgées ne peuvent plus demeurer à domicile et qu'elles nécessitent un accompagnement médical spécifique. Ces habitations ont pour particularité de bénéficier de services médicaux ainsi que d'offrir des services de préparation des repas, d'aide à l'hygiène et à l'habillement, de blanchisserie et ménage ainsi que d'activités et loisirs. Ces deux types d'habitation recréent autant que possible un environnement semblable à un chez-soi. La distinction majeure qui s'établit entre ces habitations est la capacité d'accueil ; généralement limité à une dizaine de résidents dans une maison écologique, le CHSLD en accueille des centaines.

La coopérative de solidarité en habitation, la maison-centre de services, le cohabitat et l'habitat partagé sont des modèles d'habitation évolutifs adressés aux personnes qui ne souhaitent pas emménager dans des habitations médicalisées, mais qui ne désirent pas non plus rester dans un logement demandant trop d'entretien. Ce type d'habitat est recommandé pour les personnes qui désirent demeurer « chez-elles » lors du vieillissement. Ces habitants aspirent à vivre de manière autonome le plus longtemps possible. Néanmoins, ils n'excluent pas la mise en place de services et de soins quand cela sera nécessaire. Ces types d'habitats favorisent le maintien à domicile et rompent l'isolement des personnes âgées. Ce sont des lieux dans lesquels les seniors évoluent, soutenus par leur famille, amis, voisins et plus généralement par leur communauté. Espace sécuritaire dans lequel se développent les échanges grâce à l'entraide et au partage entre les résidents. Il en résulte des rencontres et échanges, encouragés par l'aménagement d'espaces communs accessibles à chacun. Une nouvelle communauté se crée dans les murs de la résidence. Les modèles d'habitation émergents sont pourvus de programmes plus souples et sont davantage en adéquation avec les notions d'espaces de vie et de prise en charge individualisée.

Tableau 1. – Tableau comparatif des typologies d’habitation destinées aux seniors.

	Modèle d'habitation	Clientèle	Soins et services	Distribution du logement	Qualités d'habitation	Caractères spatio-architecturaux	Limites du modèle
CHSLD	Médicalisé	M, SA, NA	Soins médicaux, spécialisés, hygiéniques ; Service de repas, ménager et de loisirs	Chambre Salle de bain privée Parties communes	Services et soins centralisés ; Appropriation espaces privés ; Sentiment de sécurité	Identification des espaces ; Création d'un chez-soi ; Milieux de vie adaptés	Modèle à grande échelle ; Appropriation des espaces limitée
Maison écologique	Médicalisé	M, SA, NA	Soins médicaux, spécialisés, hygiéniques ; Service de repas, ménager et de loisirs	Chambre Salle de bain privée Parties communes	Modèle de petite taille ; Services et soins centralisés ; Appropriation espaces privés ; Sentiment de sécurité ; Pouvoir décisionnel	Atmosphère familiale ; Identification des espaces ; Création d'un chez-soi ; Milieux de vie adaptés ; Contrôle de l'environnement	Faible nombre de résidents ; Destinés à certaines catégories d'usager ; Capacité financière
Coop-h	Evolutif	A, SA*	Soins médicaux et hygiéniques ; Service de repas, ménager et de loisirs	Appartement Parties communes	Entraide et solidarités ; Sentiment de sécurité ; Maintien à domicile ; Pouvoir décisionnel	Environnement social ; Milieux de vie adaptés ; Environnement validant ; Contrôle de l'environnement	Partage de valeurs communes ; Capacité financière
Maison-centres de services	Evolutif	A, SA, NA, M	Soins médicaux, spécialisés, hygiéniques ; Service de repas, ménager et de loisirs	Appartement Parties communes	Offre de services et soins évolutive ; Sentiment de sécurité ; Maintien à domicile ; Pouvoir décisionnel	Transition douce vers une habitation médicalisée ; Environnement validant ; Contrôle de l'environnement	Modèle à grande échelle ; Partage de valeurs communes ; Capacité financière
Cohabitât	Evolutif	A, SA*	Possibilité d'intégrer divers services	Appartement Parties communes OU Espaces privés Parties communes	Propriété privée en habitation collective ; Partage et entraide ; Sentiment de sécurité ; Maintien à domicile ; Pouvoir décisionnel	Espaces privés/partagés ; Environnement social ; Milieux de vie adaptés ; Environnement validant ; Contrôle de l'environnement	Partage de valeurs communes ; Capacité financière
Habitat partagé	Evolutif	A; SA*	Possibilité d'intégrer divers services	Maison	Partage du logement (famille/ami/inconnu) ; Appui (services ou compensation monétaire) ; Entraide et solidarités ; Sentiment de sécurité ; Maintien à domicile ; Pouvoir décisionnel	Espaces privés/partagés ; Entretien du logement/qualité de vie Environnement social ; Milieux de vie adaptés ; Environnement validant ; Contrôle de l'environnement	Affinités (famille/ami/inconnu) ; Mode de vie

Légende : A : autonome ; SA : semi-autonome ; NA : non-autonome ; M : requérant des soins médicaux ; * : avec le soutien des proches.

Les facilitateurs architecturaux extraits de la comparaison de types d'habitation traditionnels et émergents semblent pouvoir être appliqués dans la majorité des types d'habitation recensés. De manière générale, il est intéressant de privilégier des modèles d'habitation à « taille humaine » dans lesquels les habitants, leurs proches et les membres du personnel développent des liens de confiance propice à l'entraide et à la construction d'un sentiment d'appartenance. De plus, la centralisation de soins et services semble être appréciée, car elle facilite les habitudes de vie des résidents. Néanmoins, cette centralisation pour être fonctionnelle nécessite une identification claire des espaces et de leur fonction. Par ailleurs les résidents ne souhaitant pas, pour le moment, disposer de ces soins et services devraient avoir la possibilité de mettre en place une offre évolutive et bénéficier d'espaces adaptables en vue de l'accueil de ceux-ci le temps venu. Ensuite, il est remarqué que la cohabitation entre espaces privés et espaces communs se retrouve dans tous les types d'habitation. Pour une cohabitation harmonieuse les milieux de vie privés et communs sont à délimiter clairement. D'ailleurs, les espaces privés doivent être dotés d'un potentiel d'appropriation permettant la reconstitution d'un chez-soi. Puis, le sentiment de sécurité souvent recherché par les aînés d'une habitation à l'autre semble être possible grâce à la construction de milieux de vie adaptés et adaptables aux singularités du vieillissement. Dans cette même idée, la création d'environnements validant pour les aînés en baisse d'autonomie leur permettrait de vieillir à domicile le plus longtemps possible. Enfin, le pouvoir décisionnel et la possibilité de faire leurs propres choix de vie sont une volonté récurrente, peu importe la condition des personnes ; avoir l'opportunité de choisir leurs rôles et activités significatifs est essentiel, tout comme la possibilité de contrôler leur environnement et interagir avec lui. En bref, le pouvoir décisionnel associé à la possibilité de faire décider pour soi-même constituent l'idée centrale de l'*empowerment* tel que défini par Ninacs (2008).

En bref, la diversité des types d'habitation recensés témoigne de la volonté de proposer des alternatives aux modèles d'habitation traditionnels. En effet, chaque type peut être perçu comme une réponse, si ce n'est une solution apportée à des situations handicapantes. La diversification de l'offre d'habitation témoigne des problématiques en lien avec l'habitation, la « marchandisation » des services sociaux et de santé (Esping-Anderson, 1999), l'évolution des aspirations des personnes âgées d'aujourd'hui et le souci grandissant de la notion de bien-être. Néanmoins, afin d'aborder les enjeux liés au vieillissement de la population, il est nécessaire de repenser la qualité de vie des

seniors et les services qui leur sont offerts dans un souci d'égalité, de reconnaissance et de redistribution. En cela cette synthèse comparative permet l'identification des qualités d'habitation et des caractéristiques spatiales et architecturales favorisant le bien-être des personnes âgées, qui seront par la suite mises à l'épreuve dans des études de cas.

3.5 Conclusion

La question de l'habitation, centrale à cette recherche, est appuyée par les propos de Chombart de Lauwe empruntés par Bonvalet avançant qu'« [é]tudier les transformations de l'habitat et du logement, c'est étudier les transformations de la société et la transformation de la famille » (1997, p.26). Ceci évoque un changement des perceptions de la vieillesse, de sa valeur et de son rôle, dont témoigne l'OMS ces dernières décennies. Ces transformations sont traduites au travers des préoccupations sociétales et gouvernementales qui visent à promouvoir un vieillissement actif et en santé (OMS, 2002 ; 2007 ; 2016b). Pourtant, malgré ces préoccupations internationales les budgets gouvernementaux, provinciaux et locaux destinés aux seniors diminuent fréquemment. La diminution des fonds alloués au mieux-être des seniors a pour conséquence d'appauvrir leur qualité de vie et bien-être dans les sphères psychologiques et physiologiques, sociales et environnementales (Guibet Lafaye, 2007). Il s'en dégage l'idée que la qualité de vie et plus spécifiquement celle liée à l'habitation des personnes âgées peut être améliorée en prenant en considération le bien-être et les sphères qui le composent.

Chapitre 4 _ Sphères du bien-être humain

Le chapitre quatre dresse un portrait du cadre conceptuel du mémoire. Après avoir défini les significations du bien-être dans le cadre de ce travail, cette notion aborde successivement le bien-être subjectif et la pluralité des définitions sur lesquelles elle s'appuie avant de s'intéresser au bien-être social et environnemental. Ensuite, la seconde partie dresse un portrait des enjeux liés à l'autonomie et plus spécifiquement de l'inclusion sociale des populations vulnérables dans une société considérant de manière inégale les singularités des citoyens. Il est exposé la question de l'inclusion par l'environnement, dans un premier temps présenté comme une manière de préserver l'autonomie dans l'avancée en âge, puis amenée comme une possibilité de vieillir à domicile le plus longtemps possible. À ceci s'ajoute une section qui recense les approches de l'environnement développées dans le domaine de l'ergothérapie, dans laquelle quatre modèles sont analysés et instrumentalisés afin de servir ce travail de recherche.

.....

4.1 Représentation occidentale du bien-être

C'est à la fin de la Seconde Guerre mondiale qu'une attention pour le bien-être est manifestée lors de la déclaration universelle des droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies en 1948. Bien que le sens de cette notion soit universel, il diffère selon les sociétés et les individus qui lui prêtent des dimensions variées.

Le bien-être est assimilé à la notion de santé dans de nombreuses définitions. La santé est définie par l'OMS (1946) comme « un état complet de bien-être physique, mental et social, qui n'est pas uniquement connu comme l'absence de maladie ou d'invalidité. » Cette définition proposée par l'OMS est adoptée par le gouvernement canadien. Néanmoins, celui-ci va plus loin et se définit dans le CVN comme étant « [...] une société pour tous les âges, qui favorise le bien-être et la participation des aînés dans tous les aspects de la vie » (Santé Canada, 1998, p.6).

Le gouvernement du Québec (1998) se démarque par l'instauration et l'application d'une loi favorisant le bien-être des personnes âgées. Il est perçu dans cette loi la multi dimensionnalité du bien-être ainsi que son impact dans de multiples sphères comprenant la dignité, l'autonomie, la participation, l'équité et la sécurité :

« Le régime de services de santé et de services sociaux institués par la présente loi a pour but le maintien et l'amélioration de la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie » (Gouvernement du Québec, 1998).

4.1.1 Les états du bien-être

Comme il a été vu précédemment, la notion de bien-être a été définie dans de nombreux contextes et adaptée à différentes échelles. Dans cette optique, la sociologue française Caroline Guibet Lafaye propose une définition générale du bien-être en avançant que celui-ci « repose donc, fondamentalement, sur cet épanouissement de la plénitude des potentialités humaines, en référence à des paramètres psychologiques et physiologiques, sociaux et environnementaux » (2007, p.7).

Dans une publication de Clarke et al. traitant du bien-être des aînés canadiens, les auteurs soulignent divers paramètres qui ont une influence sur l'état de bien-être. Tout d'abord, ils mentionnent de manière générale qu'« une bonne santé et un état fonctionnel permettent aux aîné(e)s de conserver un sentiment de maîtrise de leur environnement » (2000, p.139). Ensuite sont abordés les facteurs qui ont une influence sur la qualité du bien-être de la manière suivante : l'intégration sociale – se mesure d'après le type et la qualité des rôles et relations –, le statut marital, l'estime de soi ainsi que le sentiment de contrôle. Puis dans cet article (2000) sont établis des liens entre l'éducation et les revenus ; plus les revenus sont élevés, plus les personnes bénéficient d'un meilleur cadre de vie. Dans le même ordre d'idée, une perception mensuelle en dessous du revenu moyen peut réduire la qualité de vie et plus particulièrement la qualité du lieu d'habitation des seniors. Enfin Clarke et al. (2000) inscrivent leurs observations dans la théorie de la continuité de Robert C. Atchley qui :

« Suggère que les personnes âgées cherchent à trouver une cohérence dans leur sens du moi et dans leurs expériences de vie afin de maintenir leur bien-être. Cette théorie est basée sur

le principe qu'une continuité des valeurs, des activités et des relations permet aux personnes de maintenir un sens continu de soi et un comportement face aux changements physiques et sociaux qui sont associés au vieillissement¹³ » (2000, p.142).

Cette recherche de la cohérence du moi, nécessaire au maintien du bien-être dans la vieillesse, peut être mise en relation avec les dimensions que Rapoport (1982) attribue à la demeure ; qu'il considère comme une effigie de l'identité sociale et personnelle permettant de rattacher des personnes à une communauté.

Afin de déterminer les états de bien-être principaux en lien à cette recherche, la suite de cette section aborde le bien-être dans sa dimension subjective et les représentations scientifiques qui s'y attachent. Puis, sont mises en lumière différentes approches de la construction de l'état de bien-être ayant pour catalyseurs les personnes comme un tout dont les éléments qui la composent sont difficilement dissociables les uns des autres. La notion de bien-être social qui sous-tend une dualité palpable entre individualité et collectivité est ensuite abordée. Enfin, le bien-être en tant qu'approche environnementale qui participe à l'épanouissement des individus sera mis en lumière.

Subjectivité de l'état de bien-être

Au cours des 30 dernières années, chercheurs et praticiens se sont intéressés aux notions positives tels que le bien-être et le bonheur. Par le passé, il était plus fréquent d'aborder certaines thématiques d'un point de vue négatif faisant référence aux termes *ill-being* (mal-être) ou *unhappiness* (malheur), relevés dans la littérature scientifique (Crisp, 2001). Actuellement, il est plus courant de produire des travaux basés sur une approche positive dans lesquels « des chercheurs tentent d'examiner les antécédents et les conséquences du « bonheur », de l'estime de soi et de l'optimisme et autres indicateurs du bien-être » (Rolland, 2000, p.2). Une littérature scientifique intégrant les termes de bonheur, bien-être, qualité de vie et satisfaction émerge à l'aube du XXI^{ème} siècle (Kozma et al., 1991). En parallèle, les recherches s'orientent davantage sur les aspects positifs du vieillissement

¹³ Citation originale : “*suggests that older individuals seek to find coherence in their sense of self and life experiences in order to maintain well-being. This theory is based on the premise that a continuity of values, activities and relationships allows people to maintain a continuous sense of self and behaviour in the face of the physical and social changes that are associated with aging.*”

(Ryff et Essex, 1991) où les individus sont invités à « évaluer leur vie de manière positive » (Rolland, 2000, p.2 ; Clarke et al., 2000).

Selon Rolland (2000, p.2), « (...) la satisfaction de la vie est un indicateur central de « bien-être subjectif », elle s'appuie sur le système de valeurs de la personne qui la conduit à évaluer, de son propre point de vue, ce qu'est une vie satisfaisante. » Le bien-être peut être appréhendé selon deux approches. La première, nommée *Bottom-up*, envisage la satisfaction du bonheur comme étant la résultante d'une existence emplie de moments heureux dans les différentes sphères de la vie (Rolland, 2000). La seconde approche, *Top-down*, avance que tous les individus ont une inclination positive ou négative à faire face aux différends de la vie. Cette inclination d'ordre subjective influence directement le bien-être subjectif (BÊS) (Rolland, 2000). Rolland en déduit que dans la première approche le bien-être est un effet, tandis que dans la seconde il s'apparente à une cause.

Pluralité des définitions du bien-être

Le bien-être mental est étroitement lié à la santé mentale, mais il demeure une notion subjective variant d'un individu à l'autre. La santé mentale a été définie en 1992 par un groupe de travail québécois, s'intéressant à la promotion de la santé chez les aînés de la manière suivante :

« Une personne âgée en bonne santé mentale est celle qui est capable de vivre et d'exprimer ses émotions de façon appropriée, de bien raisonner, d'être en relation satisfaisante avec son entourage, d'occuper sa place dans la société et d'exercer son pouvoir de décision. »

Cette définition tire sa pertinence dans son apport multidimensionnel, auquel les autres auteurs ne font pas explicitement référence. Par exemple, dans Ninacs (2008, p.29), la roue de la médecine créée par les Autochtones de l'Amérique du Nord « illustre la vie d'un être humain » et la recherche d'un équilibre entre les dimensions spirituelle, émotionnelle, physique et mentale. Le bien-être est un état qui prend ses racines dans la culture d'une société et s'inscrit dans une perspective de santé globale ; il est de ce fait inséparable de la culture.

De plus, quand il est demandé aux Canadiens de quelles manières ils prennent soin de leur santé physique, nombreux sont ceux mentionnant leur qualité de vie à travers l'énonciation de divers facteurs dont l'impact sur la santé n'est plus à démontrer. Le portrait général que les individus dressent de leur mode de vie englobe notamment la consommation de nourriture, la présence

d'activités physiques, la gestion du stress, la consommation de tabac et d'alcool (Gouvernement du Canada, 2017). D'après la même étude portant sur l'état de santé des Canadiens, il a été remarqué à de nombreuses reprises des références à leurs antécédents familiaux ou au facteur de la chance pour justifier leur condition physique. Dans un rapport sur la santé des Canadiens de 45 ans et plus (Statistique Canada, 2010), les experts énumèrent les facteurs favorables à la santé en s'accordant avec ceux établis précédemment par le gouvernement du Canada en 2017. Néanmoins, à la liste existante s'ajoutent quatre nouveaux facteurs étant : l'indice de masse corporelle, la qualité du sommeil, l'hygiène ainsi que la participation sociale (Statistique Canada, 2010, p.6). Dans ce même rapport, les statistiques montrent que :

« La grande majorité des adultes, soit 84 % des personnes âgées de 45 à 64 ans et 91 % des aînés, ont déclaré présenter au moins quatre tendances positives en lien avec ces facteurs. En fait, plus de la moitié des aînés (53 %) ont déclaré présenter au moins six de ces tendances, comparativement à 37 % des personnes âgées de 45 à 64 ans » (2010, p.6).

Dans son article établissant la définition du bien-être, Guibet Lafaye (2007) relève que le philosophe politique américain John Rawls prend en compte la situation physique des individus pour définir leurs besoins et ne se base plus seulement sur leur situation psychologique. Il introduit ce qu'il caractérise de *biens premiers* ; qui comprend « des droits et des libertés, des pouvoirs et des opportunités, le revenu et la richesse » (Guibet Lafaye, 2007, p.6). Cette approche fait écho aux notions de dignité, d'autonomie, de participation, d'équité et de sécurité soulevées dans le CNV (1998). Néanmoins, ce point de vue néglige les notions subjectives de désir, de préférence et de besoin propre aux individus dans la construction de leur bien-être (Guibet Lafaye, 2007).

Dans le même article, Guibet Lafaye (2007) attire l'attention sur l'économiste et philosophe indien Amartya Sen (1996) qui introduit la notion de capacités (*capabilities*) et agrmente les biens premiers énoncés précédemment par Rawls en prenant en considération la diversité humaine et sociale. Il en résulte que les facteurs du bien-être sont plus profonds que les *biens premiers* définis par Rawls et qu'il est indispensable de prendre en considération les capacités propres des individus afin d'orienter toutes les dimensions de la vie vers « une vie humaine, digne et sensée » (Guibet Lafaye, 2007, p.7).

Il est remarqué par Guibet Lafaye (2007) que Mill définit l'épanouissement de soi et le bonheur comme des « conditions essentielles du bien-être humain » (Mill, 1988, p.134-135). Ce point de vue concorde avec celui de Maslow (1954), pour qui la réalisation de soi sous-tend l'état de bien-être et est intrinsèquement reliée à la satisfaction des désirs. Dans son modèle basé de la psychologie humaine, sa représentation du bien-être s'exprime en une pyramide reposant sur la satisfaction de cinq besoins.



Figure 8 : La pyramide des besoins d'Abraham Maslow. Valencia, C. (n.d.). Reproduction utilisée repérée à : <https://www.esteem-de-soi-amour-propre.com/quelle-est-la-hierarchie-besoins-de-maslow.html>. Consulté le 2020-10-26.

Selon le modèle de Maslow, il faut d'abord subvenir aux besoins à la base de la pyramide avant de passer à ceux des niveaux supérieurs. Malgré qu'un besoin ait été satisfait par le passé, il peut être à nouveau ressenti, car les êtres humains sont en constante évolution. De ce fait, la littérature parle d'une actualisation de soi selon différentes phases de vie, qui est reprise par LaGuardia et Ryan dans « l'actualisation du potentiel » (2000, p.281). Ainsi, le bien-être, sentiment général d'épanouissement, est rendu possible grâce à la satisfaction des besoins spirituels et corporels (Clarke et al., 2000 ; Guibet Lafaye, 2007 ; Maslow, 1954 ; Ryff et Essex, 1991).

Bien-être social

La dimension sociale du bien-être chez les individus ne peut être négligée, de telle sorte que les théoriciens des sciences sociales se sont peu à peu emparés de cette notion pour tenter de définir les principes caractérisant le bien-être social. Les notions de développement humain de Sen détaillés par Guibet Lafaye (2007), de besoins des individus de Maslow (1954) et de capital social introduit par Bourdieu (1980), émergent et sont peu à peu reprises par les organisations internationales (ONU, Banque Mondiale, etc.). Le bien-être social regroupe l'ensemble des facteurs nécessaires aux individus pour posséder une qualité de vie agréable, propice à la satisfaction. Il comprend l'ensemble des besoins fondamentaux ayant un impact sur la qualité de vie, tels que l'alimentation, un logement décent, un emploi, des ressources économiques pour satisfaire les besoins, l'accès à l'éducation et à des soins de santé, du temps pour des loisirs, etc. Par essence, le bien-être social se base sur des facteurs économiques objectifs à la différence du bien-être subjectif.

Du bien-être social découle le bien-être individuel puisqu'il est directement influencé par la société s'efforçant d'établir des standards applicables à chacun. Elle doit offrir à tous les individus la possibilité et le pouvoir de faire évoluer et d'actualiser leur bien-être individuel. Dans son fonctionnement, l'entité que représente l'État-providence a pour obligation de favoriser le bien-être social de tous les citoyens. En ce sens, des mesures et politiques sont mises en œuvre pour tenter de rectifier les inégalités du marché capitaliste. Ces changements en termes d'orientation des politiques publiques – englobant facteurs nécessaires et besoins fondamentaux – sont nécessaires afin de mieux comprendre la réalité vécue des différents segments de population. De nombreux cadres d'orientation de l'OMS se sont penchés ces dernières décennies sur la qualité de vie des enfants, des adolescents, des personnes âgées et d'autres groupes de personnes vulnérables. Dans le cadre de cette recherche, les publications les plus pertinentes sont celles portant sur le vieillissement en santé dans le cadre duquel l'accès aux services et à un environnement bâti propice au bien-être est favorisé. Suite à la revue de littérature sur le sujet, il s'en dégage l'idée que pour atteindre un bien-être social général, il est important que la répartition des revenus et le développement des services sociaux soient faits de manière égalitaire.

La notion d'équité est directement reliée au bien-être social et est introduite par Santé Canada, qui la définit de la manière suivante :

« Avoir l'assurance que les besoins réels des aînés, aussi divers soient-ils, sont considérés comme aussi importants que ceux des autres groupes – p. ex. avoir un accès équitable (sur le plan social, économique, politique) aux ressources et aux services disponibles ; ne pas subir de discrimination fondée sur l'âge ; être traité de façon à maximiser l'intégration des aînés » (1998, p.18).

Afin de créer des environnements sociaux contribuant au bien-être de tous les segments de la population, et plus spécifiquement des aînés, il est nécessaire de « [f]avoriser l'engagement et la participation sociale de la personne âgée » (Cardinal et al., 2008, p.44). De telles actions permettent d'améliorer le soutien porté aux seniors tout en agissant sur les valeurs, croyances et attitudes envers les aînés ; leur rôle dans la communauté ; les liens des aînés avec leurs familles, leurs proches et la communauté dans laquelle elle s'inscrit ; l'engagement et la participation à la vie sociale, etc. (Cardinal et al., 2008). Puisque les politiques de promotion de la vieillesse privilégient un vieillissement actif et en santé, il semble naturel qu'une attention particulière soit portée sur les besoins et attentes des seniors concernant le marché de l'habitation qui leur est destiné et plus particulièrement à leur qualité d'habitation.

Bien-être environnemental

Le bien-être comporte une dimension environnementale nécessaire à l'épanouissement de tous les individus. Bien que le domicile puisse prendre différentes formes, la recherche du sens du chez-soi demeure inchangée. Dans son œuvre *Théorie des maisons* (2011), le spécialiste en architecture Goetz définit la demeure comme un espace duquel est regardé le monde : les êtres humains y pénètrent et existent. Il va plus loin en avançant que les individus confèrent à la demeure les caractéristiques d'une maison seulement quand elle est habitée. Bachelard, dans *La poétique de l'espace*, emprunte les propos de Vlamincck pour illustrer son idée du bien-être éprouvé dans le logement : « Le bien-être que j'éprouve devant le feu, quand le mauvais temps fait rage, est tout animal. Le rat dans son trou, le lapin dans son terrier, la vache dans l'étable doivent être heureux comme je le suis » (1957, p.118). Les êtres humains, tout comme les animaux dans leur primitivité, ont conscience de l'état de bien-être qu'ils éprouvent dans leur refuge sur-mesure, semblable à une

seconde peau ; des propos qui témoignent que la qualité de l'habitation des individus contribuent à leur bien-être.

L'habitat accompagne les habitants dans leurs transformations physiques, psychiques et sociales expérimentées lors du processus de vieillissement (Déoux et al., 2011). Cette idée est développée dans les travaux de Laudy selon laquelle :

« Une vieillesse heureuse requiert un milieu de vie agréable, sécuritaire et stimulant. Des chambres fonctionnelles, des aires consacrées aux loisirs intérieurs ou extérieurs, des salons où recevoir les proches et, de plus en plus, des espaces d'exercice constituent le minimum. Des architectes se penchent désormais sur l'aménagement optimal de ces espaces. Les « habitats intelligents » permettent désormais de maintenir plus longtemps à domicile certaines clientèles. La stimulation joue aussi un rôle déterminant dans la qualité de vie » (2008, p.9).

Cependant, avec l'avancée en âge, certains individus ressentent le besoin d'un environnement bâti davantage approprié aux enjeux liés au vieillissement. Le changement de domicile est alors l'un des grands bouleversements de la vie comparable à un abandon. Le départ matérialise une rupture dans les sphères familiales et amicales et accentue dans certains cas la perte de l'entourage direct (Martinet, 2017). Afin de commencer à s'habituer à cette nouvelle vie et aux changements qu'elle demande, s'opère alors le processus de transition, volontaire ou forcé, d'un chez-soi à une habitation destinée aux personnes âgées.

Grâce au sentiment d'appartenance développé, à l'appropriation du lieu et la création d'une routine de vie, cet espace transitif est peu à peu considéré comme le nouveau domicile (Martinet, 2017). Investissant de l'énergie dans la création d'un cocon par l'aménagement et la décoration de cet espace, celui-ci devient le nouveau reflet de l'identité durant le vieillissement. Ce comportement rappelle les propos de Nietzsche soulignant la tendance qu'a l'être humain à reproduire un schéma familial quand il fait face à une situation inconnue : c'est pourquoi, « ramener quelque chose d'inconnu à quelque chose de connu allège, tranquillise et satisfait l'esprit » (1889, p.102).

C'est en réponse au besoin de sécurité que les êtres humains s'approprient l'espace et qu'ils construisent un lien intime avec celui-ci. Introduire dans un nouvel espace des objets collectés durant la vie permet de retrouver un environnement familier, chargé de souvenirs. Les meubles, les objets et autres possessions personnelles sont qualifiées d'éléments transitifs et ont le pouvoir de leur faire se sentir chez eux en des lieux étrangers (Martinet, 2017). Cette pratique est familière dans les habitations destinées aux étudiants et personnes âgées et ce, bien que les mécanismes d'appropriation soient différents d'un individu à l'autre. La particularité d'adaptation propre aux individus est soulignée par Legrix-Pagès de la manière suivante :

« L'histoire personnelle d'un habitant avec ses traumatismes, ses rêves, ses joies et ses aléas familiaux, amicaux et professionnels ainsi que ses propres orientations, goûts, idéologies et croyances vont dessiner un arrière-plan unique dans le paysage imaginaire de chaque acteur confronté à la question de l'habitat. Ces éléments, qui constituent un patrimoine émotionnel individualisé, peuvent resurgir de façon plus ou moins consciente dans le processus du choix et de l'appropriation de son habitat » (2017, p.74).

Enfin, il est connu que déménager nécessite l'apprivoisement d'un nouvel environnement de proximité. Dans le but de se familiariser avec les lieux, les individus, entreprennent de les découvrir et commencent à y ancrer une nouvelle routine (Martinet, 2017). En développant un sentiment d'appartenance avec leur quartier, les individus deviennent membres d'une communauté (Martinet, 2017). Le quartier devient familier et sécurisant. Il est le théâtre de la vie, dans lequel sont performées les activités quotidiennes nécessaires à l'épanouissement et au bien-être.

4.2 Inclusion par l'environnement

La question de l'inclusion sociale des seniors a été abordée précédemment à travers une recension des perceptions occidentales de la vieillesse au XXI^{ème} siècle ; le constat a alors été effectué que « certains segments de la population âgée peuvent toutefois cumuler tant de situations d'exclusion qu'ils finissent par arriver au bout de leurs ressources pour se retrouver à vivre un état d'exclusion » (Bilette et al., 2013, p.16). Bien que l'exclusion prenne racine dans les vulnérabilités propres aux individus, elle est alimentée à plus grande échelle par des « facteurs sociaux, politiques et économiques qui produisent et reproduisent des situations d'exclusion et d'inégalités » (Bilette et

al., 2013, p.16). Le phénomène de l'inclusion sociale est rendu possible par l'annihilation des perceptions négatives dirigées envers les seniors, mais aussi par l'inclusion et la redistribution – économiques, matérielles et territoriales – qui permettent de mesurer la qualité des milieux de vie, infrastructures et services (Day, 2010 ; Schlosberg, 2003 ; Walker, 2009), puisque « les milieux de vie constituent des facteurs essentiels de l'inclusion sociale des aînés » (Billette et al., 2013, p.22 ; Smith, 2010).

Afin de contrer les situations d'exclusion des personnes âgées, l'importance de la préservation de l'autonomie et le rôle fondamental joué par autrui dans ce processus sont abordés dans un premier temps. Puis, les approches favorisant le maintien de l'autonomie dans les milieux de vie, par le design universel et personnalisé, sont passées en revue. Enfin, une recension des modèles utilisés en ergothérapie est effectuée et se révèle utile à la compréhension des rapports entre les individus et leur environnement.

4.2.1 Préserver son autonomie dans l'avancée en âge

Avec l'avancement dans l'âge, de plus en plus d'individus font face à une baisse de leur autonomie, souvent consécutive à une diminution des capacités physiques et à un ralentissement du système cognitif (FADOQ, 2017). Certaines personnes – ayant des déficiences cognitives ou physiques – plus vulnérables que d'autres, voient leur autonomie réduite significativement lors du vieillissement. Cette idée de la vulnérabilité reprise par Laudy avance que « [l]es personnes en perte d'autonomie cognitive ou fonctionnelle se retrouvent dès lors dévalorisées, voire marginalisées » durant l'avancement dans l'âge (2008, p.1). Bien que d'autres individus ne soient jamais complètement dépendants d'autrui, « l'âge chronologique ne peut être le seul facteur prédictif des besoins et des attentes des personnes âgées » (Cardinal et al., 2008, p.9).

Être autonome, en tant que citoyen canadien c'est :

« Avoir la maîtrise de sa vie ; être capable de faire pour soi autant de choses que possible et de faire ses propres choix – p. ex. prendre des décisions sur des questions de la vie quotidienne ; être responsable, quand cela est possible et pratique, des choses qui influent sur soi ; être libre de décider de son mode de vie ; avoir accès à un système de soutien qui assure la liberté de choix et le contrôle de sa vie » (Santé Canada, 1998, p.14).

Dans sa dimension fonctionnelle, l'autonomie est la capacité d'accomplir ce dont les individus décident et représente aussi la liberté de décider du sens donné à leur vie et des choix qui la ponctuent (Grenier, 2012). L'autonomie fait écho à la liberté et est sous-tendue par des composantes d'ordres physiques, relationnelles, affectives, morales et sociales. Cette liberté est actualisée et construite au travers de choix spatio-temporels dépendant de la santé, des ressources personnelles et économiques, des réseaux d'aide et de soutien et de l'environnement bâti physique.

L'autonomie implique une relation de soi vers autrui. Malherbe (1994) parle d'éthique de la réciprocité, située entre liberté et responsabilité. Sans autrui, les êtres humains ne peuvent exister. De multiples liens unissent les individus les uns aux autres. Ils s'offrent mutuellement protection et reconnaissance à travers diverses formes de solidarités (Grenier, 2012), qui appuient les besoins d'aide et de soutien de chacun des individus tout en préservant ou maintenant leur autonomie. De plus, Laudy relève que « [l]a protection de l'autonomie est garantie par un processus de communication où l'on enseigne, on aide et l'on soutient une personne dans son quotidien » (2008, p.8). Par exemple, dans la culture africaine subsaharienne, des « obligations naturelles réciproques » d'ordre moral et matériel régissent l'organisation des communautés (Laudy, 2008, p.9). Cette éthique de la réciprocité ne s'applique pas seulement aux membres d'une famille, mais englobe l'ensemble de la communauté. Par essence, les mécanismes sociaux instaurés permettent aux personnes âgées de préserver leur autonomie tout en préservant leur rôle social. Concrètement, « [q]uel que soit le pays, il semble que leur qualité de vie se construise avec autrui. La promotion de cette qualité de vie passe donc nécessairement par la lutte contre toute forme d'abandon » (Laudy, 2008, p.9).

4.2.2 Vivre et vieillir chez-soi

Précédemment, il a été vu qu'il existe une importante volonté de vieillir à domicile, le cas échéant d'y demeurer le plus longtemps possible. Cette volonté est rendue possible grâce à l'appui d'autrui et plus généralement par celui apporté par la communauté et l'État (Malherbe, 1994 ; Laudy, 2008 ; Grenier, 2012). Néanmoins, malgré les normes et politiques en vigueur faisant la promotion d'un vieillissement en santé, la question de l'habitation des personnes âgées demeure préoccupante, puisque « si la population vieillit, il en est de même pour l'habitat » (Morestin, 2017, p.10). Il en

résulte des logements peu à peu désadaptés aux besoins et usages de leurs habitants, entravant le vieillissement à domicile (Morestin, 2017). De plus, il a été souligné par Tonner et al. que :

« Le rôle de l'environnement dans la survenue ou l'accentuation du handicap n'est plus à démontrer. L'inadaptation des logements empêche de nombreuses personnes de rentrer chez elles après une hospitalisation, d'y rester quand la maladie évolue ou d'en sortir quand le bâti et les accès font obstacle » (2007, p.10).

L'incapacité des habitats à évoluer pour s'adapter aux besoins ou aux nouvelles incapacités et déficiences des habitants est handicapant, puisque l'environnement est une composante majeure de « la qualité de vie et de l'autonomie » des personnes âgées, peu importe leurs aptitudes (Henrard, 2003, p.142). Les habitations sont des structures fixes et rigides n'étant pas toujours conçues pour être flexibles et adaptables dans le temps.

Bien que des adaptations du domicile soient possibles, il arrive que certains individus déménagent durant leur vieillesse, pour différentes raisons. Que le déménagement soit un choix ou qu'il ait été imposé, le changement de domicile est comparé par Anders à une amputation physique infligée à leur personne : « parce que la maison est le lieu où l'on demeure physiquement et psychologiquement, le souvenir des maisons quittées ou détruites à jamais vient hanter les habitants » (2012, p.94). Dans cette continuité, selon Dreyer la douleur de cette perte se transforme en cauchemars et en rêves insistants » (2017, p.94). Le changement de domicile représente ainsi une forme de traumatisme et marque une fracture dans le parcours résidentiel des individus.

Olivier de Ladoucette souligne que le bien-être environnemental, c'est aussi « la manière dont s'opère la rencontre de l'individu avec son environnement » (2011, p.7). Comme l'expliquent Arbuckle et Pushkar, le bien-être découle de « [l]a capacité d'accomplir les tâches quotidiennes et de s'adapter au milieu dans des circonstances normales ou stressantes est essentielle au bien-être psychologique » (2002, p.11). Il est souligné précédemment que l'autonomie est une composante essentielle de l'état de bien-être et qu'elle permet de mener une vie agréable.

Le maintien de l'autonomie dans les milieux de vie et le design universel

Le design universel contribue au maintien de l'autonomie des populations vulnérables telles que les âgés, notamment lorsque surviennent des incapacités physiques ou cognitives, puisqu'il est

inhérent de connaître un déclin de ces capacités lors de l'avancée en âge. Le design universel, connu à son origine sous l'appellation d'accès sans obstacle (*barrier-free design*), se développe en 1975 aux États-Unis dans le contexte des mouvements en faveur des droits des personnes vulnérables revendiquant des droits et conditions de vie plus adaptés à leur situation. Il est connu au Québec sous l'appellation de design universel depuis 1981¹⁴ et vise à encourager l'inclusion et le sentiment d'appartenance chez les usagers. Il est « le caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents » à ceux d'une personne considérée dans la normale (Langevin et al., 2011, p.12). Ainsi, le design universel tend vers une équité d'utilisation des services et espaces publics en corrigeant les barrières architecturales présentes dans une majorité des environnements quotidiens. Cette approche est profitable à l'ensemble de la population et permet de bâtir une société davantage inclusive, réduisant la stigmatisation des plus vulnérables. L'Institut pour une conception centrée sur l'être humain en Caroline du Nord est à l'origine des sept principes fondamentaux du design universel (1997), rassemblés dans le tableau suivant.

Tableau 2. – Les principes fondamentaux du design universel. Institut pour une conception centrée sur l'être humain (1997).

Principes	Définitions
Usage équitable	Le design ne désavantage ni ne stigmatise aucun groupe d'utilisateurs
Flexibilité d'utilisation	La conception s'adapte à un large éventail de préférences et de capacités individuelles
Utilisation simple et intuitive	L'utilisation de la conception est facile à comprendre, quels que soient l'expérience, les connaissances, les compétences linguistiques ou le niveau de concentration actuel de l'utilisateur
Information perceptible	La conception communique efficacement les informations nécessaires à l'utilisateur, quelles que soient les conditions ambiantes ou les capacités sensorielles de l'utilisateur

¹⁴ 1981 est également l'année internationale des personnes handicapées, telle que défini par l'Organisation des Nations Unies.

Tolérance à l'erreur	La conception minimise les dangers et les conséquences négatives des actions accidentelles ou non intentionnelles
Faible effort physique	La conception peut être utilisée efficacement et confortablement, et avec un minimum de fatigue
Taille et espace pour l'approche et l'utilisation	Une taille et un espace appropriés sont prévus pour l'approche, la portée, la manipulation et l'utilisation, indépendamment de la taille du corps, de la posture ou de la mobilité de l'utilisateur

Bien que le design universel soit une notion fréquente lors de la conception d'espaces architecturés destinés aux populations vulnérables, son application dans les disciplines de l'aménagement demeure un enjeu. En plaçant les usagers au centre de l'expérience, le design a un réel impact sur ses utilisateurs. Des changements minimes ont le potentiel de créer une véritable différence lors de l'utilisation ; l'utilisation étant rendue accessible à tous donne aux utilisateurs une expérience davantage agréable d'un espace, peu importe leurs capacités. D'autant plus que le design ne devrait pas être conçu de manière à accommoder la majorité de ses utilisateurs en pleine possession de leurs moyens, mais dans celle d'inclure davantage les minorités et les plus vulnérables. Le design universel s'adresse « à tous, valides, handicapés, jeunes enfants, adultes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, à forte corpulence, rencontrant des problèmes de vue ou d'audition, etc. » (Habitanova, n.d.). Pour cela, il devrait être employé comme un outil permettant de réduire les incapacités propres aux individus pour les transformer en force et leur permettre d'être davantage autonomes dans les activités quotidiennes entreprises. Dans le cas contraire, un design n'étant pas adapté peut devenir un facteur majeur entravant l'indépendance, l'autonomie et la qualité de vie des usagers (McCabe, 2020).

Preiser et Ostroff qualifient le design universel de « conception de produits et d'environnements pouvant être utilisables par tout individu sans adaptations ou conceptions spéciales » (2001, p.1-3). Dans une dynamique similaire, l'OMS (2001) met à jour sa définition sur le handicap – et les incapacités – dans laquelle ce dernier n'est plus seulement considéré comme étant la condition des personnes. Il est le résultat de la rencontre des individus ayant des limitations fonctionnelles avec l'environnement dans lequel ils évoluent et conjugue des facteurs physiques à l'accès à l'information, à la communication et aux politiques en vigueur (McCabe, 2020). Il a été mis en lumière par la spécialiste en santé publique Stephanie Steels (2015) que ce sont majoritairement

les pays industrialisés qui prennent position dans ce débat et investissent les vulnérabilités à travers la création de programmes, de services et d'environnements destinés aux différents segments de la population. Dans son article *New York face au vieillissement de sa population* (2014), la spécialiste en vieillissement de la population Cristelle Ghekiere se penche sur le cas de cette mégapole nord-américaine représentative du vieillissement de la population où il est estimé que les aînés seront 1.35 million en 2030, soit 44% de plus qu'en 2000. Le groupe des 50 ans et plus a pour particularités d'être nombreux et de détenir un pouvoir d'achat non négligeable lui permettant d'avoir une voix influençant l'orientation d'une ville amie des aînés (Ghekiere, 2014).

Adaptation des milieux de vie

La section précédente définit la notion de design universel et les préceptes qui la régissent. Néanmoins, celui-ci ne peut se limiter seulement à une conception universelle, car elle met en lumière les imperfections individuelles propres aux individus. En vue d'une adaptation du lieu de travail ou de l'habitation, il est possible pour les personnes ayant des incapacités de solliciter l'aide de spécialistes tels que le designer d'intérieur, l'architecte et l'ergothérapeute. Selon Sève-Ferrieu et al., ces experts connaissent les biais et particularités de l'aménagement, puisqu'ils effectuent « une différence entre l'évaluation subjective des personnes basées sur un raisonnement émotionnel et un niveau de conscience, et l'évaluation objective des ergothérapeutes, basées sur des preuves. L'évaluation objective montre que l'adaptation habitat-habitant est défectueuse » (2010, p.54). Ces derniers confirment l'existence d'environnements inadaptés et invalidants, passant par la présence d'éléments architecturaux représentant des atouts pour certains usagers alors qu'ils créent des obstacles chez d'autres. Au contraire, les sur-aménagements peuvent entraîner une perte des capacités résiduelles des personnes – par le développement d'habitudes non appropriées à l'état de santé de celles-ci – tout comme les sous-aménagements entravent leur fonctionnement et révèlent des effets négatifs.

L'adaptation des lieux de vie est rendue possible grâce à des ajustements effectués dans ceux-ci. Comme le souligne Dreyer (2017, p.102), « [r]éaliser des travaux dans son logement, c'est le transformer pour qu'il corresponde à ce que l'on est devenu alors que sa structure rigide n'évoluait pas. C'est adapter des espaces à la prise de conscience d'un changement intime qui a déjà eu lieu. Il s'agit donc d'une mise à niveau. » L'adaptation du milieu de vie actionne un processus

d'intervention permettant aux individus d'exprimer leurs attentes et de comprendre les besoins générés par leur situation, dans le but de définir les rôles et activités qu'ils soient capable d'accomplir lors de la réalisation des tâches quotidiennes tel que faire l'épicerie, préparer à manger ou encore entretenir le logement. Afin de mieux définir les capacités et limites des individus, il est fondamental de comprendre la manière dont ils réalisent leurs activités dans leurs espaces quotidiens. Si l'activité est complétée, le rôle des individus est assumé et ils se placent en situation de compétence. Au contraire, si l'activité ne peut être achevée, le rôle ne peut être assumé, ce qui place les personnes dans une situation de handicap entravant leur autonomie (Rousseau, 1997).

Le processus d'aménagement permet de confirmer les pertes des individus en les aidant à accepter les limites de leur état de santé, ainsi qu'à adapter leurs responsabilités en fonction de celui-ci. De plus, les objectifs dans les projets d'adaptation des espaces de vie sont, d'une part, d'augmenter l'indépendance fonctionnelle et psychologique des individus ; d'autre part, d'encourager la réalisation de soi à travers l'élaboration d'un projet de vie global, ancrant les individus dans la communauté (Rousseau, 1997). Ainsi, les interventions apportées au milieu de vie s'inscrivent dans un processus et ne peuvent être perçues comme une finalité.

4.3 Approches de l'environnement dans les modèles théoriques et instruments d'évaluation

Des modèles théoriques ont été développés dans les domaines de la santé, des sciences sociales et de l'aménagement en vue d'approfondir la compréhension de la relation qui s'établit entre les personnes et leur environnement. Les modèles se composent d'un ensemble de concepts et notions exprimant les relations liant ses constitutifs et peuvent être perçus comme une lentille à travers laquelle est appréhendé le monde (Hagedorn, 1992). Les modèles suivants ont été sélectionnés d'après leur apport au sujet de recherche et seront approfondis dans les sections suivantes : le Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH) du Réseau International sur le Processus de Production du Handicap (RIPPH) ; le modèle de promotion de la santé pour les personnes vivants des incapacités de Donald Patrick ; le modèle de l'Occupation Humaine (MOHO) de Gary Kielhofner ainsi que le modèle écologique de Urie Bronfenbrenner.

Chaque modèle prend racine dans un courant de pensée. Le déterminisme prône la modification du comportement des personnes en vue d'une relation adaptée à leur environnement alors que le possibilisme tient l'environnement comme la source des problèmes. L'interactionnisme préconise une adaptation de l'environnement et des personnes tandis qu'une approche écologique permet l'analyse de la relation entre les personnes et leur environnement en les transformant en un système inséparable. Enfin, la lentille occupationniste se concentre sur l'analyse des personnes et leur environnement, mettant l'accent sur les occupations et la performance des individus.

4.3.1 Modèle de développement humain - Processus de production du handicap de Patrick Fougeyrollas et al., RIPPH

Le MDH-PPH du RIPPH est un outil facilitant l'identification et l'explication des causes et conséquences des incapacités affectant le développement des individus. Ce modèle postule que « la réalisation de nos habitudes de vie est le résultat de notre identité, de nos choix, de déficiences de nos organes, de nos capacités et incapacités, mais également des caractéristiques de notre milieu de vie » (Fougeyrollas et Noreau, 2003, p.4). La réalisation des habitudes de vie propre aux individus est possible lorsque leurs compétences sont encouragées et leurs incapacités compensées grâce à la réadaptation physique et la diminution des barrières architecturales. Afin de réduire les obstacles architecturaux, le RIPPH (n.d.) propose la notion de facteur environnemental définie de la manière suivante : « qui favorise la réalisation des habitudes de vie lorsqu'il entre en interaction avec les facteurs personnels (déficiences, incapacités, et autres caractéristiques personnelles). »

La mesure de la réalisation des habitudes de vie permet d'établir la qualité de la rencontre opérée entre les personnes et l'environnement, communément appelée la participation sociale. La participation sociale pour le RIPPH « correspond à la réalisation de ses habitudes de vie dans son milieu (école, milieu de travail, quartier, etc.). » Il existe douze habitudes de vie catégorisées de rôles sociaux ou d'activités courantes. Ces habitudes de vie participent au bien-être et à l'épanouissement des individus, bien qu'elles varient selon l'âge, les attentes et les facteurs culturels propres à ceux-ci (Fougeyrollas et Noreau, 2003). Les habitudes sont semblables d'un individu à l'autre, mais la manière de les réaliser est fortement influencée par leur contexte socioculturel. De plus, les capacités des individus leur étant propre, certains ne sont pas en mesure

de réaliser seuls leurs habitudes de vie. Néanmoins cela ne signifie pas que les personnes sont dépendantes d'autrui tant qu'elles sont en mesure d'exprimer leurs choix et préférences. L'apparition d'incapacités ralentit le développement humain sans jamais l'arrêter. Ce sont les facteurs personnels (intrinsèques) et les facteurs environnementaux (extrinsèques) qui génèrent ce ralentissement et ont pour particularité d'être des indicateurs de la qualité de la participation sociale des individus.

Enfin, le MDH-PPH est aussi un instrument d'évaluation ne plaçant pas les individus comme la cause principale de leurs incapacités. Sa passation s'opère sous la forme d'un questionnaire divisé en trois colonnes comprenant les habitudes de vie, la question A et la question B. La question A se divise en deux sous-parties, la première concerne le niveau de réalisation alors que la seconde porte sur le type d'aide requis à la réalisation de l'habitude. La question B questionne le niveau de satisfaction des personnes. Cette approche a la particularité de ne pas désigner les individus comme étant la source de leur handicap en abordant le questionnement du point de vue de l'environnement.

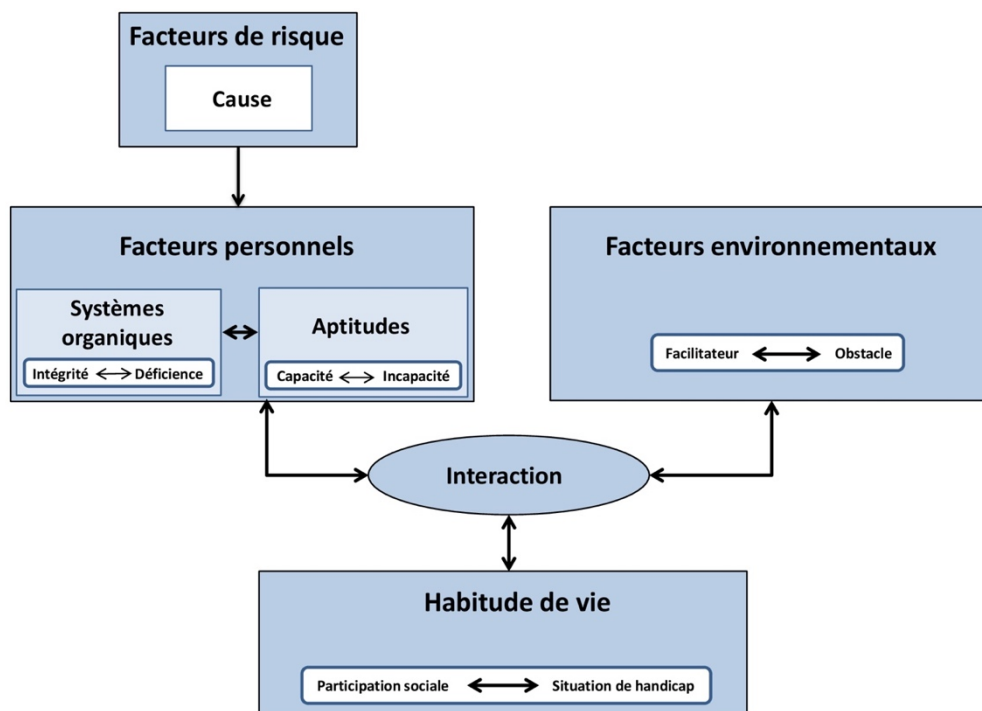


Figure 9 : Le modèle de développement humain - Processus de production du handicap. Fougeyrollas. P. et al., RIPPH (1998). Reproduction utilisée repérée à : <https://ripph.qc.ca/modele-mdh-pph/le-modele/>. Consulté le 2020-10-26.

4.3.2 Modèle de promotion de la santé pour les personnes vivant des incapacités de Donald Patrick

Les programmes de santé publique privilégient l'approche de la prévention des maladies ou infirmités chez la population en bonne santé, laissant souvent de côté les personnes déjà vulnérabilisées et en proie à d'autres comorbidités (Patrick, 1997). Patrick souligne que la volonté de promouvoir les opportunités d'un individu ou d'un groupe est absente des programmes de santé publique traditionnels et objectifs cliniques. Il résulte de ces constats, la volonté de proposer un modèle théorique de promotion de la santé permettant d'accompagner la conception et l'évaluation des interventions destinées aux plus vulnérables. En bref, les individus ayant des incapacités nécessitent l'apport de politiques et programmes innovants et habilitants adressés aux individus et aux groupes (Patrick, 1997).

Le modèle s'organise en quatre sous-systèmes dans la Figure 10 qui sont : l'environnement global, le processus de handicap, l'opportunité et la qualité de vie. Ces derniers s'influencent mutuellement. Le premier représente l'environnement total comprenant les caractéristiques biologiques, le parcours de vie, les environnements sociaux et physiques comprenant les dimensions culturelles et économiques ainsi que les modes de vie et activités des personnes. Le second sous-système modélise l'interaction entre l'environnement global et le troisième sous-système porte sur le processus d'invalidité décrivant le cheminement d'une maladie ou invalidité, les pertes fonctionnelles temporaire ou permanente et restriction d'activités. Le dernier sous-système vers lequel convergent les trois autres réfèrent à la qualité de vie des individus, en lien à la dimension subjective du bien-être. La qualité de vie est l'objectif ultime ouvrant sur les attentes, préoccupations et objectifs propres aux individus dans leur contexte personnel. Enfin, les flèches représentent les influences et possibilités d'interventions entre les différents plans.

Le modèle représente les composantes du processus de handicap et celui des opportunités et leur impact sur la qualité de vie des personnes. Il est exprimé à travers l'environnement global comment des actions concrètes ont un impact sur les opportunités et concepts fondamentaux qui régissent ce sous-système dans lesquels ont préconise la création d'opportunités égales, une participation sociale complète, une vie autonome ainsi que l'autosuffisance économique qui participent à la mise en place d'une vie de qualité. De plus, ce modèle tire son originalité, dans un premier temps, du

détachement des opportunités au processus de production des incapacités. Puis, par la formulation des relations entre les éléments du système exprimés du point de vue des personnes vulnérables, car il est applicable à tous les handicaps, peu importe leur gravité et nature (physique, émotionnelle, cognitive et sensorielle). Enfin, les dimensions qui favorisent la promotion de la santé et l'évaluation des résultats sont mesurables par la qualité de vie, dans un souci du bien-être humain.

Patrick (1997) met en lumière l'écart entre les déterminants de la santé et la représentation de la qualité de vie, passant par des notions plus abstraites, mais tout autant importantes en soulignant que les politiques de santé publique misent uniquement sur le traitement physique de problème. Néanmoins, « l'amélioration de la qualité de vie liée à la santé des personnes handicapées implique non seulement de modifier les processus physiques, mais aussi de changer le comportement individuel de la personne handicapée, l'environnement social et la réponse du système de soins de santé » (Patrick, 1997, p.259).

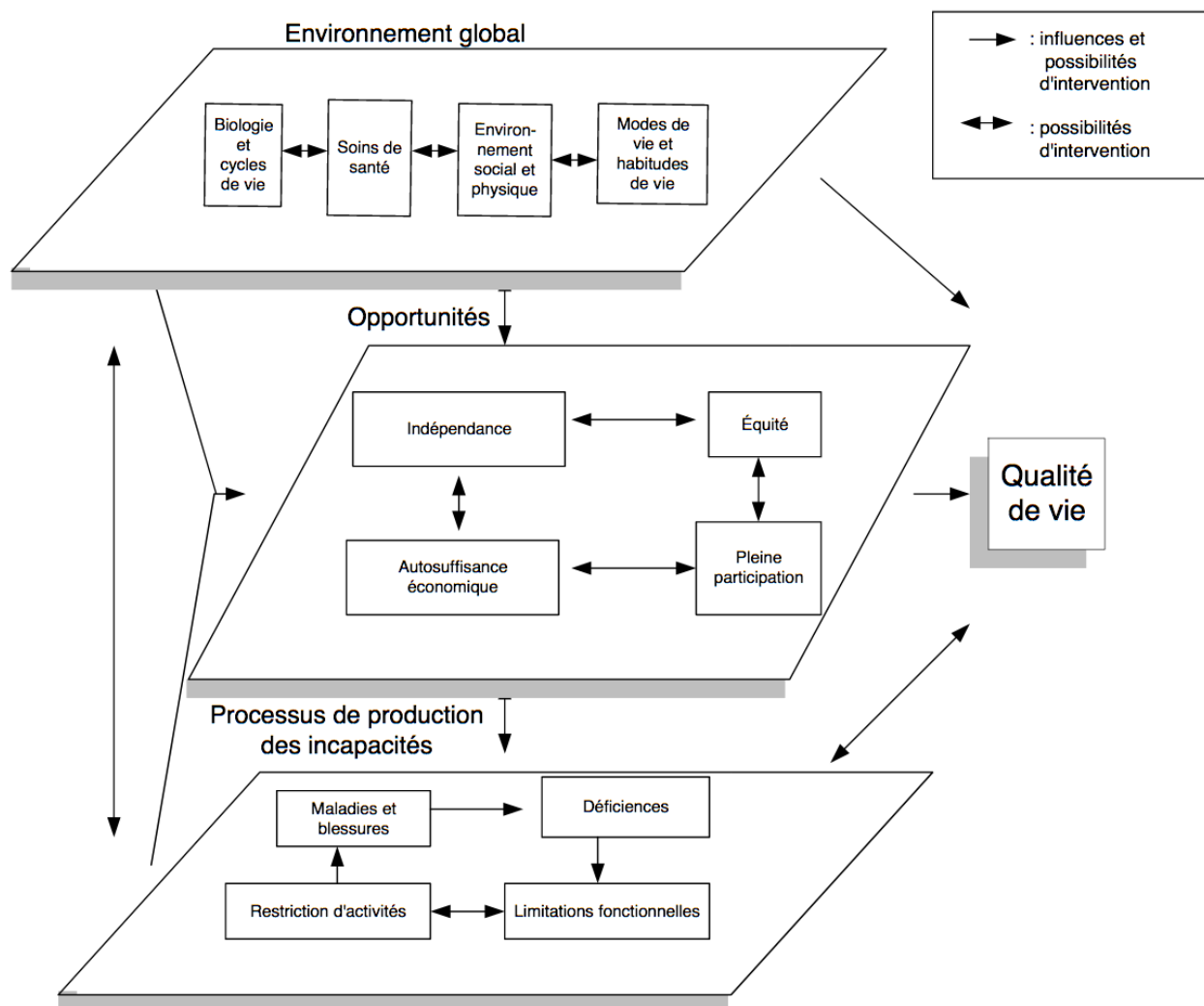


Figure 10 : Modèle de la promotion de la santé pour les personnes vivant des incapacités. Patrick, D. (1997).
 Reproduction utilisée repérée à : https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/860_PerspectiveVieillesseSante.pdf.
 Consulté le 2020-10-26.

4.3.3 Modèle d'occupation humaine de Gary Kielhofner

Le modèle d'occupation humaine est centré sur les activités humaines signifiantes et significatives, dans lequel les êtres humains sont définis comme des êtres occupationnels utilisant la majeure partie de leur temps d'éveil à la réalisation d'activités essentielles. Le modèle proposé par Kielhofner (1985 ; 1992 ; 1995 ; 2008) permet de structurer les données propres aux individus tout en prenant en considération leurs capacités et limites ainsi que leur engagement dans les activités quotidiennes en vue de proposer une intervention sur-mesure.

Kielhofner souligne que les individus sont en interaction avec leur environnement, mais que la nature de celle-ci dépend de leurs capacités et motivations ainsi que de leur mode de vie. Les personnes et les activités quotidiennes accomplies s'organisent dans un système ouvert à trois niveaux comprenant :

- (1) La volition : capacité de décision ;
- (2) L'habitation : l'organisation des comportements de la vie quotidienne, des habitudes et des rôles ;
- (3) La capacité de rendement ou production : reconnaît l'unité du corps et de l'esprit, qui crée les comportements.

L'environnement est conceptualisé par Kielhofner (1985 ; 1992 ; 1995 ; 2008) en une source d'opportunités, de ressources, d'exigences et de contraintes dans lequel sont réalisées les activités quotidiennes. De plus, l'environnement peut être qualifié de sous-stimulant, sur-stimulant ou d'approprié. Il existe deux types d'environnements. Le premier, l'environnement proche, contient les groupes sociaux et les formes occupationnelles exercées au domicile, sur l'entourage, dans le milieu scolaire ou de travail ainsi que dans le milieu de loisir. Le second est l'environnement élargi dépendant de la culture dans laquelle il s'inscrit, mais aussi des conditions économiques et sociales.

Dans sa démarche, Kielhofner (1985 ; 1992 ; 1995 ; 2008) ajoute trois concepts permettant d'approfondir son modèle. Le premier, l'exploration, fait référence au besoin naturel des personnes d'explorer l'environnement dans lequel elles évoluent. Cette exploration de l'environnement invite à l'apprentissage de nouveaux comportements et donc à l'accroissement des capacités existantes. Le second est le concept de compétence, selon lequel les individus cherchent la reconnaissance de leurs confrères, puisqu'être reconnu incite les individus à répondre aux demandes provenant de leur environnement et aux tâches leur étant attribuées. Enfin, l'accomplissement est la capacité maximale que les personnes ont sur le contrôle d'elles-mêmes et de leur environnement, elles sont le but ultime. Ce modèle exprime l'interrelation des personnes à leur environnement. L'environnement permettant ainsi certains comportements et en exigeant d'autres, il est nécessaire selon l'état de santé – physique et psychologique des personnes – d'opérer des modifications sur l'environnement, mais aussi sur les personnes elles-mêmes par l'ajustement de leurs comportements.

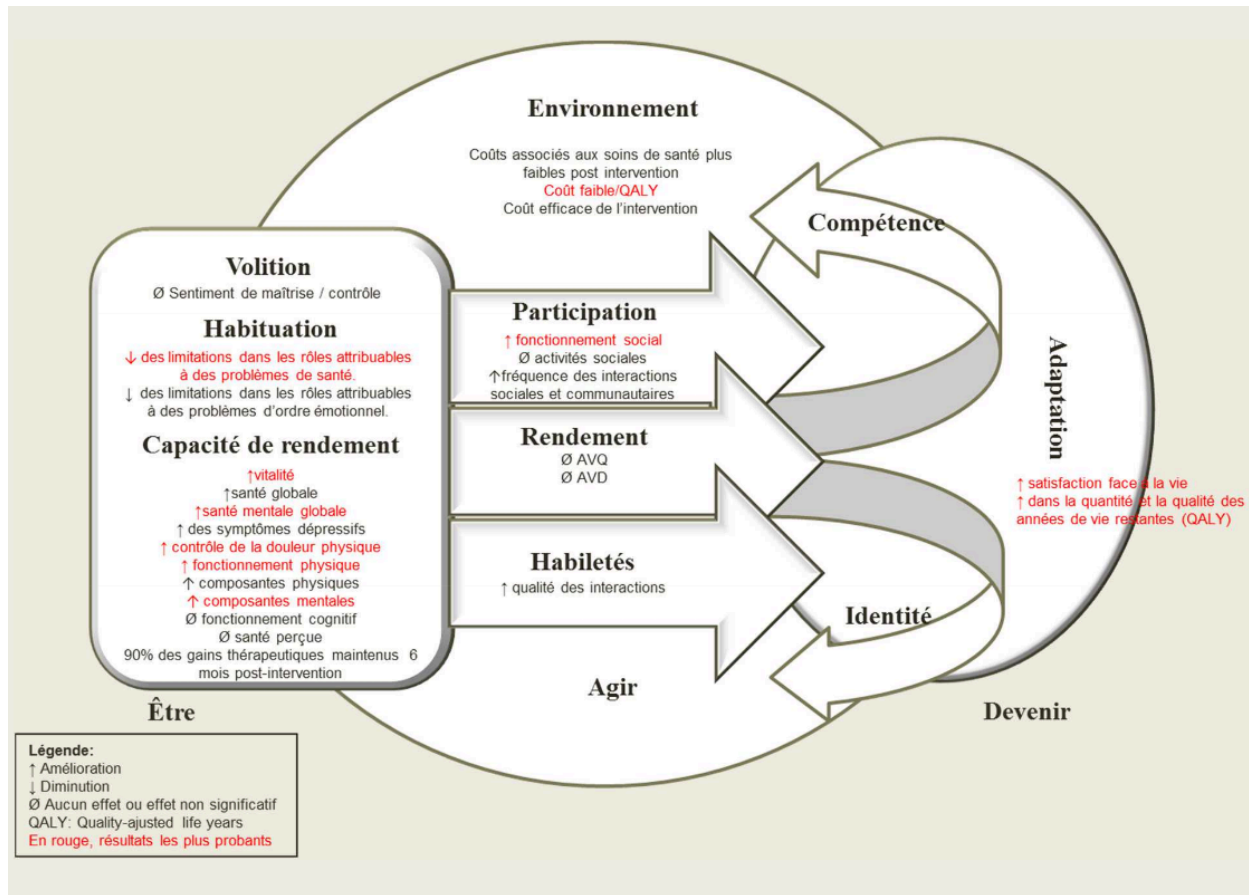


Figure 11 : Modèle d'occupation humaine. Kielhofner G. (1985 ; 1992 ; 1995 ; 2008). Reproduction utilisée repérée à : <http://docplayer.fr/80533000-Rg-go-revue-des-ergotherapeutes-du-quebec-janvier-numero-1.html>. Consulté le 2021-02-26.

4.3.4 Modèle écologique de Urie Bronfenbrenner

Le modèle écologique proposé par le philosophe et chercheur américain Urie Bronfenbrenner (1979) repose sur une approche centrée sur les milieux de vie. Il permet d'illustrer la diversité de l'ensemble des éléments ayant un impact sur la santé ainsi que l'influence des facteurs environnementaux sur le développement des individus. Il représente dans ce modèle la taxonomie de l'environnement – représentée par des systèmes : micro, méso, exo et macro – et leurs interactions qui s'y produisent avec les individus. De plus, la construction du modèle selon la logique des poupées russes fait écho au pays natal de Bronfenbrenner tout en illustrant le fonctionnement de l'environnement. La poupée principale comprend les modèles réduits de celle-ci comme de petites répliques ajustées, tout comme le macrosystème englobe ceux qui le composent à différents niveaux (Absil et al., 2012).

D'après le modèle de Bronfenbrenner, les milieux de vie – ou milieux immédiats tels que le domicile, le travail ou même l'école – s'inscrivent dans de microsystèmes dans lesquelles les personnes assument leurs rôles et remplissent les activités de la vie quotidienne (Bronfenbrenner, 1979). Ces microsystèmes forment des mésosystèmes englobant différentes sphères comme la famille, le travail, l'appartenance à une communauté, etc. Ces systèmes sont compris dans un exosystème, qui se concentre exclusivement sur les « structures sociales formelles et informelles » comprenant les voisins et les institutions sociales tels que les agences gouvernementales et les médias, laissant les personnes en dehors de celui-ci (Bronfenbrenner, 1979). Enfin, le macrosystème englobe les précédents systèmes et dresse un portrait de la société et des valeurs dans laquelle sont ancrées les personnes dans les dimensions politiques, sociales, légales et économiques (Bronfenbrenner, 1979).

Bronfenbrenner intègre dans son modèle deux paramètres le différenciant des autres modèles. Le premier est le concept de transitions écologiques, selon lequel les individus évoluent dans un environnement. Ces changements, appelées « transitions écologiques » s'opèrent quand les individus changent de rôles ou de milieux (Bronfenbrenner, 1979). Comme le souligne Absil et al., « [l]a vie d'une personne est émaillée de « transitions écologiques » : changement d'école, changement de place dans la fratrie, changement de travail, passage à la retraite... Les « transitions écologiques » font partie du développement humain » (2012, p.7). Enfin, Bronfenbrenner intègre la notion de temporalité à son modèle ne figeant plus celui-ci dans le présent. Il l'intègre à travers le chronosystème faisant référence aux « temporalités de la vie d'une personne qu'il s'agisse du temps biologique, du temps de la famille, du temps de l'histoire ou du temps perçu et reconstruit par la personne » (Absil et al., 2012, p.7).

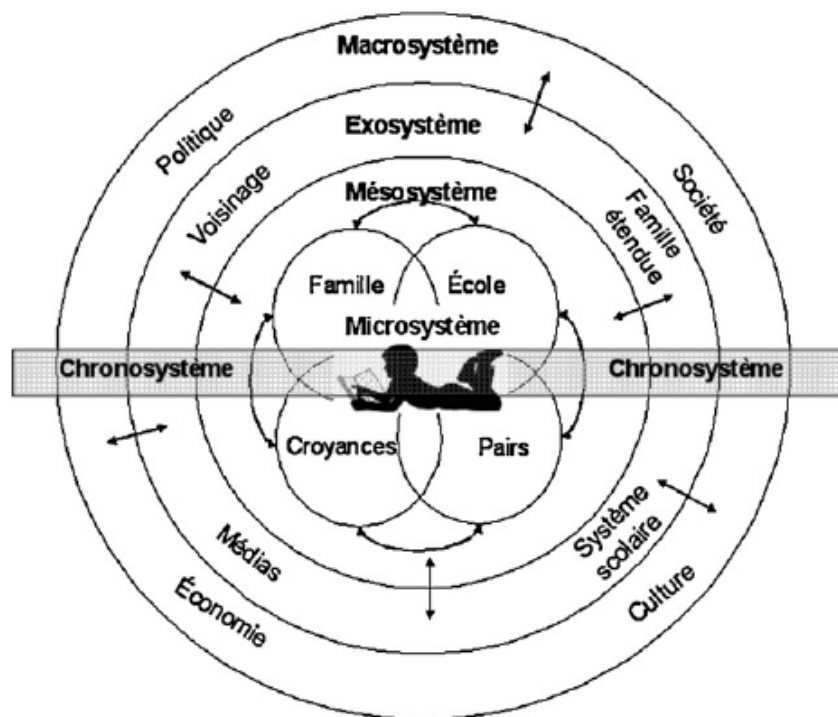


Figure 12 : Modèle écologique de Bronfenbrenner. Bronfenbrenner, U. (1979). Reproduction utilisée repérée à : https://www.researchgate.net/figure/Modele-ecologique-de-Bronfenbrenner-1979_fig1_241112205. Consulté le 2020-10-26.

4.3.5 Instruments d'évaluation

Les modèles présentés précédemment ont contribué à la création d'instruments d'évaluation qui permettent de structurer l'information sur la relation entre les personnes et leur environnement, ainsi que d'identifier leurs capacités et besoins. Leur utilisation permet au spécialiste de distinguer les demandes des besoins réels des personnes tout en faisant preuve d'objectivité dans l'analyse de leur situation. La passation des instruments d'évaluation prend des formes différentes selon l'outil utilisé, disponible sous la forme de questionnaire, liste de contrôle, d'observation et mise en situation ou par auto-évaluation. Selon leur fonction, ils peuvent être adressés à une personne, un groupe de personnes ou à l'ensemble de la population. De plus, il est commun de trouver trois catégories – qui sont l'environnement physique, l'environnement social et les préférences propres aux individus – permettant de mettre en lumière la nature de la relation entre les personnes et leur

environnement. En cela, les outils d'évaluation peuvent être appliqués dans divers milieux de vie, allant du domicile, au milieu de travail, aux institutions et lieux publics¹⁵.

Pertinence des modèles et instruments d'évaluation

Les modèles théoriques permettent d'approfondir la compréhension des relations entre les personnes et leur environnement par la schématisation de concepts et notions propre à ceux-ci. Ils sont employés telles des lentilles permettant une meilleure compréhension d'un phénomène (Hagedorn, 1992). Le MDH-PPH possibiliste du RIPPH (1998) a la particularité de tenir l'environnement comme la source des handicaps des individus tout en introduisant les notions de facilitateurs architecturaux, habitudes de vie et satisfaction de celles-ci. Le modèle de la promotion de la santé pour les personnes vivant des incapacités de Donald Patrick (1997) illustre la réalité d'un vieillissement avec des déficiences, incapacités et handicaps tout en faisant état des limitations fonctionnelles et environnementales rencontrées. Il porte l'accent sur la qualité de vie, évaluée par une appréciation subjective des différents sous-systèmes. Le modèle proposé par Kielhofner (1985 ; 1992 ; 1995 ; 2008) sur l'occupation humaine se base quant à lui sur les activités signifiantes et significatives ; il analyse les personnes dans leur environnement et mesure les performances de leurs occupations. Cette approche permet de faire émerger les limitations des individus dans l'accomplissement de leurs rôles et activités. Enfin, le modèle écologique de Bronfenbrenner (1979) avance que le développement des personnes est influencé par l'environnement physique et social. Cette vision peut être appliquée au processus de vieillissement selon laquelle les aînés deviennent davantage vulnérables avec l'avancée en âge. Bronfenbrenner représente l'environnement et les différentes couches qui le composent à diverses échelles englobant les milieux de vie, infrastructures, services, programmes et politiques. Ainsi, les approches des modèles choisis sont complémentaires de par leurs échelles ; le premier et le second applicables aux personnes avec incapacités, le troisième portant sur les activités et occupations et le dernier dressant un portrait complet de l'environnement à différentes échelles.

Les instruments d'évaluation permettent de structurer les informations relevées ainsi que d'identifier les problèmes et besoins, mais aussi ce qui va bien. Ils offrent lors de l'analyse d'une

¹⁵ Se référer à l'annexe 1.

problématique une certaine objectivité grâce aux balises qui les composent et permettent dès lors de distinguer le besoin de la demande du client. Bien que les instruments se déclinent sous plusieurs formes et soient adressés à des individus sensiblement différents, ils permettent une meilleure compréhension de la problématique lors d'intervention clinique, planification, dépistage, sondage et description d'une situation.

4.3.6 Instrumentalisation des modèles théoriques

Les modèles possibilistes et écologiques proposés par Fougeyrollas et al., Patrick, Kielhofner et Bronfenbrenner ont la pertinence d'illustrer les interactions entre les personnes et leurs milieux de vie. La vision possibiliste considère l'environnement comme le générateur des problèmes des individus alors que la vision écologique avance que les individus et l'environnement sont les composantes majeures d'un système ne pouvant être dissociées. Néanmoins, ces deux approches sont complémentaires et font écho à la psychologie de l'environnement dont les objets d'étude sont les relations entretenues par une personne ou un groupe de personnes avec leur environnement (Fischer, 2009). Cette perspective porte l'attention sur les échanges qui s'opèrent entre les êtres humains et leur environnement. De cela, les modèles possibilistes, écologiques et la psychologie de l'environnement se penchent sur la nature des interactions, comportements, besoins individuels et effets physiques d'un environnement sur ses usagers à des échelles variables (Levy Leboyer, 1993).

4.4 Conclusion

Il a été défini la notion du bien-être et les divers concepts sur lesquels elle s'appuie. Souvent assimilée à la santé, la notion de bien-être relève désormais de multiples dimensions ayant une incidence sur la dignité, l'autonomie, la participation, l'équité et la sécurité.

À différentes échelles des sociétés, les préoccupations portent sur une meilleure inclusion des seniors à travers l'environnement bâti. Il est constaté que le gouvernement du Québec (1998) développe des politiques spécifiquement adressées au bien-être des personnes âgées en encourageant un vieillissement en santé. Les incapacités étant grandissantes avec l'avancée en âge, cette recherche questionne les disciplines de l'aménagement sur la conception d'environnements

capacitants, permettant aux seniors d'être autonomes plus longtemps. La volonté de vieillir à domicile se faisant de plus en plus ressentir, il est nécessaire de proposer des milieux de vie adaptés et adaptables aux besoins et aspirations de leurs occupants.

L'analyse des approches de l'environnement développée dans le domaine de l'ergothérapie a guidé notre prise de position dans un premier temps sur la nature des interactions entre les individus et leur environnement, puis sur l'échelle d'intervention délimitée dans le cadre de ce travail. Associée au bien-être, dans sa dimension environnementale, où l'importance de l'adaptation des milieux de vie aux besoins et attentes des usagers à travers diverses approches de conception est essentielle (Fougeyrollas et al., 1998 ; Patrick, 1997 ; Bronfenbrenner, 1979 ; Kielhofner, 1985, 1992, 1995, 2008). Cette vision est reprise par Breviglieri et Trom dans leur définition de l'habiter qui « renvoie donc aux rapports où se constitue un usage familial du monde et où s'entretient une impression d'habiter (son palier, son immeuble, son quartier) qui franchit le seuil de la maisonnée et peut concerner, par exemple, certains lieux publics de la ville » (2003, p.3-4). De ce fait, les milieux de vie ne peuvent se limiter au microsystème et se doivent d'être étendus au macro-système puisque le bien-être dépend aussi des politiques touchant au vieillissement aux différentes échelles gouvernementales. Sachant cela, cette recherche limitera néanmoins l'étendue de son territoire au microsystème ou environnement immédiat tel que mentionné par Bronfenbrenner (1979). Ce travail s'intéressera alors aux logements, aux espaces intérieurs partagés de la résidence par une collectivité et à l'environnement immédiat.

Chapitre 5 _ Question méthodologique

Le cinquième chapitre présente la stratégie de recherche élaborée pour ce travail. Suivie de la méthodologie employée lors de la collecte de données, reposant sur les théories et concepts exposés. Ces notions permettent une transposition des connaissances théoriques en des concepts architecturaux concrets dans les modèles traditionnels. La construction de cette méthodologie est pensée de manière à répondre aux questions de recherche, soit :

- (1) D'une manière générale, comment les modèles d'habitation émergents destinés aux personnes âgées peuvent-ils contribuer à l'actualisation de l'offre générale des espaces de vie des seniors de notre société ?
- (2) Plus spécifiquement, quels sont les paramètres spatiaux et architecturaux qui favorisent le bien-être physique et psychologique des seniors ?

Pour commencer sont introduits la stratégie de la recherche, la méthodologie puis l'échantillonnage. Suivies d'explications détaillées des grandes étapes constituant la collecte de données adressées aux résidents, personnes ressources et concepteurs.

.....

5.1 Stratégie de recherche

La méthodologie se base sur diverses méthodes qualitatives référant au processus inductif. Les instruments employés lors de la collecte des données sont multiples et incluent les entretiens semi-dirigés, les visites guidées et commentées ainsi que les questionnaires comme préconisés par Deslauriers (1997). En compléments, des observations sur le terrain ont été menées dans les deux complexes d'habitation. Pour mieux comprendre l'organisation des espaces d'habitation destinés aux seniors, les répondants sélectionnés ont des occupations et professions variées. Ces multiples points de vue étoffent la compréhension du phénomène de l'habiter. En cela, les méthodes employées ont été adressées à trois groupes de répondants composés de personnes âgées résidentes, de gestionnaires de résidence et de concepteurs des deux complexes d'habitation ayant accepté de prendre part à la recherche. Le tableau 3 indique le nombre de répondants pour chacun des deux terrains, par catégories.

Tableau 3. – Description de l'échantillonnage

	Habitants	Concepteurs	Personnes ressources
Projet Solano	5	5	5
Résidence Ora	5	0	1

Cette recherche se revendique de la tradition phénoménologique d'une part par l'emphase portée à la compréhension de la réalité vécue des personnes âgées résidentes, d'autre part par la volonté de cerner l'essence du bien-être à travers des paramètres spatiaux et architecturaux.

Pour répondre aux questions de recherche énoncées plus haut, la recherche s'appuie sur deux stratégies complémentaires. (1) La collecte de données est la première stratégie. Elle englobe les questionnaires, les entretiens semi-dirigés, les visites guidées et commentées (Deslauriers, 1997) ainsi que les observations directes. Cette stratégie est utilisée dans le but de recueillir l'expérience et l'avis des participants qu'ils soient habitants, concepteurs ou gestionnaires de résidence. En complément, l'étudiante chercheuse a recours à des enregistrements vocaux et à des photographies des lieux pour garder des traces des rencontres et pour les documenter visuellement, selon les recommandations du même auteur. (2) L'étude de cas comparative est la seconde stratégie. Elle consiste en une étude de cas comparative de deux types d'habitation émergents à Montréal. Les cas choisis sont des variantes du modèle de la résidence traditionnelle destiné aux personnes âgées. (a) Le Projet Solano dans le Vieux Rosemont est un modèle d'habitation de type cohabitat qui se démarque par son authenticité et la manière dont ses créateurs ont abordé les problématiques contemporaines en lien au vieillissement. (b) La résidence Ora à Ahunatic-Cartierville, est un complexe d'avant-garde créé par le Groupe Maurice pour les personnes âgées, qui englobe les aspects du vieillissement du XXI^{ème} siècle. Ces deux résidences témoignent des différentes approches employées afin d'aborder les problématiques en lien au vieillissement de la population dans un même territoire. Cette étude comparative permet d'extraire les caractéristiques faisant les forces et faiblesses de ces modèles. Les paramètres émergents pourraient être transposés en pistes propices à l'actualisation des modèles d'habitation destinés aux personnes âgées en vue d'améliorer les caractéristiques spatiales et architecturales pour favoriser le bien-être des habitants.

Enfin, l'utilisation de données invoquées provenant de la littérature scientifique, de données provoquées générées dans les questionnaires et de données suscitées lors des entretiens semi-dirigés dans lesquels les thèmes ont été préalablement déterminés, mais dont les réponses demeuraient inconnues, a permis la triangulation de données de différentes natures apportant des informations complémentaires et appuyant la validité des résultats de cette recherche (Van der Maren, 1995). Néanmoins, les résultats obtenus ne peuvent être généralisés, car ils proviennent d'expériences vécues personnelles et subjectives difficilement généralisables d'après un échantillon modeste (Deslauriers, 1997).

5.2 Stratégie méthodologique

La construction de la méthodologie tire son origine d'une part dans la recension des modèles et typologies d'habitations destinées aux personnes âgées, d'autre part dans les nombreuses publications scientifiques consultées lors de la construction du cadre théorique de cette recherche. Ce sont ces deux approches qui ont permis de dresser un portrait des problématiques liées aux modèles d'habitation des seniors en ce début de XXI^{ème} siècle.

Le choix d'une approche axée sur les usagers et leur bien-être multidimensionnel détermine l'emploi d'une vision écologique étudiant les interactions entre les êtres humains et leur environnement. Ce sont ces préoccupations qui ont naturellement orienté la posture phénoménologique qu'emprunte cette étude en vue de mieux comprendre l'essence du phénomène d'habiter du point de vue de personnes âgées (Moustakas, 1994 ; Fortin, 2010). C'est pourquoi des méthodes qualitatives ont été privilégiées, car elles permettent la structuration des outils utilisés tout en rendant possible l'émergence de thématiques en même temps que se construisent les entrevues (Creswell, 2003). Cette approche permet à l'objet de recherche de se préciser en parallèle de la collecte et de l'analyse des données (Deslauriers, 1997).

La méthode qualitative se contente d'un échantillon restreint de manière à recueillir une quantité d'informations détaillées se voulant fidèles à la réalité vécue des participants (Moustakas, 1994 ; Fortin, 2010). La subjectivité propre aux sciences humaines et sociales développées à la fin du XX^{ème} siècle en recherche permet d'étudier l'usage et l'usager à la différence des sciences pures

observant l'objet et la technique. L'adoption d'une méthode qualitative a permis une compréhension approfondie des expériences et besoins des participants, mais aussi de leurs opinions et perceptions individuelles et collectives à travers une approche participative orientée sur l'expérience personnelle (Creswell, 2007). Enfin, cette recherche a la particularité d'avoir employé deux méthodes de collecte de données. La première a été appliquée au Projet Solano tandis que la seconde a été ajustée au contexte de la crise sanitaire du coronavirus¹⁶ de manière à pouvoir entreprendre la seconde étude de cas.

À cette fin, le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanité (CERAH) de l'Université de Montréal a donné son approbation¹⁷ à ce projet de recherche le 19 juin 2020, pour conduire des observations directes, entrevues semi-dirigées et entretiens dans les deux complexes d'habitation ciblés.

5.3 Échantillonnage

La tradition phénoménologique tire son intérêt de la compréhension d'un phénomène vécu par un groupe de personnes (Creswell, 2007), alors qu'il est courant en recherche qualitative de constituer un échantillon non probabiliste composé de participants répondant à des caractéristiques déterminées selon les besoins de la recherche. Ici, le choix des répondants s'est effectué différemment dans chaque complexe d'habitation selon le groupe de personnes interrogé. Néanmoins le recrutement des participants, tous groupes confondus, a été effectué d'après des critères précis.

Avant de rencontrer les habitants, les gestionnaires de résidence et l'étudiante chercheuse ont effectué une présélection des participants, ceux-ci devant avoir 60 ans et plus et être aptes à consentir d'eux-mêmes. Ensuite, lors d'une activité découpée en deux temps, l'étudiante chercheuse a tout d'abord été invitée à se rendre dans les deux complexes d'habitation afin de présenter davantage le projet et répondre aux questions des participants. À la suite de la

¹⁶ La santé et les services sociaux du Québec (2020) définissent le coronavirus comme un nouveau virus appartenant à la famille des Coronaviridae. Cette souche du virus est découverte en 2019 et ne tardera à devenir une pandémie mondiale début 2020.

¹⁷ Se référer à l'annexe 2.

présentation a été distribué aux participants un questionnaire permettant d'avoir un aperçu du degré de satisfaction éprouvé dans leur logement. L'analyse du questionnaire a permis une sélection finale des participants du projet de recherche. Les participants ont été retenus d'après la qualité de leurs réponses et leur motivation à participer à ce projet de recherche. Puis, le recrutement des répondants dans les catégories des concepteurs et personnes ressources du bâtiment a été effectué par l'intermédiaire du gestionnaire de résidence. Les concepteurs avaient pour critères de sélection d'avoir collaboré lors de la phase de conception du projet architectural. Tandis que les personnes ressources devaient être présentement employées dans le complexe d'habitation. Enfin, les répondants des trois groupes avaient pour critères communs d'être majeurs, aptes à consentir d'eux-mêmes et disponibles afin d'accorder une rencontre à l'étudiante chercheure.

La rencontre préliminaire avec les résidents – qui consistait en un atelier divisé en deux parties – a permis aux répondants de comprendre les intentions de la recherche et les modalités de leur engagement. Suite à l'analyse des questionnaires remplis par les participants, ceux-ci ont été contactés par l'étudiante chercheure soit par téléphone ou courriel pour planifier la prochaine rencontre. Les rendez-vous ont été pris avec les participants suite à la rencontre préliminaire ayant permis d'établir un premier contact en personne avec les résidents servant de séance d'information et de distribution de documents d'information tel que la lettre de présentation de la recherche¹⁸ accompagnée de la description du projet¹⁹. Les coordonnées des concepteurs et personnes ressources ont été fournies par les gestionnaires de résidence afin de faciliter le processus de recrutement. Les concepteurs²⁰ et personnes-ressources²¹ ont été contactés par téléphone ou courriel afin de leur expliquer également le projet de recherche et les modalités de leur participation. L'étudiante chercheure a répondu aux interrogations soulevées par les participants avant de planifier un rendez-vous.

¹⁸ Se référer à l'annexe 3.

¹⁹ Se référer à l'annexe 4.

²⁰ Se référer à l'annexe 5.

²¹ Se référer à l'annexe 6.

5.4 Les habitants

Les rencontres avec les habitants se sont déroulées en deux rendez-vous distincts. Le premier consiste en la rencontre préliminaire suivie par la distribution du questionnaire. Le second rendez-vous, aussi intitulé la seconde rencontre, consiste en une entrevue semi-dirigée.

5.4.1 Rencontre préliminaire

Les rencontres collectives préliminaires ont eu lieu dans les complexes d'habitations avec tous les résidents intéressés répondant aux critères de sélection. Selon le contexte, elles se déroulaient dans les espaces communs sinon dans les espaces reconnus par les habitants comme des lieux de rassemblement. Les rencontres préliminaires ont duré de 30 à 60 minutes suivant l'implication des résidents. Elles ont eu pour fonction d'introduire l'étudiante chercheuse et le sujet de recherche en énonçant les motifs du choix du sujet d'étude ainsi que les objectifs visés et la nature de la participation attendue par les résidents.

Les rencontres préliminaires ont permis la distribution de documents à lire et à compléter afin de préparer les prochaines rencontres individuelles, englobant les entretiens semi-dirigés, les visites guidées commentées et les collectes photographiques des lieux, d'après les recommandations de Deslauriers (1997). Les documents distribués aux participants rassemblaient un formulaire de consentement ainsi qu'un questionnaire.

Le formulaire de consentement²² a permis l'obtention du consentement éclairé et officiel des résidents souhaitant prendre part à ce travail de recherche. Il servait de support récapitulatif des informations vulgarisées quant à la recherche et la nature de leur participation, tandis que le questionnaire permettait de qualifier le niveau de satisfaction des individus dans leur logement et complexe d'habitation.

²² Se référer à l'annexe 7.

Questionnaire

Le questionnaire²³ préliminaire se compose de six questions. La première regroupe les renseignements généraux des participants, tandis que le reste des questions se concentre sur les paramètres pris en considération lors de la sélection de la résidence, ses valeurs et les qualités et faiblesses du logement. De cette façon, les répondants ont été interrogés sur les paramètres essentiels lors du choix d'un nouveau logement ainsi que les paramètres spatiaux et architecturaux appréciés et dépréciés du logement actuellement habité. Pour chaque question, il était demandé aux répondants de fournir trois réponses dans la mesure du possible. Suite à l'analyse du questionnaire et à la nature des réponses obtenues, des participants ont été sélectionnés d'après le savoir expérientiel qui est le propre des habitants. Un appel téléphonique ou une correspondance par courriel a permis de prendre rendez-vous pour une seconde rencontre.

5.4.2 Seconde rencontre

La deuxième rencontre individuelle s'est déroulée chez les participants dans le cadre du Projet Solano, alors que des rendez-vous téléphoniques vocaux ont été pris avec les résidentes du complexe Ora. Chacune des rencontres a débuté par une introduction précisant le déroulement de l'entretien. L'étudiante chercheuse a rappelé aux participants les différentes étapes de la seconde rencontre, divisée en plusieurs étapes adaptées selon le contexte. La première consiste à un entretien semi-dirigé basé sur 14 questions réparties en trois thèmes majeurs visant à recueillir des informations sur le complexe d'habitation, les logements ainsi qu'une brève projection dans l'avenir portant sur le logement idéal. La seconde consiste en une visite guidée et commentée ou en la description du logement le cas échéant, la troisième étant une activité de collecte photographique permettant de lier les propos échangés aux caractéristiques spatiales et architecturales des milieux de vie.

Un schéma d'entretien²⁴ ouvert et flexible a été élaboré (Savoir-Zajc, 2009) afin de s'assurer que les principaux thèmes ont été abordés en plus de permettre une reconstitution graduelle du quotidien des participants (Deslauriers, 1997). De plus, les questions formulées ont aidé les

²³ Se référer à l'annexe 8.

²⁴ Se référer à l'annexe 9.

répondants à structurer leur discours en les amenant à parler de thèmes spécifiques et de leur expérience d'habitants recherchée dans ce projet. C'est pourquoi le moins d'informations possible ont été divulguées aux participants à propos des thèmes plus spécifiques de la recherche de manière à permettre l'émergence de sous-thèmes (Creswell, 2003).

Les participants ont été conviés à décrire leur vie quotidienne au complexe d'habitation, en qualifiant les espaces, les services et les soins auxquels ils ont accès. Puis, ils ont été invités à aborder les paramètres spatiaux et architecturaux selon leur point de vue en lien à des significations, appréciations, préoccupations ou aspirations, qu'elles soient positives ou négatives. De plus, à plusieurs reprises lors de l'entrevue, l'étudiante chercheuse a demandé aux habitants d'évaluer sur une échelle de 1 à 10 leur niveau de satisfaction envers leur vie dans le complexe d'habitation ainsi que leur qualité de vie. Une notation de 1/10 traduit la forte insatisfaction des habitants, alors qu'à son contraire, 10/10 exprime leur satisfaction.

Les secondes rencontres ont duré de 30 à 60 minutes suivant l'implication des résidents durant lesquelles ils ont été invités à répondre à des questions et effectuer une visite guidée et commentée du logement ainsi qu'une collecte photographique des lieux. Toutefois, les répondants de la résidence Ora, n'ayant pas pu effectuer une visite guidée et commentée de leur logement, ont été invités à décrire les lieux et procéder à une collecte photographique transmise par courriel.

5.5 Les personnes-ressources et les concepteurs

Suite aux réponses favorables à la participation au projet de recherche et à la signature des formulaires de consentement par les concepteurs²⁵ et personnes ressources²⁶ des résidences, il a été convenu d'un entretien à la résidence pour les personnes représentant le Projet Solano et d'un entretien téléphonique vocal pour celles de la résidence Ora. Chaque rencontre a débuté par une introduction clarifiant les étapes de l'entretien. Pour les concepteurs des résidences, l'entretien semi-dirigé²⁷ était composé de 11 questions regroupées dans trois thématiques majeures englobant

²⁵ Se référer à l'annexe 10.

²⁶ Se référer à l'annexe 11.

²⁷ Se référer à l'annexe 12.

le rôle des participants et des informations générales sur le lieu, puis les enjeux et défis spécifiques liés à la profession, pour conclure sur les qualités d'habitation relevées. La seconde partie de l'entretien a consisté en une visite guidée et commentée du bâtiment au Projet Solano alors qu'a été privilégié l'envoi électronique de documents – plans, coupes, façades, images de synthèse – permettant l'approfondissement de la compréhension de la résidence Ora. Pour les personnes ressources, la première partie consiste en un entretien semi-dirigé²⁸, constitué de 18 questions réparties en trois thèmes. Le premier thème porte sur le rôle des personnes et les informations générales du projet, le second sur les enjeux et défis rencontrés dans le projet, alors que le troisième s'intéresse aux qualités d'habitation du lieu. La seconde partie de l'entretien consiste en une visite guidée et commentée des lieux pour la personne ressource du Projet Solano alors que l'entretien avec la personne de la résidence Ora s'est arrêté suite à l'entretien téléphonique. Néanmoins, une collecte photographique a été réalisée dans les deux complexes d'habitation et les visuels ont permis de lier les propos des participants à l'espace architecturé.

Comme pour les résidents, un schéma d'entretien ouvert et flexible a été élaboré pour les entrevues dans le but de faciliter le déroulement de la rencontre ainsi que l'analyse des données (Savoir-Zajc, 2009). Les questions énoncées ont permis aux répondants de structurer leur propos en abordant des thématiques spécifiques à leur expertise et en lien avec les intérêts de recherche. La stratégie employée par l'étudiante chercheuse est la communication de peu d'informations de manière à permettre l'émergence de sous-thèmes propres au complexe d'habitation et à leur travail (Creswell, 2003).

Les participants ont été conviés à décrire leur implication et rôle dans le fonctionnement de la résidence ou sa conception, ainsi qu'à qualifier les espaces, les services et les soins proposés. Plus spécifiquement, l'étudiante chercheuse a invité les répondants à aborder les paramètres spatiaux et architecturaux selon leur point de vue en lien avec leur domaine d'expertise et leur expérience. Les participants ont été encouragés à parler des spécificités de la résidence, de son architecture et de son fonctionnement. Cette démarche a permis de dresser un portrait général de la résidence tout en pointant les caractéristiques spécifiques du modèle d'habitation.

²⁸ Se référer à l'annexe 13.

Les rencontres ont duré de 30 à 60 minutes suivant l'implication des répondants durant lesquelles ils ont été invités à répondre à une série de questions et effectuer différentes activités complémentaires à la collecte de données, adaptées au contexte.

5.6 Collecte, analyse et interprétation des données

Cette section résume les procédés de collectes de données employés avec les trois catégories de répondants. Puis, elle aborde la retranscription et l'analyse des données collectées, pour finir par leur interprétation.

5.6.1 Collecte des données

La méthodologie se base sur diverses méthodes qualitatives référant au processus inductif. Les divers instruments employés lors de la collecte des données sont multiples et incluent les entretiens semi-dirigés, les questionnaires, les visites guidées ainsi que les observations directes. Les méthodes employées sont adressées à divers groupes composés de personnes âgées, de gestionnaires de résidence et de concepteurs.

Pour les résidents des complexes d'habitation, l'étudiante chercheuse a procédé de la manière suivante : (1) la passation d'un questionnaire aux participants ; (2) suivi d'un entretien semi-dirigé ; (3) se concluant par une visite guidée du logement. La participation s'effectue lors d'un seul rendez-vous divisé en deux parties. Dans un premier temps, il est préalablement demandé aux participants de répondre à un questionnaire (10 minutes) sur leur résidence. La passation du questionnaire aux participants est possible grâce à l'aide des gestionnaires de résidence ou des personnes ressources de celle-ci. Le questionnaire permet de cibler les qualités et faiblesses du logement des participants, soutien l'entrevue semi-dirigée et permet à l'étudiante chercheuse d'approfondir les enjeux et thèmes évoqués. En complément du questionnaire, ils sont invités à participer à une entrevue semi-dirigée (30 à 60 minutes) dans la résidence. L'entrevue permet d'approfondir et compléter les réponses obtenues lors du questionnaire. Si les participants le souhaitent et s'ils se sentent à l'aise, ils peuvent effectuer avec la chercheuse une visite guidée et commentée du logement. Toutefois, cette partie demeure optionnelle. Les propos échangés lors de

l'entretien sont enregistrés sur support audio. Des photos des lieux sont prises afin d'illustrer au mieux les propos et de faciliter l'analyse des données.

Aux concepteurs (architecte, designer ou autre professionnel impliqué dans la conception), il a été demandé d'effectuer (1) un parcours commenté où ils sont invités à faire une visite guidée de la résidence avec l'étudiante chercheuse ; (2) suivi d'un entretien semi-dirigé, qui permet d'approfondir avec les participants les thèmes et pistes abordés lors du parcours commenté. La participation s'effectue lors d'un seul rendez-vous divisé en deux parties. Dans un premier temps, un entretien mobile (30 minutes) à la résidence est effectué avec la chercheuse. Lors de cet entretien mobile, les participants sont invités à procéder à une visite guidée et commentée de la résidence avec la chercheuse, au cours de laquelle ils expliquent le projet et ses spécificités. Le parcours commenté est libre et flexible. En complément de ce dernier, ils participent à une entrevue semi-dirigée (30 minutes), basée sur des questions permettant d'approfondir les sujets abordés lors de la visite guidée. Le tout se déroule la même journée dans une plage horaire d'une heure. Les propos échangés lors de la visite sont enregistrés sur support audio. Des photos des lieux sont prises afin d'illustrer au mieux les propos et de faciliter l'analyse des données. Cette démarche permet de dresser un portrait général de la résidence tout en pointant les caractéristiques spécifiques du modèle d'habitation.

Le même procédé est répété avec les personnes-ressources des complexes (gestionnaire, intervenant auprès des usagers), il est leur est demandé (1) un parcours commenté où les participants sont invités à faire une visite guidée de la résidence avec l'étudiante chercheuse ; (2) puis un entretien semi-dirigé qui permet d'approfondir avec les participants les thèmes et les pistes abordés lors du parcours commenté. La participation s'effectue lors d'un seul rendez-vous divisé en deux parties. Dans un premier temps, un entretien mobile (30 minutes) à la résidence est effectué avec l'étudiante chercheuse. Lors de cet entretien mobile, les participants sont invités à faire une visite guidée et commentée, durant laquelle ils expliquent le fonctionnement de la vie de la résidence ainsi que ses caractéristiques. Le parcours commenté est libre et flexible. En complément de la visite, ils participent à une entrevue semi-dirigée (30 minutes), basée sur des questions permettant d'approfondir les sujets abordés lors de la visite guidée avec la chercheuse. Les propos

échangés lors de la visite sont enregistrés sur support audio. Des photos des lieux sont prises afin d'illustrer au mieux les propos et de faciliter l'analyse des données.

Avec l'accord des participants, toutes catégories confondues, l'entièreté des rencontres a été enregistrée sur support audio afin de sauvegarder les propos échangés en vue de l'analyse des données. Ces informations sont anonymisées grâce à l'attribution de noms de code, puis sauvegardées pendant sept ans sur un disque dur externe auquel seule l'étudiante chercheuse a accès. Par le biais des formulaires de consentement, l'étudiante chercheuse garantit aux participants l'anonymat de leurs données ainsi que la préservation de leur identité.

5.6.2 Analyse

À la suite des entrevues, les données ont été retranscrites intégralement, non retravaillées avec les répondants, puis analysées par l'étudiante chercheuse. Le dépouillement des données a été facilité par la création de thèmes et sous-thèmes, extraits des schémas d'entretiens préalablement validés par le comité éthique. Cela a permis la réduction des données collectées (Paillé et Muchielli, 2012). Selon les mêmes auteurs :

« Avec l'analyse thématique, la thématization constitue l'opération centrale de la méthode, à savoir la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de recherche (la problématique). L'analyse thématique consiste, dans ce sens, à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'une transcription d'entretiens, d'un document organisationnel ou de notes d'observation » (p.232).

L'analyse thématique revêt deux fonctions, qui sont le repérage et la documentation. Le repérage consiste à relever les termes pertinents en lien avec les objectifs de la recherche. Tandis que la documentation permet d'établir des parallèles entre les thèmes et relever les oppositions de point de vue des répondants. Selon Paillé et Muchielli (2012, p.232), « il s'agit en somme de construire un panorama au sein duquel les grandes tendances du phénomène à l'étude vont se matérialiser dans un schéma. » Puisque l'étudiante chercheuse a procédé à plusieurs entrevues, il s'agissait de

vérifier si les thèmes se répètent d'une entrevue à l'autre « et comment ils se recourent, rejoignent, contredisent, complètent » (p.232).

Les propos ont été retranscrits puis codés avec le logiciel QDA Miner Lite, qualifié pour le traitement de ce type de données, permettant d'attribuer à des morceaux de textes un ou plusieurs codes. Les thématiques communes aux entretiens semi-dirigés sont les suivantes : (1) les activités ; (2) les services ; (3) la satisfaction envers les activités et services ; (4) la socialisation et participation sociale ; (5) les milieux de vie ; (6) l'autonomie et le maintien à domicile ; (7) la qualité de vie ; (8) l'exercice de projection.

Enfin, les propos en rapport à chaque thématique et sous-thématique ont été comparés sur le logiciel de codage dans un premier temps par site, puis ont été utilisés en vue d'une analyse comparative des deux sites. De plus, afin de pouvoir naviguer aisément entre les propos et les répondants, ces derniers se sont vus attribués les prénoms suivants : « Victor », « Honoré », « Simone », « Colette », « Emily », « Marguerite », « Virginia », « Jane », « Agatha », « Hélène » et « Mary ».

Des observations directes au Projet Solano et la résidence Ora ont été effectuées dans le but d'inventorier les éléments qui caractérisent ces complexes d'habitation. En vue de structurer les visites des projets sélectionnés, une grille des facteurs de bien-être et des paramètres d'observation a été construite au préalable. Elle rassemble les dispositifs spatiaux et architecturaux qui caractérisent les expériences spatiales telles que relevées dans la littérature scientifique. Une sélection a été effectuée en se basant sur le cadre conceptuel tiré de l'état des connaissances, en lien avec le bien-être des personnes âgées et les paramètres architecturaux de leur milieu de vie.

Tableau 4. – Grille des facteurs de bien-être et des paramètres d’observation

Facteurs de bien-être recensés dans la littérature	Principaux paramètres observés
<p>Ensemble de l’environnement bâti comme milieu de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structure du milieu de vie, forme et lisibilité spatiale (Lynch, 1999) 	<ul style="list-style-type: none"> • Axes de circulation • Lieux de rassemblement • Limites spatiales • Qualité de l’orientation • Contemplation architecturale
<p>Convenance de l’environnement bâti</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facilité d’utilisation • Sécurité • Confort (Lelieveld et al., 2007 ; LaSalle et Poldma, 2012) 	<ul style="list-style-type: none"> • Passages, volées d'escaliers, marches et seuils • Portes et fenêtres • Interrupteurs électriques et toutes autres commandes • Armoires et autres équipements de rangement • Cuisine • Salle de bain • Chambre
<p>Convenance du mobilier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facilité d’utilisation (Lelieveld et al., 2007 ; LaSalle et Poldma, 2012) 	<ul style="list-style-type: none"> • Usage et besoin • Adaptabilité et flexibilité
<p>Convenance de la matérialité et de l’ambiance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facilité de la lecture de l’espace • Identification des lieux (Lynch, 1999 ; LaSalle et Poldma, 2012) 	<ul style="list-style-type: none"> • Repères visuels • Repères tactiles
<p>Convenance de la lumière et de l’éclairage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confort visuel (LaSalle et Poldma, 2012) 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de l’intensité et du positionnement des sources lumineuses
<p>Possibilité d’appropriation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Familiarisation et contrôle (Dreyer, 2017) 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des paramètres architecturaux et spatiaux • Construction du « chez-soi »
<p>Flexibilité des espaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l’espace selon des besoins évolutifs (Lelieveld et al., 2007) 	<ul style="list-style-type: none"> • Milieux multifonctionnels et polyvalents
<p>Potentiel de socialité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intimité VS collectivité (LaSalle, 2018 ; Bernard, 1993) 	<ul style="list-style-type: none"> • Choix des modalités d’interaction

L’ensemble de l’environnement bâti comme milieu de vie est exploré par l’urbaniste et architecte américain Kevin Lynch (1999). Dans son œuvre *L’image de la Cité*, il attire notre attention sur la construction de l’image de la ville en explorant le potentiel de ses éléments (axes de circulation, lieux de rassemblement, limites spatiales, qualité de l’orientation et la contemplation architecturale) mis au service de la structure du milieu de vie, sa forme et lisibilité spatiale.

Les écrits de Lelieveld et al. (2007) et LaSalle et Poldma (2012) portent sur la convenance de l'environnement bâti, où la facilité d'utilisation, la sécurité et le confort sont grandement influencés par les axes de circulation, les portes et fenêtres, les installations électriques, les équipements de rangement ainsi que toutes les pièces qui composent un logement.

Ces mêmes auteurs s'intéressent à la convenance du mobilier et privilégient la facilité d'utilisation en prenant en considération les usages et besoins des habitants. Puisque ces derniers se transforment dans le temps, il est nécessaire de proposer des aménagements adaptables et flexibles répondant davantage aux besoins évolutifs des occupants.

Le facteur de la convenance de la matérialité et de l'ambiance est abordé dans les écrits de Lynch (1999) et de LaSalle et Poldma (2012), qui préconisent la facilité de la lecture de l'espace ainsi qu'une identification claire des lieux par le biais de repères visuels et tactiles accompagnant les usagers dans leur exploration de l'espace.

LaSalle et Poldma (2012) s'intéressent également à la convenance de la lumière et de l'éclairage par le biais du confort visuel, de la gestion de l'intensité et du positionnement des sources lumineuses dans l'environnement. Ces paramètres, quand maîtrisés par les usagers, apportent un meilleur confort dans le milieu de vie.

Dreyer (2017), dans un chapitre de livre intitulé *Significations symboliques de la maison*, aborde la notion de l'appropriation de l'espace, influencée par la familiarisation et le contrôle de celui-ci. Pour cela, il préconise le contrôle de paramètres spatiaux et architecturaux, essentiels à la construction du « chez-soi ».

Dans leurs écrits Lelieveld et al. (2007) explorent la notion de flexibilité des espaces. Ils recommandent l'intégration de milieux de vie fonctionnels et polyvalents, pour une utilisation de l'espace basée sur les besoins évolutifs des individus.

Enfin, LaSalle (2018) et Bernard (1993) observent dans leurs travaux le potentiel de socialité à travers la rencontre de l'intimité avec la collectivité. Pour ce faire, ils observent les modalités et fréquences d'interaction entre les individus ainsi que les lieux dans lesquels elles s'inscrivent.

Ces paramètres encouragent l'appropriation des espaces de vie en vue d'une expérience personnelle ou collective de qualité. Le contrôle de ces paramètres fait échos aux propos de Bernard empruntés par Legrix-Pagès précisant que : « l'élément déterminant dans le sentiment de posséder un espace privé est le contrôle : contrôle des stimulations, contrôle des accès, contrôle des choix. [...] Le maximum est atteint lorsque l'individu peut faire ce qu'il veut, quand il veut, où il veut » (2017, p.81).

Cette correspondance de la notion de bien-être pour les personnes âgées et des facteurs la définissant dans la relation environnementale, avec les paramètres spatiaux et architecturaux observables du milieu de vie, fournit un outillage de mesure de l'expérience subjective des habitants.

5.6.3 Interprétation

L'analyse par thématiques a permis l'émergence de thématiques prometteuses, s'imposant d'elles-mêmes, qui sont d'un grand intérêt pour ce travail. De manière récurrente, les participants ont parlé de (1) leur besoin d'avoir le choix ; (2) l'entraide co-habitante ; (3) l'appropriation et personnalisation active ; (4) les géographies personnelles ; (5) le contexte pandémique. Ces thématiques sont pertinentes dans la mesure où elles mettent en lumière les valeurs de ces types d'habitation et complètent l'expérience vécue des retraités interrogés. Les thématiques définies dans les entretiens semi-dirigés, associées à celles qui ont émergé, créent des éléments de discussions sur de potentielles pistes d'actualisation des milieux de vie des seniors.

Les observations directes ont orienté notre regard sur les paramètres suivants : (1) l'ensemble de l'environnement bâti comme milieu de vie ; (2) la convenance de l'environnement bâti ; (3) la convenance du mobilier ; (4) la convenance de la matérialité et l'ambiance ; (5) la convenance de la lumière et de l'éclairage ; (6) la possibilité d'appropriation ; (7) la flexibilité des espaces ; (8) le potentiel de socialité. Les observations directes menées dans les deux sites, mises en lien avec les

propos des répondants, sont enrichies par les collectes photographiques qui matérialisent les atouts et limitent de ces lieux d'habitation.

Chapitre 6 _ Analyse et interprétation des résultats

Le chapitre précédent pose les fondements méthodologiques employés pour les collectes de données réalisées au Projet Solano et à la résidence Ora. À cet effet les outils mis à profit sont diversifiés et complémentaires et permettent une articulation et organisation des recherches empiriques conduites dans l'intention d'approfondir les connaissances liées au bien-être des seniors dans leurs espaces d'habitation.

Cette section présente l'analyse et l'interprétation des données collectées confrontées aux connaissances compilées précédemment. Tout d'abord est effectuée une présentation successive des deux cas d'étude sélectionnés, suivie par une analyse des qualités spatiales et architecturales présentes dans ces habitations et étant connus pour leur impact sur le bien-être. Dans le même ordre d'idées sont étudiées les données obtenues au travers des questionnaires et entretiens semi-dirigés de manière à construire une vision globale et systémique de l'état de bien-être dans un milieu de vie. Cette démarche conjugue la subjectivité propre à l'expérience humaine aux paramètres spatiaux et architecturaux objectifs des milieux de vie. À cet égard, la méthodologie développée opère une convergence entre les êtres humains et leur environnement en apportant différents niveaux d'analyse au phénomène observé.

6.1 Visite des lieux

Ce début de chapitre est consacré aux présentations des deux cas d'études sélectionnés dans ce travail de recherche : le Projet Solano et la résidence Ora. Ces complexes d'habitation tous les deux implantés à Montréal représentent des manières différentes d'aborder les enjeux liés à la question de l'habitation durant l'avancée en âge en ce début de XXI^{ème} siècle.

6.1.1 Le Projet Solano

Avant de se matérialiser en un projet concret, le Solano est tout d'abord une idée qui se développe depuis 2002 dans l'esprit d'un groupe d'amis québécois. Deux années plus tard, elle se concrétise

davantage lors du choix du bâtiment, s'avérant être un lieu propice à la matérialisation du projet et des rêves de ses concepteurs et habitants. Le projet devient une réalité grâce à la dynamique instaurée entre ces sept amis se connaissant depuis 20 à 40 années. Des membres fondateurs du projet, cinq d'entre eux résident toujours au Solano et sont animés par cette volonté de vieillir ensemble, mais chacun chez soi. Néanmoins, un des couples fondateurs a décidé de vendre son appartement à deux quinquagénaires attirés par les avantages qu'offre ce modèle d'habitation.

Le cahier des charges défini par le groupe d'amis a permis de baliser et cibler les recherches entreprises. Le bâtiment devait être assez spacieux pour cinq appartements, un jardin, quelques places de stationnement et être situé dans une rue calme. Suite à la visite de plusieurs bâtiments, le complexe d'habitation s'est finalement établi dans une ancienne caisse populaire. L'institution bancaire s'est vue transformée en une copropriété composée de trois appartements au rez-de-chaussée et deux à l'étage. Chaque logement est indépendant et possède ses propres singularités en plus d'être chacun doté de terrasses privatives. L'un des membres fondateurs est architecte de formation. Il a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires de manière à concrétiser leur représentation respective du logement idéal. Compte tenu de ce qui précède, chaque unité est unique et répond aux besoins et aspirations de ses occupants. Enfin, le jardin et le sous-bassement sont les espaces partagés par tous les ménages.

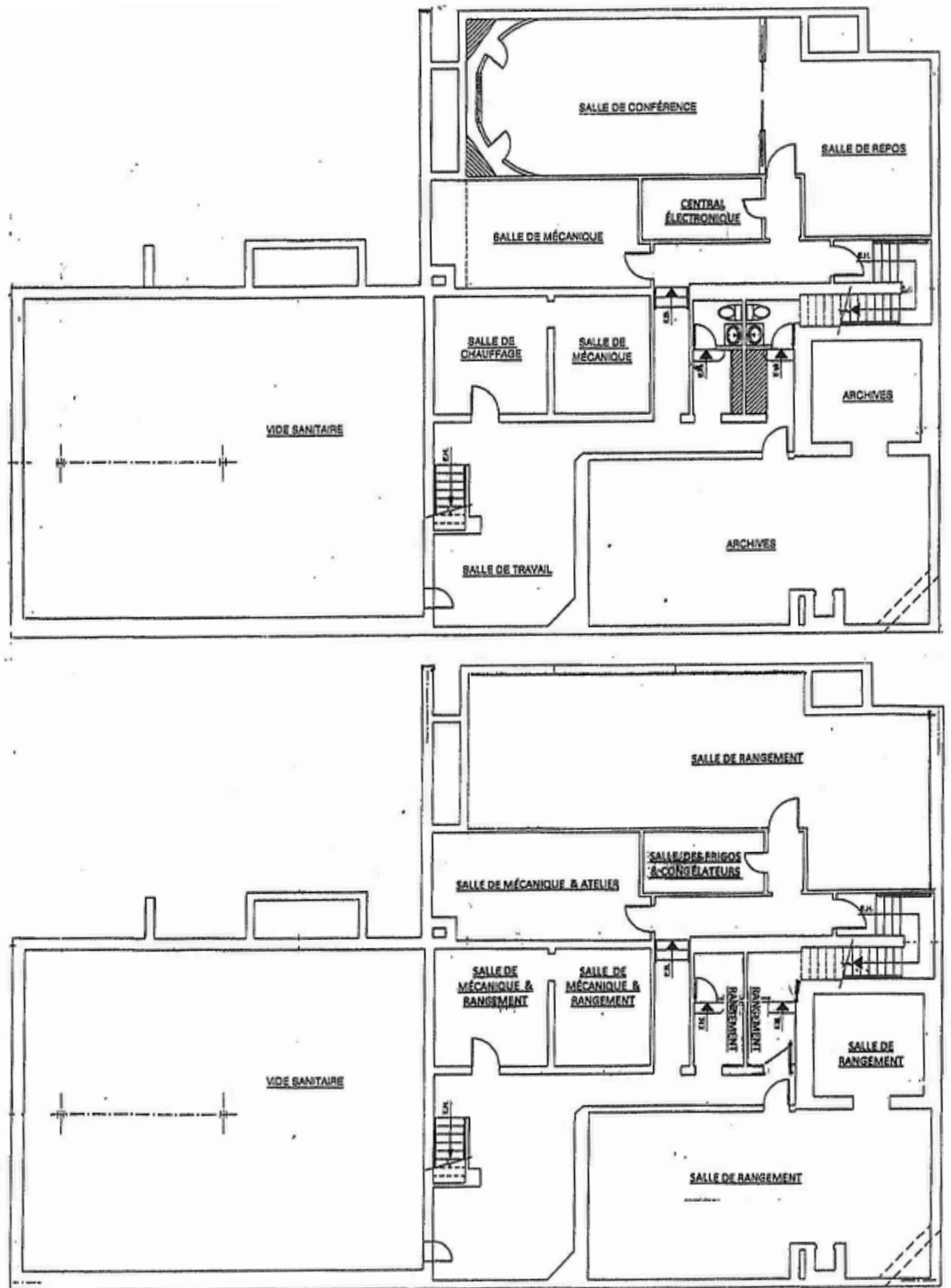


Figure 13 : Plan des sous-sols du Projet Solano. Projet Solano (2005).

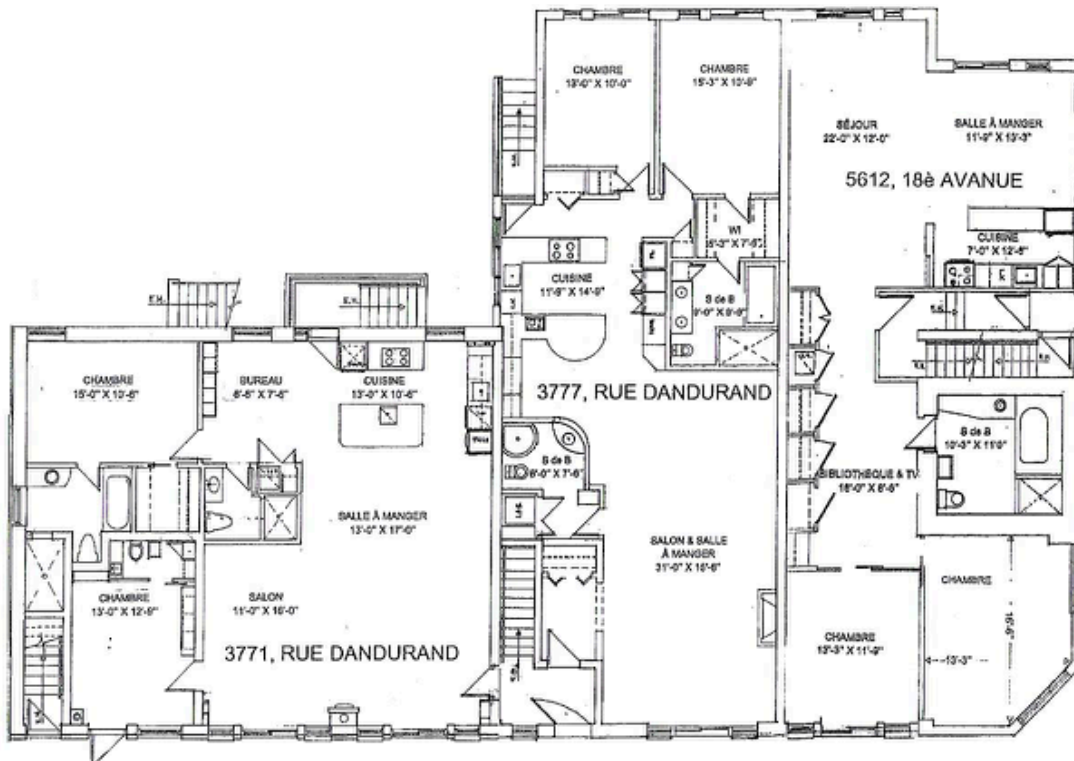


Figure 14 : Plan du rez-de-chaussée du Projet Solano. Projet Solano (2005).

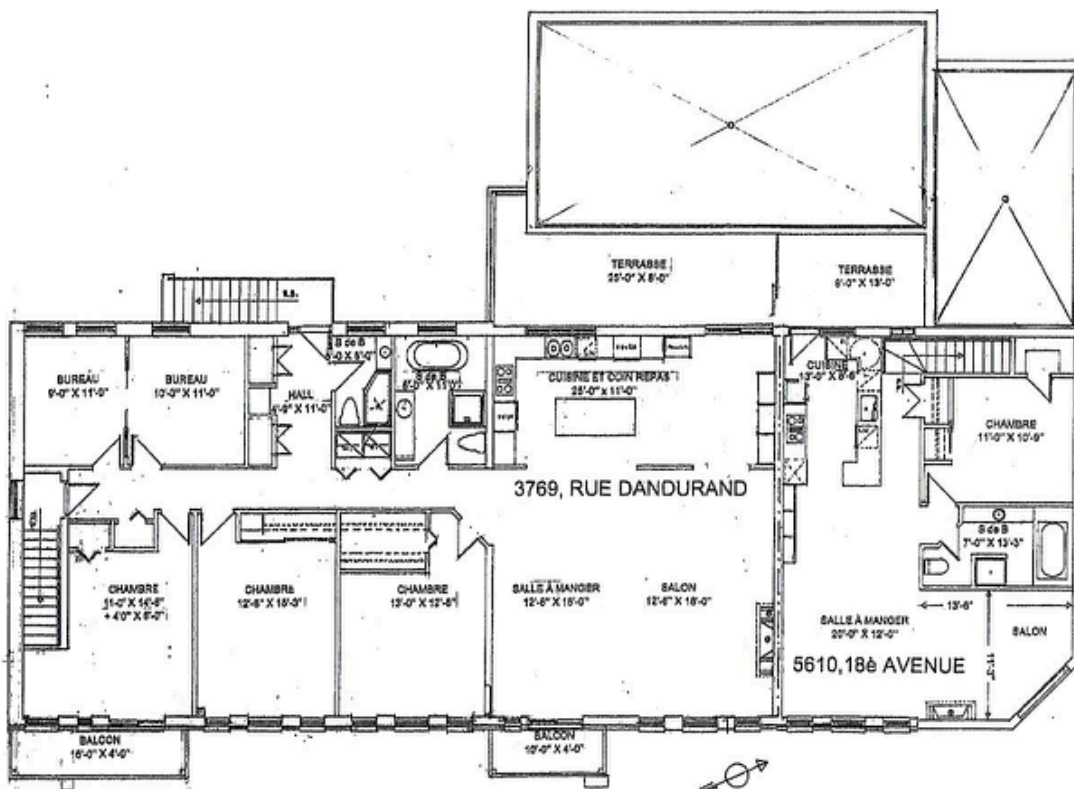


Figure 15 : Plan de l'étage du Projet Solano. Projet Solano (2005).

Victor a expérimenté par le passé plusieurs fois ce modèle d'habitation à Québec ; ce sont ses expériences personnelles qui lui ont permis d'être informé des enjeux propres à ce modèle d'habitation. L'une des particularités de ce modèle réside dans le fait que les membres sont impliqués dès le début du projet, en plus d'en être les initiateurs, ils sont actifs lors du choix du bâtiment, son achat et dans la transformation de celui-ci. De plus, les copropriétaires établissent leurs propres règles de vie et ne sont soumis qu'à leurs propres contraintes. Concernant la prise de décision, elle est effectuée par les membres à la majorité universelle et chaque unité compte comme une voie, peu importe le nombre de personnes y habitant. En cela, la voie propre à chaque appartement a la particularité d'être proportionnelle à l'espace occupé dans la copropriété à des fins d'égalité.

Le complexe d'habitation repose sur les valeurs d'entraide et de choix qui ont la spécificité de solidifier les liens entre copropriétaires. Il n'est pas rare que les amis se retrouvent pour faire l'épicerie et partager des moments de vie. Néanmoins, chacun apprécie sa vie privée et la possibilité de rester à l'écart. Par ailleurs, la cohabitation de ce groupe d'amis est possible, grâce à cette volonté qui les a animés et continue de le faire après 15 années de vie commune, car ils ne sont pas soumis à des contraintes rigides et strictes. En bref, vivre au Projet Solano permet d'éloigner la solitude et l'isolement au profit d'amitiés apportant partage et soutien.

6.1.2 La résidence Ora

Ora est une résidence à l'initiative du Groupe Maurice, spécialisé dans les projets immobiliers destinés aux personnes âgées. Le complexe d'habitations situé à Ahunatic-Cartierville offre aux résidents un cadre de vie alliant les avantages de la ville et de la banlieue où l'espace urbain côtoie la nature. Proche de grands axes routiers, de quartiers résidentiels et de rues dynamiques, les déplacements sont facilités par le choix de l'emplacement géographique du projet. Ce dernier se compose de trois bâtiments abritant 408 logements dont 363 appartements-services en location, 24 condos pour ceux désirant être propriétaires, 21 espaces de soins ainsi que des espaces communs, commerces et services. Les logements sont exclusivement attribués à des seniors. Chaque appartement est pourvu des mêmes caractéristiques, néanmoins le nombre de pièces varie d'un 1 ½ au 5 ½ pour les appartements en location, alors que des studios et appartements sont disponibles dans les espaces de soins. Par ailleurs, les résidents bénéficient d'un accès aux espaces communs

et aux activités récréologiques proposées. À ceci s'ajoute la proposition de différents services optionnels et évolutifs tels que la préparation des repas, d'entretien ménager et de buanderie, de conciergerie et de maintenance ainsi que des services de santé occasionnels.



Figure 16 : Plan du 12ième étage avec logements et salon panoramique central. Groupe Maurice (2018).
Reproduction utilisée repérée à : <https://www.legroupemaurice.com/residences-pour-personnes-agees/ora/>. Consulté le 2020-10-26.

Choisir ce modèle d'habitation permet aux personnes âgées de vivre dans un milieu sécurisant tout en développant un réseau de proximité. Parallèlement, le milieu de vie encourage les seniors à vieillir dans de meilleures conditions, en bonne santé et en privilégiant de saines habitudes de vie ; faisant référence aux préoccupations soulevées par l'OMS en matière de vieillissement actif. La participation citoyenne, l'entraide et l'action bénévole des résidents sont mises de l'avant dans le mode de fonctionnement du complexe d'habitation. À ces principes et valeurs s'ajoutent la modernité du lieu, la diversité des services et des aires communes (terrasses, salle de cinéma, tables de billard, piscine intérieure et luminothérapie, salons, etc.) qui constituent les points forts du projet. De plus, lorsque la prise en charge n'est plus adaptée, il est possible aux personnes de

s'installer dans l'une des unités de soin destinées aux locataires en baisse d'autonomie – convalescence et répit, perte de mobilité et d'autonomie physique, Alzheimer et perte d'autonomie cognitive.

6.2 Observation directe

Sont effectuées des observations directes au Projet Solano et à la résidence Ora afin d'inventorier les éléments qui caractérisent ces projets d'aménagement résidentiel québécois. La grille d'analyse présentée en amont a permis de structurer les visites des projets sélectionnés ainsi que l'analyse des données récoltées.

6.2.1 Le Projet Solano

Ensemble de l'environnement bâti comme milieu de vie

Seuls les éléments structurels de cette ancienne caisse populaire demeurent, le reste étant aboli lors des rénovations. Sur deux niveaux, ce sont 5 appartements qui ont été créés. Les axes de circulation sont clairs et mènent aux entrées situées de part et d'autre de la bâtisse. Les limites spatiales étant bien définies, les résidents en plus de posséder leur logement bénéficient d'une à deux terrasses privatives ainsi que d'un accès aux espaces communs (un immense sous-sol et la grande cour arrière). De plus, dans les quatre logements visités, l'importance de la contemplation architecturale se fait ressentir ; les espaces de vie ouverts offrent de multiples points de vue en plus d'un contrôle visuel sécurisant pour les usagers.

Convenance de l'environnement bâti

Tous les appartements sont pourvus de portes sans seuil et de passages généreux permettant une circulation aisée en fauteuil roulant ou marchette. Les volées d'escaliers offrent comme possibilité l'installation de monte escalier électrique quand les habitants en ressentiront le besoin. Le bâtiment ne dispose pas non plus d'ascenseur ni d'équipements de domotique. La cuisine quant à elle, tient une place de choix dans les logements. Elle est un élément central de dimension généreuse, propice au rassemblement et au partage. Les salles de bains sont toutes équipées d'une douche et parfois

agrémentées d'un bain dépendamment des souhaits des propriétaires et ont la possibilité d'accueillir des barres d'appui pour faciliter les transferts. Enfin, chaque appartement se compose d'une à deux chambres. Ces espaces calmes et lumineux sont situés dans trois des appartements du côté de la grande cour alors qu'ils sont côté rue dans le quatrième logement visité.

Convenance du mobilier

Le mobilier et les équipements de rangement n'ayant pas été spécifiquement conçus selon des préoccupations de retraités ne sont pas spécialement adaptés. Néanmoins, après 14 années d'utilisation certaines configurations pourraient gagner à être modifiées si ce n'est améliorées. Par exemples, les agencements des cuisines et des salles de bains gagneraient à être améliorés ou modifiés. Dans les cuisines, le retrait des meubles d'angles à plateaux rotatifs au profit de rangements coulissants permettrait une meilleure utilisation des ceux-ci. Les électroménagers pourraient être rehaussés et placés à la hauteur du comptoir de manière à simplifier leur utilisation et réduire les risques de blessure des usagers. De plus, les appartements équipés d'une baignoire ne semblent plus convenir à leurs utilisateurs qui préfèrent désormais les douches. Ces dernières pourraient être équipées de barres d'appui et d'un banc afin d'en faciliter l'accès et favoriser la sécurité durant la toilette.

Convenance de la matérialité et l'ambiance

Les appartements étant la résultante des volontés de ses propriétaires, les ambiances perçues sont propres à chaque logement. Différentes teintes de bois et pierres se font échos d'un logement à l'autre, alors qu'un contraste dynamique est possible grâce à l'ensemble de couleurs chaudes et froides. Le matériau, l'intensité de sa couleur et sa texture sont travaillés de manière à solliciter tant la vision, que le toucher, l'ouïe et l'odorat. En bref, ces compositions sont les reflets de ces individualités.

Convenance de la lumière et de l'éclairage

La lumière naturelle a été exploitée au maximum lors des rénovations du bâtiment. Le membre fondateur et architecte avait à cœur d'offrir à ses amis des milieux de vie baignés de lumière naturelle. Les appartements bénéficient en majorité d'un apport de lumière considérable possible

grâce à l'installation de grandes baies vitrées qui créent aussi des ouvertures sur la nature. Les sources de lumière artificielles ont pour leur part été pensées par les habitants, désireux de s'approprier leurs espaces.

Possibilité d'appropriation

Chaque appartement possède ses propres caractéristiques puisqu'il est la résultante des choix de conception et d'aménagement de ses propriétaires. Les intérieurs ont été peints et sont décorés avec le mobilier des habitants. Les styles et ambiances sont différents d'un logement à l'autre et reflètent la personnalité de ses occupants.

Flexibilité des espaces

Les espaces personnels offrent une faible flexibilité puisqu'ils sont majoritairement contraints par leurs dimensions et le mobilier qui les composent. Ils sont généralement voués à une ou deux vocations supplémentaires – par exemple, une salle de télévision peut-être aussi une pièce de jeux pour les petits-enfants ou se transformer provisoirement en une chambre d'ami. Les espaces communs quant à eux sont généreux et peuvent facilement accueillir d'autres vocations. Par exemple la grande cour permet tout autant de relaxer, partager un repas, jardiner ainsi que de socialiser.

Potentiel de socialité

Les habitants se retirent dans leur logement quand ils le souhaitent et peuvent se rejoindre dans les espaces communs – dans la grande cour et au sous-sol. Les modalités et fréquences des activités de socialisation entre résidents des différents appartements ne sont pas imposées et permettent une cohabitation équilibrée entre individualité et collectivité.

6.2.2 La résidence Ora

Ensemble de l'environnement bâti comme milieu de vie

Ora est un complexe immobilier qui se compose de 3 tours résidentielles. Ce sont les axes de circulation verticaux et horizontaux qui permettent aux résidents de circuler aisément dans l'espace. Grâce à ceux-ci ils rallient depuis leurs appartements les espaces communs – services, lieux de rassemblement et d'activités – du complexe, tous situés dans la tour centrale. Les limites spatiales sont claires puisque les espaces d'habitation sont distincts des parties communes et de service, ce qui facilite l'orientation spatiale. Enfin, le travail apporté à l'espace architecturé offre de nombreux points de vue autant sur les milieux de vie intérieurs qu'extérieurs.

Convenance de l'environnement bâti

Les appartements ne disposent pas de seuils ce qui facilite l'accès et la circulation dans la résidence et les logements. Les axes de circulation verticaux sont opérés par des ascenseurs, installés dans chacune des tours, alors que les cages d'escaliers sont seulement accessibles en cas d'évacuation d'urgence. Les circulations latérales s'effectuent dans de larges et longs corridors pouvant être fatigants pour certains résidents. De plus, certaines parties communes dans la résidence bénéficient d'éléments automatisés tels que les portes et les luminaires, tandis que les portes, fenêtres et luminaires des appartements ne bénéficient pas de ces systèmes. La taille de l'espace de rangement, de la cuisine et de la terrasse dépend de celle de l'appartement ; plus l'appartement est grand, plus l'espace est généreux et inversement. Alors que la superficie de la salle d'eau est influencée par le choix d'un bain ou d'une douche. Les chambres sont plus ou moins de mêmes dimensions.

Convenance du mobilier

Les équipements semblent faciles d'utilisation pour les résidents. Néanmoins aucun mobilier spécifiquement adapté à la physiologie des personnes âgées n'a été remarqué. Il a été remarqué dans les appartements la présence de nombreux boutons d'appel d'urgence en cas de chute et beaucoup de systèmes de gicleurs en cas d'incendie.

Convenance de la matérialité et l'ambiance

L'ambiance générale des espaces communs est chaleureuse et rappelle celle des complexes hôteliers. Ils se composent majoritairement d'un ensemble de bois, revêtement de pierre naturelle et textiles de teintes claires, parfois dynamisés par l'apport d'éléments de couleurs vives et stimulantes. Les matériaux employés dans les logements font écho à ceux des espaces communs. Les unités d'habitation étant normalisées, elles suivent une trame similaire d'étage en étage et de tour en tour.

Convenance de la lumière et de l'éclairage

Le complexe bénéficie de nombreuses baies vitrées qui permettent à l'espace de baigner dans la lumière naturelle tout au long de la journée. En complément de nombreux éclairages directs et indirects sont utilisés afin d'optimiser la luminosité des espaces. La qualité de la lumière et de l'éclairage facilite les déplacements, la compréhension des informations et augmente la sécurité des habitants.

Possibilité d'appropriation

Les résidents s'approprient les espaces communs en y ancrant leurs habitudes de vie. Malgré cela, ils n'ont pas la possibilité de s'approprier l'espace par la modification des aménagements ou la personnalisation des ambiances. Les logements étant des milieux de vie standardisés aux murs blancs, les habitants se les approprient en y plaçant leurs effets personnels – mobilier, décoration, souvenirs. Les styles et ambiances des appartements varient de l'un à l'autre bien que les configurations soient semblables et se répètent.

Flexibilité des espaces

Les parties communes offrent une flexibilité variable dépendamment de leur usage premier. Les salles d'activités sont les espaces ayant le plus de potentiel puisqu'elles accueillent de multiples animations dans une même journée. Les salons peuvent être utilisés pour relaxer, socialiser et même contempler le paysage. Néanmoins certaines salles se voient assigner une fonction spécifique ne pouvant permettre d'autres usages. Les appartements quant à eux offrent une faible

flexibilité ; puisque chaque pièce se voit attribuer un usage en plus d'être contrainte par des dimensions préétablies.

Potentiel de socialité

Le complexe d'habitation offre la possibilité à ses résidents de se rejoindre dans les lieux communs propices aux rencontres et aux échanges ; la salle à manger, les salons et certains espaces d'activités sont prévus à cet effet. Les résidents choisissent le lieu, la forme et la fréquence de leurs activités de socialisation en fonction de leurs besoins. Néanmoins, s'ils souhaitent rester en retrait, ils peuvent évidemment se distancier du reste du groupe ou demeurer dans leurs logements.

6.3 Questionnaires et entretiens semi-dirigés

Les questionnaires et entretiens dirigés au Projet Solano et à la résidence Ora permettent de récolter des informations sur ces complexes d'habitation et invitent les participants à un exercice de projection quant à leur conception du logement idéal. Cette approche facilite l'identification des valeurs qui animent ces résidences ainsi que l'extraction des qualités et faiblesses de ces milieux de vie.

6.3.1 Activités

Le Projet Solano

Les habitants du Solano ont une perception différente des activités qu'ils mettent en place dans leur complexe d'habitation. Lorsqu'il leur est demandé s'ils effectuent ensemble des activités, les réponses sont contrastées. C'est le cas d'Emily et Victor.

Pas pantoute (Emily).

Oui, on organise des activités communes. Il n'y a pas de programme préétabli là, de liste. Oui il y a peut-être un certain nombre de choses à faire, mais les activités communes sont souvent pendant l'été (Victor).

Les habitants ne partagent pour le moment pas d'activités en commun, mais se réunissent pour socialiser et célébrer les moments de vie. C'est le partage de repas qui maintient les liens solides de ce groupe d'amis.

Ça va être à vitesse variable. Les soupers, normalement tous les dimanches. [...] Comme Victor vous l'a sûrement dit, on essaye d'avoir ce que l'on appelle notre souper Solano et ça alterne (Simone).

Pendant l'été on va faire un barbecue à l'extérieur, où tout le monde va apporter quelque chose (Honoré).

[...] et soit chez Victor, soit chez nous pendant l'hiver (Simone).

Des fêtes on souligne l'anniversaire de chacun c'est sûr, et on souligne aussi toute fête qui passe, pas nécessairement les jours mêmes parce que chacun a sa famille (Colette).

Dans le futur, certains habitants désirent mettre en place des activités tandis que d'autres se questionnent sur l'importance de celles-ci. C'est le cas de Simone et Colette qui partagent leurs aspirations.

Et éventuellement s'il y avait des services [...] de mise en forme, c'est ce genre de choses qu'on aimerait avoir. [...] Genre des cours de yoga (Simone).

Pas nécessairement. Non, je veux... sortir aussi de la maison (Colette).

Les besoins et attentes étant propres aux personnes, il est remarqué qu'il est difficile de tirer des généralisations dans un modèle d'habitation de petite taille. Un nombre restreint de résidents peut rendre plus difficile la mise en place d'activités communes. Néanmoins il est remarqué la volonté des résidents à vouloir partager de nombreux moments de vie.

La résidence Ora

La récréologue propose un large éventail d'activités aux habitants du complexe Ora. Elle met en place diverses activités physiques et culturelles adaptées à la clientèle. La résidence accueille tant des personnes autonomes qu'en baisse d'autonomie. Mary, chef de récréologie partage son quotidien avec les résidents.

Alors ce qui est offert à l'unité de soin est seulement pour les 20 appartements. C'est pour ces personnes-là qui sont en perte d'autonomie, alors ça va être des activités vraiment pour la clientèle, comme je disais tantôt la zoothérapie. Il y a beaucoup d'activités... J'ai un contrat avec la fondation Docteur Clown, je sais pas si tu en as entendu parler. Mais c'est pour combattre la solitude chez les aînés alors ils font des visites. L'art thérapie, ça va être des projets d'art, mais aux soins ça va être des personnes qui sont en perte d'autonomie donc souvent elles vont avoir de la difficulté disons même à tenir un outil, un crayon, tout ça. Alors ce sont des activités qui sont spécialement pour eux. [...] Et puis vu qu'on est un petit groupe de gens au soin, on apprend vraiment à bien les connaître alors on peut aller vraiment regarder leurs besoins (Mary).

Un programme d'activités différent est offert aux retraités autonomes de la résidence. Marguerite, Virginia et Hélène partagent leurs appréciations. Alors que Marguerite dépeint tout d'abord un portrait général des activités principales, Virginia et Hélène exposent leurs attentes en tant qu'habitantes.

Alors oui, une fois par mois on a une belle fête avec des musiciens, de la danse, un repas qui est spécial. Tous les mois, on a un évènement qui est vraiment très apprécié de tous (Marguerite).

Alors moi quand je suis arrivée ici disons que je m'en venais ici pour avoir des activités. Alors des activités que j'ai choisies, parce qu'il y en avait beaucoup. Alors les activités que j'ai choisies étaient surtout pour ma forme physique (Virginia).

[...] comme je vous ai dit, je participe à beaucoup d'évènements. S'il y a un concert, s'il y a des conférences aussi, j'étais là quand vous êtes venu. J'aime beaucoup écouter les conférences. Je participe. Où je participe moins ce serait plus simple de le dire c'est sur le point de vue sportif. Parce que ça j'ai des difficultés alors c'est là que je participe moins (Marguerite).

En dehors du cadre de la résidence, certains habitants comme Hélène ont un rôle de soutien auprès de leurs enfants ; ils demeurent actifs et impliqués auprès de leurs familles.

Mais quand je suis entrée, je participais à l'aqua forme et de plus je faisais du stretching. Je jouais au bridge aussi. C'était les trois activités et je participais à certains évènements soupers, ou... Mais ça se limitait un peu à ça. Parce que moi chaque semaine je suis chez une de mes filles et je m'occupe des petits et je fais la lessive et les repas. Fait que ça, c'est une journée qui me tient occupée. Et je m'étais engagée dans les activités que je vous ai mentionnées (Hélène).

Les habitants apprécient les activités physiques et culturelles proposées comme le fait remarquer Marguerite : « *Je ne peux pas dire si je voudrai avoir d'autres activités parce qu'elle a des idées. [...] Disons que nous sommes choyés avec Mary, qui est notre chef des activités et tout. Elle fait un très bon travail. À ce jour je suis comblée.* » Néanmoins, Hélène souhaiterait voir émerger des activités lui permettant de renouveler son quotidien : « *Mais j'aimerais ça avoir des cours peut-être de cuisine pour me renouveler, ça j'apprécierai.* »

De manière générale les habitants apprécient les activités proposées par Mary. Ils sont animés par une volonté de rester en santé par le biais d'activités physiques. Pour les personnes dont la condition physique ne permet pas ce type de participation, des activités culturelles et sociales davantage adaptées à leurs besoins et capacités sont instaurées.

6.3.2 Services

Le Projet Solano

Par le passé des tentatives de services communs ont été instaurées, néanmoins il demeure difficile de répondre aux attentes de chacun comme le remarque Simone.

Pour l'instant on a tous des aides ménagers, mais c'est nous qui les engageons et ils viennent à notre convenance. Mais effectivement, ça pourrait être envisageable qu'on ait un aide ménager, bah par exemple on a quelqu'un qui s'occupe du déblaiement l'hiver. Et ça, ça fait partie des frais de condo (Simone).

Et il a des fois, pendant un certain temps, on avait une coiffeuse qui venait à la maison. Et donc, ça, c'était bien agréable, mais finalement on a décidé d'abandonner la coiffeuse pour un ensemble de raisons (Simone).

Malgré cela, les habitants n'écartent pas l'idée de développer à domicile certains services bien qu'ils n'en ressentent pas encore le besoin. Les témoignages d'Emily, Simone et Colette dressent un portrait de leur réflexion.

Bah écoutes, c'est pas quelque chose à quoi j'ai réfléchi. Je sais pas pour les autres, mais pour moi j'ai pas réfléchi à ça maintenant. Peut-être que quand j'aurai 85 ans, peut-être, je sais, j'en sais rien. Mais pour l'instant nous sommes tous très autonomes donc c'est pas un service qu'on envisage (Emily).

Je fais tout moi-même, pour le moment, tout va bien. Fait que je peux le faire. [...] Ben c'est possible, je dis pas... c'est possible. Peut-être qu'un jour effectivement, pour le ménage ou... mais les repas j'avoue que le plus longtemps possible, je pourrai les faire. J'aime bien, j'aime bien manger pis j'aime bien faire la bouffe aussi. Je trouve c'est un bon, c'est une bonne distraction aussi, d'abord ça nous oblige à aller faire des courses, choisir... (Colette).

Sauf qu'on aimerait éventuellement, quand les services vont mieux se déployer que l'infirmière ou le docteur viennent à la maison. Ça fait partie de nos objectifs (Simone).

Tout comme les activités, la programmation de services dépend des habitants et doit pouvoir varier selon leurs besoins et attentes. Certains services personnels et communs sont déjà en place comme l'ont exprimé les résidentes. Néanmoins ils sont certainement voués à s'ajuster et se développer dans l'avenir.

La résidence Ora

En plus des activités, le complexe propose aux habitants un panel de services à la carte incluant une aide-ménagère, un service de repas et une conciergerie. Les habitants choisissent les services qui les intéressent et la fréquence de ceux-ci.

Un repas par jour et j'allais à la salle à dîner. [...] j'ai de bonnes compagnes et puis nous mangions ensemble et c'était très agréable. [...] En temps normal j'ai un repas par jour et l'entretien ménager. Ça c'est les services de base qui sont... que moi j'ai (Marguerite).

Oui. Moi quand je suis arrivée ici, j'avais pris le ménage parce que ça coûtait pas cher. Mais je dois avoir une femme de ménage, mais elle venait aux deux semaines. Moi je capote. Moi je fais mon ménage moi-même. Tandis que les repas, j'ai l'aide au repas parce que moi je ne suis pas une cuisinière. [...] Alors je me suis dit en venant ici je vais prendre un repas. Et ça va me permettre de rencontrer du monde encore. Alors c'est compris dans mon bail (Virginia).

Oui les trois premiers mois j'avais pris l'option avec un repas par jour, 30 repas par mois. De temps en temps je demandais de l'aide pour accrocher au plafond des pôles à rideaux pour installer des rideaux. Je n'ai pas demandé l'aide ménager. C'est plutôt à la demande, ou à un moment donné je vois quelque chose que je ne peux pas faire et je vais demander à l'équipe de passer pour (Jane).

La résidence est aussi équipée d'une pharmacie et d'un cabinet médical pour faciliter la vie quotidienne des habitants comme le mentionne Hélène : « *On a la pharmacie ici là et on a un service au besoin comme médical. Mais pour le moment moi ça me convient parce que je suis assez en forme. Je n'ai pas besoin. Pour le moment ce qu'on m'offre me convient.* » Marguerite ajoute qu'elle bénéficie d'un service d'emprunt de livres qu'elle apprécie beaucoup : « *Ici ce qui est très intéressant que j'ai ; la bibliothèque de la ville de Montréal vient une fois aux trois mois, c'est ça. On fait la demande de livres, ils nous apportent les livres qu'on veut et ils reviennent chercher les livres.* »

La majorité des services promis lors de la location sont offerts aux résidents. Néanmoins l'absence d'une épicerie ou d'un dépanneur dans le complexe est une source de mécontentement pour nombre d'entre eux comme en témoigne Agatha. Elle souligne également la nécessité d'avoir accès à un guichet bancaire afin d'éviter des déplacements contraignants.

Bon l'accès ça ce n'est pas encore vraiment fait, l'accès à l'épicerie sur place. Il manque des autorisations pour le IGA qui devait être opérationnel depuis le début. Il n'y a pas de guichet bancaire dans l'édifice, ça aussi c'est un manque parce que des fois et surtout l'hiver on ne veut pas aller courir partout pour faire nos transactions ou aller loin quand il y a tempête et tout ça (Agatha).

De nombreux services sont offerts et appréciés des résidents, toutefois, certains pourraient être ajoutés tels que l'épicerie et le guichet bancaire. D'autres commerces de différente nature pourraient également être proposés aux habitants afin de diversifier leur consommation et améliorer leur qualité de vie dans le complexe.

6.3.3 Satisfaction envers les activités et services

Le Projet Solano

Les habitants des deux complexes d'habitation ont été invités à noter sur une échelle de 1 à 10 leur degré de satisfaction, 10 étant la notation la plus élevée. La satisfaction des habitants du Solano est élevée dans la mesure où ils sont les initiateurs et bénéficiaires des activités et services utilisés.

Pour Simone, « *C'est difficile à dire, parce que c'est nous qui les décidons, fait que c'est, que c'est 10. [...] On peut toujours s'améliorer, mais on est plutôt satisfaits.* » Honoré partage cette opinion et réplique : « *Oui, oui. C'est pas mal 10.* » Alors que Emily et Colette nuancent davantage leur satisfaction respective.

Mon degré de satisfaction est de disons 9/10. Le 1 sur 10 étant qu'on est en copropriété et puis qu'il faut faire des concessions. Et puis voilà, c'est tout (Emily).

Ah ben je dirais, je dirais... 9. Il n'y a rien de parfait, parfait. [...] Des petites affaires qu'on pourrait améliorer. Des petites choses, des fois pour les travaux, des trucs comme ça, mais rien de, il n'y a rien de... je dirais... rien pour se chicaner. Ou des fois ça peut être des contrariétés tout simplement (Colette).

Au Solano, les habitants expérimentent la mise en place d'activités et services de groupe selon leurs besoins et attentes. Néanmoins, aucune pièce intérieure commune n'a été pensée pour les recevoir. Les habitants sont donc contraints à devoir accueillir dans leur domicile les activités et services souhaités, ce qui peut avoir pour effet de freiner leur développement et devenir contraignant dans le temps. De ce fait, une pièce à vivre commune permettrait une mise en place plus libre d'éventuels services et activités.

La résidence Ora

Le niveau de satisfaction dont font preuve les habitants envers les activités et services est élevé. Pour Virginia elle est conçue de la manière suivante : « *Oh moi là, je vais te le dire on met le maximum ici. On va dire 9/10.* » Marguerite et Hélène partagent cet avis en ajoutant respectivement : « *Je mettrais comme... Il y a toujours des petites choses, je mettrais comme 9/10* » et « *Donc je vais mettre 9.* » Agatha et Jane nuancent quant à elles leur propos de la manière suivante :

Alors, activités je dirais avec 9/10 et services avec un 7/10 (Agatha).

Je dirais que 8.5. Je trouve que les activités qui sont proposées la majorité, la majorité des activités proposées répondent bien à la clientèle. Moi ça répond à mes besoins parce que quand même je suis dans les jeunes résidents et je m'attends à ce que les activités comme sportives ou de mise en forme soient un peu plus soutenues et c'est vrai, c'est présent (Jane).

Globalement, les habitants d’Ora sont satisfaits des activités et services proposés. Les services sont offerts à la réception du bâtiment par le personnel d’accueil, qui prend en charge les demandes des résidents. Suite à la création d’un billet de service qui consigne la nature de la demande, la personne en charge met en relation les habitants avec l’expert en cas de maintenance ou d’entretien du logement. La mise en place de repas s’effectue elle aussi à la réception. Une centralisation de l’offre des services est plus accessible pour les habitants qui doivent toujours se rendre dans le hall et s’adresser aux réceptionnistes.

Les activités pour leur part, sont mises en place par la récréologue, qui s’adapte aux besoins et attentes des différentes clientèles présentes dans le complexe. Les multiples comités se réunissent dans des salles spécifiquement dédiées à cela, sinon dans la salle à manger, dépendamment de la taille du public touché. Les activités sportives s’effectuent toujours dans la salle de sport ou à la piscine, tandis que les soirées à thèmes qui rassemblent l’entièreté de la communauté prennent place dans la grande salle à manger. La présence de ces espaces multiples à dimensions variables permet une meilleure cohabitation des multiples activités organisées, ainsi que la création de routine pour les habitants.

6.3.4 Socialisation et participation sociale

Le Projet Solano

La grande cour est le lieu de rassemblement principal des habitants quand le temps le permet ; ils se retrouvent généralement pour partager un moment entre amis et/ou en famille. Cet espace commun favorise les rencontres et les échanges et permet aux habitants de choisir les modalités de leur socialisation. Sinon, les habitants se rencontrent dans leurs logements respectifs au gré de leurs envies comme le décrivent Emily, Colette, Victor et Honoré.

On se voit plus l'été dans la cour, tout le monde (Emily).

Mais c'est un très, très beau jardin vraiment, l'été c'est magnifique. On a une grande, grande table, on peut recevoir... Pas mal de gens ici : des groupes, plus d'une trentaine de personnes dehors. C'est beaucoup pour faire une fête oui, oui. Alors on est bien installé oui (Colette).

Et c'est là qu'on apprend à vivre ensemble constamment (Victor).

Parce que déjà, il y a trois appartements qui ont un accès direct à la grande cour. Et ça va, quelques fois ça se fait de façon un petit peu informel, c'est-à-dire, qu'il y a quelqu'un qui sort par exemple pour prendre l'apéritif dans la cour et les autres vont se joindre à cette personne-là sans forcément s'appeler et puis au cours de l'apéritif, on va décider : Ah, qu'est-ce que t'as comme bouffe chez toi ? Qu'est-ce qu'on a comme bouffe ici ? Est-ce que Colette, qui est une excellente pâtissière a un petit dessert quelque part ? Ça fait qu'on va se réunir comme ça, pis c'est vraiment, c'est vraiment un lieu central de rencontres pendant la période estivale (Honoré).

Autrement on se visite un peu les uns les autres (Emily).



Figure 17 : La grande cour arrière du Solano. Victor (2020).

La résidence Ora

L'implication des habitants est diverse au sein du complexe d'habitation. Certains s'investissent dans des comités comme Marguerite : « *Je fais partie du comité de décoration. À chaque mois, quand il y a le pays du mois, on fait des décorations. Dans la salle à dîner, on décore tout selon le thème.* » D'autres préfèrent des rencontres informelles avec les autres habitants comme Hélène et Agatha alors que Marguerite aime se réunir avec des camarades le temps d'un repas.

Oui parce que vous savez on se croise. Moi je suis portée à sourire, à dire bonjour donc... Je ne visite personne, je ne vais pas dans les appartements, mais je peux causer avec n'importe qui, n'importe quand, ça ne me dérange pas et ça me fait plaisir (Hélène).

C'est sûr que d'aller manger à la salle à dîner, même si je m'y apportais un livre pour faire la lecture, c'est moi ce que je faisais alors en mangeant j'avais toujours une lecture, un roman. [...] Et bon, j'allais surtout dîner à la salle à manger alors je continuais comme avant, mais c'est sûr qu'à un moment donné je rencontrais des gens un peu plus souvent et puis je pouvais commencer à jaser avec eux. Mais je ne vais pas non plus m'obliger à être avec des gens. Quand je veux (Agatha).

Je me suis fait de très belles amitiés. Donc on aime se rencontrer, on aime être ensemble, surtout quand on allait à la salle à dîner (Marguerite).



Figure 18 : Salle à manger de la résidence Ora. Groupe Maurice (2018). Reproduction utilisée repérée à : <https://www.legroupemaurice.com/residences-pour-personnes-agees/ora/>. Consulté le 2020-10-26.

Le fonctionnement de la résidence préconise l'intégration de la cellule familiale dans les espaces de vie privés et partagés. Les habitants reçoivent la visite de leurs proches au domicile sinon dans les multiples espaces communs prévus à cet effet. Marguerite et Agatha partagent leur expérience.

Il y a déjà deux grands salons et puis aussi un endroit proche de la salle à dîner où il y a un piano. Alors je pense que ça va au besoin de chaque individu. S'il y a des gens qui veulent se rencontrer, il a des possibilités. Alors si on veut il y a la possibilité de faire des rencontres (Agatha).

Il y avait la salle en haut, une salle qui est magnifique avec le foyer et la bibliothèque ; ça, j'y suis allée. Ça, j'ai même eu l'occasion de passer quelques moments avec des gens de mon entourage. Au 12^{ième} étage, c'est un endroit qui est superbe, qui est magnifique. Oui alors les espaces communs sont très bien, grands, aérés, même physiquement carrés alors c'est sûr que c'est intéressant d'aller dans ces lieux-là (Agatha).

Alors c'est comme un condo, c'est grand mon appartement. Alors c'est sûr que je recevais ma famille et tout. Pis souvent mes petits-enfants ils venaient me voir et on allait manger soit en bas ou on allait au restaurant ou on... Ici il y a l'Œufrier. C'est sûr que j'avais souvent des gens qui venaient me visiter ou des amis à moi (Marguerite).



Figure 19 : Salon avec foyer à la résidence Ora. Crédit photo : Groupe Maurice (2018). Reproduction utilisée repérée à : <https://www.legroupemaurice.com/residences-pour-personnes-agees/ora/>. Consulté le 2020-10-26.

La vie dans ce complexe d'habitation est envisagée comme un nouveau départ pour Marguerite et Virginia qui acceptent de partager leurs trajectoires de vie et les raisons de leurs déménagements. C'est un nouveau chapitre qui commence pour Marguerite et la construction d'une nouvelle famille pour Virginia.

Ben le pourquoi c'est parce que moi je demeurais en condo antérieurement. [...] Et mon mari est décédé alors ça a fait un changement de vie total et complet. Puis il a fallu que je fasse beaucoup de changements : ma façon de vivre. [...] Alors quand je suis arrivée ici, le plus c'est qu'avec ma sœur on a déménagé. On a chacune notre appartement, mais on a déménagé en même temps toutes les deux. Alors c'est... Moi je suis veuve et ça a été un

moment de réadaptation à une nouvelle façon de vivre. Ça m'a pris un bon 5 ans et quand je suis arrivée ici ça m'a fait comme la coupure et là j'étais bien. Pis je me suis fait surtout une très bonne amie, mais beaucoup d'autres aussi (Marguerite).

*C'est ça. Parce que moi je vais vous dire quelque chose comment je vois ça. Quand j'étais en France, j'avais ma famille. Quand je travaillais, mes compagnes de travail c'était ma famille. Et présentement ici c'est une autre parce que je n'ai pas d'enfants moi, je suis toute seule. Alors j'ai rencontré du monde et on s'est rencontré au *inaudible*, tout ça et on s'est dit aussitôt qu'on joue à quatre ou cinq personnes, on finit par avoir une cinquantaine de personnes là à qui ont... On se connaît (Virginia).*

La socialisation et participation sociale des résidents s'expriment sous la forme de bénévolat dans divers comités. D'autres habitants préfèrent pour leur part des rencontres formelles ou informelles avec les autres. Ils apprécient avoir la possibilité de s'impliquer et socialiser de manières différentes selon leurs attentes et besoins. De plus, l'intégration de la cellule familiale dans les logements ou les espaces collectifs permet aux habitants de se sentir davantage chez eux tout en palliant un certain isolement. Enfin, la présence des proches et la socialisation permettent à certains retraités d'envisager ce nouveau logement comme un nouveau départ.

6.3.5 Milieux de vie

Le Projet Solano

De manière générale, les habitants apprécient la présence de la nature et de la lumière naturelle provenant de l'extérieur. Ce sont deux paramètres récurrents qui influencent leur qualité d'habitation. C'est le cas d'Emily et Colette.

Alors, on a la cuisine, salle à manger qui donnent sur une cour. L'été tout est vert, vert, vert, vert. Tous les murs sont verts ici (Emily).

Bah ce que j'aime le plus c'est le fait d'avoir des fenêtres sur trois côtés, d'avoir de la lumière, ça c'est beaucoup. [...] Là c'est dommage, car quand arrive l'automne je remets

des rideaux, mais le printemps et l'été, j'enlève les rideaux parce qu'il y a des feuilles dans les arbres et puis j'ai l'impression d'être dans les arbres. Et vraiment la lumière et l'espace ouvert ici, ça, c'était une priorité pour moi (Colette).

Simone et Honoré avaient aussi pour volonté d'optimiser l'apport de lumière naturelle dans leur logement comme le mentionne Simone : « *On a demandé à avoir un mur rond, que vous verrez tout à l'heure dans la salle de bain.* » Honoré détaille leur raisonnement et les stratégies employées à cet effet : « *Alors, le mur rond était entre autres pour éviter de faire un angle, parce que vous voyez, on a cet espace vitré ici et un autre dans la cuisine. Alors c'était pour faire en sorte que la lumière ne soit pas bloquée entre les deux...* » Simone explique que « *C'est l'appartement qui a le moins de luminosité. D'ailleurs c'est ce que j'aime le moins, l'absence de lumière. [...] Nous on est enclavés entre les deux appartements, donc il y a moins de lumière.* »



Figure 20 : Le mur courbe qui accompagne la lumière. Honoré (2020).

Les terrasses privatives et communes sont particulièrement appréciées des habitants. En plus d'être des lieux de rassemblement et d'interactions, elles sont des fenêtres ouvertes sur le monde pour Victor.

Et puis la terrasse pour moi c'est un plus extraordinaire. [...] C'est une pièce. L'été là, c'est une pièce. [...] Puis, ce qui me plaît, derrière c'est un jardin fermé, bon. Là c'est un jardin ouvert. J'adore. Il y a trois garderies, les dames promènent les enfants. Les enfants passent tous devant. Puis j'entends leurs commentaires, puis tout d'un coup ils disent : Ah, le parasol est ouvert ! Et j'entends tous les commentaires, c'est extraordinaire. J'aime ce contact avec ces... Je suis en milieu urbain, la terrasse est urbaine de ce côté-là et je peux être assis seul là et j'ai l'impression d'être avec plein de monde. [...] Je suis tout seul là, j'ai l'impression que j'appartiens aux gens qui sont là. [...] Ça, ça concrétise l'appartenance au territoire (Victor).



Figure 21 : La fenêtre sur le monde Victor. Victor (2020).

Chaque logement est un projet unique qui s'intègre parfaitement à la bâtisse. La collaboration et les échanges entre Victor et les résidents ont permis la création d'espaces de vie reflétant les singularités des habitants. Lesquels expliquent successivement les points forts de leurs habitations.

Nous, c'était une ancienne caisse populaire. Alors quand on a défait, on a conjugué avec les espaces qu'il y avait. Je sais pas si Victor t'a expliqué : ça a été construit en trois temps

ici. Donc ici on avait des hauteurs sous plafond assez importantes et des hauteurs pas très importantes (Emily).

Chaque logement est unique oui. Les pièces de vie permettent des expériences différentes. [...] Je suis assis ici, c'est autre chose, vous allez voir derrière il y a un petit recoin avec mon bureau que je vais, je suis en train de réaménager. C'est un autre espace. [...] C'est différent (Victor).

Et vraiment la lumière et l'espace ouvert ici, ça, c'était une priorité pour moi. Ça, j'y tenais beaucoup. Et j'ai une chambre fermée. [...] La cuisine, ça aussi le grand comptoir j'y tenais beaucoup. Parce que je fais beaucoup de bouffe alors, et la pâtisserie, j'avais le goût d'avoir du granit (Colette).

La cuisine c'est un lieu, un lieu d'échange. On est proche les uns les autres. L'ambiance est très différente. C'est un peu comme quand on pense à un bistrot. Le comptoir d'un bistrot, ce sont les initiés, ce sont les habitués. Ils sont ensemble, ils se retrouvent autour du... C'est ça le bistrot. La table on s'en va ensuite (Victor).

Moi ce que j'apprécie beaucoup c'est cet espace qui est très ouvert du salon, de la salle à manger, de la cuisine. Qui donne un effet, comment dirais-je ? Un effet de grand espace. [...] C'est l'ouverture. C'est ça. Exactement. Parce qu'on peut, être à la table de la salle à manger, dans le salon, dans la cuisine et puis savoir qu'est-ce qu'il se passe un petit peu partout. Et puis avoir des gens qui discutent là-bas et puis discuter avec d'autres personnes ici. Et puis échanger, il y en a qui vont se lever, quand on reçoit du monde, qui vont s'en aller dans la cuisine, d'autre qui vont venir ici, etc. Alors moi cet espace, je l'aime beaucoup et puis avec évidemment, la hauteur des plafonds qui donne beaucoup d'amplitude (Honoré).



Figure 22 : Le bureau caché de Victor. Victor (2020).



Figure 23 : L'espace ouvert de Simone et Honoré. Honoré (2020).

Après avoir vécu 14 ans dans le même logement, les habitants soulèvent les paramètres spatiaux et architecturaux qu'ils souhaiteraient modifier pour bonifier leur qualité de vie, bien qu'ils soient satisfaits des aménagements existants. D'autres comme Emily et Colette rêvent à voix haute et imaginent avoir fait les choses autrement.

Des fois, je me dis que j'aurais peut-être dû faire la cuisine ici. J'aurais fais-le... l'électricien serait devenu fou pour le service d'aération. [...] Oh, mais on aurait pu faire les plans de toute autre façon là (Emily).

Il y a peut-être des choses... Surtout dans la cuisine. Peut-être des affaires que j'aurais faites autrement. [...] Des choses de rangement. J'ai ce qu'on appelle une marguerite. Ça là, j'aurais plus jamais ça. Mais tsais peut-être un endroit pour mettre les grandes assiettes et les plateaux, des choses, mais tsais des choses plus utiles là. [...] Mais regarde, je m'arrange très bien avec ce que j'ai là. Et j'ai beaucoup de vaisselle (Colette).



Figure 24 : La cuisine d'une pâtissière. Colette (2020).

Les habitants expliquent aussi les modifications qu'ils ont jugé bon d'apporter et celles qu'ils souhaiteraient si la bâtisse le permettait. Victor et Honoré exposent leurs préoccupations tandis que Emily exprime sa satisfaction.

Alors c'est donc une porte commerciale, fenêtre commerciale à l'épreuve des... alors. J'ai refait la chambre de Paul et avec (désigne la salle d'eau). [...] De telle sorte que quand je vais mettre en vente. Un travailleur autonome, qui a sa porte. Ça, il ferme ça (montre la porte entre le studio et le salon). Il reçoit ici là. Le comptable qui voit une personne à la fois. [...] Et là tu as un petit vestiaire. [...] C'est un gros atout. Et je sais que ça se peut fort bien. Parce que, il y a beaucoup de gens qui vont vouloir venir (Victor).

Bah comme disait Simone, mais ça, c'est un petit peu difficile, il faudrait complètement défoncer là-bas pour avoir plus d'éclairage qui vienne de l'autre pièce là. [...] Ce sera pas possible. On doit vivre avec. [...] L'éclairage un petit moins, il y a un petit peu moins de lumière du jour qu'on peut apprécier, mais ça se vit quand même bien (Honoré).

Non. Non. Il y'a toujours place à amélioration, mais ça va très bien (Emily).

Les espaces de vie au Solano sont appréciés par les habitants, car ils les ont pensés et se les sont appropriés tout au long du projet. L'impact de la lumière naturelle, de la nature et la présence de terrasses sont perçus par les habitants comme une plus-value du projet. La fonctionnalité des logements et l'agencement des pièces satisfont les habitants bien que quelques modifications pourraient être apportées.

La résidence Ora

Tout comme au Projet Solano la présence de lumière naturelle est appréciée des habitants. Ils mentionnent de surcroît l'importance de celle-ci et des balcons propres à chaque unité d'habitation. Virginia, Jane et Marguerite partagent leurs appréciations.

C'est tout ce qu'il me faut. [...] Alors je suis bien comme ça, je suis bien comme ça. Surtout la vue que j'ai. La clarté qu'il y a dans l'appartement. On ne peut pas être déprimé là (Virginia).

C'est un appartement qui est très éclairé et sur le coin, un coin de la résidence avec un très grand balcon qui fait une façade et demie. C'est vraiment parce que c'est un appartement très éclairé avec une belle vue parce que je suis 6^{ième} étage (Jane).

Alors pour les prochaines résidences vous mentionneriez que ça, c'est important pour nous, car notre balcon est un lieu de vie pour nous (Marguerite).



Figure 25 : Une clarté apparente et une vue de qualité chez Marguerite. Marguerite (2020).

La division des logements et leur agencement plaisent particulièrement aux habitants. Marguerite et Hélène soulignent leur appréciation pour certains des espaces et en expliquent les raisons.

J'adore mon appartement au complet, l'espace. J'ai un vivoir, salle de télé, parce que j'aime beaucoup avoir ma télévision dans un espace qui n'est pas le même que le salon. Ça, j'aime

beaucoup cet espace-là. J'aime tout. Ici, la division est vraiment fantastique. Ça là, moi c'est 100% et j'aime beaucoup mon balcon (Marguerite).

Mon dieu... J'aime mon appartement beaucoup. Je l'ai aménagé avec les espaces que j'avais, j'ai juste gardé mon mobilier de chambre et le restant c'est toutes des petites choses nouvelles. J'aime beaucoup ma chambre à coucher. Ça, c'est un endroit de paix, de relaxation. Mais la pièce maîtresse est le salon, la salle à manger, je l'aime beaucoup aussi, car j'ai une vue. C'est sûr que j'ai le boulevard métropolitain pas loin, cependant j'ai une vue très vaste. J'ai une fenêtre dans tous les cas... Ma pièce préférée... J'aime partout, je suis bien partout. J'aime cuisiner et j'aime la petite aire de cuisine aussi qui est bien aménagée. C'est ça (Hélène).



Figure 26 : Le mobilier de chambre de Hélène. Hélène (2020).



Figure 27 : La pièce maîtresse du logement de Hélène. Hélène (2020).

Néanmoins, certains espaces comme la cuisine gagneraient à être repensés pour Virginia. Le manque de place et de fonctionnalité donne l'impression d'être dans une résidence de vacances plus que chez-soi.

Oh non, la cuisine ça on appelle ça une cuisine dépanneur. C'est-à-dire que quand on ouvre la porte il y a le frigidaire qui est derrière la porte. Le lavabo est très bien, mais la longueur de la cuisine c'est deux morceaux : il y a le lavabo et deux petits bouts de... Le modèle c'est sous mes yeux le lavabo et chaque côté à peu près de la même longueur c'est le comptoir (Virginia).



Figure 28 : La cuisine « dépanneur » de Virginia. Virginia (2020).

Suite à une rencontre entre Agatha et ses amis au complexe d'habitation, cette dernière énumère les paramètres méritant d'être modifiés du point de vue des résidents. Ils souhaitent des logements plus fonctionnels facilitant leur vie quotidienne telle que le rapportent Agatha et Jane.

Il a des gens qui m'ont dit que la fenestration, les fenêtres ne s'ouvrent que de quatre pouces. Vous savez c'est un genre de manivelle et ça semble-t-il que ça restreint certaines personnes. Dans les garde-robes les tablettes étaient vraiment installées trop hautes. Moi je suis obligée de prendre un escabeau pour y avoir accès. Je ne sais pas s'ils peuvent selon les personnes ajuster les tablettes à un moment donné, mais elles sont vraiment trop hautes. Ensuite dans certains rangements il n'y a pas d'éclairage alors il faudrait un mécanisme d'éclairage qui fasse automatique quand on ouvre ses pièces parce qu'on n'y voit rien. Je rajouterai ça, moi j'aimerais que dans la cuisine, qu'elle soit plus fonctionnelle avec des tiroirs plutôt que des portes. Ça, c'est important et que le four de la cuisinière soit encastré et non pas sous la plaque de cuisson. Parce que c'est plus facile quand vient le temps d'ouvrir un four quand il n'est pas en dessous, qu'on est obligé de se pencher pour sortir un plat lourd en fonte. Alors c'est très facile d'avoir des fours encastrés et puis je suggérerai

même que les plaques soient des plaques à induction plutôt que des plaques en vitrocéramiques parce qu'habituellement il y a un arrêt automatique donc il n'y a pas de danger pour le feu et pour se brûler. Et ça arrête automatique si on oublie d'éteindre et qu'on enlève le chaudron. Moi je trouve que ça serait très intéressant pour des complexes de retraités. Les tiroirs ça bien sûr c'est indispensable. Et le plus possible avoir des designs contemporains, comme ici c'est très bien, mais je sais que dans les autres résidences Maurice qui sont en construction, elles ont des aires ouvertes et ça je trouve ça très important plutôt que ce soit plus fermé comme ici. Et aussi peut-être augmenter l'aire de vie qui est en grande partie le salon et la salle à dîner. Alors si on pouvait avoir quelques pieds de plus, ce serait encore plus intéressant. Deux salles de bain dont l'une avec bain et l'autre avec douche, pas nécessaire d'avoir deux douches et un bain, mais il faut garder un bain (Jane).



Figure 29 : Des améliorations à prévoir : la cuisine d'Agatha. Agatha (2020).



Figure 30 : Des améliorations à prévoir : la salle de bain d'Agatha. Agatha (2020).

Les habitants mentionnent successivement l'importance de la lumière naturelle et de la contemplation possible grâce au balcon. Ils apprécient de manière générale la division et l'agencement des unités d'habitation. En dépit de leur bonne appréciation globale, les points énoncés précédemment mériteraient d'être retravaillés en vue d'obtenir des logements plus fonctionnels.

6.3.6 Autonomie et le maintien à domicile

Le Projet Solano

Les résidents s'accordent sur l'idée que leur milieu de vie encourage leur autonomie et favorise le maintien à domicile. Bien que cela n'ait pas été pris en considération lors des rénovations, les aménagements permettent aux habitants de conserver une certaine autonomie lors de soucis de santé temporaires ou de long terme. Simone, Colette et Emily partagent leurs ressentis sur la question.

Bah oui parce qu'on est rez-de-chaussée. Alors c'est sûr qu'on aura, on a pas d'escaliers à monter à part en arrière. Mais on peut facilement sortir en avant sur le même étage. Si jamais on a une marchette, on va pouvoir gérer ça. [...] Ou une chaise roulante (Simone).

J'ai un escalier, mais pour le moment en tout cas moi je trouve que ça fait partie de mon exercice quotidien ; de monter, descendre (Colette).

Bah tout à fait ! Parce que moi je suis, comme t'as vu il y a deux marches. C'est tout. Pis je pourrai même à la limite rentrer rez, parce qu'ici je suis rez-de-jardin, mais là je suis rez-de-chaussée. Je pourrai même rentrer par devant, parce que je suis, ici la rue est en pente hein. [...] Alors je pourrai rentrer. Même j'ai loué mon appartement pour un tournage pour une personne qui était handicapée en chaise roulante. C'est te dire à quel point c'est tous des grands espaces ouverts, alors c'est... Même en marchette ça va aller (Emily).

Certains aménagements tels que l'accès au domicile depuis le rez-de-chaussée, des passages, volées d'escaliers, marches et seuils, portes et fenêtres permettent une meilleure circulation dans la demeure. Néanmoins, il est aussi nécessaire de modifier la configuration d'éléments devenant problématiques dans la cuisine, la chambre, la salle de bain et toute autre pièce de vie.

La résidence Ora

L'orientation spatiale dans le complexe d'habitation et les logements est aisée. Les tours sont desservies par des ascenseurs amenant aux espaces privés et collectifs. Agatha, Hélène et Virginia partagent leur première impression.

Ici ce n'est pas très compliqué de se diriger dans la résidence comme telle et dans notre appartement non plus. La façon dont s'est fait, c'est trois tours avec des ascenseurs dans chaque tour avec des aires communes. Ce n'est pas vraiment compliqué. [...] Et le fait que de l'intérieur, les gens qui n'ont pas la possibilité de sortir facilement à l'extérieur c'est assez facile à cause des ascenseurs et aires communes (Agatha).

La présence d'activités et de services à proximité des logements est un atout pour les habitants, car elle favorise le vieillissement à domicile. De plus, les services sont à la demande du client et adaptés à ses besoins.

Disons que ça, c'est à la carte, vous savez. Si on a besoin il faut payer. Il y a des possibilités. Mais moi je n'utilise pas puis je ne me suis pas informée parce que je n'en ai pas le besoin présentement, mais ça peut arriver (Hélène).

Moi je trouve que c'est comme si j'étais à mon condo où j'étais. En plus je trouve moi, tout est sur place, c'est pratique. Avant on allait chercher pour faire de l'exercice, on allait chercher une salle. Si on voulait aller à la piscine nager, là c'est tout autour. C'est ça qui est le fun (Virginia).

La présence d'équipements pour signaler les chutes est très appréciée par les habitants, car elle favorise le sentiment de sécurité à l'intérieur du logement comme l'exprime Agatha : « Bah c'est sûr que dans chaque pièce ou à peu près il y a une alarme, s'il nous arrive une chute ou quoi que ce soit on peut actionner ce bouton-là pour avoir de l'aide. Ça, ça augmente la sécurité c'est sûr. »

Certains manques architecturaux ont été observés par les résidents qui acceptent de partager leur opinion. Ils espèrent que cela puisse être corrigé afin de permettre à tous les habitants de fonctionner de manière égalitaire. C'est le cas de Marguerite et d'Agatha qui s'ouvrent à ce sujet en parlant des espaces communs puis des logements.

Je veux dire c'est standard là, il n'y a rien de spécial comme tel. Toutes les salles de bain, tout est comme si vous étiez dans un condo. [...] Mais pour ce qui est du reste là c'est... Peut-être les prises, non pas, non. Il y a juste l'œil magique qui est plus bas. Bon... Ils ont mis ça plus bas et je me demandais pourquoi ? Moi je ne suis pas grande donc ça faisait mon affaire et pour les pieds, pour regarder on m'a dit c'est pour regarder s'il y a des gens qui sont en chaises roulantes, à ce moment-là ils peuvent voir qui sonne. Et probablement que les portes sont plus larges pour ceux qui ont des chaises roulantes. Peut-être, mais je ne sais pas. Mais pour le reste c'est régulier (Marguerite).

Par contre là je vous ajoute une parenthèse pour avoir parlé à une dame qui est fauteuil roulant. Il lui est impossible d'avoir accès la chute pour les déchets parce que sa chaise n'entre pas dans la pièce. Alors ça c'est vraiment un manque dans l'architecture car ça veut dire que toutes les personnes qui sont en fauteuil roulant ils n'ont pas accès pour se débarrasser de leurs déchets (Agatha).

Quand il est demandé aux habitants s'ils pensent que le complexe d'habitation encourage leur autonomie et favorise un potentiel vieillissement à domicile, les réponses sont positives. Ils évoquent successivement l'orientation spatiale aisée dans les espaces communs et privés. La présence d'activités et services est un avantage pour certains, car tout ce dont ils ont besoin est centralisé. Ils évoquent également le sentiment de sécurité quant à l'installation d'alarmes pour prévenir le personnel en cas de chute. Malgré cela, certains aménagements mentionnés précédemment restreignent l'accès et l'utilisation équitable de tous les espaces.

6.3.7 Qualité de vie

Le Projet Solano

Les habitants évaluent très positivement leur qualité de vie. Victor affirme « *Je m'en vais à 10 facilement, mais pas 10, je suis dans le 8.5* », alors qu'Emily, Honoré et Simone accordent un 10/10. Selon Simone, « *Il faudrait vraiment quelque chose d'extraordinaire pour déménager ailleurs.* » Colette, très attachée à son logement, complète les propos de ses amis et ajoute « *Bah pour le moment c'est 10. Mais moi je me sens super bien ici. J'aime mon appartement. J'aime les gens qui m'entourent. Je me sens choyée. Je suis choyée de vivre dans un lieu comme ça.* »

La résidence Ora

Les résidents ont une évaluation positive de leur qualité de vie au complexe. Marguerite attribue la note suivante : « *9/10 à cause du balcon. [...] IGA et le balcon, ce sont les deux choses. IGA c'est un gros problème.* » Hélène renchérit : « *Ouais. Mais encore une fois, il n'y a rien de... ça n'existe pas. Mon dieu, pour être honnête ! Entre 8 et 9.* » Tandis que Virginia et Agatha s'accordent sur le fait que rien ne peut être parfait et expliquent tour à tour leur point de vue.

Ici là pour moi c'était 9.5/10. Mettez 9/10. Ça ne peut pas être toujours tout parfait, mais je suis très bien. [...] Comme je vous ai dit, il y a toujours des petites choses qui ne sont pas parfaites. Dès fois ça peut être la communication, la cuisine. Bon c'est ça, mais ce n'est pas assez pour dire qu'on n'est pas bien (Virginia).

Mais il faut dire que la résidence est jeune aussi, c'est quand même ouvert seulement depuis avril 2019 alors il y a peut-être pleins de choses qui sont à roder et pas encore évidentes. Ça, je peux le comprendre aussi. [...] Ouais un guichet bancaire, les courriels, faire la demande de nos besoins. Il y a eu quelques lacunes aussi, mais je pense que c'est parce que la résidence est jeune (Agatha).

6.3.8 Exercice de projection

Le Projet Solano

Emily confie les plaisanteries échangées avec ses amis quant à leur mode de vie très inspirant et avoue ne jamais avoir pensé vieillir ici 14 années auparavant.

Même que je crois pas qu'il y a aucun de nous qui quand on a acheté, s'est dit : Ah tiens, je m'en vais rester. On a fait des blagues sur c'est un géronto-condo mais ce n'était que des blagues. Parce qu'on travaillait tous et toutes à cette époque-là et personne n'a acheté en disant : Tiens dont, je vais vieillir ici (Emily).

Des inquiétudes sont soulevées par Colette et Emily ne voulant pas imposer à leurs enfants le poids de prendre soin d'elles et de mettre en ordre leurs biens le temps venu. Au contraire, elles préfèrent anticiper cette étape douloureuse et prendre leurs dispositions en amont afin de conserver leur autonomie.

Je pense qu'un moment donné je vais le vendre parce que, qu'il va être trop grand. Pis qu'il y a beaucoup de choses. Pis moi je viens de vivre l'expérience de ma mère de 92 ans. Et quand on a... elle est allée dans une résidence pour personnes âgées et là on s'est ramassé avec une maison entière à vider. Tu passes d'une immense maison, elle avait comme 150

m², à deux pièces. Bah on s'est ramassé... Je veux pas laisser ça à mes enfants, je veux régler ça moi-même avant... (Emily).

Ça se pourrait. Je me fais pas d'illusion dans le sens que j'ai vu ma mère très en forme jusqu'à l'âge de 92 ans, pis flop à 92 ans ça a commencé. Mais elle-même a choisi d'aller dans une résidence où elle avait des services c'est ça. [...] C'est pas quelque chose qui me fait peur nécessairement, je me dis : Bon si un jour j'en suis rendu là, je ferai ce qu'il faut là. Parce que je ne voudrai pas être non plus, être... Que mes enfants se sentent obligés de venir constamment ou... être un poids pour d'autres là. Non, non, je suis trop indépendante pour ça (Colette).

Simone est animée par de toutes autres préoccupations et espère bénéficier de milieux de vie qui diffèrent du CHSLD traditionnel. Elle envisage un vieillissement chez-elle où elle pourrait bénéficier de services et soins à domicile au besoin.

Moi pour répondre à votre question, je vous dirai qu'on n'est pas du genre à vouloir aller dans une maison pour personnes âgées ou dans un CHSLD. Maintenant, c'est possible qu'on n'ait pas le choix pour des raisons x, y, z. Mais comme les baby-boomers vont vieillir tous en même temps, il va y avoir une pression pour faire en sorte qu'ils restent le plus longtemps possible dans leur résidence. Parce que c'est ça qui va coûter le moins cher. Donc on espère que la pression va faire qu'il va y avoir de nouvelles technologies qui vont se développer pis qui vont nous permettre d'avoir le lit qui se lève, la machine qui nous permet de se déplacer (Simone).

Les projections faites par les autres habitants sont similaires ; ils souhaitent demeurer le plus longtemps possible dans un espace auquel ils s'identifient. Bien que les habitants soient satisfaits comme Honoré de leur logement, d'autres souhaiteraient apporter quelques modifications afin d'améliorer leur qualité de vie.

Donc on est bien ici, l'appartement est agréable. Moi j'aime cet appartement-là : il est décoré à notre goût, il est fait, il est construit comme, comme on l'aime avec comme on le disait (montre le salon et la cuisine). Cet espace-là moi je l'aime beaucoup (Honoré).

Bah ça c'est un logement assez idéal. En réalité je pourrais arrêter si ma chambre était vis-à-vis, là elle est plus loin, mais en réalité les deux pièces, parce qu'il y a une pièce qui sert presque à rien. [...] Trois pièces, quatre pièces, parce que les enfants sont petites encore et viennent encore (Emily).

Dans mes rêves... Bah dans mes rêves j'aurai possiblement une pièce de plus. C'est d'ailleurs à quoi j'ai pensé un moment donné... Parce qu'on aurait pu prolonger, euh, l'espace de ma chambre. [...] Mais, pfff, moi-même je me suis dit : finalement est-ce que j'en ai vraiment besoin. [...] ça aurait été un luxe en plus. [...] ça aurait peut-être été juste comme un petit boudoir, télé... (Colette).

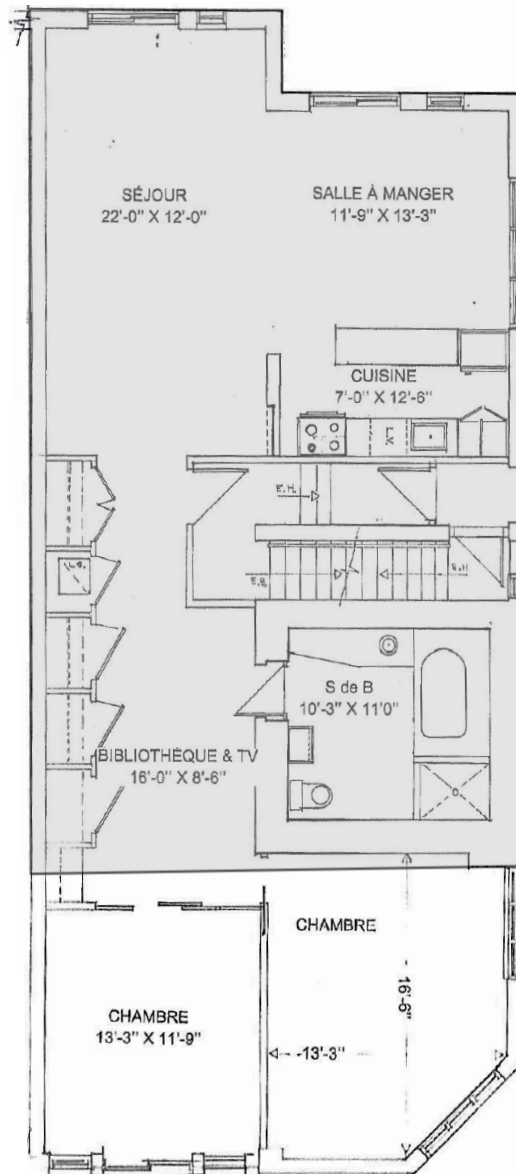


Figure 31 : Plan du logement d'Emily. Le gris représente la surface d'habitation souhaitée. Projet Solano (2005).

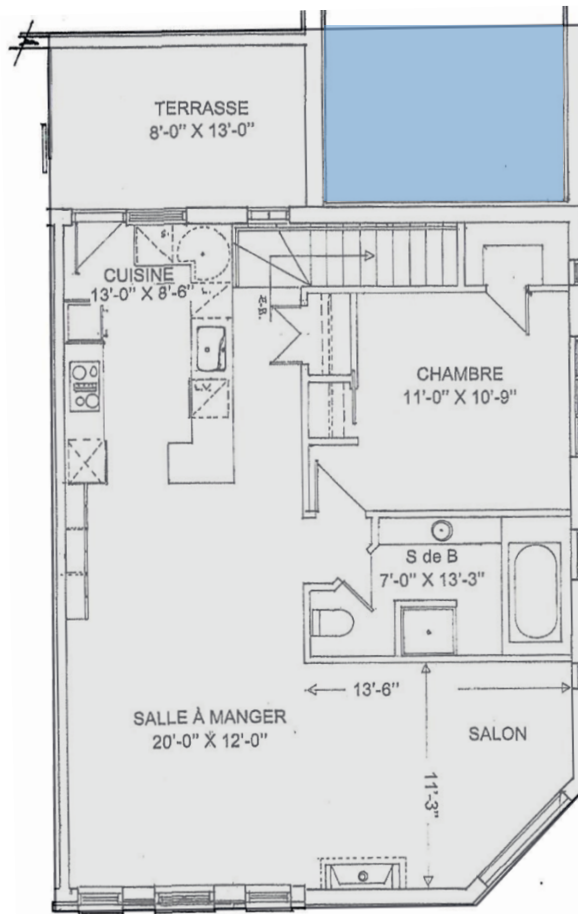


Figure 32 : Plan du logement de Colette. Le bleu représente la surface d'habitation supplémentaire souhaitée. Projet Solano (2005).

Les habitants éprouvent de la satisfaction envers leurs logements. Quand il leur est demandé s'ils souhaitent vieillir à domicile les réponses obtenues sont contrastées. Ils souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur habitation, mais sont tout à fait conscients que leur état de santé pourrait ne plus le permettre un jour. De plus, des événements personnels marquants ont teinté leurs expériences de vie c'est pourquoi ils aimeraient que leurs enfants ne soient pas soumis aux mêmes difficultés. Ces logements animés par des années de souvenirs deviennent peu à peu trop spacieux pour leurs propriétaires vivant seuls ou à deux.

La résidence Ora

Très satisfaites de leurs conditions de vie à Ora, Agatha et Marguerite partagent leur enthousiasme à vieillir ici dans leur logement.

Moi ce dont je rêvais c'était d'un appartement avec une très belle vue, très vitré, très éclairé. Ici on avait en plus les services et on avait quand même une belle qualité de personnel alors... (Agatha).

Tant que j'aurai la santé, je ne peux pas être mieux qu'ici alors je vais vivre le plus longtemps dans mon appartement. [...] Moi mon appartement c'est parfait : situation géographique, j'ai des couchers de soleil, tout est beau. [...], mais pour moi la grandeur est idéale étant donné que je demeure seule. Je ne voudrais pas prendre plus grand. Pour moi ça répond à tous les besoins (Marguerite).

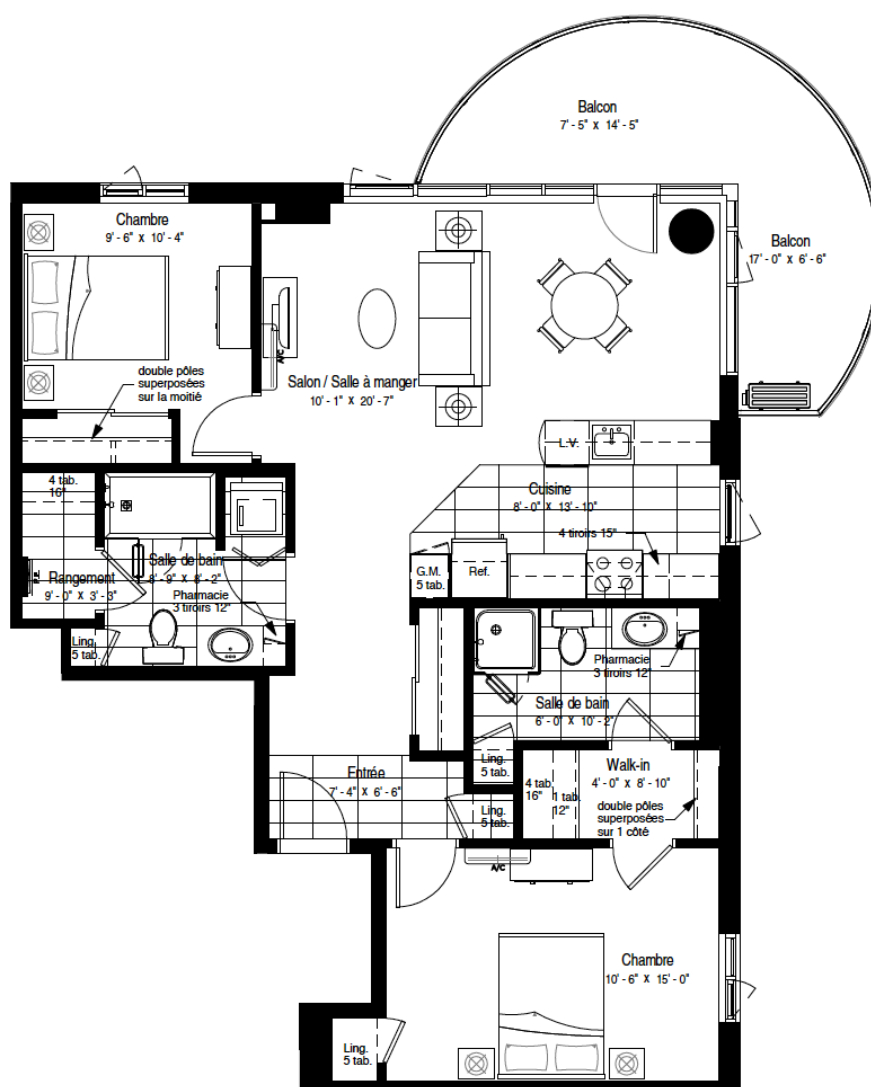


Figure 33 : Plan de l'appartement de Marguerite. Groupe Maurice (2018). Reproduction utilisée repérée à : <https://www.legroupemaurice.com/residences-pour-personnes-agees/ora/>. Consulté le 2020-10-26.

Pour sa part Hélène agira en conséquence quand elle en ressentira le besoin, puisque ce mode de vie lui convient pour le moment.

Pour le moment je suis vraiment très bien. Advenant que je perde... que mon corps ou que mon esprit ou je ne sais trop, mais je composerai avec quand ce sera le temps là. Je ne pense pas à ça là. Parce que je suis bien. Je prendrai les actions nécessaires le temps venu (Hélène).

Déménager à nouveau n'est pas envisageable pour Virginia qui ne souhaite pas repenser à nouveau l'aménagement de tout son logement en plus des contraintes monétaires engendrées. Originnaire des Cantons de l'Est, elle ne souhaite pas retrouver sa ville natale et préfère demeurer près de son conjoint autant que possible.

Bon pour le moment c'est mon intention parce qu'un déménagement ce n'est pas donné. Surtout quand on arrive dans un appartement et qu'on a changé de pièces, la grandeur est changée. Il faut tout repenser et c'est quand même assez dispendieux de déménager et se réinstaller. [...] Mais moi je trouve pour le moment, je reste ici et j'ai tout ce qu'il me faut. Moi je viens des Cantons de l'Est, mais ça fait trop longtemps que je suis à Montréal. Alors vu que mon conjoint c'est un Montréalais, alors pour moi il n'est pas question de m'en aller tant qu'il va être avec moi (Virginia).

On remarque que les répondantes souhaitent également vieillir à domicile pour diverses raisons. La situation géographique du logement, sa division, la présence de la nature, des vues et de la lumière naturelle satisfont les habitants en plus des activités et services proposés. Il est aussi souligné la qualité du personnel sans qui les lieux manqueraient d'âme. Globalement, les habitants souhaitent demeurer à domicile tant que possible et rester auprès de leurs proches dans un environnement qui leur est familier.

6.4 Émergence

Cette dernière partie regroupe les thèmes qui ont émergé lors des entrevues avec les habitants des deux complexes d'habitation. La réflexion des répondants s'est portée sur cinq thèmes principaux, comprenant la possibilité de choisir, l'entraide, l'appropriation et personnalisation active, les géographies personnelles ainsi que le contexte pandémique lié au coronavirus.

6.4.1 Avoir le choix

Le Projet Solano

La capacité de faire ses propres choix est l'un des piliers fondamentaux du projet. Le groupe d'amis souhaite profiter des avantages de la copropriété, mais refuse les contraintes associées comme le souligne Emily : « *On s'y oblige pas, on est jamais dans l'obligation de faire quelque chose.* » Simone ajoute : « *Et c'est un peu ça qui nous a guidés dans notre décision de s'embarquer dans ce projet-là. C'est-à-dire qu'on voulait avoir le choix et décider quand et comment. [...] Ce qui n'empêche pas qu'on doive négocier ensemble bien entendu.* »

L'importance du choix est soulignée par Simone qui va plus loin en parlant de socialité et d'isolement social. Elle explique comment ce type d'habitation participe au bien-être de ses habitants.

Je pense que c'est un dénominateur commun à toutes les personnes qui sont ici. Le choix d'être ensemble, le choix d'être tout seul, le choix de participer, le choix de déléguer la participation. Mais le choix est important. L'autre chose qui est très importante c'est de combler la solitude, c'est-à-dire d'avoir un réseau à vitesses variables. Donc par exemple pour les cinq appartements, il y a trois appartements où les personnes vivent seules et donc pour ces personnes-là, il y a une sécurité d'avoir quelqu'un à côté et aussi un stimulus, parce qu'ils sont stimulés par la présence des autres. Ils sont pas seuls, ils peuvent décider de ne jamais être seuls parce qu'il y a toujours une possibilité d'être pas loin, à côté de quelqu'un (Simone).

La résidence Ora

L'importance du choix est aussi présente au complexe d'habitation. Elle est fondamentale pour Virginia qui l'exprime de la manière suivante : « *C'est chaque personne qui décide ce qu'elle veut faire avec ce qui est offert ici. [...] C'est pour ça que je suis venu ici. Alors je disais où j'étais là-bas : je m'en vais à l'hôtel. Je disais que je m'en allais à l'hôtel parce que je savais qu'il y avait tous les services alors.* »

Un grand nombre de personnes participe de leur plein gré à la vie de la résidence. Pour Marguerite « *C'est comme un village ni plus ni moins, alors quand il y a des activités ce n'est pas tout le monde qui participe, mais il y a une grande proportion de gens qui participent.* » Alors qu'Hélène évoque son expérience personnelle : « *J'y vais à l'occasion, mais je ne peux pas dire que je suis une fan. Mais je participe quand c'est pour de l'information générale ou des choses instructives ; un concert, une conférence. Si j'ai des intérêts, je vais y aller.* »

6.4.2 Entraide co-habitante

Le Projet Solano

L'entraide est le second pilier du Projet Solano. Le groupe d'amis fait preuve de solidarités multiples et veille au bien-être des uns des autres, comme l'explique Victor : « *Les forces de l'un, les faiblesses de l'autre.* » Honoré renchérit à cela de la façon suivante : « *C'est ça. On est toujours un petit peu à l'affût des besoins des autres. On sait, bon évidemment quand on vieillit, on a un petit peu plus de bobos.* » Colette et Victor partagent leur vécu et leur perception de cette solidarité.

Qui font qu'on peut... on a des amis de près, et pis... Il y a de l'entraide. Ça m'est arrivé, j'ai eu moi à un moment donné, j'ai fait un AVC, j'ai été chanceuse, je m'en suis bien sortie. J'ai quand même eu de l'aide, des gens qui pouvaient faire mes courses... Qui pouvait porter mes paquets lourds, des trucs comme ça. Fait que ça, ça aide beaucoup quand on est malade, quelqu'un qui te fait une petite soupe là. Donc tsais, les petits échanges comme ça. Ça c'est bien. Emily a été malade l'hiver dernier, fait que on l'a chacun beaucoup aidé aussi là (Colette).

C'est beaucoup une question d'entraide et de fraternité parce que quand je disais tantôt « entraide et fraternité », c'est que l'entraide si vous êtes pas proche de la personne, il y a toujours une gêne. Et la personne se sent un peu obligée de quantifier l'aide. Alors que quand on a un sentiment d'appartenance, on n'est pas dans la comptabilité d'apothicaire (Victor).

En plus de prendre soin de la santé de leurs amis, une entraide quotidienne s'est développée dans les murs du Solano.

Mais il y a une espèce de partage naturel des responsabilités. [...] On s'aide. On est toujours en train de s'aider. Tout ça. [...] Par exemple si je fais un potage et que j'en ai assez, je vais en offrir à mon voisin. Il va venir me porter ses choses, qu'il fait. Colette qui..., puis Emily qui font des conserves, des tomates et puis des cornichons. En fait tout ça. On est toujours en train de s'aider, ça va de soi, je dirai c'est une nouvelle forme de famille (Simone).

Puis quand, quand les gens veulent faire de petites corrections dans leurs appartements, ou bon bah ... (Imitant un habitant) : Victor derrière, tu vois, comment je pourrai faire ça? Ou les jardins, c'est moi aussi qui les travaille beaucoup les jardins (Victor).

La résidence Ora

Force d'habitudes et de familiarité, des solidarités s'installent peu à peu entre les résidentes comme l'expriment Virginia et Hélène.

J'avais une personne avec qui je marchais que j'ai connue quand je suis arrivée ici, les mercredis on se donnait rendez-vous pour aller marcher. Alors on s'est mis à marcher toutes les deux le mercredi, fait que finalement durant la pandémie on a continué à marcher ensemble (Virginia).

Non pas vraiment et cependant comme je joue au bridge, ma compagne de bridge est une personne très âgée et je m'occupe de lui signaler l'heure, le moment. J'ai de petites

attentions pour cette personne-là. Moi ma sœur habite ici aussi, elle est dans la phase a. Ça me permet de lui rendre de petits services, car elle a certaines difficultés. C'est plus vers ça que je vais faire mon bénévolat ; je vais lui faire des courses et je fais de petites choses pour elle (Hélène).

6.4.3 Appropriation et personnalisation active

Le Projet Solano

La nécessité de l'appropriation s'est fait ressentir lors de la démolition et rénovation de l'ancienne caisse populaire. Les habitants ont œuvré ensemble afin de concrétiser leur projet et transformer l'édifice en un complexe d'habitation. Les témoignages de Victor et Honoré retracent cette histoire.

Emily était... Alors elle a trouvé ça long, fastidieux. Elle n'a pas aimé l'expérience de la construction. Les autres ont trouvé que c'est dur. Mais en même temps, elles se sont accaparé les espaces. Elles se sont appropriées tout. Quand on a nettoyé les briques, bon, parce que... parce qu'on est en face d'une église, qui elle... Bon on doit respecter (Victor).

C'est moi et mon beau-frère qui avons fait les ouvertures qui sont à l'étage supérieur. [...] Les dimanches matin on faisait ça pendant qu'il y avait la messe de l'autre côté, avec une machine qui faisait un bruit absolument épouvantable (Honoré).

Les habitants se sont impliqués dans la conception des plans de leurs logements respectifs et ont composé avec l'environnement bâti existant de manière à transformer les contraintes architecturales en éléments forts du projet, comme l'exprime Emily.

Chacun a construit ses appartements comme il souhaitait les avoir. Alors on a tous fait ça en fonction de nos besoins respectifs. [...] J'ai souhaité vraiment que la télé soit dans un autre lieu pour ne pas être envahi par les enfants qui, je suis contente qu'ils viennent là, mais, mais non. [...] Moi ma salle de bain, comme tu vas le voir toute à l'heure est dans l'ancienne voûte. En tout cas, c'est fait de mur, plafond, plancher, mur. Parce que c'était

l'ancienne voûte : l'ancien coffre-fort qui était dans ça. Alors j'avais cette contrainte-là, qui pour moi n'était pas une contrainte, mais plutôt un avantage (Emily).

Peu à peu, les amis se sont appropriés leurs espaces respectifs et communs en leur donnant vie de différentes manières. Il est remarqué que ce sont ces actes d'appropriation qui transforment l'habitation en un chez-soi. Le changement de peinture, de mobilier et de décoration permet aussi une réactualisation de la demeure comme le souligne Honoré.

Toujours à notre goût, mais on donne un coup de peinture un moment donné. On change les meubles de place. On a changé les meubles de place. Ici on a acheté de nouveaux meubles et puis ça donne un look différent. On achète, on achète des toiles en voyage, on rajoute toujours un petit peu, un petit quelque chose et ça se modifie. Ou juste, juste, ajouter un accessoire (Honoré).



Figure 34 : Ces objets qui créent l'identité d'un lieu : la cuisine de Simone et Honoré et la chambre à coucher de Victor. Honoré et Victor (2020).

Les habitants du Solano ont pour particularité de s'être impliqués dans la rénovation de l'édifice et ont eu l'opportunité de travailler en étroite collaboration avec l'architecte lors de la réalisation des

plans. Ils se sont approprié la bâtisse tant dans le fond qu'au fond. Après avoir vécu 14 années dans le même logement, il est courant d'éprouver le besoin d'une actualisation de celui-ci afin qu'il reflète mieux la personnalité de ses occupants.

La résidence Ora

Recréer le sentiment de familiarité est important pour les habitants. Virginia avoue joyeusement que ce nouveau logement ressemble à son précédent condo.

Ce que j'aime le plus ici, c'est que l'appartement ici est pareil que mon condo. Tout est placé pareil : la chambre, le salon, la salle de bain. Il y a juste la cuisine qui n'est pas pareille parce qu'elle est faite en long. Tu ouvres la porte et tu arrives à la cuisine à droite, la garde-robe à gauche et après c'est ça c'est la chambre de bain suivie de la chambre au fond comme mon condo que j'avais (Virginia).

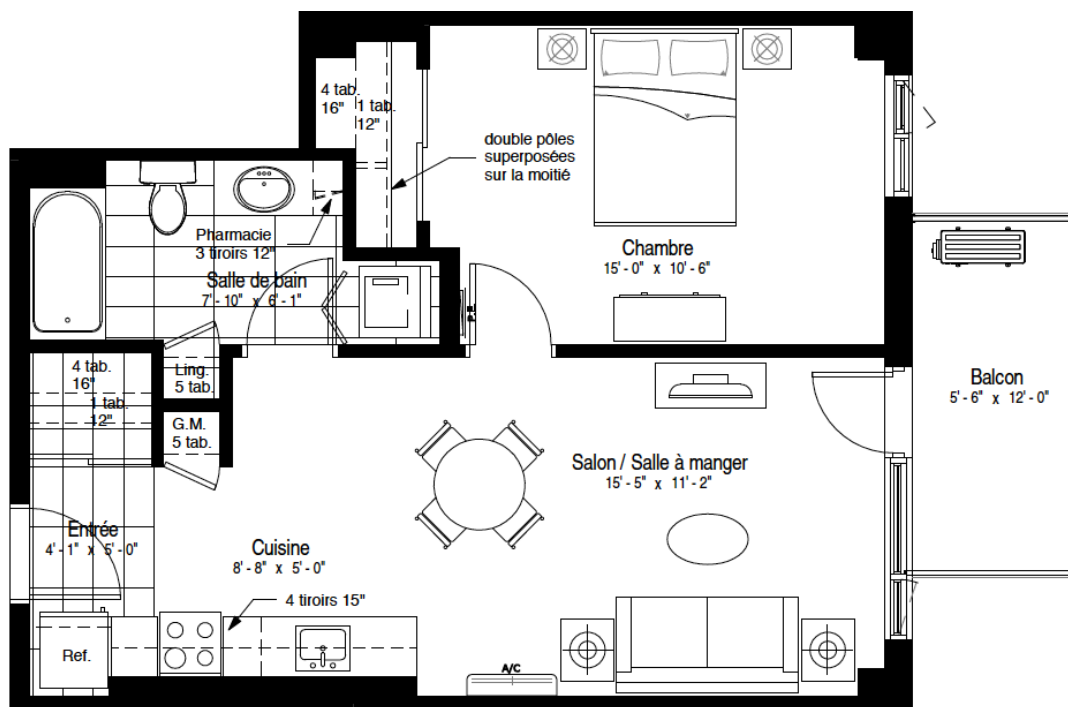


Figure 35 : Plan de l'appartement de Virginia. Groupe Maurice (2018). Reproduction utilisée repérée à : <https://www.legroupemaurice.com/residences-pour-personnes-agees/ora/>. Consulté le 2020-10-26.

Le fait d'apporter ses meubles dans un nouveau logement participe à l'appropriation de celui-ci. Dans bien des cas, le changement de domicile invite les habitants à trier leurs biens et garder l'essentiel. C'est le cas d'Agatha et Hélène.

Dans l'appartement le fait que ce soit quand même dégagé, et en déménageant ici j'ai essayé de ne pas avoir trop de meubles. J'ai même vendu des tapis. Il me reste des tapis de salon que j'aime beaucoup (Agatha).

Je suis très bien. J'ai le lave-vaisselle, le four micro-ondes, les électros. Moi j'avais un condo fait que j'ai fait le tri de... et j'ai gardé mes belles choses fait que j'utilise mes beaux plats, tout ça là. J'aime ça (Hélène).



Figure 36 : La cuisine d'Hélène, une touche d'appropriation. Hélène (2020).

D'autres, comme Virginia aménagent leur logement pour le rendre plus fonctionnel : « *Les meubles c'est tout du nouveau en moins chers, mais pratiques. [...] J'ai arrangé ma chambre pour que ce soit plus fonctionnel. Alors j'ai une penderie et deux gardes-robes. Je peux plus mettre mes affaires,*

je peux m'étendre un peu plus. » Hélène pour sa part apprivoise au fur et à mesure un espace qu'elle appréciait peu à cause du bruit.

Mais maintenant on dirait que je ne l'entends plus et je suis même capable d'aller sur mon petit balcon que j'ai aménagé très joliment pour l'été avec de jolies chaises et des fleurs. Et je suis capable de me concentrer et lire, donc je ne sais pas, mais on s'apprivoise à beaucoup de choses (Hélène).

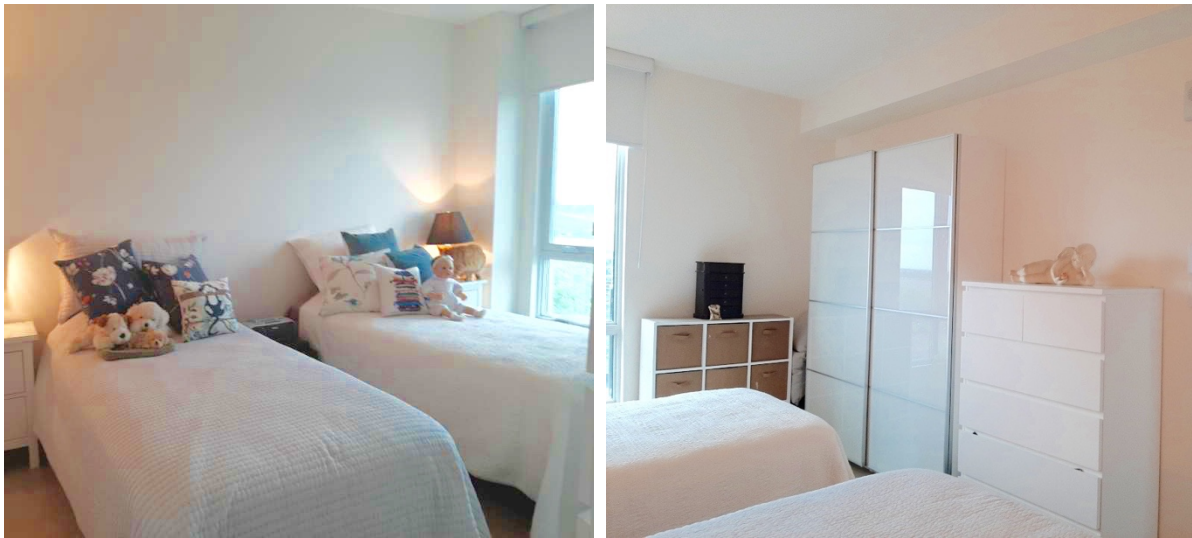


Figure 37 : L'espace nuit réaménagé de Virginia. Virginia (2020).

Agatha aspire à laisser sa trace dans la résidence et propose l'idée d'une œuvre commune dans le hall d'entrée de la tour principale.

C'est sûr j'adore les trucs artistiques alors des trucs pour me donner la chance de créer ça pourrait être intéressant. J'avais en tête un gros projet où... j'explique ça, c'est une parenthèse. Alors dans l'entrée de la réception il y a un immense cadre qui est fait de mousse vivante. C'est un cadre vertical et c'est de la mousse vivante. Je ne sais pas si quand vous êtes venue vous avez eu l'occasion de le voir. [...] D'avoir des projets communs avec la participation de tous, où chacun apporte ses talents ou ses idées, je trouve que ce serait quelque chose. [...] Où finalement tu laisses ta trace dans une résidence à travers un groupe. Je trouvais ça quelque chose qui pouvait être utile (Agatha).

Les habitants s'approprient leurs espaces personnels de manière différente en créant un chez-soi animé d'anciens et nouveaux meubles. Il arrive que des ajustements soient faits afin d'adapter l'espace aux besoins et attentes réels des occupants. L'appropriation d'un nouvel environnement est un processus long et minutieux dans lequel s'immergent les habitants. Enfin, la volonté de laisser sa trace dans les lieux est une manière de témoigner de son passage.

6.4.4 Géographies personnelles

Le Projet Solano

La proximité du cercle familial participe au renforcement des liens intergénérationnels. Les géographies personnelles sont renforcées par la présence de la famille dans un même périmètre géographique comme en témoigne Colette.

Oui, les petits enfants viennent. Oui, oui, oui. Tout à fait. Bah tout à l'heure Emily va avoir sa petite fille qui vient faire ses devoirs. Moi, mes, mon fils et ma belle fille habitent tout près. Ils sont à deux rues d'ici. Alors ils viennent souvent, ils passent souvent, même pour nous aider aussi des fois pour des choses (Colette).

De plus, l'emplacement géographique des logements est très important pour Simone et Honoré qui soulignent la proximité de services et commerces qui demeurent accessibles, peu importe le moyen de locomotion.

Oui, pis la localisation, ça nous permet, vous savez le quartier Rosemont, c'est un beau quartier. C'est un quartier où on peut facilement avoir accès à pied. Alors si jamais on arrive à un moment donné où on peut plus utiliser la voiture on sera pas démunis. [...] Parce qu'on va pouvoir se rendre à pied chercher ce dont on a besoin (Simone).

On, on est bien placé. On est relativement central, on n'est pas à l'extérieur de l'île de Montréal sans... le centre-ville est pas très loin. Les activités sont proches, si on peut plus conduire à un moment donné, on peut prendre un taxi pour aller au cinéma, c'est pas très loin. Pour aller au centre de sport, pour aller au centre-ville, pour aller voir une pièce de

théâtre, on peut prendre les transports en commun. [...] Pour aller magasiner, c'est ça (Honoré).

La résidence Ora

Le sentiment d'appartenance au quartier est souligné par les habitants qui reviennent dans leur quartier d'enfance, où se trouvent leurs familles. C'est le cas de Marguerite et Hélène qui partagent leurs souvenirs. Le sentiment d'appartenance à un quartier encourage aussi fortement les géographies personnelles puisque les personnes ont plus de facilité à réaliser leurs habitudes de vie dans un milieu familial. Jane pour sa part, évoque les solidarités intergénérationnelles qui se sont développées avec les membres de sa famille.

Moi je vais vous dire, j'aime, et j'ai été dans ce quartier-ci : je suis revenue dans mon quartier d'enfance. Oui, et l'autre item c'est qu'en voiture je suis à peu près 10 minutes de voiture de mes petits-enfants et mon fils. Alors ça aussi c'est un plus. Alors ces deux raisons-là comme je vous ai dit et l'autre chose c'est que ma sœur demeure ici. Alors on est revenue toutes les deux dans notre quartier d'origine et nous sommes ensemble pour finir notre vie (Marguerite).

Oui, c'est un quartier que j'aime, c'est un quartier où j'ai élevé ma famille, où mes filles sont allées au collège, où mes petits enfants sont encore au collège et je suis revenue ici parce que j'étais plus au sud-ouest avant. Mais je suis revenue dans mon quartier où j'ai toujours vécu donc j'adore le secteur. Et je me sens bien ! Je circule partout dans le voisinage et je connais les boutiques. Je suis chez moi ici. [...] L'appartenance à un quartier, à l'ambiance, aux marchands. Tu sais ça fait partie de la vie (Hélène).

Moi je prendrai plus en ville parce que mes enfants sont ici, mes petits enfants sont ici et c'est la raison pour laquelle on reste sur l'île de Montréal. Parce que tous les enfants sont ici alors ça, c'est un gros avantage pour nous. [...] Ensuite, c'est vrai qu'on est proche d'un quartier et de la rue Fleury qui a plein de boutiques, restaurants, pâtisseries, épiceries. Alors ça, c'est quand même très intéressant pour ça. On connaissait le quartier parce que c'est proche du quartier où on était mon mari et moi dans notre petite enfance (Jane).

Agatha questionne la pertinence de l'implantation de la résidence près d'un boulevard métropolitain entravant parfois la mobilité des habitants tant il est pénible à traverser. Redouter la circulation près de ce grand axe a pour effet de restreindre les déplacements de certains habitants et entrave leurs activités.

J'avoue que je ne comprends pas beaucoup pourquoi on a installé une si belle résidence devant le boulevard métropolitain. Peut-être qu'il y a des gens qui apprécient ce genre d'image, mais moi ça ne me parle pas. [...] Ça m'insécurise beaucoup ça. Alors ça me limite dans mes... Ça me limite beaucoup (Agatha).

6.4.5 Contexte pandémique

La résidence Ora

Les entrevues à la résidence Ora se sont déroulées pendant le premier confinement dû au coronavirus. Il est remarqué dans le discours des participants qu'une distinction précise est effectuée avant la pandémie et pendant le confinement. Les habitants ont souhaité partager leurs expériences et ressentis dans ce contexte particulier. Les services et activités proposés ont été diminués drastiquement durant cette période comme le souligne Hélène, Marguerite et Agatha.

Là naturellement on est en période de pandémie, donc vous savez il n'y a rien qui se passe ici en ce moment (Hélène).

J'étais très bien avant que la covid arrive. Maintenant tout est mis sur pause. Là on commence graduellement à ouvrir certains services que moi je ne peux pas utiliser (Marguerite).

Parce que moi je suis ici en résidence seulement depuis le 1er janvier 2020. Alors les deux mois et demi qui ont précédé la covid effectivement ils nous proposaient des ateliers, ils nous proposaient du conditionnement physique. C'était très intéressant. Oui, alors je prévoyais un printemps où je me remettais complètement en forme suite aux exercices et

aux ateliers qu'ils proposaient. Mais bon... C'est sûr que ça change la donne avec la covid (Agatha).

Un retour à la vie seule en condo est l'impression que Virginia garde de la pandémie. Elle qui souhaitait s'installer dans un complexe d'habitation pour tisser des liens a l'impression d'avoir retrouvé sa solitude : « *C'est sûr que la pandémie, ça a tout arrêté. Tout arrêté. C'est devenu comme si j'étais retournée dans mon condo toute seule. C'est devenu comme ça ici.* »

Le ressenti de Jane et Virginia est exprimé par rapport aux restrictions et contraintes imposées par les gestionnaires de résidence à tous les habitants. Souvent perçus comme une remise en question des valeurs de celle-ci.

Ouais en contexte c'est plus normal et surtout qu'on nous a dit spécifiquement pour Ora que c'est une résidence qui est quand même pour des personnes autonomes. Vraiment que dans nos appartements on pouvait faire ce que l'on veut. Alors on s'aperçoit que ce n'est pas nécessairement vrai et qu'il y a quand même une direction ici et la direction ce n'est pas simplement pour la gestion de la bâtisse, mais pour la gestion aussi des résidents (Jane).

On a été comme on dit autant que ça a été ouvert ici, autant qu'on s'est senti en prison durant la pandémie. En plus on ne pouvait même pas aller à l'épicerie. Il fallait téléphoner et ils venaient porter l'épicerie. C'était étonnant (Virginia).

Le contexte spécifique dans lequel ont été réalisées ses entrevues permet de mieux comprendre la réalité vécue des retraités en complexe d'habitation au Québec. Les ressentis partagés par les participants mettent en lumière certains problèmes de gestion et la restriction de certains droits étant pris pour acquis. L'arrivée d'une pandémie mondiale invite à remettre en question les types d'habitations offerts aux retraités en vue de favoriser leur bien-être, peu importe les spécificités du contexte.

6.5 Discussion : bilan et réflexion

Dans les sections précédentes, les habitants ont décrit leur vie à la résidence en discutant de leur intérêt pour les activités et services proposés. Puis, ils ont expliqué les modalités de leur socialisation et participation sociale avant d'exposer les atouts et limites de leurs logements. Ils se sont ensuite penchés sur les manières dont leurs milieux de vie influencent leur autonomie et le maintien à domicile lors de l'avancée en âge. Puis, ils ont abordé les raisons pour lesquelles ils souhaitent ou non vieillir dans l'habitation qu'ils occupent présentement. Lors des entrevues avec les résidents, ils ont abordé les thématiques suivantes : (1) leur besoin d'avoir le choix ; (2) l'entraide co-habitante ; (3) l'appropriation et personnalisation active ; (4) des géographies personnelles ; (5) le contexte pandémique. Dans cette partie se formule le questionnement principal de cette recherche sur la transposition des valeurs soulevées par les personnes âgées en des paramètres spatiaux et architecturaux mesurables dans leurs espaces d'habilitation.

6.5.1 La chambre, pièce intime

Tous les résidents disposent d'une chambre à coucher fermée. Elle est le lieu de repos souvent éloigné des espaces de vie, situé du côté rue ou donnant sur la cour arrière au Projet Solano ; à Ora les chambres s'ouvrent sur le paysage. Ces espaces se composent d'un lit, de tables de chevet et de meubles de rangement. Ces murs blancs sont parfois animés par la peinture bleue de Victor et celle rouge de Simone et Honoré, par les photographies de Marguerite et Hélène et les coussins à motifs de Virginia. Berceau de l'intimité, les habitants portent une attention particulière à la chambre qu'ils habillent avec beaucoup de délicatesse. La chambre à coucher de Victor est une composition où les éléments s'équilibrent parfaitement. Chez Virginia, il est remarqué une atmosphère de douceur provenant du mobilier et des éléments décoratifs.

Certains résidents ne bénéficient pas d'une, mais de deux chambres de manière à pouvoir accueillir un conjoint, un parent ou un ami. Avoir une chambre supplémentaire contribue à la qualité de vie de certains habitants alors qu'elle peut être perçue comme une contrainte pour d'autres, car le logement devient trop grand et demande plus d'entretien. Elle peut être aussi désirée, mais vécue comme une contrainte budgétaire et jugée comme une dépense de second ordre.

La chambre, pièce intime, gagne à être fermée. Idéalement elle est dotée d'une fenêtre permettant une ouverture sur la nature environnante et l'entrée de la lumière naturelle. Elle doit être suffisamment spacieuse pour accueillir un lit simple ou double, une à deux tables de chevet et des meubles de rangement. Poussés par une volonté d'appropriation active, les habitants animeront la chambre ; ils en repeindront les murs et y placeront leurs meubles et éléments de décoration afin de créer un cocon à leur image.

6.5.2 Le salon et la cuisine, lieu de vie et d'accueil

Dans tous les logements observés, les habitants apprécient avoir un espace central ouvert englobant le salon, la salle à manger et la cuisine. De manière générale, cet espace est la pièce maîtresse du logement dans la mesure où toutes les activités de jour s'y déroulent. Cette configuration est appréciée par Honoré, Victor et Emily, car elle exerce une influence sur les modalités de l'hospitalité. Puisqu'un espace ouvert permet aux hôtes d'exercer un contrôle visuel sur l'espace, ils sont capables d'être dans différentes aires de vie en même temps.

Le salon, autrement dit le théâtre de la socialité, est l'espace dans lequel sont reçus les convives. Il est particulièrement apprécié par tous les habitants pour son contact direct ou indirect avec la nature. La luminosité naturelle autant que la contemplation de la nature environnante y sont recherchées. En cela, les habitantes d'Ora s'accordent sur la qualité et l'abondance de luminosité dans leurs appartements. Au contraire, le manque de luminosité pour Simone est perçu comme une contrainte ayant pour conséquence la réduction de la qualité d'habitation bien que des techniques d'optimisation de la luminosité ont été développées. Puis, Colette évoque son appartement dans les arbres alors qu'Emily mentionne sa fenêtre verte sur l'extérieur. Ces espaces, aménagés de mobiliers anciens ou spécialement achetés suite au déménagement reprennent un modèle traditionnel comprenant un canapé, un ou des fauteuils, une table basse parfois agrémentée d'un meuble de rangement et d'un tapis. Cet espace fonctionnel et chaleureux gagnerait pour l'une des résidentes d'Ora à être plus spacieux de façon à donner une impression de grandeur.

L'importance de la cuisine varie d'un habitant à l'autre. Pour Colette, pâtissière hors pair, elle est indispensable. Selon Victor, elle est un espace convivial qui a pour effet de rassembler les convives, tandis que Virginia la qualifie de cuisine dépanneur par manque de superficie. Élément central et

indispensable dans le logement, les habitants s'approprient cet espace en y déposant leurs petits électroménagers sur le comptoir et en remplissant les placards et tiroirs de vaisselle et argenterie auxquelles ils sont attachés. Cependant, ces éléments d'appropriation ne suffisent pas à rendre une cuisine fonctionnelle. Les rangements en angle de type marguerite sont peu appréciés par Colette et Agatha qui préfèrent les grands placards et les rangements à tiroirs pour leur aspect pratique. Les fours et micro-ondes gagneraient à être encastrés à la hauteur du plan de travail de manière à faciliter leur utilisation et prévenir les risques de blessures des usagers. De plus, il serait profitable d'investir dans des équipements pour éviter des dégâts tels que les débordements d'eau ou l'oubli d'un chaudron sur le feu. Certains répondants ont souligné leur volonté d'avoir des espaces confortables alliant fonctionnalité et esthétique.

Le salon et la cuisine sont des lieux de vie et d'accueil centraux dans les logements. Il est privilégié l'apport de lumière naturelle dans ces aires ouvertes ainsi qu'une vue donnant sur la nature. Le salon, lieu de réception des convives, est apprécié pour sa superficie généreuse et son impression de grandeur. Comme la chambre, les habitants disposent leurs meubles et éléments de décoration et interviennent parfois sur les murs – murs de couleurs et ajout de tableaux ou photographies. La cuisine quant à elle, est le lieu dont l'organisation et les rangements existants sont le plus remis en question quand sont évoquées de possibles modifications. Idéalement : sont ajustées les hauteurs des comptoirs ; les équipements sont placés à la hauteur de ceux-ci ; les équipements – plaque de cuisson et robinet – à arrêt automatique sont privilégiés pour des raisons de sécurité et sont ajoutés des placards spacieux et rangements à tiroirs qui facilitent les manipulations et améliorent la sécurité des usagers.

6.5.3 La pièce supplémentaire aux multiples usages

Certains habitants ont mentionné leur intérêt pour une pièce supplémentaire. Emily et Marguerite l'ont transformé en pièce pour visionner la télévision, préférant celle-ci en dehors du salon. Colette aimerait créer une extension pour un bureau alors qu'elle prend la forme d'une chambre d'ami chez Simone et Honoré. Victor souhaiterait s'en servir comme un espace de retrait propice à la contemplation et l'introspection, et Hélène l'a aménagée en une pièce de relaxation. Autant de vocations pour une même pièce supplémentaire laissent transparaître les besoins et aspirations

propres aux habitants. Ils apprécient généralement cette pièce supplémentaire venant compléter leur logement.

Avec une prétention plus modeste, les habitants de la résidence Ora mentionnent l'avantage que présentent les espaces de rangement, mais déplorent dans certains cas leur superficie ne suffisant à contenir tout ce qu'ils souhaitent. Enfin, les habitants regrettent que les tablettes de rangements et les tringles de suspension ne soient pas ajustables. Éléments trop hauts, ils redoutent la chute et se privent de leur utilisation.

La pièce supplémentaire est évoquée au chapitre trois avec l'habitation Îlot 3H, qui propose des logements modulables auxquels peuvent être ajoutés ou soustraits des pièces en fonction des besoins évolutifs des habitants. Cette idée de pièce supplémentaire ajoute une valeur de potentialité au logement dans la mesure où elle ouvre sur de nouvelles possibilités tout en donnant la liberté de définir son usage. Elle invite également les habitants à une personnalisation et appropriation active. De plus, le potentiel de transformation à travers le temps est à souligné, par exemple une pièce pour regarder la télévision devient une chambre temporaire pour les enfants et petits-enfants. Ce qui laisse à penser que la vocation de cette pièce varie au gré du changement de mode de vie accompagnant le vieillissement. Il est également constaté que des modifications sont effectuées en vue de la possibilité de revendre. Par exemple de manière à accueillir un travailleur autonome, il est recherché les meilleures manières pour faire cohabiter harmonieusement l'espace d'habitation et l'espace de travail.

6.5.4 La terrasse et le balcon, une ouverture vers le monde

Tous les participants de ce travail de recherche s'accordent sur l'importance d'une terrasse ou d'un balcon qui augmentent la qualité d'habitation. Pour Victor, elle est une fenêtre ouverte sur le monde, alors que la cour arrière est un espace de socialité partagé avec les autres habitants. Pour les habitants d'Ora, la terrasse est un bol d'air frais, une échappatoire les reliant à la terre ferme. Ils apprécient cette autre forme de pièce de vie pour la vue dégagée sur les paysages et coucher de soleil qui animent jour après jour le cadre de leurs fenêtres.

Cette pièce à l'extérieur du logement est aménagée par les habitants : Victor y a installé un système de planchettes de bois qu'il affectionne particulièrement alors que Marguerite déplore le manque

de finesse des finitions du sol. Colette y dispose ses plantes, Victor une table à manger et Hélène y installe un petit salon d'extérieur. Les balcons et terrasses pourraient être envisagés par les professionnels de l'aménagement comme des pièces de vie en extérieur méritant autant d'attention que l'intérieur des logements. Ces espaces doivent offrir un certain confort et permettre leur appropriation de manière à augmenter la qualité de vie des usagers.

La terrasse et le balcon sont perçus comme une ouverture vers le monde par les habitants. Ils sont des extensions des logements ainsi que des lieux de réception. Réelles extensions du chez-soi privé, elles mettent en relation les habitants avec le monde extérieur et portent le regard sur ce qui se passe par-delà depuis la demeure.

6.5.5 L'importance du choix

L'importance du choix s'est manifestée de plusieurs manières dans le discours des participants. Consécutivement, cette thématique s'est retrouvée liée à l'importance des activités et services, à la socialisation ainsi qu'à l'autonomie et au maintien à domicile qui seront détaillés par la suite.

Dans un premier temps, les habitants ont expliqué les activités qu'ils apprécient et leur intérêt pour celles-ci. Colette et Agatha sont à la recherche d'activités leur permettant d'entretenir leur condition physique, tandis que Marguerite préfère participer aux activités culturelles. Hélène, pour sa part, aimerait avoir l'opportunité de se renouveler dans la pratique de ses activités quotidiennes grâce à la programmation du complexe. Faute de participation aux activités, Emily quant à elle partage des moments de vie avec les autres habitants durant lesquels ils célèbrent ensemble les anniversaires et les fêtes. Les activités sont appréciées par les habitants, car elles sont adaptées à leur niveau de participation et répondent généralement à leurs attentes. De plus, avoir la possibilité de choisir l'activité pratiquée encourage le bien-être physique, émotionnel et social des habitants. Néanmoins la pratique d'activités nécessite la présence d'espaces communs dans le complexe d'habitation ayant pour caractéristiques d'être adaptables et polyvalents.

Tout comme pour les activités, un panel diversifié de services est apprécié des résidents. Ils y recourent selon leurs habitudes de vie, besoins et compétences. Par exemple, Virginia aime se faire livrer les repas alors que Colette souhaite continuer à cuisiner le plus longtemps possible. Honoré,

Simone et Emily bénéficient d'une aide-ménagère tandis que Virginia a rapidement décidé de faire l'entretien elle-même. De manière générale, les habitants apprécient avoir une personne de confiance pouvant les aider dans la réalisation de certaines tâches, car ils savent que le travail sera de qualité. Il est remarqué lors de l'avancée en âge que les retraités en plus des services au domicile apprécient avoir à proximité des services de santé, une épicerie, un guichet bancaire et tout autre commerce présentant de l'intérêt. La diversité des commerces et leur complémentarité permettent aux aînés de répondre à leurs besoins premiers sans avoir à se déplacer en dehors du complexe d'habitation. Une centralisation des services a pour atout de favoriser l'indépendance des résidents et leur donne la possibilité de faire leurs propres choix.

Ensuite, les habitants ont souligné l'importance des modalités de leur socialisation dans les espaces privés et communs. Ils apprécient les milieux de vie qui permettent des rencontres formelles et informelles leur laissant la possibilité de devenir acteurs ou spectateurs. Il a été observé que les espaces communs sont propices au rassemblement des habitants dans ces deux habitations. Les résidentes d'Ora affectionnent la salle à manger, les salons et la salle d'activités, car ils ont la possibilité de se retrouver dans des ambiances différentes au gré de leurs envies, alors qu'au Solano la cour arrière est très appréciée. De plus, les membres de soutien – famille et amis – sont inclus autant dans les espaces collectifs que personnels, ce qui a pour effet de favoriser les interactions sociales et la création de liens. Dans les deux complexes, les habitants aiment les balcons et extensions extérieures de leur logement qui leur permettent d'observer la vie extérieure, les gens qui circulent dans la rue et y effectuent diverses activités. Il est remarqué une forme de socialisation alternative – permettant de regarder et écouter sans nécessairement participer – qu'il est souhaitable de proposer dans l'espace d'habitation. Il est également remarqué des médiums de socialisation alternative dans les logements par la présence d'animaux. Les résidents apprécient leur contact comme Emily avec son chien et Virginia avec son chat. Ils peuvent être perçus comme des compagnons rassurants éloignant la solitude. En cela, les différents degrés de socialité sont influencés par la distribution et l'aménagement des complexes d'habitation et plus particulièrement par la présence d'espaces chaleureux et variés invitant les résidents et leurs proches à se rencontrer. Avoir la possibilité de demeurer chez-soi dans le grand âge semble être la volonté des participants interrogés. Néanmoins, les milieux de vie pour aînés ne semblent pas toujours adaptés aux impondérables de la vieillesse dans la mesure où certains choix architecturaux peuvent entraver la

réalisation des activités quotidiennes des habitants. Les logements de la résidence Ora sont tous accessibles par ascenseurs et la circulation à l'intérieur de ceux-ci s'effectue de manière fluide : les encadrements permettent le passage d'une marchette ou fauteuil roulant et il n'existe pas de différence de seuil d'une pièce à l'autre. Malgré cette volonté de rendre accessibles les espaces, certains dégagements dans les logements demeurent problématiques pour les personnes en fauteuil, à qui il manque de l'espace pour fonctionner de façon autonome. Le Projet Solano bénéficie de deux entrées, malgré cela, trois des cinq appartements sont situés au rez-de-chaussée et nécessitent le franchissement de seuils prononcés. Pour accéder aux appartements à l'étage, les habitants empruntent une volée d'escaliers qui a pour potentiel d'être équipée d'un escalier motorisé. Les encadrements et dégagements observés permettent un déplacement en marchette ou en fauteuil, bien que les salles de bains possèdent un seuil marqué. Les équipements présents semblent contribuer à la sécurité des habitants bien qu'il soit remarqué la présence de nombreux boutons d'appel, gicleurs et barres d'appui au complexe Ora. Alors que ces éléments ne sont pas présents au Solano. Les habitants d'Ora mentionnent également à plusieurs reprises le manque de lumière dans les placards et garde-robes qui gagneraient à être équipés d'un interrupteur de porte. De plus, les espaces communs du Projet Solano et de la résidence Ora sont accessibles aux résidents et sont faciles d'utilisation. Malgré cela, après s'être entretenue avec l'une de ses amies, Agatha du complexe Ora rapporte que cette dernière éprouve des difficultés à accéder à la chute à déchet avec son fauteuil roulant, les dimensions de cet espace ne permettant pas au fauteuil de passer, la forçant à disposer de ses déchets dans le sous-sol du bâtiment. Ce manque architectural ajoute des difficultés à cette tâche en plus de la contraindre à des déplacements plus longs que ceux des autres résidents. De ce fait, les paramètres énoncés gagneraient à être modifiés pour être faciles d'utilisation et offrir à tous les habitants un usage équitable des lieux en plus de leur donner la possibilité de demeurer à domicile plus longtemps.

Le tableau suivant propose une vue d'ensemble de la recherche ; il est la mise en parallèle des deux cas d'étude. Ici sont compilés dans une première partie les facteurs qui ont une influence sur le bien-être, suivies des thématiques qui ont émergées des entretiens semi-dirigés conduit auprès des habitants des deux complexes d'habitation. Le tableau souligne également les atouts et limites des dispositifs spatiaux et architecturaux relevés lors des phases d'observations sur le terrain.

Tableau 5. – Tableau comparatif du Projet Solano et de la résidence Ora.

	PROJET SOLANO		RÉSIDENCE ORA	
FACTEURS DE BIEN-ÊTRE	ATOUPS	LIMITES	ATOUPS	LIMITES
Ensemble de l'environnement bâti comme milieu de vie	Axes de circulation clairs, dégagés et à petite échelle ; Cour arrière partagée permet rassemblements informels (ou improvisés) de grande ampleur ; Limites spatiales lisibles ; Orientation aisée dans les logements ; Points de contemplation architecturale donnant sur la nature.	Lieux communs de rassemblement intérieurs ; Espace à aire ouverte des logements permet rassemblements plus formels (ou planifiés) de moindre ampleur.	Axes de circulation clairs, dégagé et à grande échelle ; Nombreux lieux de rassemblement (salle à manger, salons, salles d'activités) ; Limites spatiales lisibles ; Orientation aisée grâce à la centralisation des services et distribution des espaces d'habitation et des loisirs ; Points de contemplation architecturale donnant sur la nature.	Navigation entre les étages des tours par ascenseurs ; Espace à aire ouverte des logements permet rassemblements plus formels (ou planifiés) de moindre ampleur.
Convenance de l'environnement bâti	Passages dégagés, quelques marches ou volées d'escaliers selon l'appartement, seuils marqués dans les salles de bain ; Portes permettant le passage d'un fauteuil, fenêtres à ouverture complète ; Interrupteurs électriques et autres commandes suffisants dans toutes les pièces ; Armoires et rangements nombreux et spacieux ;	Armoires de cuisine en marguerite ; Équipement de cuisine pas en hauteur ; Système contre le débordement d'eau.	Passages dégagés, escaliers de secours, pas de marches, pas de seuils ; Portes permettant le passage d'un fauteuil, fenêtres à taille variable ; Interrupteurs électriques et autres commandes suffisants dans toutes les pièces ; Cuisines équipées à tailles variables ; Salle de bain fonctionnelles avec douche et/ou bain ;	Accès à la chute à déchet impossible en fauteuil ; Fenêtres avec sécurité ; Éclairage automatique dans éléments de rangement ; Armoires et rangements peu nombreux et étroits ; Cuisines dépanneur dans petits appartements ; Système contre le débordement d'eau dans cuisine et salle de bain.

	Cuisines spacieuses, ouvertes et équipées ; Salles de bain fonctionnelles avec douche et/ou bain ; Chambres, une à deux, spacieuses, lumineuses avec des rangements.		Chambres, une à deux, spacieuses, lumineuses avec des rangements.	
Convenance du mobilier	Adapté à l'usage et aux besoins dans appartements et cour arrière.	Peu adaptables et flexibles.	Adapté à l'usage et aux besoins dans l'appartements.	Peu adaptables et flexibles ; Corridors manquent de mobilier pour s'asseoir ; Manque de rangements dans logements.
Convenance de la matérialité et l'ambiance	Repères visuels (éclairage, matériaux, couleurs).	Repères tactiles manquants.	Repères visuels (éclairage, matériaux, couleurs).	Repères tactiles manquants.
Convenance de la lumière et de l'éclairage	Lumière naturelle abondante ; Éclairage centré dans les pièces ; Gestion de la lumière naturelle dans logements par stores ou parasol en extérieur.	Manque de lumière naturelle dans un logements ; Pas de gestion des sources de lumière artificielles.	Lumière naturelle abondante ; Éclairage centré dans les pièces ; Gestion de la lumière naturelle dans logements par stores ou parasol en extérieur.	Pas de gestion des sources de lumière artificielles.
Possibilité d'appropriation	Fort contrôle des paramètres architecturaux et spatiaux ; Construction du chez-soi.		Contrôle modéré des paramètres architecturaux et spatiaux ; Construction du chez-soi.	
Flexibilité des espaces	Espaces communs multifonctionnels et polyvalents.	Logements peu multifonctionnels et polyvalents.	Espaces communs multifonctionnels et polyvalents.	Logements peu multifonctionnels et polyvalents.
Potentiel de socialité	Grand choix des modalités d'interactions.		Grand choix des modalités d'interactions.	

THÉMATIQUES ÉMERGENTES				
Besoin d’avoir le choix	Forte importance du choix dans activités et services.		Forte importance du choix dans activités et services.	
Entraide co-habitante	Forte entraide co-habitante.		Entraide co-habitante modérée.	
Appropriation et personnalisation active	Appropriation et personnalisation fortes des logements et cour arrière.		Appropriation et personnalisation modérées des logements.	Aucune appropriation et personnalisation des espaces communs.
Géographies personnelles	Géographies personnelles fortement encouragées.		Géographies personnelles fortement encouragées.	Implantation fortement contraignante pour usagers en perte de mobilité.
Contexte pandémique	N.a.			Contraintes et manque de libertés.

Finalement, le tableau 5 permet de formuler des constats généraux inspirants pour la création de nouveaux milieux de vie destinés aux personnes âgées.

(1) Gradation de la socialité

La gradation de la socialité est possible grâce aux différents espaces qui composent les logements privés et les parties communes, car ils offrent aux habitants de multiples possibilités de socialisation.

Au Solano, les habitants ont exprimé leur importance du choix : ils aiment tout autant être dans leur logement que de se retrouver pour partager des moments de vie. Dans les logements privés, ils se réunissent de manière plus formelle et en petit comité, dans les espaces à aire ouverte qu'ils affectionnent par exemple. Ils profitent de la cour arrière commune durant l'été, puisque cet espace de vie en extérieur est propice aux rencontres formelles ou informelles entre propriétaires ainsi qu'à la réception de nombreux convives. À Ora, les espaces communs comme les salons deviennent des lieux de rencontres pour les habitants et des espaces où ils peuvent recevoir leurs proches. La salle à manger, la salle d'activité et la salle de sport permettent de socialiser entre habitants, ou de rester en retrait pour observer les activités. Cette approche valorise entre autres l'importance du choix des résidents, qui ont la possibilité de sélectionner la nature et la fréquence des interactions dont ils ont besoin.

En cela, la présence d'espaces privés et communs dans les deux complexes d'habitation est très appréciée car elle permet aux habitants de se retrouver, de recevoir leurs proches ou de se retirer dans leur logement à leur convenance. La distribution spatiale des milieux de vie offre également diverses possibilités de déplacements, de regroupement et de reconfiguration des groupes de discussion qui sont appréciés par les occupants des lieux.

(2) Temporalité de l'habitation

Ce caractère est important à considérer dans la mesure où les milieux de vie sont généralement pensés pour y vivre durant une tranche de vie spécifique. Néanmoins, il serait pertinent d'ajuster les espaces d'habitation aux conditions de vie des personnes âgées. Cette approche a pour intérêt de faciliter les gestes et manipulations qui façonnent le quotidien en plus d'améliorer la sécurité des habitants.

Au Solano, les propriétaires ont conçu leur logement pour un certain moment de la vie, avec l'éventualité d'y rester dans l'avancée en âge et d'apporter des modifications à l'environnement bâti – ajout de barres d'appui dans les salles d'eau ou d'un monte-escalier pour accéder aux appartements situés à l'étage supérieur.

Le choix des équipements dans les logements privés est une préoccupation également constatée à Ora. Les résidents recherchent un milieu de vie confortable leur permettant d'évoluer en toute sécurité. À la différence du Solano, ils peuvent difficilement apporter des modifications à l'environnement bâti. Malgré cela, ils souhaitent que des équipements soient modifiés en vue de faciliter leur utilisation. Par exemple, dans la cuisine et la salle de bain, un système d'arrêt automatique de la plaque de cuisson ainsi qu'un système prévenant les débordements d'eau sont demandés par les occupants. Dans le même ordre d'idées, les éléments de rangements gagneraient à être modifiés ; d'une part afin d'optimiser leur utilisation, d'autre part en vue d'accroître le sentiment de sécurité des résidents. Ces derniers pouvant éprouver de la difficulté à accéder aux espaces en hauteur en raison de l'agencement, en plus d'être gênés par le manque d'éclairage dans ces espaces. Ces deux complexes d'habitation s'adressent à des profils différents. Au Solano, bien que les habitants soient en forme et en santé, les milieux de vie ne sont pas nécessairement adaptés aux défis rencontrés durant l'avancée en âge. À Ora, différentes clientèles occupent des logements standardisés et pensés pour la population vieillissante. Toutefois, l'attention des concepteurs devrait être davantage orientée sur la dimension temporelle de l'habitation, par la prise en considération des changements d'ordre physiques et psychologiques ainsi qu'à la modification du cercle social qui s'opèrent avec l'avancée en âge. En prenant ces facteurs en considération et en adaptant les milieux de vie, s'en dégage la possibilité de prolonger la durée de l'occupation des lieux.

(3) Échelles de l'habiter

La relation de l'homme avec l'espace interpelle dans la mesure où l'action d'habiter est multiscalaire. Comme le soulignent Breviglieri et Trom (2003, p.3-4), l'être humain habite « son palier, son immeuble, son quartier ». Il est remarqué que les propos des habitants convergent dans ce sens et réfèrent tant aux logements privés, qu'aux espaces communs, perçus comme un tout ancré à l'échelle du quartier. Le logement est vécu dans

ses détails, tant par la distribution générale des pièces, la présence d'aires de vie et d'accueil, l'adaptabilité et la flexibilité du mobilier et des éléments de rangements ; que par la possibilité de contrôler l'environnement – éclairage, ventilation, etc. En bref, la matérialité du logement participe grandement à l'expérience et à la qualité d'habitation.

Le bâti dans son ensemble, offre des expériences spatiales diversifiées par la présence de recoins, d'espaces ouverts et fermés, la vastitude des superficies et la volumétrie. Ce sont ces multiples qualités architecturales qui contribuent à la potentialité des lieux. Ce potentiel est renforcé par la configuration des pièces et sous-espaces ainsi que les vues intérieures et extérieures. À Ora, les espaces intérieurs communs donnent un sentiment d'appartenance à une entité aux habitants qui s'identifient aux valeurs véhiculées par la résidence. Il est remarqué dans les deux complexes d'habitation que les cours extérieurs communes et terrasses privées sont vécues comme des extensions du logement et perçues comme une ouverture vers le monde par les habitants. Elles sont de réelles extensions du chez-soi privé. De facto, l'intégration de ces pièces en extérieur développe chez les habitants un sentiment d'appartenance à la rue et au quartier.

Il est alors constaté que le sentiment d'habiter est favorisé par la particularité de chaque logement, et s'en trouve renforcé par l'intégration au bâti existant. Il peut être consolidé par le choix d'implantation de la bâtisse dans une rue ou un quartier familier, développant ainsi le sentiment d'appartenance des habitants au milieu de vie à plus grande échelle.

Chapitre 7 _ Conclusion générale

*La vie n'a pas d'âge.
La vraie jeunesse ne s'use pas.
On a beau l'appeler souvenir,
On a beau dire qu'elle disparaît,
On a beau dire et vouloir dire que tout s'en va,
Tout ce qui est vrai reste là.
Quand la vérité est laide, c'est une bien fâcheuse histoire,
Quand la vérité est belle, rien ne ternit son miroir.
Les gens très âgés remontent en enfance
Et leur cœur bat
Là où il n'y a pas d'autrefois.*

Jacques Prévert
La vie n'a pas d'âge (1963)

Ce dernier chapitre porte dans un premier temps un regard rétrospectif sur ce travail de maîtrise où est présenté un condensé des points saillants ayant permis de mener à terme ce travail. Ensuite, il effectue un retour sur les objectifs et questions de recherche aux vues des résultats obtenus. Puis, il présente les intérêts et limites de la stratégie de recherche. Enfin, la dernière section revêt la forme d'une ouverture en plus de démontrer l'intérêt de ce travail pour de futurs projets de recherche.

.....

7.1 Regard rétrospectif sur la recherche

Ce travail de recherche s'organise en sept parties principales. Le premier chapitre pose un regard global sur ce travail. Il dresse tout d'abord un portrait de la situation actuelle des personnes âgées, puis dépeint les formes et significations revêtues par l'habitat. Il effectue également un parallèle entre les âgés et leur rapport à l'habitation et souligne la diversité des modèles qui leur sont proposés ainsi que leurs préoccupations quant à leur qualité d'habitation. Puis sont introduites les questions

de recherche suivis des objectifs visés pour y répondre. Enfin est amenée la démarche générale qui guide l'ensemble de ce mémoire.

Le second chapitre précise l'importance de l'approche phénoménologique en portant l'emphase sur les interactions entre les êtres humains et leur environnement. Ensuite est introduite la notion du *care* comme cadre théorique général, puis est défini la multiplicité de celle-ci. Il en est déduit que l'approche phénoménologique associée au *care* convergent tous deux vers l'objectif de créer des milieux de vie pensés pour le bien-être des usagers ; puisque le bien-être vécu dans la demeure est l'une des constituantes majeures dans la création d'un chez-soi.

Après avoir posé les bases de ce mémoire, est établi dans le chapitre trois un état des connaissances dans lequel sont présentées d'un point de vue historique et culturel les significations de la vieillesse occidentale depuis l'Antiquité. S'intéresser au phénomène du vieillissement en situant le contexte actuel dans une perspective temporelle permet de dresser un portrait des seniors et de mieux comprendre leurs préoccupations quant à leur qualité d'habitation. Puis, dans la seconde partie de ce même chapitre est présenté le contexte dans lequel les milieux de vie leur étant destinés sont développés à l'échelle mondiale et du Canada. Dans le même ordre d'idée est effectuée une recension des modèles d'habitation qui leur sont proposés en Europe et en Amérique du Nord. En plus du vieillissement de la population, il est observé que les aînés d'aujourd'hui désirent vieillir dans des conditions différentes de celles de leurs parents. Ils invitent en ce sens les disciplines de l'aménagement à concevoir des habitations répondant davantage à leurs préoccupations.

Le chapitre quatre porte sur le bien-être humain et s'articule autour des dimensions corporelles, sociales et environnementales du bien-être. L'attention se concentre sur la dimension environnementale, centrale dans ce travail de recherche. Il est préconisé une inclusion par l'environnement afin de préserver l'autonomie et le maintien à domicile dans l'avancée en âge. De plus, il est emprunté à l'ergothérapie des modèles théoriques orientant le regard sur les interactions entre les êtres humains et leur environnement afin de mieux comprendre les liens qui les unissent. Cette instrumentalisation des modèles oriente le regard de l'étudiante chercheuse, à travers

l'emprunt de lentilles permettant d'appréhender le sujet de recherche au travers de différentes approches complémentaires.

Par la suite, le chapitre cinq présente la stratégie de recherche sur laquelle repose ce travail et justifie les outils méthodologiques employés. Cette partie permet d'asseoir les fondations de la recherche qui reposent sur la compréhension des relations entre l'expérience vécue du corps et le monde extérieur comme mentionné par Merleau-Ponty. Autrement dit, l'attention est portée sur les expériences vécues par les habitants au sein de leur demeure. L'apport de l'approche préconisée présenté dans le chapitre deux s'est révélé dans le chapitre cinq de ce mémoire : le choix de la posture théorique centrée sur les usagers, associé à une approche phénoménologique et à l'éthique du *care*, ont permis de construire une stratégie solide pour répondre aux objectifs de recherche formulés.

Le chapitre six cherche à mieux comprendre l'expérience du lieu et son impact sur le bien-être des habitants, à cet effet est conduite une analyse comparative permettant d'extraire les atouts et limites du Projet Solano et de la résidence Ora. Successivement sont présentées les analyses des lieux et les observations faites sur le terrain. Sont ensuite introduites les réponses obtenues grâce aux questionnaires et entrevues semi-dirigées. Cette analyse comparative s'est poursuivie par une discussion sur les thèmes attendus et ceux qui ont émergés durant les entretiens individuels avec les résidents. Puis, sont formulés des constats généraux inspirants pour la création de nouveaux milieux de vie destinés aux personnes âgées.

Enfin, le chapitre sept conclut ce travail et porte un regard rétrospectif sur l'ensemble de la recherche. Il procède tout d'abord à un retour sur les questions et objectifs poursuivis à la lumière des résultats obtenus, puis réexamine les intérêts et limites de la recherche. La dernière section est amenée sous la forme d'une ouverture et formule des pistes de travail pour les recherches futures.

7.2 Retour sur les objectifs et questions de recherche

Ce mémoire tire son origine d'une expérience personnelle marquante, questionnant la qualité des types d'habitation contemporains offerts aux retraités québécois. Il porte une attention particulière

aux types d'habitations émergents qui répondent davantage aux préoccupations des seniors d'aujourd'hui. Cet intérêt pour le bien-être des personnes âgées a guidé la construction de la problématique de ce travail.

7.2.1 Objectifs de recherche

Ce projet de recherche comporte trois objectifs spécifiques mettant en relation des modèles d'habitation émergents pour aînés à l'expérience vécue de résidents et les caractéristiques spatiales et architecturales de ces lieux. Il s'agit de :

- (1) Décrire l'offre des modèles d'habitation destinés aux personnes âgées et présentant un caractère émergent en ce début de XXI^{ème} siècle. Une typologie de ces modèles d'habitation est réalisée de manière à mettre en évidence les relations entre les paramètres du bien-être et les caractéristiques spatiales et architecturales des modèles recensés ;
- (2) Identifier et définir des paramètres du bien-être des personnes âgées d'aujourd'hui, sur lesquelles les caractéristiques spatiales et architecturales du lieu d'habitation ont une influence. Pour ce faire, il est effectué un état des connaissances actuelles, basé sur une revue critique de littérature ;
- (3) Évaluer les atouts et limites de deux cas d'études présentant un caractère émergent, afin de mieux comprendre l'impact de ceux-ci sur l'expérience du lieu. À cet effet, ont été extraites les spécificités des deux complexes d'habitation en vue d'une évaluation des paramètres spatiaux et architecturaux ayant une incidence sur le bien-être des seniors.

Premier objectif

Dans le but de répondre au premier objectif qui consiste à faire état de la diversification du marché du logement, est dressé un portrait des modèles d'habitation offerts aux seniors. Cette recension des modèles est effectuée principalement en Europe et en Amérique du Nord. Sachant que la qualité de vie est reliée à celle de l'habitation, la démarche vise à relever les caractères spatiaux et architecturaux participant à la qualité d'habitation des seniors dans le corpus présenté. Deux types de modèles d'habitation se dégagent de cette recension : les modèles médicalisés et les modèles évolutifs.

Les modèles médicalisés sont à privilégier lorsque l'habitation ne répond plus aux besoins des habitants nécessitant un accompagnement médical quotidien. Ces modèles proposent des services centralisés tels que des services médicaux, de préparation des repas, d'aide à l'hygiène et à l'habillement, de blanchisserie et ménage ainsi que d'activités et loisirs. Bien que la taille du modèle d'habitation puisse varier, les espaces des résidents demeurent inchangés. Ils ont accès aux parties communes de types salle à manger et salon et disposent d'une chambre fermée agrémentée d'une salle de bain privative. Ces modèles d'habitation ont la particularité de recréer un environnement comparable au chez-soi où les résidents et leurs familles ont la possibilité de s'approprier ces espaces privés par l'ajout d'effets personnels. En plus de la possibilité de créer un chez-soi, d'autres paramètres semblent être appréciés. Dans les deux modèles d'habitation sont soulignés l'identification claire des espaces et services ainsi que les milieux de vie adaptés aux capacités des résidents. Dans les modèles à plus petite échelle ce sont également la possibilité de contrôler l'environnement et l'atmosphère familiale qui séduisent.

Les modèles d'habitation évolutifs sont nombreux et destinés à une clientèle plus autonome, ne souhaitant ni rester dans un domicile devenu trop grand et contraignant, ni déménager dans une habitation médicalisée. Ces modèles sont à préconiser pour les personnes souhaitant vieillir « chez-elles » le plus longtemps possible. Lieux de vie davantage intégrés dans la communauté, les habitants sont stimulés par leurs familles, leurs amis et leurs voisins. Cette intégration au quartier et à la résidence permet la mise en place d'une entraide co-habitante, consolidant le sentiment d'appartenance à la communauté. La particularité de ces modèles réside dans leurs programmes plus souples – en comparaison aux modèles médicalisés – qui permettent aux habitants de conserver leur mode de vie. Ces modèles étant variés, l'habitation revêt la forme d'une maison ou d'un appartement avec un accès aux parties communes. Ils ont également un fort potentiel d'appropriation permettant la création d'un nouveau chez-soi. De manière générale les mêmes services sont proposés dans les modèles évolutifs et médicalisés, sinon ils peuvent être intégrés quand le besoin s'en fait ressentir. De plus, les caractères spatio-architecturaux affectionnés dans les milieux de vie évolutifs sont : la présence d'environnements facilitants les relations sociales, les milieux de vie validants et adaptés aux besoins des habitants ainsi que le contrôle des habitants sur leur environnement.

Les constatations tirées de la recension des modèles d'habitation européens et nord-américains, permettent de dresser un portrait de l'offre de logements destinés aux personnes âgées en ce début de XXI^{ème} siècle. Les spécificités des modèles d'habitation mentionnés précédemment ont en parallèle orienté ce travail de recherche sur des pistes favorisant l'encadrement de caractères spatio-architecturaux liés à l'état de bien-être chez les âgés. Les paramètres du bien-être sont explorés et définis dans le second objectif.

Second objectif

Le second objectif est étroitement lié au premier. Afin de compléter les paramètres relevés lors de la recension présentée précédemment, ce travail de recherche s'est intéressé dans le chapitre quatre aux théories contemporaines du bien-être possédant des indicateurs psychologiques, physiques, sociaux et environnementaux tels que définis par Guibet Lafaye (2007). La littérature (Sen, 1996 ; CNV, 1998 ; Rolland, 2000 ; Guibet Lafaye, 2007 ; Ninacs, 2008 ; Statistique Canada, 2010) permet de définir le bien-être comme un état prenant racines dans la culture et s'inscrivant dans une perspective de santé totale. En ce sens, le CNV (1998) détermine que le bien-être influence les notions de dignité, d'autonomie, de participation, d'équité et de sécurité chez les individus.

Quand il est fait référence au bien-être, c'est souvent dans sa dimension psychique. Néanmoins Rawls (Guibet Lafaye, 2007) associe à la dimension psychique la dimension physique, car le bien-être ne peut être exclusivement basé sur la situation psychologique des individus. Le bien-être dans son acception la plus commune devient alors un état liant la santé psychique à la santé physique des individus. Cette vision plus complète néglige tout de même la subjectivité des désirs et les préférences propres aux individus qui sont davantage présentes dans le bien-être social.

Le bien-être social repose pour sa part sur le développement humain de Sen approfondi par Guibet Lafaye (2007), la pyramide des besoins de Maslow (1954) et le capital social de Bourdieu (1980). Il se compose d'un ensemble de facteurs cruciaux aux individus afin d'établir une qualité de vie plaisante et satisfaisante. Le bien-être social introduit également la notion de bien-être individuel et prône le bien-être de tous les individus. En ce sens de nombreux cadres d'orientation se développent

et sont mis en application par la création d'environnements sociaux contribuant au bien-être. Selon Cardinal et al. (2008, p.44), ces environnements sociaux ont pour particularité de « [f]avoriser l'engagement et la participation sociale de la personne âgée. » De plus, la promotion par l'OMS (2007) du vieillissement actif et en santé en plus de s'intéresser aux besoins et attentes des personnes âgées semble questionner leur qualité d'habitation.

Enfin, le bien-être environnemental est la dernière dimension clés identifiée par Guibet Lafaye (2007). Dans cette recherche elle est étroitement liée à l'inclusion par l'environnement dans la mesure où des situations d'exclusion demeurent aux échelles sociales, politiques et économiques (Bilette et al., 2013 ; Day, 2010 ; Schlosberg, 2003 ; Walker, 2009). En vue de diminuer ces conjonctures, est questionnée la portée de l'autonomie dans la littérature scientifique (Cardinal et al., 2008 ; FADOQ, 2017 ; Grenier, 2012 ; Laudy, 2008 ; Santé Canada, 1998). Il en est déduit qu'elle fait écho à la liberté en plus d'être supportée par des composantes d'ordres physiques, relationnelles, affectives, morales et sociales. L'autonomie et la liberté sont actualisées et construites sur la base de choix relevant de la santé, de ressources personnelles et économiques, de réseaux d'aide et de soutien ainsi que par le support de l'environnement bâti. En cela, l'environnement bâti devient une composante majeure de l'actualisation de l'autonomie et de la liberté.

Déoux et al. (2011) avancent que l'habitation accompagne ses habitants dans leurs transformations psychiques, physique et sociale lors de l'avancée en âge. Elle doit permettre les activités et rôles des habitants en plus de favoriser un maintien à domicile dans le grand âge. Clarke et al. ajoutent qu'« une bonne santé et un état fonctionnel permettent aux aîné(e)s de conserver un sentiment de maîtrise de leur environnement » (2000, p.139). Le contrôle de l'environnement est nécessaire dans la mesure où les habitants pouvant intervenir sur leur environnement et le modifier à leur gré y demeurent plus longtemps. Au contraire, ceux n'ayant pas cette possibilité sont contraints à emménager dans un milieu de vie plus approprié à leurs besoins et attentes. Selon Martinet (2017), ce changement enclenche un processus d'appropriation dans lequel les habitants se familiarisent avec leur nouvel environnement, le façonnent à leur image et y instaurent peu à peu de nouvelles habitudes de vie propices au développement de l'état de bien-être.

Dans la mesure du possible, les personnes âgées affirment leur intention de vouloir demeurer à domicile le plus longtemps. Néanmoins, d'après Morestin : « si la population vieillit, il en est de même pour l'habitat » (2017, p.10). Les aînés se retrouvent alors dans des habitations inadaptées à leurs besoins et usages qui font obstacle à leur volonté de vieillir à domicile. Il transparaît ici la nécessité de concevoir des milieux de vie adaptés et adaptables aux changements psychiques et physiques qui surviennent chez les habitants. Olivier de Ladoucette parfait cette idée en ajoutant que le bien-être environnemental, est également « la manière dont s'opère la rencontre de l'individu avec son environnement » (2011, p.7). Pour Laudy, l'environnement doit être « agréable, sécuritaire et stimulant » (2008, p.9). Afin de créer ce type d'environnements, sont explorées les avenues en aménagement – le design universel et personnalisé – permettant le maintien à domicile dans l'avancée en âge. Le design universel recherche l'équité d'utilisation des services et espaces publics, en réduisant les obstacles architecturaux présents dans un grand nombre d'environnements côtoyés au quotidien (Institut pour une conception centrée sur l'être humain, 1997 ; Langevin et al., 2011). Il est remarqué que les principes fondamentaux du design universel sont de plus en plus intégrés dans les espaces architecturaux mais qu'ils demeurent un enjeu dans les disciplines de l'aménagement. À une échelle plus modeste, le design d'intérieur ajuste son approche aux singularités d'un individu ou groupe d'individus, contrairement au design universel qui s'intéresse à l'ensemble de la population en laissant transparaître les singularités.

À l'échelle mondiale, l'OMS (2001) considère désormais le handicap comme la résultante de la rencontre d'individus ayant des incapacités avec les environnements dans lesquels ils évoluent. McCabe (2020) souligne que les environnements inadaptés peuvent devenir des facteurs majeurs qui entravent tout autant l'indépendance, l'autonomie et la qualité de vie des individus. Il en résulte le besoin grandissant de concevoir des environnements adaptés et adaptables aux besoins des habitants. Selon Dreyer (2017), c'est la mise à niveau de l'environnement et les ajustements qui lui sont apportés qui concrétisent la prise de conscience des changements opérés chez les individus. Pour Rousseau (1997), les objectifs principaux dans le processus d'aménagement sont l'augmentation de l'indépendance et la réalisation de soi au travers de la construction d'un projet de vie global stimulant pour les individus.

Pour terminer, sont explorés dans la seconde partie du chapitre les modèles théoriques empruntés à la discipline de l'ergothérapie avec pour objectif de mieux comprendre les milieux de vie et l'interaction des usagers avec ceux-ci (Bronfenbrenner, 1979 ; Fougeyrollas et Noreau, 2003 ; Kielhofner, 1985, 1992, 1995, 2008 ; Patrick, 1997). La conclusion qui s'en dégage est la suivante : les milieux de vie ne peuvent être restreints à l'échelle du microsystème. Ils devraient être appréhendés sous leur forme macro de la même manière que Bronfenbrenner (1979), car les représentations du vieillissement s'enracinent profondément dans les valeurs des sociétés. En raison de sa spécificité disciplinaire, cette recherche s'est intéressée prioritairement au microsystème de l'espace d'habitation à l'échelle du logement et de ses extensions extérieures, mais a considéré les relations qui interviennent avec le milieu de vie élargi, notamment le voisinage immédiat et le quartier.

L'exploration des quatre dimensions du bien-être de Guibet Lafaye (2007) a mené à l'identification et à la définition des paramètres du bien-être chez les personnes âgées. Les enjeux du bien-être ont une influence sur les caractéristiques spatiales et architecturales des lieux d'habitation identifiés dans le premier objectif. Le tableau 4, intitulé *Grille des facteurs de bien-être et des paramètres d'observations*, compile les dispositifs spatiaux et architecturaux qui caractérisent les expériences spatiales sur lesquelles agissent les sphères du bien-être. Enfin, l'analyse des modèles théoriques empruntés à la discipline de l'ergothérapie a eu pour effet de préciser l'échelle d'observation appliquée aux milieux de vie. Cette précision trouve sa pertinence dans le troisième objectif à travers l'analyse comparative de deux cas d'études.

Troisième objectif

En réponse au troisième objectif, le chapitre six consiste à évaluer les atouts et limites de deux cas d'études présentant un caractère émergent, afin de mieux comprendre l'impact de ceux-ci sur l'expérience du lieu. La particularité de cette démarche allie les caractères spatiaux et architecturaux objectifs des habitations à la subjectivité de l'expérience humaine.

La comparaison des types d'habitation s'est effectuée en plusieurs phases. La première consiste en des observations directes dans les milieux vie. Ces observations ont été structurées par la mise en application du tableau 4. Les facteurs de bien-être recensés dans la littérature ont été associés à des paramètres spatio-architecturaux observables dans les milieux de vie. Successivement sont observés : (1) l'ensemble de l'environnement bâti comme milieu de vie, basé sur les principes de Lynch (1999) portant essentiellement sur la structure du milieu, sa forme et lisibilité ; (2) la convenance de l'environnement bâti et plus particulièrement sa facilité d'utilisation, la sécurité et la création d'un certain confort tel que préconisé par Lelieveld et al. (2007) et LaSalle et Poldma (2012) ; (3) la convenance du mobilier et sa facilité d'utilisation (Lelieveld et al., 2007 ; LaSalle et Poldma, 2012) ; (4) la convenance de la matérialité et de l'ambiance qui facilite la lecture de l'espace et l'identification des lieux d'après les études de Lynch (1999) et LaSalle et Poldma (2012) ; (5) la convenance de la lumière et de l'éclairage, source de confort visuel (LaSalle et Poldma, 2012) ; (6) la possibilité d'appropriation, qui permet la familiarisation et le contrôle de l'environnement selon Dreyer (2017) ; (7) la flexibilité des espaces et leur utilisation selon des besoins évolutifs comme le mentionnent Lelieveld et al. (2007) ; enfin (8) le potentiel de socialité qui met en lumière la dualité entre intimité et collectivité (LaSalle, 2018 ; Bernard, 1993). Ces facteurs de bien-être, couplés à des paramètres objectifs ont facilité les observations de terrain et plus généralement, lors de la première phase de l'analyse comparative.

Puis, aux observations s'ajoutent des entrevues individuelles avec les trois catégories d'utilisateurs. Ces entrevues sont conduites afin de mieux comprendre l'essence du phénomène de l'habiter chez les personnes âgées. Consécutivement, les thématiques suivantes ont été abordées de manière à recueillir le point de vue des répondants sur : (1) les activités ; (2) les services ; (3) leur satisfaction envers les activités et services ; (4) la socialisation et participation sociale ; (5) les milieux de vie ; (6) l'autonomie et le maintien à domicile ; (7) la qualité de vie ; (8) l'exercice de projection. Les répondants ont pris position sur les différents aspects – relevés dans la littérature scientifique – qui participent à leur bien-être et plus spécifiquement à leur qualité d'habitation.

Les observations directes des deux sites, mises en lien avec les entrevues semi-dirigées, sont enrichies par les collectes photographiques qui matérialisent les atouts et limitent de ces milieux de

vie. En bref, l'emploi d'outils de collecte variés a permis d'extraire et d'évaluer les atouts et limites du Projet Solano et de la résidence Ora, en vue de mieux comprendre l'impact des modèles présentant un caractère émergeant sur l'expérience du lieu.

7.2.2 Questions de recherche

Les trois objectifs spécifiques passés en revue, mettent en relation des modèles d'habitation présentant un caractère émergeant destinés aux personnes âgées à l'expérience subjective des répondants et aux caractéristiques spatiales et architecturales de ces lieux. Ils ont permis de répondre aux questions de recherche suivantes :

- (1) De quelles manières ces modèles d'habitation émergents tentent-ils de favoriser le bien-être des seniors ?
- (2) Quels paramètres spatiaux et architecturaux favorisent le bien-être des seniors ?

Première question

Le premier objectif qui consiste en une recension des modèles d'habitation à caractères émergents en Europe et en Amérique de Nord a permis de dresser un portrait de l'offre de logements conçus pour les aînés au XXI^{ème} siècle. Les caractères spatio-architecturaux qui ressortent de la comparaison de ces modèles d'habitation paraissent transposables à la plupart des types observés tant ils contribuent au bien-être des seniors.

Les habitations à petite échelle sont à privilégier car elles favorisent la construction et le développement de liens entre les habitants, leur entourage, le personnel et plus généralement la communauté. Ce développement de liens sociaux fait écho au potentiel de socialité des lieux tels qu'étudiés par LaSalle (2018) et Bernard (1993). Aussi, Michaud dans *L'économie sociale* (n.d.), souligne que le maintien du tissu social influence de toute évidence le bien-être physique et mental des personnes âgées. Les modèles à petite échelle ont également pour avantage de permettre une réduction de la solitude et de l'ennui, comme l'affirme le Docteur Thomas (2004), créateur du type d'habitation *Eden Alternative*. Son approche engendre la création d'une relation de confiance propice à l'entraide et à l'établissement d'un sentiment d'appartenance chez les habitants. En ce sens

l'OMS (2016a) met en évidence que tous les individus ressentent le besoin indispensable d'appartenir à un groupe social, Aebischer et Oberlé (2016) ajoutent que les individus sont tout au long de leur vie en quête de ce sentiment. En cela, un modèle à petite échelle, a le potentiel de favoriser le développement de liens et d'entraides à différents niveaux en plus de susciter un sentiment d'appartenance chez les habitants.

Puis, l'emphase est placée sur le pouvoir décisionnel des seniors et leur possibilité de faire leurs propres choix. Cette idée fait écho à l'autonomie telle que définie par Santé Canada pour qui être autonome c'est « avoir la maîtrise de sa vie [...] et de faire ses propres choix » (1998, p.14). À plus petite échelle, ils peuvent choisir les activités et tâches qu'ils souhaitent accomplir. De ce fait, Koren (2010) souligne la nécessité d'intégrer les habitants comme des acteurs de leur quotidien qui sont encouragés à faire leurs propres choix de vie.

Dans le même ordre d'idée, le contrôle des paramètres spacio-architecturaux est essentiel à la création d'un chez-soi pour Dreyer (2017). Ainsi, les personnes âgées doivent avoir la possibilité de maîtriser leur environnement et être en mesure d'agir tant sur le mobilier (Lelieveld et al., 2007 ; LaSalle et Poldma, 2012) ; la matérialité et l'ambiance (Lynch, 1999 ; LaSalle et Poldma, 2012) et la lumière et l'éclairage (LaSalle et Poldma, 2012). Pour ce faire les espaces doivent être dotés d'un potentiel d'appropriation (Dreyer, 2017) et de flexibilité (Lelieveld et al., 2007). Le potentiel d'appropriation de l'environnement est propice à la création d'un nouveau chez-soi comme l'exprime le Docteur Thomas (2004). Alors que la notion de flexibilité peut être interprétée comme l'intégration d'espaces fonctionnels et polyvalents dans les milieux de vie, qui reflètent davantage les besoins évolutifs des individus. De ce fait, ces types d'espaces facilitent également le maintien à domicile plus longtemps.

Dans les modèles d'habitation où cohabitent espaces communs et privés, une attention particulière est portée à la lisibilité spatiale qui s'opère au travers des axes de circulation, des lieux de rassemblement, des limites spatiales, de la qualité de l'orientation et de la contemplation architecturale tel que proposé par Lynch (1999). Ces caractères spacio-architecturaux ont pour effet de structurer les milieux de vie en plus de prévenir de potentielles confusions chez les usagers des

lieux. Concevoir des milieux de vie organisés requiert des espaces dotés de fonctions et significations qui parlent aux usagers.

Enfin, la centralisation des soins et services est appréciée car elle facilite la mise en place d'une routine par l'ancrage des habitudes de vie des habitants (Regnier et Scott, 2001 ; Scheidt, 2012). Cette centralisation est un véritable atout pour les personnes en baisse d'autonomie et celles ayant des moyens de locomotion restreints. De plus, il est préconisé de proposer des soins et services évolutifs pouvant être mis en place quand les habitants en ressentent le besoin. Scheidt (2012) explique que cette démarche a pour retombées de maintenir l'autonomie des personnes âgées en plus d'exercer leur pouvoir décisionnel. En définitive, le potentiel d'une offre de soins et services évolutifs est grand, dans la mesure où ils accompagnent davantage le processus de vieillissement, variable d'un individu à l'autre. Les soins et services s'inscrivant dans l'environnement bâti, Déoux et al. (2011) soulignent que ce dernier accompagne les habitants dans leurs transformations liées au processus de vieillissement.

Deuxième question

Le deuxième et troisième objectif contribuent d'une part à identifier et définir les paramètres du bien-être des personnes âgées d'aujourd'hui, sur lesquelles les caractéristiques spatiales et architecturales du lieu d'habitation ont une influence. D'autre part à évaluer les atouts et limites de deux cas d'études présentant un caractère émergent, afin de mieux comprendre l'impact de ceux-ci sur l'expérience du lieu.

De plus, les caractéristiques spatiales et architecturales qui favorisent le bien-être des seniors sont compilées dans le tableau 4 nommé *Grille des facteurs de bien-être et des paramètres d'observation*. Ces caractéristiques proviennent de revue de littérature scientifique établis précédemment. Elles ont pour but de baliser l'analyse comparative des deux modèles d'habitation observés. En cela, ces paramètres sont également présents dans le tableau 5, intitulé *Tableau comparatif du Projet Solano et de la résidence Ora*. Ce tableau recense les atouts et limites observés dans les deux modèles d'habitation.

Avant de répondre à la seconde question de recherche, il est pertinent de souligner deux points qui ont une incidence sur les atouts et limites compilés. Premièrement les modèles d'habitation sont à différentes échelles ; le Projet Solano est une bâtisse composée de cinq appartements alors que la résidence Ora compte 408 appartements. La différence d'échelle est frappante. La seconde distinction réside dans le mode de gestion. La première habitation est autogérée par les habitants qui en sont les fondateurs alors que la seconde est la propriété d'un développeur et gestionnaire de résidences pour retraités. De ce fait, les mêmes constatations ne sont pas attendues d'un modèle à l'autre.

Ensemble de l'environnement bâti comme milieu de vie

Au Projet Solano, sont observés des axes de circulation clairs et dégagés, à l'échelle de la résidence, ils revêtent les mêmes caractéristiques à Ora bien qu'ils soient plus vastes afin de faciliter les déplacements simultanés d'un grand nombre de résidents. De plus, l'unique lieu de rassemblement commun du Solano se situe en extérieur dans la grande cour commune alors qu'à Ora, il en existe plusieurs tant en intérieur – salle à manger, salons, salles d'activités, etc. – qu'en extérieur – terrasses et jardins. Le manque d'un lieu de rassemblement commun intérieur au Solano présente une limite, dans la mesure où cette pièce pourrait être utilisée non seulement pour des activités de socialisation entre habitants, mais aussi pour faciliter l'accueil et la mise en place de soins ou services dans un espace de la résidence autre que le chez-soi. Les espaces à aire ouverte dans les logements des deux résidences peuvent être perçus comme des limites car ils permettent des rassemblements de moindre ampleur souvent formels ou planifiés. Peut-être que les aires de vie de certains logements gagneraient à être plus généreuses. Aussi, les limites spatiales sont lisibles et clairement identifiées dans les deux modèles. À Ora, l'orientation est simplifiée grâce à la centralisation des services et la distribution des espaces d'habitation et de loisirs. De plus, l'orientation dans les logements des deux complexes est aisée. Enfin les points de vue d'intérêts sont appréciés par les habitants qui aiment s'adonner à la contemplation architecturale des lieux. La contemplation architecturale prend place dans les espaces intérieurs et extérieurs dans les deux résidences.

Des axes de circulation vastes et dégagés, des lieux de rassemblements intérieurs et extérieurs accueillants, des limites spatiales claires et la contemplation architecturale sont autant de

paramètres recensés dans la littérature, plus spécifiquement dans les travaux de Lynch (1999). L'observation de ces paramètres a démontré leur influence sur le bien-être des personnes âgées et contribution à leur qualité d'habitation.

Convenance de l'environnement bâti

Les échelles de ces modèles d'habitation étant différentes, les mêmes éléments ne peuvent être comparés sur tous les aspects. Au Solano les axes de circulation horizontaux prennent la forme de passages dégagés tandis que les circulations verticales s'effectuent essentiellement par les escaliers menant aux logements de l'étage ou au sous-sol. Ces escaliers sont peu nombreux et peuvent être équipés d'un monte escaliers si les habitants en ressentent le besoin. À Ora, les axes de circulation horizontaux prennent la forme de vastes passages dégagés assurant les déplacements simultanés de nombreux habitants. Les circulations verticales s'effectuent uniquement par ascenseurs dans l'ensemble des tours, puisque les escaliers sont réservés à l'évacuation en cas d'incendie.

Les portes et fenêtres dans les deux résidences sont adaptées et permettent leur franchissement en marchette ou fauteuil. Néanmoins au Solano, certaines pièces comme les salles de bains possèdent des seuils pouvant entraver l'accès à l'espace souhaité, ce qui n'est pas le cas à Ora dans l'ensemble des logements. Toutefois l'accès à la chute à déchet demeure problématique pour les personnes en fauteuil car l'espace alloué à la disposition des déchets est trop étroit. Ce manque architectural contraint les habitants à se rendre au sous-sol pour disposer de leurs déchets. L'usage équitable de l'environnement est alors remis en question puisque le design désavantage les utilisateurs en fauteuil (Institut pour une conception centrée sur l'être humain, 1997). En ce sens, le design universel (1997) recommande dans son dernier principe d'avoir un espace et une taille approprié à l'utilisation des usagers peu importe la mobilité de ceux-ci.

Il est constaté un nombre suffisant d'interrupteurs électriques et autres commandes dans toutes les pièces du Solano. De plus, les rangements y sont très satisfaisants, malgré la présence d'une armoire de cuisine en marguerite qui diminue légèrement le fonctionnement d'un habitant dans sa cuisine. À Ora, les résidents expriment leur besoin d'avoir des rangements plus nombreux et plus grands leur permettant d'organiser davantage leur espace de vie. De plus, ces espaces de rangements bénéficieraient d'être modulables et équipés d'un interrupteur de porte pour faciliter le

confort d'utilisation des habitants. Ces changements sont recommandés en fonction du principe d'accessibilité universelle préconisant une utilisation simple et intuitive des équipements (Institut pour une conception centrée sur l'être humain, 1997).

Toutes les cuisines du Projet Solano sont ouvertes, spacieuses et équipées. Cependant, elles gagneraient à ce que les équipements soient rehaussés afin de faciliter leur usage et réduire les risques de blessures possibles chez les habitants. À Ora, la limite du modèle se matérialise par la taille de la cuisine dans les petits logements, où elle est assimilée à une « cuisine dépanneur ». La surface dédiée à la cuisine pourrait être un peu plus généreuse afin de rompre cette impression d'être de passage dans un lieu de transit de type hôtel. Enfin, dans les deux complexes, il est envisageable d'installer un système contre tout débordement d'eau, tant dans la cuisine que dans la salle de bain afin de prévenir de potentiels risques.

Dans les deux résidences, les salles de bain sont fonctionnelles et équipées d'une douche et/ou d'un bain selon la préférence des habitants. Chaque logement est équipé d'une à deux salles de bain. Il en est de même pour les chambres, pièces fermées, berceaux de l'intimité, elles baignent dans une abondante lumière naturelle dans les deux résidences.

La convenance de l'environnement bâti repose sur trois facteurs de bien-être qui sont : la facilité d'utilisation, la sécurité et le confort. Le confort est davantage exploré dans les écrits de Lelieveld et al. (2017) et LaSalle et Poldma (2012). Ces facteurs de bien-être sont influencés par les axes de circulation, les portes et fenêtres, les installations électriques, les équipements de rangement ainsi que toutes les pièces qui composent un logement.

Convenance du mobilier

Au Solano le mobilier est adapté à l'usage et aux besoins des habitants, tant dans les logements que dans la cour arrière commune, néanmoins ils font preuve de peu d'adaptabilité et flexibilité. La même faille est constatée à la résidence Ora où les habitants expriment de surcroît que les vastes corridors manquent d'assises. Elles seraient appréciées par certains habitants afin de fractionner leur déplacement parfois long dans ces vastes espaces.

Ces observations puisent leur origine dans les travaux de Lelieveld et al. (2007) et LaSalle et Poldma (2012) portant sur la facilité d'utilisation du mobilier. Ils recommandent tout d'abord de prêter attention aux usages et besoins des utilisateurs. Puis d'évaluer le potentiel d'adaptabilité et flexibilité du mobilier. L'observation de ces paramètres permet de s'exprimer sur la convenance du mobilier.

Convenance de la matérialité et de l'ambiance

Dans les deux complexes est constaté la présence de repères visuels significatifs tant dans le choix de l'éclairage, des matériaux et couleurs. Pourtant aucun modèle ne porte l'emphase sur les repères tactiles. Ce manque de repères tactiles peut se révéler être un enjeu pour les personnes malvoyantes, qui s'orientent grâce à ceux-ci. Afin de répondre à leur besoin, les obstacles liés au cheminement vertical doivent être identifiables grâce à l'utilisation de différents matériaux en relief et plus ou moins réfléchissants, surtout sur les arrêtes des poteaux ou garde-corps. Cette volonté de signaler les obstacles dans l'environnement par un changement de surface, couleur, texture, forme et relief facilite la compréhension de l'appréhension de l'espace par tous les utilisateurs.

Comme recommandé par Lynch (1999), LaSalle et Poldma (2012), une attention particulière est portée sur la facilité de lecture de l'espace et l'identification des lieux. Ils priorisent l'observation de repères visuels et tactiles dans l'environnement. Le choix des matériaux, des couleurs et de la lumière influence l'expérience des usagers par la création d'une atmosphère et d'une ambiance particulière.

Convenance de la lumière et de l'éclairage

Dans les deux complexes, il est remarqué l'abondance de lumière naturelle dans la majorité des milieux de vie. Au Solano, l'un des cinq appartements bénéficie d'un plus faible apport de lumière naturelle car il est enclavé entre deux logements. De plus, dans les deux modèles, les éclairages artificiels sont centrés dans les pièces bien qu'ils ne bénéficient pas d'un mécanisme permettant la gestion des sources de lumière artificielles, tandis que la gestion de la lumière naturelle dans le logement et à l'extérieur est rendue possible par des stores, rideaux ou parasols.

Le confort visuel, tel que suggéré par LaSalle et Poldma (2012) se traduit par la gestion de l'intensité et du positionnement des sources lumineuses dans l'environnement. Avoir la capacité d'agir sur ces paramètres offre un niveau de confort supplémentaire aux habitants.

Possibilité d'appropriation

Au Solano il est remarqué que les habitants bénéficient d'un plus grand potentiel d'appropriation que les habitants de la résidence Ora. Malgré cela, ces deux environnements sont tous deux propices à la création d'un chez-soi par l'ajout de mobilier, décoration et souvenirs.

Les habitants des deux résidences s'approprient et réactualisent leur chez-soi qui se fait reflet de l'identité comme le souligne Martinet (2017) dans la revue de littérature. Néanmoins, ces changements sont toujours effectués selon un schéma spécifique afin de conserver un environnement familial (Nietzsche, 1889). L'ajout d'éléments connus semble tranquilliser les esprits en plus de participer à la création ou l'actualisation de l'habitation.

Certains espaces, peu appréciés des habitants lors de leur emménagement à la résidence, sont peu à peu apprivoisés. À Ora, ce sont les balcons qui dérangent : les finitions du sol et le bruit du boulevard métropolitain sont sources de contrariétés chez les habitants. Ces derniers entreprennent un processus d'apprivoisement de l'espace. Puis, quand ils ont trouvé un terrain d'entente commencent à le meubler et le décorer pour en faire en pièce supplémentaire de l'habitation.

Dreyer (2017) préconise l'appropriation de l'environnement par la familiarisation et le contrôle de ce dernier. En cela, il recommande le contrôle par les habitants des paramètres architecturaux et spatiaux propices à la construction d'un chez-soi.

Flexibilité des espaces

Dans les deux complexes les espaces communs sont multifonctionnels et polyvalents alors que les logements le sont peu, puisque chaque pièce a une fonction spécifique. Il est rare que la même pièce bénéficie d'usages très distincts. Souvent la pièce supplémentaire de l'habitation prend la forme d'une chambre pour amis et/ou d'une salle pour visionner la télévision.

Cette constatation s'enlignee aux recherches de Lelieveld et al. (2007) qui recommandent d'utiliser l'espace d'après des besoins évolutifs. L'espace doit pouvoir être adapté et adaptable aux besoins et attentes des habitants. Plus encore, il doit évoluer avec les habitants et les accompagner dans leurs transformations pour Déoux et al. (2011).

Potentiel de socialité

Dans les deux complexes, les habitants bénéficient d'un grand choix des modalités d'interactions. Ils peuvent recevoir leurs convives dans les espaces privés ou communs. Prendre part ou simplement observer de loin les échanges entre habitants des lieux. Les espaces de la rue ont également un fort potentiel de socialité dans la mesure où les habitants ont ce sentiment d'appartenance à la communauté.

Au Solano, les habitants se retrouvent quand ils le souhaitent dans la cour arrière pour des rencontres plus ou moins formelles. Aussi les modalités et la fréquence de socialisation sont à leur convenance ; puisqu'aucune activité sociale n'est imposée. À Ora, le potentiel de socialisation de l'environnement est similaire. Les habitants ont la possibilité de se rejoindre dans les lieux communs, dédiés aux rencontres et échanges – la salle à manger, les salons et certains espaces d'activités. En fonction de leurs besoins, ils choisissent le lieu, la forme et la fréquence de leur socialisation. De plus, s'ils le désirent, ils peuvent demeurer en retrait et rester dans leur logement quand le besoin s'en fait ressentir. Le Projet Solano et la résidence Ora se distinguent par leur cohabitation harmonieuse entre individualité et collectivité.

Les écrits de LaSalle et Poldma (2012) portent également sur le potentiel de socialité des lieux. Ils étudient la dualité entre l'intimité et la collectivité, par le choix des modalités d'interactions offerts aux habitants. Cette approche s'inscrit dans la dimension du bien-être social. Elle fait écho aux propos de Cardinal et al. (2008, p.44) affirmant que la création d'environnements sociaux participe au bien-être des personnes âgées en plus de soutenir leur participation sociale.

Thématiques émergentes

L'analyse des données a mis en lumière l'émergence de thématiques prometteuses, d'un grand intérêt pour ce travail de recherche. Ces thématiques sont les suivantes : (1) le besoin d'avoir le choix ; (2) l'entraide co-habitante ; (3) l'appropriation et personnalisation active ; (4) les géographies personnelles ; (5) le contexte pandémique.

Besoin d'avoir le choix

Ces thématiques émergent des préoccupations des répondants quant à leur qualité d'habitation. Tout d'abord, il est remarqué l'omniprésence de l'importance du choix chez tous les habitants, abordée sous différents aspects. Ils apprécient leur possibilité de choisir les activités et services souhaités, quand ils en ressentent le besoin. Avoir le choix c'est aussi pouvoir décider des modalités de socialisation dans leurs espaces privés et communs, et ce, à leur convenance. Plus généralement, avoir le choix c'est avoir la possibilité de vieillir chez-soi le plus longtemps possible à condition que l'espace habitation le permette. Cette liberté de choisir pour eux-mêmes fait écho à la notion d'autonomie telle que définie par Santé Canada (1998). Ainsi, en ayant le choix, les habitants conservent la maîtrise de leur vie.

Entraide co-habitante

L'entraide co-habitante s'est révélée dans l'analyse du discours des répondants. L'entraide avait été mentionnée dans la revue de littérature par Malherbe (1994). De son point de vue, l'autonomie implique une éthique de la réciprocité qu'il situe entre liberté et responsabilité. En ce sens, il est remarqué dans le discours des habitants, qu'ils s'apportent à différentes échelles protection et reconnaissance, matérialisées par ce que Grenier (2012) nomme les solidarités. Au Projet Solano, l'entraide co-habitante est l'une des valeurs fondamentales de la résidence : ce groupe d'amis veille au bien-être des uns des autres en plus de faire preuve de grandes solidarités. À Ora, les solidarités sont moins visibles car le modèle d'habitation à grande échelle n'encourage pas toujours les liens entre les habitants. C'est en se familiarisant avec des partenaires d'activités que les habitants développent peu à peu des solidarités, qui ont une portée plus modeste.

Appropriation et personnalisation active

Les habitants témoignent dans les deux complexes d'habitation d'un besoin d'appropriation de leur environnement. Au Solano, ils entreprennent ce processus d'appropriation dès la démolition des anciens locaux. Puis unissent leurs forces afin de transformer la bâtisse en ce qu'elle est aujourd'hui. À cet effet, ils se sont appropriés le projet dans son ensemble : de la bâtisse aux espaces extérieurs communs et intérieurs privés. À Ora l'appropriation se limite aux logements privés et les habitants n'ont pas la possibilité d'intervenir sur les espaces communs. Dans les deux modèles, les habitants façonnent leur logement à leur image (Martinet, 2017) et entreprennent parfois le changement de mobilier, de décoration et de peinture. Ces interventions sont motivées par les changements opérés sur les habitants, qui souhaitent l'actualisation de leur demeure afin qu'elle corresponde davantage à ce qu'ils sont devenus. Selon Déoux et al. (2011), la transformation de l'environnement accompagne les habitants dans leurs changements.

Géographies personnelles

Dans leurs discours, les habitants réfèrent à leurs multiples déplacements. Ces géographies personnelles sont fortement encouragées par l'implantation du Projet Solano, la présence de rues dynamiques et d'intérêts ainsi qu'un accès aux transports en commun près du lieu d'habitation. À Ora, les géographies personnelles le sont aussi, mais l'implantation de la résidence se révèle contraignante pour certains habitants en baisse de mobilité. Située à proximité d'un boulevard, le franchissement de ce dernier est parfois laborieux et décourage les habitants qui en pâtissent. Cette contrainte dans les déplacements réduit significativement la découverte de la vie de quartier et n'encourage pas les habitants à développer leurs habitudes de vie dans celui-ci comme le fait remarquer Martinet (2017). En plus de mener à des situations d'exclusion alimentées par les vulnérabilités (Billette et al., 2013, p.22 ; Smith, 2010), les habitants en baisse de mobilité ont plus de mal à s'identifier à la communauté (Martinet, 2017). À son contraire, les habitants revenant dans leur quartier d'origine ont plus de facilité à mettre en place leurs habitudes de vie dans cet environnement familial.

Sur une note plus positive, les géographies personnelles sont favorisées par la présence du cercle familial dans le même quartier. Cette proximité résidentielle permet le renforcement des liens intergénérationnels et l'entraide des ménages. En ce sens, les habitants reçoivent fréquemment la

visite de leurs proches et il est courant pour certains de passer une journée chez leurs enfants ou petits-enfants. Laudy relève que cette pratique est courante dans la culture africaine subsaharienne, où ces solidarités du quotidien sont en fait des « obligations naturelles réciproques » (2008, p.9). Cette éthique de la réciprocité (Malherbe, 1994) permet donc aux personnes âgées de maintenir leur rôle social tout en préservant leur autonomie (Laudy, 2008).

Contexte pandémique

Le mode de vie des habitants d’Ora s’est vu chamboulé avec l’arrivée du coronavirus au Canada. Durant ce contexte particulier, l’offre de services et d’activités qui comptaient parmi les atouts du modèle d’habitation s’est arrêtée. La mise en pause de la vie du complexe d’habitation a grandement influencé la qualité de vie des résidents et plus généralement leur état de bien-être. Certains habitants ont le sentiment d’être de retour seul, dans leur ancien condo à la suite de la diminution de l’offre de services et activités. D’autres habitants s’expriment sur les restrictions et contraintes prescrites par les gestionnaires. Ces contraintes remettent en question les valeurs véhiculées par la résidence bien qu’elles soient établies pour l’ensemble de la communauté. De ce fait, les préoccupations des habitants engagent les disciplines de l’aménagement à concevoir des milieux de vie qui participent à leur bien-être peu importe le contexte sanitaire traversé.

Synthèse

Les modèles d’habitation émergents tentent de favoriser le bien-être des seniors en leur apportant des environnements sécurisants dans leur ensemble. Les habitations à petite échelle sont à préconiser pour plusieurs raisons. Tout d’abord elles encouragent l’engagement social et les échanges entre habitants, familles et soignants ; ces échanges créent des relations basées sur la confiance. En cela, ces environnements sociaux ont pour effet de réduire la solitude et l’ennui pouvant être ressenti par les seniors. Ils bénéficient également d’une meilleure intégration à la communauté qui développe leur sentiment d’appartenir à une entité plus grande. De plus, le pouvoir décisionnel des habitants et leur capacité à faire leurs propres choix sont davantage valorisés dans les modèles émergents. Les habitants sont maîtres de leur quotidien – tâches et activités – tout autant qu’ils contrôlent leur environnement bâti. Ce dernier est maîtrisé grâce à l’appropriation des lieux et une attention particulière portée sur la matérialité et l’ambiance ainsi que la lumière et

l'éclairage. Espaces flexibles et polyvalents, ces modèles s'adaptent mieux au vieillissement des habitants. L'ensemble de l'environnement bâti comme milieu de vie est réfléchi en vue de permettre une cohabitation équilibrée entre les espaces communs et privés. Enfin, il est constaté que des soins et services centralisés améliorent la qualité de vie et facilitent le maintien à domicile plus longtemps.

Le portrait général des modèles d'habitation émergents est mis en lien avec les paramètres spatio-architecturaux qui favorisent le bien-être des seniors, qui sont extraits de la revue de littérature. Ces paramètres sont les suivants : (1) l'ensemble de l'environnement bâti comme milieu de vie ; (2) la convenance de l'environnement bâti ; (3) la convenance du mobilier ; (4) la convenance de la matérialité et de l'ambiance ; (5) la convenance de la lumière et de l'éclairage ; (6) la possibilité d'appropriation ; (7) la flexibilité des espaces ; (8) le potentiel de socialité des lieux. Ces paramètres associés les uns aux autres contribuent à la qualité d'habitation des personnes âgées.

En plus des paramètres spatio-architecturaux énoncés précédemment, sont remarqués des thématiques pouvant mener à l'observation de potentiels paramètres permettant d'approfondir le sujet de recherche. Les répondants abordent successivement (1) leur besoin d'avoir le choix ; (2) l'entraide co-habitante ; (3) l'appropriation et personnalisation active ; (4) les géographies personnelles ; (5) le contexte pandémique.

En bref, les objectifs de recherches ont permis de répondre aux questions qui animent ce travail. Les objectifs et questions de recherche sont complémentaires et dressent une vue d'ensemble d'une part des enjeux liés aux besoins et aspirations de la population vieillissante, d'autre part de la qualité d'habitation des personnes âgées en ce début du XXI^{ème} siècle.

7.3 Intérêts et limites de la recherche

Cette recherche a la particularité d'employer deux méthodes de collecte de données ; l'une appliquée au Projet Solano, l'autre à la résidence Ora, ajustée au contexte de la crise sanitaire du coronavirus afin d'entreprendre la seconde étude de cas.

Les outils de collecte ont été créés par l'étudiante chercheuse spécifiquement dans le cadre de cette recherche et employés sur un échantillon d'individus restreint aux caractéristiques homogènes, définies préalablement par catégories. Globalement les outils de collecte et la stratégie méthodologique ont permis de répondre aux questions de recherche, bien qu'ils pourraient bénéficier d'ajustements.

7.3.1 Échantillonnage

Le choix des répondants s'est effectué différemment dans chaque complexe d'habitation selon le groupe de personnes interrogé. La participation au projet de recherche repose sur le volontariat et est encadrée par les personnes ressources. L'étudiante chercheuse a dans un premier temps été invitée dans les deux résidences à présenter l'étude aux personnes répondant préalablement aux caractéristiques déterminées selon les besoins de la recherche. Seuls les résidents ayant manifesté un intérêt pour le projet ont participé aux présentations. Au Projet Solano, tous les habitants étaient présents. À Ora, complexe d'habitation à grande échelle, moins d'une vingtaine de résidents étaient au rendez-vous et une dizaine ont répondu au questionnaire distribué en fin de séance. Le taux de participation des habitants d'Ora laisse à penser que seuls les habitants les plus curieux de découvrir des pistes d'amélioration de leur qualité de vie au travers de l'environnement bâti ont participé au projet.

Les résultats de cette recherche reposent sur la consultation de 11 répondants, toutes catégories et résidences confondues. À Ora ce sont six personnes – dont cinq résidents et une personne ressource – qui ont exprimé leur point de vue, tandis qu'au Solano, les cinq participants ont pour particularité d'exprimer leur point de vue en tant qu'habitants, concepteurs ainsi que personnes ressources ; ce qui pourrait créer un biais dans les résultats, même si cette approche a la particularité d'offrir une compréhension approfondie du projet architectural.

7.3.2 Questionnaires

Le questionnaire est un outil de collecte de données pertinent dans le cadre de cette recherche. Néanmoins il est remarqué qu'il y a un nombre restreint de répondants et que les réponses fournies ne sont pas toujours exploitables dans leur globalité : car elles peuvent être peu développées sinon

laissées de côté par les répondants. De plus, ils semblent avoir des difficultés à partager les éléments qu'ils apprécient le moins dans leur espace d'habitation et dans la résidence. De ce fait, certains répondants n'ont pas pu être retenus car leur questionnaire manquait de profondeur et de développement alors qu'ils auraient certainement apportés des renseignements utiles et pertinents dans le cadre de cette recherche. Le questionnaire peut donc restreindre d'une part la collecte de données et d'autre part la sélection des participants.

Il est intéressant de souligner que les faiblesses du questionnaire peuvent également devenir des forces dans la méthodologie. Bien que la qualité des réponses obtenues soit inconstante, le questionnaire peut faciliter le recrutement des participants par l'analyse des réponses obtenues. De plus, les réponses les plus développées laissent transparaître l'engagement des répondants et offrent un aperçu de leur potentiel investissement dans le travail de recherche. Ces types de répondants sont à privilégier car ils semblent adhérer davantage à l'étude. Enfin, le questionnaire a pour intérêt de sonder les participants quant à leur qualité d'habitation, en plus de fournir des pistes pour alimenter la discussion lors des entrevues semi-dirigées individuelles.

7.3.3 Entrevues

Le contexte particulier dans lequel s'est déroulée la seconde collecte de données a privé la recherche d'une uniformité dans les procédés de collecte. Les visites guidées et commentées des participants – complémentaires aux entrevues individuelles – ont été abandonnées au profit de la mise en place d'un nouveau protocole de recherche, qui a permis l'élaboration d'outils de collectes intéressants tel que le photovoice. L'activité de photovoice implique la participation active des répondants, qui deviennent les acteurs du projet. Il leur est demandé de photographier – avec leur téléphone intelligent ou tablette – des espaces qui véhiculent une signification positive ou négative quant à leur qualité d'habitation. Les photographies sont riches de sens puisqu'elles sont davantage fidèles à la compréhension et aux représentations d'un lieu puisqu'initiées par les répondants eux-mêmes. L'ajout du photovoice a permis d'enrichir la collecte de données tout en apportant une dimension ludique à la participation des résidents. De plus, les répondants semblent éprouver des difficultés à se placer dans un contexte pré-pandémique, car cette situation engendre la modification des habitudes de vie si ce n'est la création de nouvelles habitudes. Les répondants par soucis de précision, clarifient souvent lors des entrevues le contexte auquel se rattachent leurs

propos. Ce dédoublement du contexte a pour intérêt dans le cadre de cette recherche d'ancrer les résultats obtenus d'une part dans la normalité pré-coronavirus et d'autre part dans un contexte pandémique inédit.

Certains des répondants éprouvent des difficultés à souligner les éléments qui gagneraient à être améliorés dans leur habitation et à la résidence puisqu'il est difficile de porter un regard critique sur la maison et de prendre de la distance avec celle-ci. Peut-être qu'il aurait été encore plus pertinent de fournir aux participants la grille d'entrevue pour une prise de connaissance en amont ou en vue d'une éventuelle préparation à l'échange. Car il est observé que certains participants réfléchissent sur ces enjeux une fois la question posée et y reviennent plus tard dans l'entrevue lorsqu'ils jugent que des précisions doivent être apportées. Cette démarche enrichit les propos et permet de mettre en lumière les préoccupations des habitants. D'autres répondants semblent s'être préalablement préparés à l'entrevue : en discutant avec conjoints et amis sur leur qualité d'habitation et plus généralement leur qualité de vie à la résidence. Ils émettent des recommandations profitables à l'ensemble de la communauté tout en donnant la parole à ceux qui ne participent pas au projet de recherche. En cela, ces deux approches sont complémentaires et apportent d'autres pistes de réflexion venant alimenter le sujet.

Comme mentionné précédemment les habitants du Projet Solano ont pour particularités d'être également les concepteurs et personnes ressources de leur habitation. Leurs casquettes sont multiples et l'étudiante chercheuse doit les concilier lors d'une même entrevue. La multiplicité de leur implication pourrait introduire un biais dans l'étude, bien qu'on souligne la richesse de cette approche où les répondants ne sont pas seulement des habitants. Ils sont le projet et en parlent mieux que personne. Afin de valoriser davantage cette particularité, une autre série d'entrevues peut être envisagée avec eux de manière à approfondir davantage certains aspects architecturaux propre au projet.

Enfin, l'impossibilité d'entrer en contact avec les concepteurs de la résidence Ora s'est fait ressentir sur la recherche. Les images de synthèses et plans disponibles sur le site internet du complexe d'habitation sont nombreux et ont alimenté l'analyse comparative, bien qu'il demeure complexe de prendre position sur la base de suppositions. Par souci d'approfondissement il serait souhaitable

d'organiser une entrevue avec les concepteurs pour comprendre le projet architectural – concept, spécificités architecturales, objectifs visés, etc. – dans son ensemble.

7.3.4 Analyse

Le choix de la posture phénoménologique a permis la compréhension de l'expérience vécue propre aux individus et d'en dégager des similarités dans les thèmes attendus et émergents observés dans les deux complexes d'habitation. Les thèmes émergents n'étant pas exclusivement axés sur les disciplines de l'aménagement, il est possible d'imaginer l'apport de regards interdisciplinaires permettant de les interpréter dans toute leur profondeur. Il serait donc intéressant d'approfondir ces pistes et de les valider par le biais d'une autre stratégie de recherche venant compléter les résultats obtenus.

7.4 Ouvertures et intérêts pour les recherches futures

Ce travail de maîtrise demeure modeste et aspire à alimenter la documentation de la réalité vécue des seniors dans leur espace d'habitation, au travers de l'approche phénoménologique employée. Bien que la méthode qualitative se contente d'un échantillon restreint afin de recueillir une quantité d'informations détaillées, fidèles à la réalité vécue des participants (Moustakas, 1994 ; Fortin, 2010), il est recommandé d'accroître le nombre de répondants tant chez les habitants, les personnes-ressources et les concepteurs dans le but de pouvoir prétendre à une généralisation des résultats obtenus. Il serait également utile de recueillir l'expérience de participants en baisse d'autonomie afin de mieux comprendre les enjeux liés à la pluralité du vieillissement. De plus, cette recherche se concentre sur l'étude de deux types d'habitations émergents destinés aux retraités québécois. Il serait envisageable pour de futures recherches d'étendre ce questionnement à l'ensemble des milieux de vie médicalisés et évolutifs présentés dans le chapitre trois. Néanmoins, il est d'ores et déjà possible d'émettre des recommandations en termes d'aménagement comme fait précédemment.

La multiplicité de la vieillesse est un sujet tant riche que complexe dans la mesure où il est difficile d'en cerner tous les aspects. Il est espéré que les futures recherches contribueront certainement à la compréhension de ce phénomène, en vue d'améliorer la qualité de l'habitation des personnes

aînées. Dans le même ordre d'idée, cette aspiration à la création de milieux de vie épanouissants reflétant les êtres humains et leur idéal, est transposée à l'échelle de la ville par le philosophe français Robert Misrahi (2002), qui partage les réflexions suivantes dans la Revue du MAUSS :

« L'architecture conteste d'abord le mode immédiat de l'existence pour proposer une construction totalement neuve du monde humain. Cette construction est destinée ensuite à la sociabilité, à la vie en commun et à la réciprocité. Enfin, les réalisations architecturales, monuments ou habitations, sont (c'est-à-dire devraient être...) destinées à la jouissance de l'existence. L'architecture revêt donc une signification « ontologique » : elle dit et elle exprime l'être de l'homme dans la plénitude de sa réalité et de ses pouvoirs. »

Références bibliographiques

- ABSIL, G. et al. (2012). *Brofenbrenner, l'écologie du développement humain, Réflexion et action pour la promotion de la santé*. Liège: Éditions APES-ULg. DOI: <https://orbi.uliege.be/handle/2268/114839>.
- AEBISCHER, V. et OBERLÉ, D. (2016). *Le groupe en psychologie sociale*. Paris: Dunod.
- ALARIE, M.-H. (2019). L'aventure de la maison intergénérationnelle. *Le Devoir*, Cahier spécial. Vieillir mieux, p. 6. URL: https://www.ledevoir.com/documents/cahier_special/pdf/29abfabfab3d9cc2c20403af02a1a525baa26634.pdf. (Consulté le 2020-10-29).
- ANDERS, G. (2012). *Journal de l'exil et du retour*. (Traduit par Kalinowski, I.). Lyon: Fage éditions.
- ARBUCKLE, T. et PUSHKAR, D. (2002). Écrits en gérontologie, Conseil consultatif national sur le troisième âge. *Santé mentale et vieillissement*, n° 18, p. 9-19.
- ARIÈS, P. (1983). Une histoire de la vieillesse. *Communications, Le continent gris, Vieillesse et vieillissement*, vol. 37, p. 47-54.
- BACHELARD, G. (1957). *La poétique de l'espace*. Paris: Les presses universitaires de France.
- BALARD, F. et SOMME, D. (2011). Faire que l'habitat reste ordinaire, Le maintien de l'autonomie des personnes âgées en situation complexe à domicile. *Gérontologie et société*, vol. 34, n° 136, p. 105-118. DOI: <https://doi.org/10.3917/gs.136.0105>.
- BARTHOLOMAEUS, A. (1556). *Le grand propriétaire de toutes choses, très profitable pour tenir le corps en santé*. Paris: Éditions Jean Longis.
- BENOIT, D. (2018). Cadre de référence et normes relatives à l'hébergement dans les établissements de soins de longue durée, Document d'introduction. *Gouvernement du Québec*, Ministère de la Santé et des Services sociaux. URL: <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-834-11W.pdf>. (Consulté le 2020-11-26).
- BERKMAN, L. F. et SYME, S. L. (1979). Social networks, host resistance, and mortality: A nine-year follow-up study of alameda county residents. *American Journal of Epidemiology*, n° 109, p. 186-204. DOI: [10.1093/oxfordjournals.aje.a112674](https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.aje.a112674).

- BERNARD, Y. (1993). Les espaces de l'intimité. *Arch. & Comp.*, vol. 9, n° 3, p. 367-372.
- BERTRAND, A. (2013). Éthique, politique, religion. *Prendre soin de la nature et des hommes*, vol. 2, n° 3.
- BIGONNESSE, C. et al. (2011). L'émergence de nouvelles formules d'habitation: Mise en perspective des enjeux associés aux besoins des aînés. *Économie et Solidarités*, n° 41, p. 88-103.
- BILETTE et al. (2013). Réflexions sur l'exclusion et l'inclusion sociale en lien avec le vieillissement, L'importance des enjeux de reconnaissance et de redistribution. *Frontières, Le vieillissement et sa diversité*, vol. 25, n° 1, p. 10-30.
- BILLETTE, V. et LAVOIE, J.-P. (2010). Vieillissements, exclusions sociales et solidarités. Dans M., CHARPENTIER et al. *Vieillir au pluriel, Perspectives sociales*. Québec: Presses de l'Université du Québec, p. 1-22.
- BLANC, N. (2008). Éthique et esthétique de l'environnement. *EspacesTemps.net, Revue interdisciplinaire de sciences sociales*, p. 1-15.
URL: https://www.researchgate.net/publication/30464436_Ethique_et_esthetique_de_l%27environnement. (Consulté le 2020-10-29).
- BLEIN, L. et al. (2010). Vieilliront-ils un jour ? Les baby-boomers aidants face à leur vieillissement. *Lien social et Politiques, Vieillir pose-t-il vraiment problème?*, n° 62, p. 123-134. DOI: <https://doi.org/10.7202/039319ar>.
- BONVALET, C. (1997). Sociologie de la famille, sociologie du logement: Un lien à redéfinir. *Sociétés contemporaines, famille et sociologies*, vol. 25, n° 1, p. 25-44.
URL: https://www.persee.fr/issue/socco_1150-1944_1997_num_25_1. (Consulté le 2020-10-29).
- BOULIANNE, M. (2006). La cohabitation intergénérationnelle, Le genre et la parenté au Québec. *Recherches féministes*, vol. 18, n° 1, p. 25-47. DOI: <https://doi.org/10.7202/012544ar>.
- BOURDELAIS, P. (1993). *L'âge de la vieillesse, Histoire du vieillissement de la population*. Paris: Éditions Odile Jacob.
- BOURDIEU, P. (1980). Le capital social notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales, Le capital social*, vol. 31, p. 2-3. URL: https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069. (Consulté le 2020-10-29).

- BOZIO, A. (2019). Âge de départ à la retraite: Halte à la "confusion". *Le Monde, Débat sur les retraites*. URL: https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/04/05/age-de-depart-a-la-retraite-halte-a-la-confusion_5446347_3232.html. (Consulté le 2020-10-29).
- BREVIGLIERI, M. et TROM, D. (2003). Troubles et tensions en milieu urbain, Les épreuves citadines et habitants de la ville. Dans D., CEFAl et D., PASQUIER (dir.), *Le sens du public: publics politiques et médiatiques*, Paris: Presses universitaires de France, p. 399-416.
- BROFENBRENNER, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments by nature and design*. Massachusetts: Harvard University Press.
- BULLARD, R. D. (1993). *Environmental justice in the 21st century: Race still matters*, p. 1-22. Wisconsin: University of Wisconsin Oshkosh. URL: https://uwosh.edu/sirt/wp-content/uploads/sites/86/2017/08/Bullard_Environmental-Justice-in-the-21st-Century.pdf. (Consulté le 2020-10-29).
- BURNS, V. et al. (2011). Revisiting the role of neighbourhood change in social exclusion of older people. *Journal of aging research*, vol. 2012. DOI: <https://doi.org/10.1155/2012/148287>.
- C.F. MØLLER (n.d.). *Sølund urban nursing home*. URL: <https://www.cfmoller.com/p/Soelund-urban-nursing-home-i3312.html>. (Consulté le 2020-10-29).
- CANIVEZ, P. et COULOUBARITSIS, L. (2019). *L'Éthique et le soi chez Paul Ricœur: Huit études sur Soi-même comme un autre*. Lille: Presses universitaires du Septentrion.
- CARADEC, V. (2004). *Vieillir après la retraite: Approche sociologique du vieillissement*. Paris: Presses universitaires de France.
- CARDINAL, L. et al. (2008). Perspectives pour un vieillissement en santé: Proposition d'un modèle conceptuel. *Gouvernement du Québec*. URL: https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/860_PerspectiveVieillissementSante.pdf. (Consulté le 2020-11-26).
- CARPE DIEM (2017). *Centre de ressources Alzheimer*. URL: <https://alzheimercarpediem.com/lapproche-carpe-diem/lapproche-carpe-diem/>. (Consulté le 2020-10-29).

- CAUSSE, J. (2008). Communauté, singularité et pluralité éthique. *Transversalités*, vol. 8, n° 108, p. 101-109. DOI: <https://doi.org/10.3917/trans.108.0101>.
- CENTRE NATIONALE DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES (n.d.). Habitation. URL: <https://www.cnrtl.fr/definition/habitation>. (Consulté le 2021-03-14).
- CHAMPAGNE, R. et al. (1992). *La vieillesse: voie d'évitement... ou voie d'avenir*. Montréal: Gaëtan Morin éditeur.
- CLARKE, P. J. et al. (2000). Well-being in canadian seniors: Findings from the canadian study of health and aging. *Canadian journal of aging*, vol. 19, n° 2, p. 139-159. DOI: <https://doi.org/10.1017/S0714980800013982>.
- CLÉMENT, S. et al. (1998). Expériences du vieillissement et formes urbaines. Dans N., HAUMONT (dir.), *L'urbain dans tous ses états, Faire, vivre, dire la ville*, p. 231-242. Paris: Éditions l'Harmattan.
- CLÉMENT, S. et MEMBRADO, M. (2010). Expériences du vieillir: Généalogie de la notion de déprise. Dans S., CARBONNELLE (dir.), *Penser les vieilles, Regards anthropologiques et sociologiques sur l'avancée en âge*, p. 109-128. Paris: Seli Arslan.
- CORVISIER, J.-N. (2018). La vieillesse dans le monde antique: Aspects démographiques et conséquences sociales. *Cahiers des études anciennes, LV |18 La vieillesse dans l'Antiquité, entre déchéance et sagesse*, p. 17-36. URL: <https://journals.openedition.org/etudesanciennes/1032>. (Consulté le 2020-10-29).
- CQCH (2013). Les coopératives de solidarité en habitation pour aînés au Québec. *Cahiers de l'ARUC – Développement territorial et coopération, série Recherches*, n° 12, p. 92.
- CRESWELL, J. W. (2003). *Research design: Qualitative, quantitative and mixed methods approaches*. Londres: Sage Publications.
- CRESWELL, J. W. (2007). *Five qualitative approaches to inquiry, qualitative inquiry and research design: Choosing among five approaches*. Londres: Sage Publications.
- CRISP, R. (2001). Well-Being. Dans E. N., ZALTA (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Édition d'automne 2017. URL: <https://plato.stanford.edu/entries/well-being/>. (Consulté le 2020-10-29).

- CRITCHLOW, M. (2015). *Cohousing: Creating affordable communities to meet Canadian's changing needs*. CMHC's Web Forum on affordable cohousing, British Columbia. URL: https://cmhc-schl.adobeconnect.com/_a824687410/p6szdfdc1r7/. (Consulté le 2020-10-29).
- CSIKZENTIMIHALYI, M. et ROCHBERG-HALTON, E. (1981). *The meaning of things: Domestic symbols and the self*. England: Cambridge University Press.
- CUBA, L. et HUMMON, D. M. (1993). A place to call home: Identification with dwelling community and region. *The sociological quarterly*, vol. 34, n° 1, p. 111-131. England: Taylor & Francis Ltd. DOI : <https://doi.org/10.1111/j.1533-8525.1993.tb00133.x>.
- CUMMINGS, E. et HENRY, W. (1961). *Growing Old: The Process of Disengagement*. New York: Basic Books.
- CUTLER, L. J. et KANE, R. A. (2009). Post-occupancy evaluation of a transformed nursing home: The first four Green House settings. *Journal of housing for the elderly*, vol. 23, n° 4, p. 304-334. DOI: <https://doi.org/10.1080/02763890903327010>.
- DAY, R. (2010). Environmental justice and older age: consideration of a qualitative neighbourhood-based study. *Environment and Planning A*, vol. 42, n° 11, p. 2658-2673. DOI: <https://doi.org/10.1068/a43109>.
- DE JONG GIERVELD, J. et al. (2002). Living arrangements of older persons and family support in more developed countries. *Technical meeting on population ageing and living arrangements of older persons: Critical issues and policy responses*, Popular division, Department of economic and social affairs. New York: United nations secretariat.
- DE LADOUCETTE, O. (2011). *Bien-être et santé mentale: Des atouts indispensables pour bien vieillir*. Ministère des solidarités et de la santé. URL: <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/rapports/sante/article/bien-etre-et-sante-mentale-des-atouts-indispensables-pour-bien-vieillir>. (Consulté le 2020-10-29).
- DEMILLY, E. (2014). Étude des relations entre l'espace architectural et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles du spectre autistique. *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°30/31, p. 203-213. DOI: <https://doi.org/10.4000/crau.418>.
- DÉOUX, S. et al. (2011). L'habitat, facteur de santé des trente dernières années de vie des aînés?. *Gérontologie et société, Habiter et vieillir*, vol. 34, n° 136, p. 91-103. DOI: <https://doi.org/10.3917/gs.136.0091>.

- DESLAURIERS, J.-P. (1997). Le devis de recherche qualitative. Dans J., POUPART et al. (dir.), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, p. 86-109. Boucherville: Gaëtan Morin.
- DREYER, P. (2017). Significations symboliques de la maison. Dans E., TROUVE, *Agir sur l'environnement pour permettre les activités*, p. 91-106. Paris: De Boeck Supérieur.
- DUQUESNE, P. (2016). Quand l'habitat s'adapte aux habitants, et non l'inverse. *Habiter la ville*. URL: <http://www.habiterlaville.fr/quand-lhabitat-sadapte-aux-habitants-et-non-linverse/>. (Consulté le 2020-10-29).
- DURRETT, C. (2009). *The senior cohousing handbook: A community approach to independant living*. Gabriola Island: New Society Publishers.
- ECKERT, J. K. et MURREY, M. I. (1984). Alternative modes of living for the elderly. Dans M. P., LAWTON et al. (dir.), *Elderly people and the environment*. New York: Kluwer Academic/Plenum Publishers.
- ENNUYER, B. (2011). À quel âge est-on vieux. La catégorisation des âges: Ségrégation sociale et réification des individus. *Gérontologie et société*, vol. 34, n° 138, p. 127-142. DOI: <https://doi.org/10.3917/gs.138.0127>.
- ESPING-ANDERSON, G. (1999). *Social Foundations of Postindustrial Economies*. England: Oxford university press.
- FADOQ (2017). *Rejoindre, comprendre et accompagner les personnes âgées isolées socialement: Une trousse d'accompagnement*. URL: <https://www.fadoq.ca/wp-content/uploads/2017/12/outil-1-v-finale.pdf>. (Consulté le 2020-11-26).
- FISCHER, G.-N. et DODELER, V. (2009). *Psychologie de la santé et environnement: Facteurs de risque et prévention*. Paris: Dunod.
- FORTIN, M. F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche: Méthodes quantitatives et qualitatives*. Montréal: Chenelière Éducation.
- FOUGEYROLLAS, P. et al. (1998). Modèle de développement humain - Processus de production du handicap. *RIPPH*. Lac-Saint-Charles: RIPPH.
- FOUGEYROLLAS, P. et NOREAU, L. (2003). *La mesure des habitudes de vie (MHAVIE 3.0): Instrument général détaillé*. Lac-Saint-Charles: RIPPH.

- FURETIÈRE, A. (1690). *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*. Amsterdam: Henri Basnage de Bauval.
- GAGNON, G. (2013). *Histoire de cohabitation intergénérationnelle en plex à Montréal*. 10^{ème} colloque de la relève VRM, INRS-UCS. Montréal: Université de Montréal.
- GANGBE, M. et DUCHARME, F. (2006). Le « bien vieillir »: Concepts et modèles. *Journal M/S: médecine sciences*, vol. 22, n° 3, p. 297-300. URL: <https://www.erudit.org/en/journals/ms/2006-v22-n3-ms1125/012785ar/abstract/>. (Consulté le 2020-11-26).
- GARCEAU, J. (2012). *La cohabitation des générations*. Montréal: Édition La Presse.
- GARON, S et al. (2018). Favoriser le développement de l’habitation communautaire pour les aînés en milieu rural québécois, Le rôle des intervenants sociaux et en action collective. *Nouvelles pratiques scolaires, Pauvreté et intervention sociale en milieu rural: portrait, bilan et prospective*, vol. 30, n° 1.
- GHEKIERE, C. (2014). New York face au vieillissement de sa population. *Life plus mon assistant santé*. URL: <https://www.lifeplus.io/new-york-face-au-vieillissement-de-sa-population/>. (Consulté le 2020-11-26).
- GILLIGAN, C. (1982). *Une voix différente*. Paris: Éditions Flammarion.
- GLASS, A. P. (2009). Aging in a community of mutual support: The emergence of an elder intentional cohousing community in the United States. *Journal of Housing For the Elderly*, vol. 23, n° 4, p. 283-303.
- GOETZ, B. (2011). *Théorie des maisons: L'habitation, la surprise*. Paris: Éditions Verdier.
- GOUVERNEMENT DU CANADA (2017). *Quel est l'état de santé des Canadiens ?* URL: <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/quel-est-l-etat-sante-des-canadiens.html>. (Consulté le 2020-11-26).
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1998). *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, chapitre S-4.2. URL: <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/S-4.2>. (Consulté le 2020-11-26).

- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2018). *Les aînés du Québec, Quelques données récentes, Deuxième édition*. URL: <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>. (Consulté le 2020-11-26).
- GRENIER, A. et GUBERMAN, N. (2006). Les priorités biomédicales, économiques et professionnelles des soins à domicile. Création et maintien de l'exclusion sociale. *Bien Vieillir*, vol. 12, n° 1, p. 2-3.
- GRENIER, A. et GUBERMAN, N. (2009). Creating and sustaining disadvantage: the relevance of a social exclusion framework. *Health and Social Care in the Community*, vol. 19, n° 2, p. 116-124.
- GRENIER, J. (2012). *Regards d'aînés sur le vieillissement, Autonomie, reconnaissance et solidarité*. Montréal: Université de Montréal.
- GUÉRARD, F. (2014). La ville et l'hôpital. *Le fait urbain*. Québec: Centre interuniversitaire d'études québécoises, collection atlas historique du Québec. URL: <https://atlas.cieq.ca/le-fait-urbain/la-ville-et-l-hopital.html>. (Consulté le 2020-11-26).
- GUIBET LAFAYE, C. (2007). Bien-être. *Dictionnaire du corps*, p. 127-131. Paris: PUF et Quadrige.
- HABITANOVA (n.d.). *Le design universel : Au service de l'accessibilité et de l'élégance*. URL: <http://www.habitanova.fr/design-universel/>. (Consulté le 2020-11-26).
- HAGEDORN, R. (1992). *Occupational Therapy, Foundations for practice: Models, frames of reference and core skills*. Londres: Churchill Livingstone.
- HARAU, J. (2016). La maison des Babayagas, l'« anti-maison de retraite » à Montreuil. *Le Monde, Société*. URL: https://www.lemonde.fr/societe/article/2016/02/22/la-maison-des-babayagas-l-anti-maison-de-retraite-a-montreuil_4869520_3224.html. (Consulté le 2020-11-26).
- HENRARD, J.-C. (2003). *Vieillesse: grand âge et santé publique*. Paris: ENSP.
- HONNETH, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris: Le Cerf.
- HONNETH, A. (2006). *La société du mépris: Vers une nouvelle Théorie critique*. Paris: La Découverte.

- JACOB, C. (2016). Post-scriptum. *Cahiers Mondes anciens*.
URL: <http://journals.openedition.org/mondesanciens/1701>. (Consulté le 2020-11-26).
- JENSON, J. et MARTIN, D. (2003). New Routes to Social Cohesion? Citizenship and the social Investment State. *The Canadian Journal of Sociology*, vol. 28, n° 1, p. 77-99.
- JOANETTE, Y. (2013). Vivre vieux, vieillir mieux: Aperçu du plan stratégique de l'Institut du vieillissement des IRSC 2013-2018. *La Revue Canadienne Du Vieillissement*, n° 32, p. 215-219.
- KELLER, M. ; LEVENTHAL, E. & LARSON, B. (1989). Aging: the lived experience. *International Journal of Aging and Human Development*, n° 29, p. 67-82.
- KOREN, M. J. (2010). Person-Centered Care For Nursing Home Residents: The Culture-Change Movement. *Health Affairs*, vol. 29, n° 2, p. 1-6.
- KOZMA, A., STONES, M. J., & MCNEIL, J. K. (1991). *Psychological well-being in later life*. Toronto: Butterworths Canada Ltd.
- L'ÉCONOMIE SOCIALE (n.d.). *La Brunante, première coopérative de solidarité en habitation au Québec*. URL: <https://creneaupaapa.uqam.ca/projet-innovant-non-paapa/la-brunante-premiere-cooperative-de-solidarite-en-habitation-au-quebec/>. (Consulté le 2020-11-26).
- LAFOREST, S. et al. (2008a). "I'm taking charge of my arthritis": designing a targeted self-management program of frail seniors. *Journal of physical and occupational therapy in geriatrics*, vol. 26, n° 4, p. 45-66.
- LAFOREST, S. et al. (2008b). The Role of Social Reinforcement in the Maintenance of Short-Term Effects after a Self-Management Intervention for Frail Housebound Seniors with Arthritis. *National Librarie of Medicine*. England: Cambridge University Press. DOI: <https://doi.org/10.1017/s0714980812000025>.
- LAGUARDIA, J. G. et RYAN, R. M. (2000). Buts personnels, besoins psychologiques fondamentaux et bien-être: Théorie de l'autodétermination et application. *Revue québécoise de psychologie*, vol. 21, n° 2.
- LAMOUREUX, J. (2000). Représentation et pratiques citoyennes dans le mouvement communautaire autonome. Dans Y., BOIVERT, J., HAMEL et M., MOLGAT (dir.), *Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation*, p. 99-107. Québec: Liber.

- LANGÉVIN, J. et al. (2011). Milieux urbains, politiques municipales et personnes ayant des incapacités. *Développement humain, handicap et changement social*, vol. 19, n° 3.
- LASALLE, V. (2018). *Les figures du seuil comme dispositif de l'intime dans l'architecture domestique: Du sens du chez-soi à l'espace d'habitation spécialisé*. Montréal: Université de Montréal.
- LASALLE, V. et POLDMA, T. (2012). *Vieillesse et enjeux d'aménagement: La personne vieillissante et son expérience de l'espace intérieur*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- LAUDY, D. (2008). Les enjeux éthiques du vieillissement: Autonomie, solitude ou sollicitude ?. *Éthique publique*, vol. 10, n° 2. URL: <https://journals.openedition.org/ethiquepublique/1432>. (Consulté le 2020-11-26).
- LAUGIER, S. (2015). Care, environnement et éthique globale. *Cahier du genre*, n° 59, p. 127-152.
- LAUMONIER, L. (2015). En prévision des vieux jours: Les personnes âgées à Montpellier à la fin du Moyen Âge. *Médiévales*, n°68. URL: <https://journals.openedition.org/medievales/7491>. (Consulté le 2020-11-26).
- LAVOIE, C. et al. (2016). Multiplier les modèles d'habitation innovants pour une meilleure santé des aînés et des communautés. *Intervention*, n° 143, p.61-75. URL: <https://revueintervention.org/numeros-en-ligne/143/multiplier-les-modeles-dhabitation-innovants-pour-une-meilleure-sante-des-aines-et-des-communautes/>.
- LE BRETON, D. (2007). *Anthropologie du corps et modernité*. Milan: Giuffrè Francis Lefebvre.
- LE RÉSEAU CANADIEN DE COHABITATION (2019). *A propos de la cohabitation*. URL: <https://fr.cohousing.ca/about-cohousing/senior-cohousing/>. (Consulté le 2020-11-26).
- LEGRIX-PAGES, J. (2017). Vivre et vieillir chez soi: Réflexions sur l'inadaptation habitat-habitant. Dans E., TROUVE, *Agir sur l'environnement pour permettre les activités*. Paris: De Boeck Supérieur.
- LELIEVELD, C. et al. (2007). *Adaptable Architecture*, session B-2.
- LEROUX, N. (2008). *Qu'est-ce qu'habiter?*. URL: <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2008-1-page-14.htm>. (Consulté le 2020-11-26).

- LESCH, W. (2015). L'éthique du care dans le contexte de la médecine et de l'environnement: Une question de cadrage. *Bioethica Forum*, Soins de l'environnement?, vol. 8, n° 1.
- LEVY LEBOYER, C. (1993). Four Topics for Environmental Psychology. *Architecture et Comportement*, vol. 9, n° 1, p. 145-150.
- LYNCH, K. (1999). *L'image de la Cité*. Paris: Dunod.
- MALHERBE, J.-F. (1994). *Pour une éthique de la médecine*. Bruxelles: Ciaco.
- MARTINET, E. (2017). *Le logement étudiant*. Projet synthèse. Paris: Institut Sainte-Geneviève.
URL: <https://cupdf.com/document/projet-synthese-logement-etudiant.html>.
- MASLOW, A. H. (1954). *Motivation and Personality*. New York: Harper and Row.
- MCCABE, S. (2020). Inclusive Design for Living Longer. *SWE Magazine*.
URL: <https://alltogether.swe.org/2020/05/inclusive-design-for-living-longer/>. (Consulté le 2020-11-26).
- MELIOUH, F. et TABEL AOUL, K. (2001). L'habitat espaces et repères conceptuels. *Courrier du savoir*, n° 11, p. 59-64. URL: <http://archives.univ-biskra.dz/bitstream/123456789/745/1/8-Meliouh.pdf>. (Consulté le 2021-03-14).
- MEMBRADO, M. et ROUYER, A. (2013). *Habiter et vieillir: Vers de nouvelles demeures*. Toulouse: Erès.
- MENEC, V. H. et al. (2011). Conceptualizing age-friendly communities. *Canadian Journal on Aging*, vol. 30, n°3, p. 479-493.
- MERLEAU-PONTY, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Paris: Éditions Gallimard.
- MILL, J. (1988). *L'Utilitarisme*. Paris: Éditions Flammarion.
- MISRAHI, R. (2002). Le « lieu » comme demeure contribution à une philosophie. *Revue du MAUSS*, n° 19 (1), p. 377-388. DOI: <https://doi.org/10.3917/rdm.019.0377>.
- MORESTIN, F. (2017). Vivre et vieillir chez soi : Réflexions sur l'inadaptation habitat-habitant. Dans E., TROUVE, *Agir sur l'environnement pour permettre les activités*. Paris: De Boeck Supérieur.
- MOUSTAKAS, C. (1994). *Phenomenological Research Methods*. Londres: Sage Publications.

- MUCCHIELLI, A. (1991). Rôles et communications dans les organisations: Connaissance du problème. *Applications pratiques*, Collection Formation Permanente en Science Humaines, vol. 49. Montrouge: ESF éditeur.
- NIETZSCHE, F. (1889). *Le Crépuscule des Idoles*. Paris: Arvensa Éditions.
- NINACS, W. A. (2008). *Empowerment et intervention, Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec: PUL.
- OGG, J. et RENAUT, S. (2012). Social inclusion of elders in families. Dans T., SCHARF et N., KEATING (dir.), *Exclusion to Inclusion in Old Age: A Global Challenge*. Bristol: The Policy Press.
- OMS (1946). Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé: Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé. Communication présentée à la *Conférence internationale sur la Santé*. New York.
- OMS (2001). *Handicaps, Thème de santé*. URL: <https://www.who.int/topics/disabilities/fr/>. (Consulté le 2020-11-26).
- OMS, (2002). *Vieillir en restant actif: Cadre d'orientation*. URL: https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/67758/WHO_NMH_NPH_02.8_fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y. (Consulté le 2020-11-26).
- OMS (2007). *Guide mondial des villes-amies des aînés*. URL: https://www.who.int/ageing/publications/Guide_mondial_des_villes_amies_des_aines.pdf. (Consulté le 2020-11-26).
- OMS (2016a). La Brunante - Racine (milieu rural). *Age-Friendly World*. URL: <https://extranet.who.int/agefriendlyworld/la-brunante-racine-milieu-rural/>. (Consulté le 2020-11-26).
- OMS (2016b). *Rapport mondial sur le vieillissement et la santé*. URL: https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/206556/9789240694842_fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y. (Consulté le 2020-11-26).
- OSWALD, F. et al. (2005). Ageing and person-environment fit in different urban neighbourhoods. *European Journal of Aging*, vol. 2, n° 2, p. 88-97.

- PAILLÉ, P. et MUCCHIELLI, A. (2012). Chapitre 11: L'analyse thématique. Dans P., PAILLÉ et A., MUCCHIELLI (dir.), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, p. 231-314. Paris: Armand Colin. DOI: <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2012.01.0231>".
- PALLASMAA, J. (1996). *The eyes of the skin: Architecture and the Senses*. England: Wiley-Academy.
- PATRICK, D. L. (1997). Rethinking prevention for people with disabilities part I: A conceptual model for promoting health. Critical issues and trends: Underserved Populations. *The science health promotion*, vol. 11, n° 3, p. 257-260.
- PATTARONI, L. (2008). *Émanciper, ordonner, protéger: Où situer la politisation du care?*. URL: <https://infoscience.epfl.ch/record/134897>.
- POSNER, R. A. (1995). *Overcoming law*. Massachusetts: Harvard University Press.
- PREISER, W. F. E. et OSTROFF, E. (2001). *Universal Design Handbook*. New York: McGraw Hill.
- RADIO CANADA (2017). *L'usage social délicat des mots pour décrire la vieillesse*. URL: <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/les-eclaireurs/segments/chronique/27545/delicat-usage-lexique-mot-vieillesse>. (Consulté le 2021-03-03).
- RAPOPORT, A. (1982). *Identity and Environment, Housing and Identity*. New York: Holmes and Meier.
- REGNIER, V. A. et SCOTT, A. C. (2001). Creating a Therapeutic Environment: Lessons from Northern European Models. Dans S., ZIMMERMAN, et K., ECKERT (dir.), *Assisted Living: Needs, Practices, and Policies in Residential Care for the Elderly*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- RETRAITE QUÉBEC (n.d.). Le revenu d'un régime complémentaire de retraite. URL: https://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/retraite/rcr/Pages/votre_rcr.asp. (Consulté le 2020-11-26).
- RICHELET, C.-P. (1680). *Dictionnaire françois*. Genève: Dentand.
- RIPPH (n.d.). *Modèle MDH-PPH: Concepts clés*. URL: <https://ripph.qc.ca/modele-mdh-pph/concepts-cles/>. (Consulté le 2020-11-26).

- ROCHER, G. (1968). Multiplication des élites et changement social au Canada français. *Revue de l'Institut de sociologie*, n° 1, p. 79-94. Bruxelles: Université libre de Bruxelles.
- ROLLAND, J.-P. (2000). Le bien-être subjectif: Revue de question. *Pratiques psychologiques*, n° 1, p. 5-22.
- ROUSSEAU, J. (1997). *Élaboration d'un instrument de mesure de la situation de handicap en milieu de vie naturel pour l'adulte présentant des incapacités motrices*. Thèse de doctorat non publiée. Montréal: Université de Montréal.
- RYFF, C. D. et ESSEX, M. J. (1991). Psychological well-being in adulthood and old age: Descriptive markers and explanatory processes. *Annual Review of Gerontology and Geriatrics*, n° 11, p. 144-171.
- SANTÉ CANADA (1998). *Cadre national sur le vieillissement: Guide d'analyse des politiques*. URL: <https://cnpea.ca/images/H88-3-21-1998F.pdf>. (Consulté le 2020-11-26).
- SANTÉ CANADA (2006). *Healthy aging in Canada: A new vision, a vital investment from evidence to action, Canada*. URL: https://www.health.gov.bc.ca/library/publications/year/2006/Healthy_Aging_A_Vital_latest_copy_October_2006.pdf. (Consulté le 2020-11-26).
- SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC (2020). *Coronavirus (COVID-19)*. URL: <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>. (Consulté le 2020-11-26).
- SAVOIR-ZAJC, L. (2009). *L'entrevue semi-dirigée, Recherche sociale: De la problématique à la collecte de données*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- SCHARF, T. et al. (2005). Social exclusion of older people in deprived urban communities of England. *European Journal of Ageing*, vol. 2, n° 2, p. 76-87.
- SCHEIDT, R. J. (2012). European Long-Term Care Models: An Interview with Victor Regnier. *Journal of Housing For the Elderly*, vol. 26, n° 1/3, p. 205-220.
- SCHLOSBERG, D. (2003). The justice of environmental justice: Reconciling equity, recognition, and participation in a political movement. Dans A., LIGHT et A., DE-SHALIT (dir.), *Moral and Political Reasoning in Environmental Practice*, p. 77-106. Boston: Massachusetts Institute of Technology.

- SCHNAPPER, D. (1975). Rapoport, A., Pour une anthropologie de la maison. *Revue française de sociologie*, n° 16/1.
- SÉGUIN, A.-M. et al. (2015). L'inclusion sociale des personnes âgées, Enjeux de reconnaissance et de redistribution. *Cahiers de l'équipe VIES*, n° 2015, vol. 1.
- SEN, A. K. (1996). *Inequality Reexamined*. Massachusetts: Harvard University Press.
- SERFATY-GARZON, P. (2015). La maison et le sens du chez-soi. *Philo & Cie, Qu'appelle-t-on habiter ?*, n° 11 (mai-août), p. 6-11. Montréal: Liber. URL : http://perlaserfaty.net/wp-content/uploads/2017/01/PhiloCieSerfaty_11.pdf. (Consulté le 2021-02-26).
- SÈVE-FERRIEU, N. et al. (2010). *Rapport recherche-action SADEER*.
URL: <https://e-nautia.com/ergopsy/disk/Personnes%20ag%C3%A9es/RAPPORT%20RECHERCHE%20ACTION%20SADEER.pdf>.
- SMITH, A. E. (2010). *Aging in Urban Neighbourhoods: Place Attachment and Social Exclusion*. Bristol: The Policy Press.
- SOCIÉTÉ D'HABITATION QUÉBEC (2019). *Accès Logis Québec*.
URL: http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/acceslogis_quebec.html. (Consulté le 2020-11-26).
- SOJA, E. W. (2010). La ville et la justice spatiale. Dans B., BRET, P., GERVAIS-LAMBONY, C., HANCOCK et F., LANDY (dir.), *Justice et injustices spatiales*, p. 57-72. Paris: Presses universitaires de Paris Ouest.
- SPINI, D. (2003). Les événements de la vie et le bien-être dans la grande vieillesse. *Revue Médicale Suisse*, n° 2459. URL: <https://www.revmed.ch/RMS/2003/RMS-2459/23363>.
- STATISTIQUE CANADA (2010). Facteurs favorables à la santé et bon état de santé chez les canadiens du milieu à la fin de vie. *Rapports sur la santé*, vol. 21, n° 3.
- STEELS, S. (2015). Key characteristic of age-friendly cities and communities: A review. *Cities*, vol. 47, p. 45-52.
- THOMAS, W. H. (2004). *What Are Old People For? How Elders Will Save the World*. Acton: VanderWyk & Burnham.

- TONNER, J. et al. (2007). L'aménagement du domicile. *Actes de Journée d'études CRAMIF*.
URL: https://documentation.ehesp.fr/index.php?lvl=notice_display&id=294596.
- TREDJE NATUR (N.D.). *The Future Sølund*.
URL: <https://www.tredjenatur.dk/en/portfolio/the-future-soelund/>. (Consulté le 2020-11-26).
- TRONTO, J. (2009). *Un monde vulnérable: Pour une politique du care*. Paris: La Découverte.
- TURCOTTE, M. et SCHELLENBERG, G. (2007). Un portrait des aînés au Canada: Introduction. *Statistique Canada*. URL: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-519-x/89-519-x2006001-fra.htm>. (Consulté le 2020-11-26).
- VAILLANCOURT, F. et DIACONU, V. (2008). *La situation financière de l'ensemble des retraités Québécois et des secteurs public et parapublic du Québec*. URL: https://cirano.qc.ca/actualite/Situation_financiere_des_retraites_au_Quebec/Etude_situation_financiere_retraites_Quebec.pdf. Montréal: Université de Montréal.
- VAN DER MAREN, J.-M. (1995). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- VERDON, B. (2016). *Le vieillissement psychique*. Que sais-je ?, n° 3981. Paris: PUF.
- VOISINS SOLIDAIRES (n.d.). *Initiatives inspirantes: Le projet la Brunante à Racine*.
URL: <http://voisinsolidaires.ca/map-forms/le-projet-la-brunante-a-racine/>. (Consulté le 2020-11-26).
- WALKER, G. (2009). Beyond distribution and proximity: exploring the multiple spatialities of environmental justice. *Antipode*, vol. 41, n° 4, p. 614-636.
- WINANCE, M. (2008). La notion de handicap et ses transformations à travers les classifications internationales du handicap de l'OMS, 1980 à 2001. *Dynamis*, n° 28, p. 377-406. URL : <http://scielo.isciii.es/pdf/dyn/v28/16.pdf>. (Consulté le 2021-02-28).
- YOUNG, I. M. (2000). *Inclusion and democracy*. England: Oxford University Press.
- ZÚÑIGA, R. (1990). La gérontologie et le sens du temps. *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 23, n. 63, p. 13-63.

Annexes

Annexe 1 _ Les instruments d'évaluation en ergothérapie

Tableau 6. – Les instruments d'évaluation

Type d'env.	Instrument	Pop.	But
Humain Non humain	La mesure des habitudes de vie du RIPPH (1998)	Tous	Identifier et expliquer les causes et conséquences incapacités freinant le développement d'une personne
Non humain	The Enabler, Edward Henry Steinfeld et al.	Tous	Utilisé pour la réalisation de bâtiments et lieux. Comprend un volet sur les incapacités physiques et mentales
Humain	The Housing Enabler, Susanne Iwarsson et Åke Isacson	Tous	Guide développé dans différents pays, ici version domicile. Comprend un volet sur les incapacités physiques et mentales
Humain	La grille d'analyse, Judith-Rose Maltais et al.	Aînées	Identifier les barrières architecturales du logement qui entravent la réalisation des activités de la vie quotidienne
Humain Non humain	Safety Assessment of Function and the Environment for Rehabilitation (SAFER) de Rosemary Oliver et al.	Tous	Évaluer les capacités et limitations dans un environnement à domicile
Humain Non humain	EDIPE de Jacqueline Rousseau	Adultes Aînées	Guide pour évaluer les incapacités motrices. Existe des versions pour l'évaluation cognitive et visuelle

Annexe 2 _ Certificat éthique



Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH)

19 décembre 2019

Objet: Approbation éthique – « Vers une actualisation des espaces d'habitation : étude comparative de l'environnement bâti en faveur du bien-être des personnes âgées »

Mme Sarah Keo,

Le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH) a étudié le projet de recherche susmentionné et a délivré le certificat d'éthique demandé suite à la satisfaction des exigences précédemment émises. Vous trouverez ci-joint une copie numérisée de votre certificat. Nous vous invitons à faire suivre ce document au technicien en gestion de dossiers étudiants (TGDE) de votre département.

Notez qu'il y apparaît une mention relative à un suivi annuel et que le certificat comporte une date de fin de validité. En effet, afin de répondre aux exigences éthiques en vigueur au Canada et à l'Université de Montréal, nous devons exercer un suivi annuel auprès des chercheurs et étudiants-chercheurs.

De manière à rendre ce processus le plus simple possible, nous avons élaboré un court questionnaire qui vous permettra à la fois de satisfaire aux exigences du suivi et de nous faire part de vos commentaires et de vos besoins en matière d'éthique en cours de recherche. Ce questionnaire de suivi devra être rempli annuellement jusqu'à la fin du projet et pourra nous être retourné par courriel. La validité de l'approbation éthique est conditionnelle à ce suivi. Sur réception du dernier rapport de suivi en fin de projet, votre dossier sera clos.

Il est entendu que cela ne modifie en rien l'obligation pour le chercheur, tel qu'indiqué sur le certificat d'éthique, de signaler au CERAH tout incident grave dès qu'il survient ou de lui faire part de tout changement anticipé au protocole de recherche.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mariana Nunez, présidente
Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH)
Université de Montréal

c. c. Virginie Lasalle, professeure adjointe, Faculté de l'aménagement - Ecole de design

p. j. Certificat #CERAH-2019-089-D

adresse postale
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

adresse civique
3333, Queen Mary
Local 220-6
Montréal QC H3V 1A2

Téléphone : 514-343-5925
cerah@umontreal.ca
www.umontreal.ca

Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH)

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH), selon les procédures en vigueur, en vertu des documents qui lui ont été fournis, a examiné le projet de recherche suivant et conclu qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la Politique sur la recherche avec des êtres humains de l'Université de Montréal.

Projet	
Titre du projet	Vers une actualisation des espaces d'habitation : étude comparative de l'environnement bâti en faveur du bien-être des personnes âgées
Étudiante requérante	Sarah Keo, candidate à la maîtrise, Faculté de l'aménagement - Programme en sciences humaines appliquées
Sous la direction de:	Virginie Lasalle, professeure adjointe, Faculté de l'aménagement - Ecole de design, Université de Montréal
Financement	
Organisme	Non financé

MODALITÉS D'APPLICATION

Tout changement anticipé au protocole de recherche doit être communiqué au Comité qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique. Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave doit être immédiatement signalé au Comité. Selon les règles universitaires en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi est disponible sur la page web du Comité.

Mariana Nunez, présidente
Comité d'éthique de la recherche en arts et
humanités (CERAH)
Université de Montréal

19 décembre 2019
Date de délivrance

1er janvier 2021
Date de fin de validité

1er janvier 2021
Date du prochain suivi

Annexe 3 _ Lettre de présentation de la recherche pour les habitants

LETTRÉ DE PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

Madame, Monsieur, bonjour,

Je me présente, je m'appelle Sarah Keo, étudiante à la maîtrise en Design et Complexité à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. Mon intérêt se porte sur la conception d'habitations qui favorisent le bien-être des personnes âgées. Par cette lettre, je vous invite à participer à une étude portant sur l'aménagement des espaces de vie de ces personnes. Je recherche des participants souhaitant contribuer à l'approfondissement et à la compréhension des paramètres architecturaux ayant une influence sur le bien-être des habitants de ces lieux.

1. Présentation du sujet de l'étude

Le vieillissement de la population qui caractérise aujourd'hui notre société et qui s'accroît selon les chercheurs dans les années à venir est préoccupant. La majorité des modèles d'habitation présentement offerts aux personnes âgées semble ne pas rencontrer les attentes des jeunes retraités et âgés de demain, qui souhaitent vieillir dans de meilleures conditions que leurs parents. Ils attendent notamment de ces lieux d'habitation qu'ils favorisent leur bien-être en offrant une meilleure capacité d'identification et d'appartenance aux résidents. Cette situation impose aux concepteurs et chercheurs des disciplines de l'aménagement de remettre en question les modèles d'habitation actuels, destinés aux plus âgés. Cette recherche entend contribuer à la réflexion sur une potentielle actualisation des modèles d'habitation destinés aux personnes âgées, par une étude de cas ciblant des établissements présentant des caractéristiques innovantes quant à la conception de leur environnement bâti.

2. Précisions sur votre participation

En tant que résident du bâtiment, votre participation s'effectuera en un rendez-vous divisé en deux étapes à la résidence (nom, lieu). Dans un premier temps, il vous sera demandé de répondre à un questionnaire sur votre résidence (nom, ville). En complément du questionnaire, vous serez invité à participer à une entrevue semi-dirigée. L'entrevue permettra d'approfondir les réponses obtenues lors du questionnaire. Si vous le souhaitez et si vous vous sentez à l'aise, vous pourrez effectuer avec la chercheuse une visite guidée et commentée de votre logement qui lui permettra de mieux associer vos propos à l'environnement bâti dans lequel vous évoluez.

De plus amples explications vous seront données lors de notre rencontre.

Le tout se déroulera la même journée dans une plage horaire d'une heure.

Afin de confirmer votre participation au présent projet de recherche et pour tout renseignement supplémentaires et question, n'hésitez pas à contacter la chercheuse, Sarah Keo, ou sa directrice de recherche, Virginie Lasalle.

Je souhaiterai avoir un retour de votre part avant le vendredi 22 novembre 2019, afin de mener à bien mon projet de recherche de maîtrise et rester dans les délais impartis.

Je vous remercie d'avance,
Cordialement,

Sarah Keo
Étudiante à la maîtrise en Design, option Design et Complexité
Faculté de l'Aménagement – École de design, Université de Montréal

Annexe 4 _ Description du projet de recherche

DESCRIPTION DU PROJET DE RECHERCHE

1. TITRE :

Vers une actualisation des espaces d'habitation : étude comparative de l'environnement bâti en faveur du bien-être des personnes âgées

2. RÉSUMÉ

Cette recherche s'intéresse à l'environnement bâti, et plus particulièrement aux manières de concevoir des espaces propices au bien-être des personnes âgées. Elle a pour objectif général de faire émerger des pistes propices à l'actualisation des modèles d'habitation destinés aux personnes âgées en vue d'améliorer les caractéristiques spatiales et architecturales qui favorisent leur bien-être.

Pour répondre aux questions de recherche énoncées, notre recherche s'appuiera sur deux stratégies complémentaires. (1) Une collecte de données sera effectuée en vue de recueillir l'expérience et l'avis des participants qu'ils soient habitants, concepteurs ou gestionnaires de résidence. (2) Une étude de cas comparative multiple de trois types d'habitation émergents au Québec permettra d'extraire les caractéristiques faisant les forces et faiblesses de ces modèles.

La méthodologie se base sur diverses méthodes qualitatives référant au processus inductif. Les instruments employés lors de la collecte de données seront adressés à divers groupes composés de personnes âgées, de gestionnaires de résidence et de concepteurs dans chacune des résidences ayant acceptées de participer à la recherche.

Cette recherche souhaite contribuer à une réflexion sur ces modèles d'habitation en vue d'une éventuelle modernisation des habitations traditionnelles destinées aux personnes âgées. Les principales contributions projetées sont d'une part d'établir un inventaire des paramètres architecturaux qui favorisent le bien-être psychologique et physique des personnes âgées et d'autre part de faire émerger des pistes propices à une actualisation des habitations qui leur sont destinées.

3. INTRODUCTION

De nos jours, la vieillesse est perçue de manière contrastée par notre société (Ariès, 1983 ; Champagne et al., 1990 ; Jenson et Saint Martin, 2003 ; Zúñiga, 1990). La tendance va à la dévalorisation et stigmatisation de celle-ci. Cependant il n'en a pas toujours été ainsi et nous pouvons remarquer que ces perceptions varient selon les époques et les sociétés (Ariès, 1983). Il est connu que le vieillissement entraîne une diminution des activités, des capacités physiques et un ralentissement du système cognitif (FADOQ, 2017). Nous avons tendance à englober les personnes ayant plus de soixante-cinq ans dans le groupe des « personnes âgées » en oubliant que chaque personne ne vieillit pas dans les mêmes conditions et que chaque individu est un cas unique de ce processus (Charpentier et al., 2010). La population vieillissante étant en meilleure santé et active plus longtemps, cela entraîne une modification des aspirations des plus âgés, qui donne lieu à l'émergence de nouveaux modèles d'habitation, développés ces dernières décennies. Ces modèles d'habitation ont notamment émergé en Europe et en Amérique du Nord, principalement sous l'initiative de personnes ayant une conception bien définie de leur idéal d'habitat. L'apparition de ces modèles d'habitation est une réponse aux résidences spécialisées traditionnelles de plus en plus contestées. Ces nouveaux types d'habitation sont privilégiés par certains âgés car ils leur permettent de conserver une relative autonomie et leur offrent sécurité et socialisation.

Il est important de nous questionner sur les modèles d'habitation émergents destinés aux âgés en vue d'apporter des pistes favorables à une actualisation des modèles traditionnels.

4. CONTEXTE

Actuellement, le Canada est sujet au vieillissement démographique : le nombre d'âinés a doublé entre 1982 et 2012 à l'échelle nationale, et il est prévu que ce phénomène perdure et s'accroisse dans les années à venir. En effet, Statistique Canada a estimé qu'en 2036 les personnes âgées pourraient représenter plus du quart de la population. Nous savons que l'avancement dans l'âge entraîne une

perte d'autonomie et des besoins différents, qui poussent certaines personnes à s'installer dans un environnement plus adapté à leur condition et aspirations.

5. PROBLÉMATIQUE

Les résidences pour personnes âgées ainsi que les établissements offrant divers niveaux de soins et services ne semblent pas correspondre aux attentes des aînés en devenir qui souhaitent vieillir dans des conditions différentes de celles de leurs parents. Ils attendent notamment de ces lieux d'habitation qu'ils favorisent leur bien-être en offrant un plus grand potentiel d'identification et d'appartenance aux résidents. Cette situation impose aux concepteurs et chercheurs des disciplines de l'aménagement de remettre en question les modèles d'habitation actuels, destinés aux plus âgés. On s'interroge alors sur les manières par lesquelles la conception de l'environnement bâti participe au bien-être des aînés.

6. QUESTIONS DE RECHERCHE

(1) D'une manière générale, comment les modèles d'habitation émergents destinés aux personnes âgées peuvent-ils contribuer à l'actualisation de l'offre générale des espaces de vie des plus âgés de notre société ?

(2) Plus spécifiquement, quels sont les paramètres spatiaux et architecturaux qui favorisent le bien-être physique et psychologique des plus âgés ?

7. OBJECTIFS

Cette recherche a pour objectif général de faire émerger des pistes propices à l'actualisation des modèles d'habitation destinés aux personnes âgées en vue d'améliorer les caractéristiques spatiales et architecturales qui favorisent leur bien-être. Elle souhaite contribuer à une réflexion sur ces modèles d'habitation en vue de leur éventuelle modernisation. Elle vise notamment l'identification de paramètres architecturaux propices au bien-être des aînés dans leur logement.

Cette recherche comporte trois objectifs spécifiques. (1) Identifier et définir des paramètres objectifs du bien-être des personnes âgées d'aujourd'hui, sur lesquelles influent les caractéristiques spatiales et architecturales du lieu d'habitation. Pour ce faire, nous procéderons à un état des connaissances actuelles, basé sur une revue critique de littérature, puis à l'élaboration d'une grille d'analyse utilisée lors des étapes ultérieures de la recherche. (2) Décrire l'offre de modèles d'habitation montréalais destinés aux personnes âgées et présentant un caractère émergent en ce début de 21^e siècle. Une typologie de ces modèles d'habitation sera réalisée de manière à mettre en évidence les relations entre les paramètres objectifs du bien-être et les caractéristiques spatiales et architecturales des modèles recensés. (3) Évaluer les qualités de l'offre des modèles émergents par l'analyse comparative de trois cas, qui permettra la mise à l'épreuve de la grille développée précédemment.

8. CONTRIBUTION ET PERTINENCE DE LA RECHERCHE

Les principales contributions projetées sont d'une part d'établir un inventaire des paramètres architecturaux qui favorisent leur bien-être psychologique et physique et d'autre part de faire émerger des pistes propices à une actualisation des habitations destinées aux personnes âgées.

9. RÉFÉRENCES

ARIÈS, P., (1984). Une histoire de la vieillesse. Communications (37), 47-54.

CHAMPAGNE ET AL. (1990). L'analyse de l'implantation : modèles et méthodes. The Canadian Journal of Program Evaluation, Toronto, volume 5, numéro 2.

CHARPENTIER, M., N. GUBERMAN, V. BILLETTE, J.-P. LAVOIE, A. GRENIER et I. OLAZABAL (dir.), (2010). Vieillir au pluriel. Perspectives sociales, Québec, Presses de l'Université du Québec.

FADOQ, (2017). L'isolement social des aînés en bref.

<https://www.fadoq.ca/wp-content/uploads/2017/12/outil-1-v-finale.pdf>. Consulté le 05.12.2018.

JENSON, J. et MARTIN, D., (2003). New Routes to Social Cohesion? Citizenship and the social Investment State. *The Canadian Journal of Sociology*, vol. 28, numéro 1, p. 77-99.

Organisation mondiale de la santé (2002). Vieillir en restant actif, Cadre d'orientation. Repéré à <https://apps.who.int/iris/handle/10665/67758>. Consulté le 01.04.2019.

RADIO CANADA, (2017). Le vieillissement s'accélère au pays, voyez comment en graphiques. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1030852/recensement-canada-2016-age-vieillissement-centenairesbaby-boomers-logement>. Consulté le 26.11.2018.

STATISTIQUE CANADA, (2012). Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires. Section 2 : Population selon l'âge et le sexe. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-215x/2012000/partpartie2-fra.htm>. Consulté le 01.11.2018

ZÚÑIGA, R. (1990). « La gérontologie et le sens du temps », *Revue internationale d'action communautaire*, volume 23, numéro 63, p. 13-63.

Annexe 5 _ Lettre de présentation de la recherche pour les concepteurs

LETTRE DE PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

Madame, Monsieur, bonjour,

Je me présente, je m'appelle Sarah Keo, étudiante à la maîtrise en Design et Complexité à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. Mon intérêt se porte sur la conception d'habitations qui favorisent le bien-être des personnes âgées. Par cette lettre, je vous invite à participer à une étude portant sur l'aménagement des espaces de vie de ces personnes. Je recherche des participants souhaitant contribuer à l'approfondissement et à la compréhension des paramètres architecturaux ayant une influence sur le bien-être des habitants de ces lieux.

1. Présentation du sujet de l'étude

Le vieillissement de la population qui caractérise aujourd'hui notre société et qui s'accroît selon les chercheurs dans les années à venir est préoccupant. La majorité des modèles d'habitation présentement offerts aux personnes âgées semble ne pas rencontrer les attentes des jeunes retraités et âgés de demain, qui souhaitent vieillir dans de meilleures conditions que leurs parents. Ils attendent notamment de ces lieux d'habitation qu'ils favorisent leur bien-être en offrant une meilleure capacité d'identification et d'appartenance aux résidents. Cette situation impose aux concepteurs et chercheurs des disciplines de l'aménagement de remettre en question les modèles d'habitation actuels, destinés aux plus âgés. Cette recherche entend contribuer à la réflexion sur une potentielle actualisation des modèles d'habitation destinés aux personnes âgées, par une étude de cas ciblant des établissements présentant des caractéristiques innovantes quant à la conception de leur environnement bâti.

2. Précisions sur votre participation

En tant que concepteur (architecte, designer ou autre professionnel impliqué dans la conception de l'environnement bâti), votre participation s'effectuera lors d'un seul rendez-vous. Pour les besoins de cette recherche, je souhaite procéder à un entretien téléphonique vocal avec une ou des personnes ayant participé à la réalisation du projet. En complément des propos échangés, la chercheuse vous demandera des documents (plans, coupes, façades, images de synthèse, etc.) pouvant aider sa compréhension du projet et ses spécificités.

De plus amples explications vous seront données lors de notre rencontre.

Le tout se déroulera la même journée dans une plage horaire d'une demi-heure.

Afin de confirmer votre participation au présent projet de recherche et pour tout renseignement supplémentaires et question, n'hésitez pas à contacter la chercheuse, Sarah Keo, ou sa directrice de recherche, Virginie Lasalle.

Je vous remercie d'avance,
Cordialement,

Sarah Keo (chercheuse),

Virginie Lasalle (directrice de recherche),

Annexe 6 _ Lettre de présentation de la recherche pour les personnes ressources

LETTRE DE PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

Madame, Monsieur, bonjour,

Je me présente, je m'appelle Sarah Keo, étudiante à la maîtrise en Design et Complexité à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. Mon intérêt se porte sur la conception d'habitations qui favorisent le bien-être des personnes âgées. Par cette lettre, je vous invite à participer à une étude portant sur l'aménagement des espaces de vie de ces personnes. Je recherche des participants souhaitant contribuer à l'approfondissement et à la compréhension des paramètres architecturaux ayant une influence sur le bien-être des habitants de ces lieux.

1. Présentation du sujet de l'étude

Le vieillissement de la population qui caractérise aujourd'hui notre société et qui s'accroîtra selon les chercheurs dans les années à venir est préoccupant. La majorité des modèles d'habitation présentement offerts aux personnes âgées semble ne pas rencontrer les attentes des jeunes retraités et âgés de demain, qui souhaitent vieillir dans de meilleures conditions que leurs parents. Ils attendent notamment de ces lieux d'habitation qu'ils favorisent leur bien-être en offrant une meilleure capacité d'identification et d'appartenance aux résidents. Cette situation impose aux concepteurs et chercheurs des disciplines de l'aménagement de remettre en question les modèles d'habitation actuels, destinés aux plus âgés. Cette recherche entend contribuer à la réflexion sur une potentielle actualisation des modèles d'habitation destinés aux personnes âgées, par une étude de cas ciblant des établissements présentant des caractéristiques innovantes quant à la conception de leur environnement bâti.

2. Précisions sur votre participation

En tant que personne ressource dans le bâtiment (gestionnaire, intervenant auprès des usagers), votre participation s'effectuera en un rendez-vous divisé en deux étapes. Dans un premier temps, je souhaite procéder à un entretien téléphonique vocal avec une ou des personnes interagissant quotidiennement avec la résidence (nom, ville). Lors de cet entretien semi-dirigé, vous expliquerez votre rôle, le fonctionnement de la vie de la résidence ainsi que ses caractéristiques. De plus, afin de compléter les données recueillies lors des entretiens semi-dirigés téléphoniques, il sera demandé aux participants de photographier les espaces de leur logement afin d'effectuer un parallèle entre l'entrevue et l'environnement bâti dans lequel ils évoluent.

De plus amples explications vous seront données lors de notre rencontre.

Le tout se déroulera la même journée dans une plage horaire de 40 minutes.

Afin de confirmer votre participation au présent projet de recherche et pour tout renseignement supplémentaires et question, n'hésitez pas à contacter la chercheuse, Sarah Keo, ou sa directrice de recherche, Virginie Lasalle.

Je vous remercie d'avance,
Cordialement,

Sarah Keo (chercheuse),

Virginie Lasalle (directrice de recherche),

Annexe 7 _ Formulaire de consentement pour les habitants



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

VERS UNE ACTUALISATION DES ESPACES D'HABITATION : ÉTUDE COMPARATIVE DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE DES PERSONNES ÂÎNÉES

Chercheure	Sarah Keo Étudiante à la maîtrise en Design, option Design et Complexité Faculté de l'Aménagement – École de design, Université de Montréal
Directrice	Virginie Lasalle Professeure adjointe Faculté de l'Aménagement – École de design, Université de Montréal

Ce projet ne bénéficie pas de financement.

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche. Avant d'accepter d'y participer, veuillez prendre le temps de lire ce document présentant les conditions de participation au projet. N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

A. RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

Cette recherche souhaite contribuer à une réflexion sur les modèles d'habitation destinés aux personnes âgées en vue d'une possible actualisation.

Cette recherche veut, d'une part, réaliser une comparaison des modèles d'habitations émergents au Québec destinés aux personnes âgées. Et d'autre part, contribuer à l'identification des caractéristiques de l'environnement essentiels au bien-être des âgées dans leur logement.

2. Nature, durée et conditions de la participation

Résident du bâtiment : Pour participer à cette recherche, il vous faut être majeure et être habitant de la résidence (nom, lieu).

Votre participation s'effectuera lors d'un seul rendez-vous divisé en deux parties. Dans un premier temps, il vous sera demandé de répondre à un questionnaire (10 minutes) sur votre résidence (nom, lieu). En complément du questionnaire, vous serez invité à participer à une entrevue semi-dirigée (30 minutes) à la résidence (nom, lieu). L'entrevue permettra d'approfondir et compléter les réponses obtenues lors du questionnaire. Si vous le souhaitez et si vous vous sentez à l'aise, vous pourrez effectuer avec la chercheuse une visite guidée

Page 1 sur 4

et commentée de votre logement qui lui permettra de mieux lier vos propos à l'environnement bâti dans lequel vous évoluer.

Les propos échangés lors de l'entretien seront enregistrés sur support audio. Des photos des lieux seront prises afin d'illustrer au mieux votre discours et de faciliter l'analyse des données.

3. Risques et inconvénients

Il n'y a pas de risque particulier à participer à ce projet. Vous pourrez en tout temps refuser de répondre à une question posée ou mettre fin à un entretien.

4. Avantages et bénéfices

En participant à cette recherche, vous aurez accès à des informations sur les différents types de résidence pour personnes âgées et leur potentiel respectif. D'autre part, vous serez avisés des éléments ayant un impact sur le bien-être des aînés.

5. Compensation

Vous ne recevrez aucune compensation financière pour votre participation à la présente recherche.

6. Anonymat, confidentialité, protection et conservations des données

Les renseignements personnels que vous donnerez resteront confidentiels. Aucune information permettant de vous identifier ne sera publiée ou diffusée dans ce travail. De plus, seule la chercheuse et sa directrice auront connaissance de la liste des participants et des pseudonymes attribués. Les informations, enregistrements et résultats seront conservés sur un disque dur externe verrouillé durant une période de 7 ans. Après 7 ans, les informations personnelles seront détruites, néanmoins seules les données ne permettant pas de vous identifier pourront être conservées après ce délai. Chaque participant à la recherche se verra attribuer un pseudonyme. De plus, seule la chercheuse et sa directrice auront connaissance de la liste des participants et des pseudonymes attribués. Toutefois, la fonction et l'institution à laquelle est affilié le participant apparaîtront dans le mémoire de la maîtrise et les articles relatifs à cette recherche.

7. Diffusion des résultats

Un feuillet qui synthétise les données vous sera remis au moment de la publication du document sous format électronique ou par la poste. Tout article publié à propos de cette recherche vous sera aussi transmis électroniquement.

8. Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libre d'accepter ou de refuser de participer à ce projet de recherche. Vous pouvez vous retirer de cette étude à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raison. Vous avez simplement à aviser la personne ressource de l'équipe de recherche et ce, par simple avis verbal. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements, les données et les enregistrements qui auront été recueillis avant votre retrait seront détruits.

9. Responsabilité de l'équipe de recherche

En acceptant de participer à cette étude, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez les chercheurs, le commanditaire ou l'établissement de leurs responsabilités civiles et professionnelles.

B. CONSENTEMENT

Déclaration du participant

- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon accord ou non à participer à la recherche.
- Je peux poser des questions à l'équipe de recherche et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage les chercheurs de leurs responsabilités.
- J'ai pris connaissance du présent formulaire d'information et de consentement et j'accepte de participer au projet de recherche.

Prénom et nom du participant
(caractères d'imprimerie)

Signature du participant

Date : _____

Engagement du chercheur

J'ai expliqué les conditions de participation au projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et me suis assuré de la compréhension du participant. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.

Prénom et nom du chercheur
(caractères d'imprimerie)

Signature du chercheur

Date : _____

Personnes-ressources

Si vous avez des questions sur les aspects scientifiques du projet de recherche ou si vous souhaitez vous retirer de l'étude, vous pouvez contacter la personne ressource parmi l'équipe de recherche pour répondre aux questions des participants :

Sarah Keo
Étudiante à la maîtrise en Design, option Design et Complexité
Faculté de l'Aménagement – École de design, Université de Montréal
Téléphone : (438) XXX-XXXX
Courriel : sarah.keo@umontreal.ca

Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le conseiller en éthique du Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH) :

Courriel: cerah@umontreal.ca
Téléphone au (514) 343-6111 poste 2604
Site Web: <http://recherche.umontreal.ca/participants>.

Toute plainte concernant cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel ombudsman@umontreal.ca. L'ombudsman accepte les appels à frais virés. Il s'exprime en français et en anglais et prend les appels entre 9h et 17h.

Annexe 8 _ Le questionnaire adressé aux habitants

A. Renseignements généraux.

Nom du participant :

Âge :

Depuis combien de temps habitez-vous dans cette résidence :

B. Cochez les paramètres que vous avez pris en compte lors de votre choix de résidence.

- Connaissance du quartier
- Proximité du centre-ville
- Proximité des transports en commun
- Résidence intergénérationnelle
- Présence de la famille ou de connaissances à proximité
- Aides extérieures (résidents, soins, services)
- Aménagements qui facilitent l'autonomie
- Sentiment de sécurité
- Contre l'isolement social
- Coût monétaire
- Autres (précisez)

C. Identifiez les trois grandes qualités de votre logement.

- 1.
- 2.
- 3.

D. Identifiez les trois grandes faiblesses de votre logement.

- 1.
- 2.
- 3.

E. Identifiez trois modifications que vous jugez importantes à apporter à votre logement.

- 1.
- 2.
- 3.

F. D'après vous, quelles sont les valeurs de votre résidence.

- 1.
- 2.
- 3.

Annexe 9 _ Le support d'entretien pour les habitants

Thème 1 : la vie de la résidence

1. La résidence propose-t-elle des activités aux habitants ? Pouvez-vous mentionner les plus significatives ? (fêtes, ateliers, organisation de repas, spectacles, etc.)
2. Quelles sont les activités que vous souhaiteriez avoir dans la résidence ? (fêtes, ateliers, organisation de repas, spectacles, etc.)
3. Êtes-vous bénéficiaire de services proposés par la résidence ? (aide à l'autonomie, aide aux repas, aide-ménagère, accompagnement). Quels sont ces services ?
4. Quels sont les services que vous souhaiteriez avoir dans la résidence ? (aide à l'autonomie, aide aux repas, aide-ménagère, accompagnement)
5. Comment décririez-vous sur une échelle de 1 à 10 votre niveau de satisfaction envers les activités et services proposés ?
6. Pouvez-vous qualifier votre participation à la vie de la résidence ? De quelles manières vous engagez-vous ?
7. Quels sont les lieux de rassemblement dans la résidence ? Pensez-vous qu'ils favorisent les rencontres et les échanges entre les générations ?
8. Pensez-vous que le fonctionnement (services, activités) de cette résidence aide à réduire le sentiment d'isolement ?

Thème 2 : logement et espaces privés

9. Pourriez-vous décrire les espaces que vous appréciez le plus dans votre logement ? Pourquoi les appréciez-vous ?
10. Pensez-vous que le design de votre logement et de la résidence encourage votre autonomie ? (aménagements spécifiques, signalétiques, équipements électroniques, etc.)
11. De quelles manières votre logement favorise-t-il le maintien à domicile lors du vieillissement (aménagements spécifiques) ?

Thème 3 : projection

12. Souhaitez-vous vieillir dans le logement que vous occupez présentement ? Pourquoi ?
(originalité du modèle d'habitation, fonctionnalité, design, qualité de vie, prix, situation géographique, services)
13. Sur une échelle de 1 à 10, comment qualifiez-vous votre de votre qualité de vie dans ce logement ? Comment pourrait-elle être améliorée ?
14. Quelle est votre représentation du « logement idéal » ?

Annexe 10 _ Formulaire de consentement pour les concepteurs



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

VERS UNE ACTUALISATION DES ESPACES D'HABITATION : ÉTUDE COMPARATIVE DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE DES PERSONNES ÂÎNÉES

Chercheure	Sarah Keo Étudiante à la maîtrise en Design, option Design et Complexité Faculté de l'Aménagement – École de design, Université de Montréal
Directrice	Virginie Lasalle Professeure adjointe Faculté de l'Aménagement – École de design, Université de Montréal

Ce projet ne bénéficie pas de financement.

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche. Avant d'accepter d'y participer, veuillez prendre le temps de lire ce document présentant les conditions de participation au projet. N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

A. RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

Cette recherche souhaite contribuer à une réflexion sur les modèles d'habitation destinés aux personnes âgées en vue d'une possible actualisation.

Cette recherche veut, d'une part, réaliser une comparaison des modèles d'habitations émergents au Québec destinés aux personnes âgées. Et d'autre part, contribuer à l'identification des caractéristiques de l'environnement essentiels au bien-être des âgées dans leur logement.

2. Nature, durée et conditions de la participation

Concepteur (architecte, designer ou autre professionnel impliqué dans la phase de planification) : Pour participer à cette recherche, il vous faut avoir collaborer lors de la conception du projet architectural de la résidence (nom, lieu).

Votre participation s'effectuera lors d'un seul rendez-vous divisé en deux parties. Dans un premier temps, un entretien mobile (30 minutes) à la résidence (nom, lieu) sera effectué avec la chercheure. Lors de cet entretien mobile, vous serez invité à faire une visite guidée et commentée de la résidence à la chercheure, au cours de laquelle vous expliquerez le projet et ses spécificités. En complément de la visite, vous participerez à une entrevue semi-dirigée (30 minutes), basée sur des questions permettant d'approfondir les sujets abordés

Page 1 sur 4

lors de la visite guidée avec la chercheuse. Le tout se déroulera la même journée dans une plage horaire d'une heure à la résidence (nom, lieu).

Les propos échangés lors de la visite seront enregistrés sur support audio. Des photos des lieux seront prises afin d'illustrer au mieux vos propos et de faciliter l'analyse des données.

3. Risques et inconvénients

Il n'y a pas de risque particulier à participer à ce projet. Vous pourrez en tout temps refuser de répondre à une question posée ou mettre fin à un entretien.

4. Avantages et bénéfices

En participant à cette recherche, vous aurez accès à des informations sur les différents types de résidence pour personnes âgées et leur potentiel respectif. D'autre part, vous serez avisés des éléments ayant un impact sur le bien-être des aînés.

5. Compensation

Vous ne recevrez aucune compensation financière pour votre participation à la présente recherche.

6. Anonymat, confidentialité, protection et conservations des données

Les renseignements personnels que vous donnerez resteront confidentiels. Aucune information permettant de vous identifier ne sera publiée ou diffusée dans ce travail. De plus, seule la chercheuse et sa directrice auront connaissance de la liste des participants et des pseudonymes attribués. Les informations, enregistrements et résultats seront conservés sur un disque dur externe verrouillé durant une période de 7 ans. Après 7 ans, les informations personnelles seront détruites, néanmoins seules les données ne permettant pas de vous identifier pourront être conservées après ce délai. Si vous y consentez, vous serez cité et nommé dans le mémoire de maîtrise et les éventuelles publications scientifiques. Dans le cas contraire, chaque participant à la recherche se verra attribuer un pseudonyme. De plus, seule la chercheuse et sa directrice auront connaissance de la liste des participants et des pseudonymes attribués. Toutefois, la fonction et l'institution à laquelle est affilié le participant apparaîtront dans le mémoire de la maîtrise et les articles relatifs à cette recherche.

7. Diffusion des résultats

Un feuillet qui synthétise les données vous sera remis au moment de la publication du document sous format électronique. Tout article publié à propos de cette recherche vous sera aussi transmis électroniquement.

8. Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libre d'accepter ou de refuser de participer à ce projet de recherche. Vous pouvez vous retirer de cette étude à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raison. Vous avez simplement à aviser la personne ressource de l'équipe de recherche et ce, par simple avis verbal. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements, les données et les enregistrements qui auront été recueillis avant votre retrait seront détruits.

9. Responsabilité de l'équipe de recherche

En acceptant de participer à cette étude, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez les chercheurs, le commanditaire ou l'établissement de leurs responsabilités civiles et professionnelles.

B. CONSENTEMENT

Déclaration du participant

- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon accord ou non à participer à la recherche.
- Je peux poser des questions à l'équipe de recherche et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage les chercheurs de leurs responsabilités.
- J'ai pris connaissance du présent formulaire d'information et de consentement et j'accepte de participer au projet de recherche.

Je consens à être nommé et cité dans le mémoire de maîtrise et autres publications scientifiques :

Oui Non

Prénom et nom du participant
(caractères d'imprimerie)

Signature du participant

Date :

Engagement du chercheur

J'ai expliqué les conditions de participation au projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et me suis assuré de la compréhension du participant. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.

Prénom et nom du chercheur
(caractères d'imprimerie)

Signature du chercheur

Date :

Personnes-ressources

Si vous avez des questions sur les aspects scientifiques du projet de recherche ou si vous souhaitez vous retirez de l'étude, vous pouvez contacter la personne ressource parmi l'équipe de recherche pour répondre aux questions des participants :

Sarah Keo
Étudiante à la maîtrise en Design, option Design et Complexité
Faculté de l'Aménagement – École de design, Université de Montréal
Téléphone : (438) XXX-XXXX
Courriel : sarah.keo@umontreal.ca

Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le conseiller en éthique du Comité d'éthique de la recherche en santé (CERAH) :

Courriel: cerah@umontreal.ca

Téléphone au (514) 343-6111 poste 2604
Site Web: <http://recherche.umontreal.ca/participants>.

Toute plainte concernant cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel ombudsman@umontreal.ca. L'ombudsman accepte les appels à frais virés. Il s'exprime en français et en anglais et prend les appels entre 9h et 17h.

Annexe 11 _ Formulaire de consentement pour les personnes ressources



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

VERS UNE ACTUALISATION DES ESPACES D'HABITATION : ÉTUDE COMPARATIVE DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE DES PERSONNES AÎNÉES

Chercheure	Sarah Keo Étudiante à la maîtrise en Design, option Design et Complexité Faculté de l'Aménagement – École de design, Université de Montréal
Directrice	Virginie Lasalle Professeure adjointe Faculté de l'Aménagement – École de design, Université de Montréal

Ce projet ne bénéficie pas de financement.

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche. Avant d'accepter d'y participer, veuillez prendre le temps de lire ce document présentant les conditions de participation au projet. N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

A. RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

Cette recherche souhaite contribuer à une réflexion sur les modèles d'habitation destinés aux personnes âgées en vue d'une possible actualisation.

Cette recherche veut, d'une part, réaliser une comparaison des modèles d'habitations émergents au Québec destinés aux personnes âgées. Et d'autre part, contribuer à l'identification des caractéristiques de l'environnement essentiels au bien-être des âgées dans leur logement.

2. Nature, durée et conditions de la participation

Personne ressource dans le bâtiment (gestionnaire, intervenant auprès des usagers) : Pour participer à cette recherche, il vous faut être présentement employé dans la résidence (nom, lieu).

Votre participation s'effectuera lors d'un seul rendez-vous divisé en deux parties. Dans un premier temps, un entretien mobile (30 minutes) à la résidence (nom, lieu) sera effectué avec la chercheuse. Lors de cet entretien mobile, vous serez invité à faire une visite guidée et commentée, durant laquelle vous expliquerez le fonctionnement de la vie de la résidence ainsi que ses caractéristiques. En complément de la visite, vous participerez à une entrevue semi-dirigée (30 minutes), basée sur des questions permettant d'approfondir les sujets abordés lors de la visite guidée avec la chercheuse.

Page 1 sur 4

Les propos échangés lors de la visite seront enregistrés sur support audio. Des photos des lieux seront prises afin d'illustrer au mieux vos propos et de faciliter l'analyse des données.

3. Risques et inconvénients

Il n'y a pas de risque particulier à participer à ce projet. Vous pourrez en tout temps refuser de répondre à une question posée ou mettre fin à un entretien.

4. Avantages et bénéfices

En participant à cette recherche, vous aurez accès à des informations sur les différents types de résidence pour personnes âgées et leur potentiel respectif. D'autre part, vous serez avisés des éléments ayant un impact sur le bien-être des aînés.

5. Compensation

Vous ne recevrez aucune compensation financière pour votre participation à la présente recherche.

6. Anonymat, confidentialité, protection et conservations des données

Les renseignements personnels que vous donnerez resteront confidentiels. Aucune information permettant de vous identifier ne sera publiée ou diffusée dans ce travail. De plus, seule la chercheuse et sa directrice auront connaissance de la liste des participants et des pseudonymes attribués. Les informations, enregistrements et résultats seront conservés sur un disque dur externe verrouillé durant une période de 7 ans. Après 7 ans, les informations personnelles seront détruites, néanmoins seules les données ne permettant pas de vous identifier pourront être conservées après ce délai. Chaque participant à la recherche se verra attribuer un pseudonyme. De plus, seule la chercheuse et sa directrice auront connaissance de la liste des participants et des pseudonymes attribués. Toutefois, la fonction et l'institution à laquelle est affilié le participant apparaîtront dans le mémoire de la maîtrise et les articles relatifs à cette recherche.

7. Diffusion des résultats

Un feuillet qui synthétise les données vous sera remis au moment de la publication du document sous format électronique. Tout article publié à propos de cette recherche vous sera aussi transmis électroniquement.

8. Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libre d'accepter ou de refuser de participer à ce projet de recherche. Vous pouvez vous retirer de cette étude à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raison. Vous avez simplement à aviser la personne ressource de l'équipe de recherche et ce, par simple avis verbal. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements, les données et les enregistrements qui auront été recueillis avant votre retrait seront détruits.

9. Responsabilité de l'équipe de recherche

En acceptant de participer à cette étude, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez les chercheurs, le commanditaire ou l'établissement de leurs responsabilités civiles et professionnelles.

B. CONSENTEMENT

Déclaration du participant

- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon accord ou non à participer à la recherche.
- Je peux poser des questions à l'équipe de recherche et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage les chercheurs de leurs responsabilités.
- J'ai pris connaissance du présent formulaire d'information et de consentement et j'accepte de participer au projet de recherche.

Prénom et nom du participant
(caractères d'imprimerie)

Signature du participant

Date :

Engagement du chercheur

J'ai expliqué les conditions de participation au projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et me suis assuré de la compréhension du participant. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.

Prénom et nom du chercheur
(caractères d'imprimerie)

Signature du chercheur

Date :

Personnes-ressources

Si vous avez des questions sur les aspects scientifiques du projet de recherche ou si vous souhaitez vous retirez de l'étude, vous pouvez contacter la personne ressource parmi l'équipe de recherche pour répondre aux questions des participants :

Sarah Keo
Étudiante à la maîtrise en Design, option Design et Complexité
Faculté de l'Aménagement – École de design, Université de Montréal
Téléphone : (438) XXX-XXXX
Courriel : sarah.keo@umontreal.ca

Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le conseiller en éthique du Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH) :

Courriel: cerah@umontreal.ca
Téléphone au (514) 343-6111 poste 2604
Site Web: <http://recherche.umontreal.ca/participants>.

Toute plainte concernant cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel ombudsman@umontreal.ca. L'ombudsman accepte les appels à frais virés. Il s'exprime en français et en anglais et prend les appels entre 9h et 17h.

Annexe 12 _ Le support d'entretien pour les concepteurs

Thème 1 : informations générales sur le projet et les lieux d'habitation

1. Quel a été votre rôle lors de la conception de la résidence ?
2. Quels sont les paramètres architecturaux et spatiaux les plus significatifs de ce projet ?
3. Quelles sont les spécificités de cette résidence intergénérationnelle qui la démarque des autres ?

Thème 2 : enjeux et défis du projet

4. Quels ont été les enjeux majeurs de ce projet ?
5. Quels sont les lieux de rassemblement de la résidence ? Pourquoi pensez-vous qu'ils favorisent les rencontres et les échanges entre les générations ?
6. Des unités d'habitation ont-elles été conçues spécialement pour les personnes âgées ? Combien ? Quelles sont leurs particularités architecturales et spatiales ?
7. Pensez-vous que le design des lieux participe au bien-être des personnes âgées ?
8. Pensez-vous que le design de la résidence encourage l'autonomie des plus âgés ?
9. La résidence favorise-t-elle le maintien à domicile lors du vieillissement (aménagements spécifiques) ? Si oui, pouvez-vous développer ?

Thème 3 : les qualités d'habitation du lieu

5. Identifiez les grandes qualités de la résidence.
6. Identifiez trois modifications que vous jugez importantes à apporter à la résidence.
7. Identifiez les trois grandes qualités des logements.
8. Identifiez trois modifications que vous jugez importantes à apporter aux logements qui favorisent le maintien à domicile des plus âgés.
9. En quoi ce projet est-il un succès ? (localisation géographique, proximité des transports en communs, services, coût du loyer, sécurité, logement intergénérationnel, dynamisation du quartier, modèle d'habitation émergent, etc.)
10. Si vous deviez réaliser de nouveau un projet similaire à celui-ci, que changeriez-vous ?
11. Pourquoi pensez-vous que ce modèle d'habitation devrait être davantage développé ?

Annexe 13 _ Le support d'entretien pour les personnes ressources

Thème 1 : informations générales sur le projet et les lieux d'habitation

1. En quoi consiste votre rôle dans la gestion de la résidence ?
2. Quels sont les paramètres architecturaux et spatiaux les plus significatifs de ce projet ?
3. Quelles sont les spécificités de cette résidence intergénérationnelle qui la démarque des autres ?

Thème 2 : enjeux et défis de la résidence

4. Quels sont les enjeux majeurs de ce type de résidence ? (gestion, organisation des services ou des activités, attribution des logements selon à différents segments de la population, etc.)
5. La résidence propose-t-elle des services aux plus âgés ? Quels services sont offerts ? (aide à l'autonomie, aide aux repas, aide-ménagère, accompagnement)
6. Des activités sont-elles proposées aux habitants ? Pourquoi pensez-vous qu'elles favorisent la participation sociale des plus âgés ?
7. Quels sont les lieux de rassemblement de la résidence ? Pourquoi pensez-vous qu'ils favorisent les rencontres et les échanges entre les générations ?
8. Pensez-vous que le design des lieux participe au bien-être des personnes âgées ?
9. Pensez-vous que le design de la résidence encourage l'autonomie des plus âgés ?
10. La résidence favorise-t-elle le maintien à domicile lors du vieillissement (aménagements spécifiques) ? Si oui, pouvez-vous développer ?

Thème 3 : les qualités d'habitation du lieu

10. Identifiez les trois grandes qualités de la résidence.
11. Identifiez les trois grandes faiblesses de la résidence.
12. Identifiez trois modifications que vous jugez importantes à apporter à la résidence.
13. Combien d'unités de logement sont attribuées à des personnes âgées ?
14. Qu'est-ce qui les différencie des autres unités de logement ? Ont-elles des spécificités architecturales et spatiales ?
15. Identifiez les trois grandes qualités de ces logements.
16. Identifiez les trois grandes faiblesses de ces logements.
17. Identifiez trois modifications que vous jugez importantes à apporter aux logements.

18. En quoi pensez-vous que ce projet est un succès ? (localisation géographique, proximité des transports en communs, services, coût du loyer, sécurité, logement intergénérationnel, dynamisation du quartier, modèle d'habitation émergent, etc.)